OTTAWA----- 98, RUE GEORGES Téléphone: Rid. 514
HULL-------- 4, RUE LANGEVIN Téléphone: Sher. 3925

LE DROIT

SEUL QUOTIDIEN FRANÇAIS D'OTTAWA ET DE HULL

DEMAIN
BEAU ET DOUX
MAXIMUM HIER 28
MINIMUM (NUIT) 28
A 8 H. CE MATIN 36

7e Année No 41 — OTTAWA MERCREDI 19 FEVRIER 1930 — Le numéro 2 sous

LA CONFÉRENCE NAVALE EST AJOURNÉE À HUITAINE

Quatre des victimes de l'holocauste sont inhumées ce matin

atre corps seulement ont été retrouvés, après le tragique incendie qui a fait cinq morts et plusieurs blessés à Rivière Désert, Maniwaki, à bonne heure hier matin. — Pas d'enquête du coroner. — Trois blessés sont à l'hôpital, les autres dans des résidences privées.

BERTRAND CONSCIENT

Spécial au "Droit"

ANIWAKI, 19 fév.— Seulent 4 corps ont été exhudes ruines calcinées du dére de Rivière Désert, en face Maniwaki, et les autorités rsuivent aujourd'hui leur pée tâche afin de recouvrer tre victime de l'holocauste nardi matin.

es restes mortels de Mme cisse Galarneau, fille âgée 37 ans de M. et Mme Isaie enger, de Maniwaki, protaire de l'hôtellerie dévastée les flammes, ceux de Raoul le Théonat Galarneau, les enfants brûlés en holocausont été identifiés.

LES BLESSES

s détails sont confirmés par utorités de l'hôpital de Mani, où Romain Bertrand, 22 ans, racefield, livre aujourd'hui lutte incertaine à la mort, et leux des cinq personnes blesdans l'incendie sont en voie ecouvrement. Ces deux ders sont Mlle Marie-Louise Rord, 23 ans, fille de chambre, lle Marceline St-Pierre, de Ri-Joseph, qui était de passage ôtel Galarneau la nuit de la die.

iant au sort de Romain Ber-, le Dr R. Besner, médecin en ge des victimes, n'ose se proer sur ses chances de rétablisnt.

souffre d'une atroce fracture à nche, de lésions internes et de res. Bien que possédant sa conance, il endure une longue agot ses souffrances sont indici-Le jeune homme souffre d'ungestion pulmonaire comme réde son plongeon. Cette comion menace de porter à six le re des victimes, dont les noms consignés sur le sinistre bilan.

OBSEQUES CE MATIN

villages de Maniwaki, Rivière t et de la région sont dans le vif émoi. Aussi ce matin, tanue les recherches macabres se nivaient de plus belle sur les de l'hôtel Galarneau, l'église acré-Coeur ne pouvait contenir ntaines de parents et d'amis amilles affligées qui assistaient f heures, ce matin, aux funéde Madame Galarneau et de lus jeune fils.

Rév. Père Honoré Chabot, O. officiait au service solennel. foule bondait le temple saint et ersait dans les portiques et sur terre de l'église.

LES MORTS

re Mme Galarneau et son fils at, les autres victimes de l'hote sont:

ul Galarneau, âgé de quatre ils de feu Mme Narcisse Gau, le troisième membre de la e brûlé à mort.

my Marenger, âgé ed 26 ans, de Mme Galarneau, mort vicde son dévouement en voulant la vie de sa soeur et de ses s.

on Bertrand, 25 ans, de Gra, pensionnaire à l'hôtel, et frèRomain Bertrand, actuellement la vie et la mort sur un l'hôpital de Maniwaki.

LES BLESSES

s des cinq blessés de la conion furent conduits d'urgence pital de cette ville. Nous avons nentionné leurs noms: Romain nd, Mlles St-Pierre et Robil-Les deux autres sont Magloire eau, autre fils de la défunte, s, qui souffre d'entailles et de ions, et Paul Larivière, beaude Mme Galarneau, atteint de s secondaires.

UN VOILE DE DEUIL

nd le convoi funèbre partit de idence de M. et Mme Isaie ger, parents et grands-parents ux défunts, pour se rendre à du Sacré-Coeur, le parcours noir de monde. Un voile de enveloppe tout Maniwaki et Déset (dans sa banlieue) deue la nouvelle de l'horrible se répandit comme une traînée poudre dans les populations nes de la Gatineau.

Dr Joseph Isabelle, coroner du , qui est arrivé de Hull hier pour assumer la direction de ête, après avoir soumis quatre rvivants du désastre à un intoire détaillé, a décidé que enquête serait inutile.

LA CAUSE DU FEU

docteur est d'avis que les circnces de la tragédie indiquent cause de la conflagration fut ent accidentelle. Des tuyaux de surchauffés, au premier étage tel Galarneau, auraient été la de l'incendie.

CAUSE ACCIDENTELLE

Dr Isabelle a pris le train à tion de Hull, où il est attendu 30 ce soir. Avant de quitter

Suite à la 4e page

CENT LETTRES RECOMMANDÉES ONT ÉTÉ VOLÉES

LONDRES, 19 (P. C.)—Cent lettres recommandées, la plupart contenant des mandats-poste et des billets de banque, ont été volées dans un sac de malle envoyé d'Halifax le onze février à bord du Doric et expédié ensuite par le chemin de fer de Queenstown à Belfast, via Dublin. Le vol a été découvert hier à Belfast. Les cachets des lettres étaient rompus, mais le sac avait été fermé de nouveau. Tous les sacs de malle du Doric ont été trouvés intacts, ont déclaré hier soir les autorités des postes. On prend de grandes précautions sur les vapeurs transatlantiques, et les rapports faits par les autorités postales indiquent qu'aucun vol ne fut commis avant le départ pour l'autre côté de l'océan.

LES AMÉRICAINS INSISTENT SUR LA RÉDUCTION

Ils accepteraient difficilement un accord qui n'entraînerait pas la réduction des armements maritimes dit le sénateur Robinson, de la délégation des Etats-Unis à Londres.

CE QU'ON DÉSIRE

LONDRES, 19 (P. A.)—L'opinion publique des Etats-Unis sera lente à accepter un accord quelconque n'ayant pas en vue la réduction des armements maritimes. C'est du moins l'avis du sénateur J. T. Robinson, membre de la délégation des Etats-Unis à la conférence navale, qui a parlé aujourd'hui aux membres de l'association des correspondants américains à Londres.

Le sénateur a fait connaitre aux correspondants ce à quoi s'attendent les Etats-Unis, et exprima l'espoir que les Américains s'opposeraient énergiquement à la participation de leur gouvernement à un pacte de sécurité parmi les nations européennes. Voici en substance son interprétation du sentiment populaire de son pays :limitation des vaisseaux de guerre de toutes les catégories; détermination en principe de la même relation pour croiseurs, destroyers et sous-marins, telle qu'elle existe actuellement, concernant les vaisseaux de haut bord, entre les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et le Japon, y compris la parité entre les Etats-Unis et la Grande-Bretagne; réduction des cuirassés en-dessous des limites du traité de Washington, dès qu'il sera pleinement question de la limitation des vaisseaux auxiliaires; accord en vue de détourner de l'usage d'agences et d'instruments auxquels ni le courage ni l'habileté ne peuvent résister (sous-marins et aéroplanes de bombardement des villes); refus par les Etats-Unis de faire partie d'un pacte de sécurité européenne.

AUGMENTATION DES DROITS SUR BÉTAIL

WASHINGTON, 19. (P.A.)— Après avoir augmenté le tarif sur le zinc et refusé d'imposer une taxe d'importation sur l'argent, maintenant sur la liste de libre-échange, le sénat s'est occupé hier des clauses agricoles du bill tarifaire et voté des augmentations dans les droits sur les bestiaux vivants, outre ceux imposés par la mesure Hawley-Smoot.

Les démocrates de l'est et du sud ont livré un vif débat sur la question, mais à la fin les deux groupes étaient en faveur d'une plus grande protection pour les produits de la ferme. Le vote fut de 72 à 4 en faveur de l'augmentation.

Le sénateur Cornally, démocrate, Texas, proposa le nouveau tarif sur le bétail. Tel qu'approuvé, ce tarif est de deux sous et demi la livre sur le bétail pesant moins de sept cents livres et de trois sous pour le bétail de sept cents livres et plus. Les droits actuels sont d'un sou et demi sur le bétail pesant moins de mille cinquante livres et de deux sous pour ce poids et plus.

Secousse sismiqe

Un léger tremblement de terre a été enregistré à l'Observatoire du Dominion à bonne heure mercredi matin, le 19. Les premières secousses ont été perçues à 6 h. 38 m. 55 s., heure normale de l'est, et se sont continuées pendant 15 secondes. Les rapports reçus de résidents de Westboro et de Britannia démontrent qu'un lourd grondement comme le tonnerre s'est fait entendre à peu près à cette heure.

LEGISLATURE D'ONTARIO

L'HYDRO DOIT ACCORDER LE MÊME SERVICE

M. G. Medd affirme que la Commission ne rend pas justice aux cultivateurs. — L'industrie laitière ne paie pas.—L'instruction. —Dépense du procureur-général Price.—MM. L. Macaulay et S. C. Tweed.

LA BOURSE

(Du correspondant du "Droit")

TORONTO, 19. — Le débat sur l'adresse a repris aujourd'hui avec MM. G. Medd, progressiste de Huron-Sud, L. Macaulay, conservateur de York-sud; S.-C. Tweed, libéral de Waterloo-nord. Aucun ne suscita beaucoup d'intérêt, parlant sur les topiques généraux déjà signalés dans les discours précédents.

Le premier parla sur l'hydro et l'industrie laitière, ajoutant un mot sur la régie des liqueurs; le second loua ngea le gouvernement, surtout le Ministre de l'Instruction et défendit le procureur-général si maltraité par le chef de l'opposition; le dernier fit de brèves allusions à plusieurs sujets, appuyant en particulier sur la crise en bourse.

W.-G. MEDD

La commission de l'hydro ne rend pas justice aux cultivateurs quoique ces derniers ont droit aux mêmes avantages que les citadins et les manufacturiers. L'hydro est une entreprise publique et comme telle, elle devrait donner le même traitement à tous; cependant il existe des anomalies inexplicables. Dans deux municipalités distantes l'une de l'autre de huit milles seulement, le tarif par mille kilowatts à l'heure est de $49.80 et de $104.00 respectivement.

Le contrat de vingt ans imposé aux centres ruraux est détesté partout et le gouvernement ferait un acte louable en le supprimant.

LE BEURRE

Le cultivateur ne souffre pas seulement du manque de lumière électrique mais souffre aussi de la compétition, sur son propre marché, du beurre de la Nouvelle-Zélande. Pour 1929, la balance favorable de notre commerce des produits laitiers fut de 14 millions. Ce qui n'est pas suffisant pour un pays agricole. Nous avons exporté pour 28 millions et nos importations de beurre de la Nouvelle-Zélande occupe une place prépondérante. Pour remédier à la situation, M. Medd suggère deux moyens; la revision de notre traité avec ce pays et l'amélioration de la qualité de notre beurre.

La consommation du beurre importé est cachée au public par un moyen qu'on devrait prévenir: les chaines d'épiceries principalement emploient ce procédé peu recommandable; on étiquette le beurre étranger d'une marque commerciale qui éloigne le moindre soupçon au sujet de la provenance du beurre et on le vend comme produit domestique.

L'industrie laitière ne paie pas, affirme M. Medd, et il est de l'intérêt général que ceux qui s'y adonnent fassent au moins un profit qui leur permette de vivre convenablement. Les villes sont aussi intéressées dans cette matière que les agriculteurs eux-mêmes: si ces derniers peuvent acquérir un plus grand pouvoir d'achat les marchands des centres commerciaux en bénéficieront.

L. MACAULY

Parmi les activités des différents départements de l'administration publique, M. Macaulay signala comme les plus importantes les oeuvres du ministère de l'éducation. Le député de York se dit en faveur de l'union des écoles d'un même canton. Avec le système actuel qui consiste à avoir une commission scolaire pour chaque section, il arrive que des gens sur un côté du chemin paient le double de taxes des résidents de l'autre côté. Des écoles sont beaucoup trop grandes pour le nombre d'élèves tandis que d'autres sont trop petites. Si nous avions une seule commission scolaire par canton, cet état de chose serait grandement amélioré. M. Macaulay termina son discours par une envolée en faveur du procureur-général Price, dont le travail se fait dans l'obscurité et sans accompagnement de fanfare. Depuis dix-huit mois, aucun procureur-général au Canada ne s'est plus occupé des transactions en bourse que l'honorable Price.

M. TWEED

M. Tweed, après les félicitations d'usage, offrit sa sympathie à l'honorable Henry pour le souper à la choucroute qu'il va manquer cette année. Le ministre de la voirie, qui, en l'absence du premier ministre, alla participer à la campagne dans Waterloo nord, sollicita la réélection du député conservateur parce que celui-ci payait chaque session un souper à la choucroute à ses amis.

Le premier ministre a annoncé qu'il donnerait une éducation plus libérale aux enfants de cette province; M. Tweed s'en réjouit parce que l'éducation jusqu'à présent a été ulutôt conservatrice sous la présente administration.

M. Tweed suggère que les membres des conseils municipaux cessent de faire patrie des commissions des pensions de vieillesse et des allocations aux mères; mieux vaudrait avoir des hommes versés dans la science sociale.

M. Tweed n'est pas du même avis que M. Macaulay; il ne croit pas que les citoyens des cantons ruraux soient en faveur de la centralisation des écoles. Il n'a pas, non plus, confiance dans les capacités du trésorier provincial. Les membres du gouvernement vantent beaucoup le plan d'amortissement de la dette publique en quarante ans; le député de Waterloo nord prédit que si le gouvernement continue à dépenser l'argent aussi follement, avant longtemps, la vieille dette ne sera qu'un grain de sable comparée à la dette entière.

Le récent désastre de la bourse a coûté aux gens de l'Ontario, 10 mil-

Suite à la 5e page

Une causerie

Mlle E.-M.-B. Warren, artiste anglaise de renom a donné hier soir au club des Arts et des Lettres une intéressante causerie illustrée sur les principaux monuments de l'Angleterre. M. D.-A. MacKay, président, occupait le fauteuil.

Il épouse $50,000,000! William Chewning, commis de banque âgé de 26 ans, qui vient d'épouser Mlle Margaret Couzens, héritière âgée de 21 ans de la fortune du Sénateur Couzens. "Papa" et "maman" Couzens, qui n'ont pas encore fait la connaissance de leur gendre, attendent le couple avec impatience pour lui transmettre leur bénédiction.

LE DERBY DE CHIENS À QUÉBEC

QUEBEC, 19 — Seize attelages se disputeront le Derby International de chiens qui se tiendra dans la vieille capitale jeudi, vendredi et samedi de cette semaine. La plupart des attelages sont arrivés à Québec en prévision de cette course dont plusieurs centaines de visiteurs et de nombreux citoyens de Québec seront les témoins intéressés.

Leonard Seppala, qui remporta la victoire l'an dernier, devra cette année défendre son titre de champion contre l'attelage bien entraîné d'Emile St-Godard, déjà trois fois gagnant du Derby de l'Est et récent vainqueur du tournoi d'Ottawa.

Brydges Frank Dupuis, Georges Chevrette, W. Bérubé, A. Routhier, S. Côté, Georges Girard, G. Savard et Joseph Morissette, E. Lafond, John Johnson, O. Dupuis et Mme E. M. Ricker, la seule femme inscrite sur le marathon seront les principaux concurrents dans ce derby de 140 milles.

CHRÉTIENS ET JUIFS S'UNISSENT POUR DÉNONCER LA PERSÉCUTION RELIGIEUSE EN RUSSIE SOVIÉTIQUE

On prend aux Etats-Unis une attitude énergique contre les persécutions russes. — Un appel est fait au président Hoover lui demandant de ne pas reconnaître le gouvernement soviétique tant que durera la persécution.

PIE XI ATTAQUE

NEW-YORK, 19.— (P.A.) La politique religieuse du gouvernement soviétique russe fait aujourd'hui le sujet de protestations de la part des associations chrétiennes et juives des Etats-Unis, et cette attitude est défendue par les amis des soviets. Les développements dans le mouvement de protestation comprennent: un appel au président Hoover par le comité américain des droits religieux et des minorités, lui demandant de retarder la recognition du gouvernement soviétique jusqu'à ce que cesse la persécution religieuse; la désignation du 2 mars, par la convention luthérienne mondiale, d'un jour de prières pour les églises chrétiennes de Russie (Des prières ont aussi été demandées par le Pape, les archevêques de Cantorbéry et de York Angleterre, le rabbin en chef de Londres et l'évêque W. T. Manning de l'église épiscopalienne de New-York); une déclaration du congrès juif des Etats-Unis, dénonçant la Russie soviétique et demandant la coopération des membres des autres religions; l'adoption d'une résolution du conseil national de l'église épiscopallenne demandant à son président l'évêque James du Rhode Island, de faire dire des prières pour les persécutés de Russe; l'adopion d'une résolution de sympathie envers les chrétiens de Russie par l'assemblée de l'Etat de New-York.

Le parti communiste, de ses quartiers à Union Square, a publié un document niant l'exactitude des nouvelles sur la persécution religieuse qui arrivent de Russie et disant qu'il n'y a là que de la propagande inspirée par la crainte du capitalisme.

VILLE ATTAQUE

MOSCOU, 19.— La réponse de l'église russe au sujet de persécution a été donnée par la métropolitain Sergius, chef intérimaire du synode russe. Cette réponse est sous forme d'attaque à la récente encyclique du Saint-Père contre les persécutions des chrétiens en Russie et nie qu'il en soit ainsi. Sergius attaque aussi l'évêque Longley, d'Iowa, de l'église épiscopalienne, l'accusant d'avoir engagé les "croisés contre les soviets" de ne pas reculer même devant des conflits sanguinaires pour sauver l'église russe. Le étropolitain ne voit rien au détriment de son église dans la récente décision du gouvernement russe défendant de sonner les cloches. Il nie de nouveau que plusieurs prêtres aient été exilés pour leurs croyances religieuses, faisant remarquer qu'ils ont été bannis pour violation des lois soviétiques.

NOUVELLE ATTAQUE DE L'ENCYCLIQUE

MOSCOU, 19 (P.A.):—Dans la maisonnette de bois à un seul étage servant de quartiers au synode de l'église russe, le métropolitain Sergius a réitéré hier à des correspondants étrangers son attaque de la récente encyclique de Pie XI contre la "persécution des chrétiens en Russie". Samedi dernier, le métropolitain et les membres du synode ont répondu par écrit au questionnaire des journalistes russes, niant qu'une telle persécution existât en Russie.

PRÈS DE SE NOYER DANS UNE ENVOLÉE

VANCOUVER, 19:—Le capitaine G. H. Mackenzie, pilote, T. B. Coughlan et le capitaine H. Lind, passagers, ont échappé à la mort hier dans une envolée. L'hydravion de l'Alaska-Washington Airways, Ltd., perdit un ponton et commença de descendre, dans une envolée de Vancouver à Victoria. Les gens à bord réussirent à sortir et à grimper sur le dessus de la machine. Ils furent ensuite recueillis par une chaloupe à gazoline.

Répartition des taxes scolaires

TORONTO, 19 (P.C.)—Une pétition signée par 725 commissions scolaires séparées de l'Ontario, représentant cent mille enfants et leurs parents, sera présentée sous peu à la présente session de la législature. On y demande une législation qui assure la répartition des taxes scolaires à la façon dont le réclamaient les contribuables des écoles séparées, lors de l'adoption de la loi de 1863. Cette législation, fait-on remarquer, a amené une répartition équitable et efficace des taxes scolaires payables par les corporations et compagnies publiques et les autres compagnies incorporées.

Les pétitionnaires ajoutent que l'esprit de la loi n'a jamais été observé et demandent d'adopter les amendements nécessaires en vue d'accorder aux écoles séparées une juste et équitable répartition des taxes des corporations dans lesquelles les catholiques sont actionnaires.

Stimson serait en faveur d'un congé

LONDRES, 19. (S.P.A.)—Le Secrétaire d'Etat des Etats-Unis Stimson a un rendez-vous avec le premier ministre MacDonald cet après-midi pour étudier la question d'un congé à la conférence navale.

On a appris de très bonne source que Stimson va conseiller au premier ministre de proclamer un congé.

Les séances seraient suspendues pendant plusieurs jours par considération pour les Français qui font face présentement chez eux à une crise ministérielle.

LA VEILLE DE L'OUVERTURE DE LA SESSION

L'ouverture du parlement aura lieu demain.—L'arrivée des députés.— Un cérémonial intéresant. — Le "drowingrooo" de Leurs Excellences vendredi.

LA PRÉSEANCE

L'ouverture du Parlement a lieu demain après-midi. Déjà un grand nombre de députés ont envahi la capitale, ainsi que des visiteurs de toutes les provinces du Canada ainsi que des Etats-Unis, qui tiennent à assister à la cérémonie de l'ouverture, qui est l'événement social par excellence de la saison.

Le lendemain aura lieu le "Drawing Room" de Leurs Excellences le gouverneur-général et la Vicomtesse Willingdon, qui réunira dans les hôtels du Parlement ce que le Canada a de plus choisi dans sa société. Cette dernière cérémonie a lieu au Sénat.

Plusieurs centaines de dames tiendront à assister, cette année, à l'ouverture de la session. La cérémonie est pompeuse et remonte très loin dans les usages britanniques. Elle ne dure guère plus d'une heure. A trois heures les députés sont réunis aux Communes. Le huissier de la Verge Noire, le colonel Thompson, vient frapper trois coups à la porte. On lui ouvre. Il se rend en face de l'Orateur, M. Lemieux, et l'avertit que le gouverneur-général "désire la présence de cette honorable Chambre au Sénat".

Présidée de la masse d'or et de l'Orateur, en grand habit, la Chambre des Communes se rend au Sénat, pour écouter la lecture, en anglais puis en français, du Discours du Trône, qui contient le programme sessionnel, au moins dans ses plus grandes lignes.

Cette lecture se fait aussi en présence de centaines de dames, en grande toilette, qui remplissent le parquet du Sénat et les différentes galeries.

Le président des Communes reçoit ensuite dans ses appartements les invités à la cérémonie de l'ouverture, puis on reprend le chemin de chez soi, après quelques causeries intimes.

Le "Drawing Room" est encore plus riche en pittoresque que la cérémonie de l'ouverture, et à cette dernière occasion, même les hommes doivent être en habit de soirée; ceux qui ont des décorations doivent les porter.

Le huissier de la Verge Noire a deux graves questions à débattre à cette occasion: la toilette de rigueur, et l'ordre de préséance.

L'hon. Ross, lieutenant-gouverneur de l'Ontario, sera à la tête des représentants du Roi dans les provinces, et M. Carroll, lieutenant-gouverneur du Québec viendra ensuite. M. Jean Knight, ministre de France, viendra à la tête du monde diplomatique, et Son Excellence Mgr Cassulo, délégué apostolique, à la tête du monde ecclésiastique.

Mme Ernest Lapointe, épouse du ministre de la Justice, aura la première place à la droite de Leurs Excellences.

ON FERA ENQUÊTE SUR LE COMPTE DU FIANCÉ D'ILEANA

BUCAREST, Roumanie, 19 (P. A.)—Le mariage de la princesse Ileana de Roumanie au comte Alexandre von Hochberg est retardé. C'est la seule réponse officielle donnée en Roumanie à la rumeur que les fiançailles ont été rompues définitivement.

Le premier ministre Manio a hier conféré longuement avec la reine Marie, mère de la princesse, et a ensuite mandé les correspondants de journaux à son bureau, leur faisant part du désir du gouvernement de ne pas faire de réclame à la chose. Le gouvernement, dit-il, fait enquête sur les antécédents de von Hochberg en Allemagne et cherche de plus amples renseignements sur son compte. Si le gouvernement découvre certains faits déshonorants, il interviendra et se prononcera contre le mariage.

Le premier ministre ajouta que d'ordinaire le gouvernement n'a pas le droit d'intervenir dans les affaires de la famille royale, si ce n'est lorsque le prince héritier est concerné.

MANUFACTURE FERMÉE

GARDINER, Me., 19. — La manufacture de chaussures de la R. P. Hezzard Co. a été fermée hier pour une période indéterminée. Environ huit cents employés sont sans travail. La fermeture, parait-il, a été amenée par une grève.

La conférence de Londres est grandement affectée par la crise de France

On craint fort que la crise ministérielle française ne déclanche une crise parmi les délégués. La délégation italienne formule de nouveau sa demande d'égalité navale avec toute puissance continentale.

LA SUSPENSION

(De la Presse Associée)

LONDRES, 19. — La conférence navale des cinq puissances s'est ajournée aujourd'hui jusqu'à mercredi prochain.

Le comité des experts continuera tout de même son travail durant l'ajournement de la conférence.

L'ajournement a été décidé afin de permettre aux Français de redresser leur situation domestique à la suite de la défaite du gouvernement Tardieu.

Le secrétaire d'Etat des Etats-Unis, Henry L. Stimson, chef de la délégation américaine a proposé cet ajournement ce matin au premier ministre MacDonald d'Angleterre qui consulta immédiatement le ministre des Affaires Etrangères d'Italie Grandi, et le délégué du Japon, l'ex-premier Wakatsuki.

INCERTITUDE

En proie à l'incertitude, les membres de la conférence navale tournent aujourd'hui les yeux sur Paris, dans la crainte que, si la crise française ne se règle promptement, une autre crise ne s'abattie sur les délégués des quatre puissances actuellement représentées.

On ne croit pas cependant qu'il se produire de changement important dans la politique française ici, quel que soit le ministère qui sera au pouvoir. Le ministre de la Marine de France, Leygues, est parti à la hâte hier pour Paris, ne donnant aucune direction à la délégation. On espérait que les experts continueraient leurs délibérations en sous-comité aujourd'hui, et il est possible que les experts français assistent comme observateurs.

Au cas où il se produirait un délai considérable dans la formation d'un ministère en France, une grave question serait soulevée à la conférence sur la procédure à suivre. On croit généralement que rien ne peut se faire sans la participation française, mais aucun des chefs des délégués n'ose aire de déclaration officielle. Les experts estiment que les travaux techniques occuperont amplement leur temps, même en l'absence des Français, mais on se rend compte que cela ne saurait durer très longtemps.

Il est probable que MacDonald convoquera une assemblée des chefs des délégués d'ici à quelques jours pour discuter la situation et recevoir des propositions sur la façon de continuer la conférence.

SUSPENSION SUGGEREE

LONDRES, 19. — (P.A.) — On a suggéré non officiellement ce matin que la conférence navale soit suspendue pendant cinq jours, par déférence pour les Français, incapables de délibérer dans le moment, à la suite de la crise du cabinet. On insinue que le secrétaire Stimson trouverait de qui s'occuper en quelque endroit, tel que Brighton ou Cornwall, en attendant le retour des Français.

On se demande si les Français approuveraient un ajournement, étant donné qu'ils en assumeraient le blâme. Dino Grandi, d'Italie, compte remettre à la presse cet après-midi une déclaration longtemps attendue sur la politique navale de son pays.

LES ITALIENS

LONDRES, 19. — (P.A.) — La délégation italienne a de nouveau hier formulé sa demande d'être autorisée à construire une flotte égale à celle de la France ou de toute autre puissance continentale. En même temps, Dino Grandi, chef de la délégation, fit connaître les désirs de l'Italie en vue de la disparition de la concurrence navale, pourvu que les autres puissances fassent de même. Grandi a eu une conférence de deux heures avec le premier ministre MacDonald et le secrétaire d'Etat américain Stimson, et on croit qu'il soumettra aujourd'hui u jeudi un mémoire semblable à ceux déjà présentés par les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, le France et le Japon.

La déclaration faite hier par Grandi contient des faits et des chiffres sur le tonnage et fait voir combien l'Italie et la France sont éloignées l'une de l'autre sur la question de désarmement.

Les demandes françaises sont basées sur ce qu'on regarde comme des besoins absolus nationaux. L'Italie considère la question navale comme relative, prétendant qu'aucun tonnage n'est trop bas, pourvu que les autres pays réduisent en proportion.

G. Leygues, ministre de la marine de France, a fait connaître officiellement hier matin au premier ministre MacDonald la situation politique française, et hier soir l'ambassadeur de Fleuriau a averti les autres délégations que les travaux du groupe français à la conférence étaient complètement suspendus.

Les membres de la délégation française ont manifesté une certaine crainte en se rendant compte de la nature de l'entrevue entre Grandi, MacDonald et Stimson.

LE MANITOBA ET LES SUBSIDES À L'IMMIGRATION

WINNIPEG, 19 (P. C.):—Bien que le Manitoba ne refuse pas l'entrée aux nouveaux colons et fasse bon accueil aux immigrants qui viennent à leurs propres frais, il s'oppose à toute forme de subsides, excepté pour l'immigration des jeunes garçons anglais, et est contre la propagande peu loyale en Europe de compagnies de transport. La politique du gouvernement a été expliquée hier soir à la législature par l'hon. Albert Préfontaine, ministre de l'agriculture. MM. Joseph Bernier, conservateur, St-Boniface, et N. Backynsky, député ministériel de Fisher, protestèrent.

CABINET QUI DEMISSIONNE

DRESDE, Saxe, 19:—Le gouvernement de la Saxe a été forcé hier de donner sa démission à la suite d'une attaque fasciste contre le plan de réparations Young.

La Librairie du "Droit"

M. J. BLANLO: L'enfance chrétienne.
Méditations pratiques pour honorer le saint Enfant-Jésus.
Au comptoir, 25 sous; par la poste, 30 sous.

CH. CHOUZIER: Ma vie de fils adoptif de Dieu. 4 volumes.
Méditations, lectures, vies de saints, pour tous les jours de l'année.
Au comptoir, les 4 volumes, $2.00; par poste, $2.20.

ABBE D'ALBIN DE CIGALA: Imitation de J.-C. méditée.
Au comptoir, 40 sous; par la poste, 45 sous.

BOSSUET: Elévations à Dieu.
Sujets: tous les mystères de la religion chrétienne.
Au comptoir, 65 sous; par la poste, 73 sous.

CHANOINE LALIEU: Vers la vie heureuse par le chemin de l'Introduction méditée.
Méditations pleines de l'esprit de saint François de Sales.
Au comptoir, 40 sous; par la poste, 48 sous.

J. BAETEMAN: Courtes méditations sur la doctrine chrétienne. 2 volumes.
Spécial aux jeunes filles.
Au comptoir, les deux volumes, $1.80; par poste, $1.95.

HENRY MORE, S.J.: La Passion.
Au comptoir, 15 sous; par la poste, 18 sous.

CHAIGNON, S.J.: Méditations sacerdotales. 5 volumes.
Au comptoir, les 5 volumes, $4.00; par poste, $4.30.

ROGER DES FOURNIELS: Méditations pour tous les jours de l'année sur les évangiles du dimanche, d'après saint Thomas d'Aquin. 2 volumes.
Au comptoir, les 2 volumes, 50 sous; par poste, 60 sous.

BILLETS POUR SEANCE.
La Librairie du "Droit" a en vente les billets d'entrée pour une séance dramatique qui aura lieu, le 28 février et le 1er mars, à 8 heures, au "Little Theatre". La séance sera donnée par la Société des Débats de l'Université d'Ottawa. Prix, chacun, $1.00. Chaque billet donne droit à une carte d'entrée gratuite à la discussion publique de la Société des Débats français, qui aura lieu au théâtre Keith, le 27 avril 1930, à 8 heures.

LE MOIS DE SAINT JOSEPH.
Mois de mars, mois de saint Joseph. Au Canada, la dévotion au père nourricier de l'Enfant-Jésus est profondément ancrée. A peine une quinzaine, ce mois s'ouvrira. Parmi tous ceux qui professent un culte particulier à saint Joseph, il y en a peut-être qui aimeront à avoir sous la main un mois de saint Joseph ou quelques lectures pieuses sur le protecteur de la Sainte Famille. Voici pour vous:

R. P. GABRIEL Bouffier, S.J.: Nouveau mois de saint Joseph.
Une courte lecture pour chaque jour du mois de saint Joseph. Forme concise et élégante, grande sûreté de doctrine, parfum de piété: c'est l'impression de ce petit volume. L'auteur ne traite pas seulement le côté historique, mais aussi le côté doctrinal et pratique. L'un des meilleurs à ce dernier point de vue, au dire d'un archevêque de France.
Au comptoir, 50 sous; par la poste, 56 sous.

Chanoine ALFRED WEBER: Notre bon Père.
Sous une forme attachante et pieuse, dit l'un des approbateurs de ce livre, l'auteur a su condenser, en quelques pages, toutes les richesses de la doctrine catholique sur l'auguste patriarche et réunir les pratiques et les prières les plus aimées de ses fervents serviteurs. Livre relié toile en forme de petit livre de messe.
Au comptoir, 75 sous; par la poste, 80 sous.

ADRESSE POSTALE: La Librairie du "Droit", case postale 554, Ottawa, Ontario.
ADRESSE LOCALE: No 370 rue Dalhousie, Ottawa. Tel. Rideau 516.

Pronostics: Vallée de l'Outaouais et Haut-Saint-Laurent: vents du sud-ouest;; beau et doux aujourd'hui et demain.

TORONTO, 19. — La pression reste basse au nord et dans la majeure partie du Canada. Elle est élevée dans les Etats du sud-est. Il a neigé légèrement dans certains endroits de l'est canadien, mais partout ailleurs dans les provinces il fait beau et plus doux.

Maximum hier 28
Minimum durant la nuit . . 22
A 8 heures ce matin: Prince Rupert, 38;; Victoria, 46; Kamloops, 36; Calgary, 30; Edmonton, 30; Prince-Albert, 18; Winnipeg, 42;; Kenora, 44; Sault Ste-Marie, 26; Toronto, 40; Kingston, 36; Ottawa, 35; Québec, 24; Moncton, 26; St-Jean, N.-B., 34; Halifax, 32; St-Jean, T.-N., 18; Charlottetown, 26, Détroit, 42; New-York, 34.

Ne manquez pas de profiter de ces aubaines en marchandises utiles

AUBAINES DE JEUDI CHEZ BRYSON-GRAHAM

Magasinez de bonne heure pour jouir du meilleur choix. Voyez les Etiquettes Vertes

Deux Utiles Qualités de

FLANELLE Tout Laine

Flanelle Tout Laine Blazer. Flanelle anglaise de bonne qualité, en attrayantes dispositions rayées combinant le bleu avec le noir, le blanc avec le pourpre et le vert avec le rouge. 27 pouces de largeur. Régulier $1.25 la verge. Jeudi, la verge **59c**

Flanelle Tout Laine à Robes. Flanelle de haut ton à rayures fines, qualité très durable. Dans les teintes de henné bleu pâle et vert. 56 pouces de largeur. Régulier $2.75. Jeudi, la verge **$1**

Bryson-Graham — Au Rez-de-chaussée

FOULARDS

En Chics Dispositions

29c

Régulier 50c la verge.

Foulards garantis de couleurs inaltérables, en un beau fini satine. Dans un assortiment d'attrayantes dispositions avec dessin de nuances opposition sur fonds noirs, marine, bleu pâle, et fawn. Régulier 50c. Jeudi, la verge, 29c.

Broadcloth Anglais de Couleurs

Broadcloth de coton anglais de qualité de choix en un attrayant fini soyeux. Excellent pour rompers, robes pour enfants, etc. 30 pouces de largeur. Dans les teintes de vert pêche, rose, mauve et bleu. Régulier, 49c. Jeudi, la verge.... **23c**

Bryson-Graham — Au Rez-de-chaussée

Pyjamas pour Hommes

JEUDI

$1

Pas de C. O. D., ni Echanges.

125 complets seulement pyjamas de broadcloth blanc pour hommes, d'une attrayante coupe, bien confectionnés, avec brandebourgs de soie sur le gilet. Un écoulement d'un assortiment qui fut acheté pour se vendre à $3 chacun. Limite de deux complets à chaque client.

Bryson-Graham — Au Rez-de-chaussée

Complets Tuxédo

pour Hommes et Jeunes Gens

Régulier $25.95 à $29.50

Aubaine de jeudi, chacun, **$17.95**

Ecoulement de seulement quatorze complets tuxédo de deux morceaux, dans les plus nouvelles conceptions, faits de cheviote et vigogne (vicuna) noire de la meilleure qualité, bien confectionnés en tous les détails. Avec pantalons soutachés et habits doublés en soie artificielle avec revers de satin. Seulement quatorze pour écouler, comme suit:

Tailles	35	37	38	39	40	42	44
Quantités	2	2	4	1	1	2	2

Bryson-Graham — Au Rez-de-chaussée

OTTAWA

CHAMPIONNATS DE BADMINTON CANADIENS

Les 6 7 et 8 mars.

BILLETS chez ORME, Ltd., ou à la Maison du Club, 66, rue Slater.

Camisoles de Rayon

pour Dames

Seulement 30 camisoles de rayon de bonne qualité, en style à encolure carrée avec bandelettes épaulières en pareil. Dans les teintes de Nil, crépuscule et rose juin. Régulier $1.50. Jeudi, chacune **79c**

Bryson-Graham — Au Rez-de-chaussée

Camisoles-Caleçons

Soie et Laine pour Dames

$1.98

Régulier $2.50

Faits de fils de soie-et-laine. Les camisoles sont du genre à encolure haute avec manches longues et à encolure ronde avec manches courtes. Les caleçons sont de longueur à la cheville. Tailles 36 à 42. Jeudi, le vêtement, $1.98.

Bryson-Graham — Au Deuxième Etage

Jouets en Fer

Trains de cinq morceaux, instruments aratoires et mobiliers pouponnières à poupées de construction solide en fer et finis en rouge, orange ou jaune. En une attrayante boîte de couleur. Régulier 75c. Jeudi **59c**

Annuaire des Garçonnets Anglais

Un gros livre d'histoires courtes avec d'intéressantes illustrations, dont quelques-unes en couleurs. Régulier $1.75. . . . . **$1.39**

Chandelles d'Anniversaire

Boîtes contenant 24 chandelles pour décorations de gâteaux d'anniversaires. Dans les couleurs de rose, vert, jaune, lavande et blanc. Rég. 10c. Jeudi, la boîte. . . . **5c**

Bryson-Graham — Au Deuxième Etage

Bouffantes

de Shantung pour Dames

Bien faites de soie shantung de bonne qualité, en teinte naturelle et munies d'élastique à la taille et aux genoux. Tailles moyennes et grandes. Régulier 98c. Jeudi, chacune **79c**

Manteaux pour Boudoir

de Rayon pour Dames

$2.95

Régulier $3.50

Chics manteaux "Coolie" pour le boudoir. Faits de rayon d'une bonne qualité et garnis d'un motif dragon en teintes opposition. Noirs avec garniture de bleu, or ou rose. Jeudi, $2.95.

Bryson-Graham — Au Rez-de-chaussée

Sacs Garnis à Couture

79c

Régulier à $1.95

Sacs à couture, de simili-cuir, joliment doublés, et munis d'une série complète d'articles pour coudre. Jeudi, 79c.

Assortiment d'Articles de Cuir

L'assortiment se compose d'allumeurs à cigarettes, de porte-clefs en cuir, de porte-cigarettes, etc. A votre choix, jeudi chacun..... **19c**

Séries Désassorties de Boutons Utiles

Une variété de série désassorties comportant des boutons à robes dans un assortiment de styles et de couleurs, aussi boutons tailleurs pour vêtements pour hommes et garçonnets. Pour écouler, jeudi, la DOUZAINE. **5c**

Bryson-Graham — Au Rez-de-chaussée

Robes Bouffantes Complets Tricotés et Chandails

pour Enfants

Prix de Vente, Jeudi,

98c

Les robes sont faites de flanelle dans les teintes de vert et henné et se présentent dans les tailles de 2 et 3 ans. Les chandails sont du genre pullover avec collet polo ou à encolure pointue et se présentent dans les tintes de rouge marine brun et sable. Tailles 22 à 28 dans le lot. Les costumes sont tricotés de fine soie-et-laine en teinte vert pâle, et se trouvent dans les tailles de 1 à 6 ans (sauf la taille 3). Jeudi, le vêtement, 98c.

Chapeaux pour Enfants

Un assortiment de chapeaux de velours, soie-et-velours et soie-et-paille, en une série de chics conceptions; aussi quelques casquettes de ski dans le lot. Dans les teintes de vert, rose, sable et bleu. Valeurs courante jusqu'à $3.25. Pour écouler, jeudi, chacun **25c**

Bryson-Graham — Au Deuxième Etage

Un Assortiment de GANTS

pour Dames et Enfants

Jeudi, **59c** Régulier $1.25

2 paires pour $1.10

Gants de tricot de soie, avec doublure de laine, pour dames; dans les teintes de gris brun, noir et blanc; gants gris, non-doublés pour enfants; et mitaines de mocha doublées pour enfants, dans la teinte tan dans l'assortiment. Pointures 4 à 7½ dans le groupe.

Bas Chauds et Durables pour Enfants

29c

Ou 2 paires pour 50c.

Valeurs courantes de 50c

Bas à tricot à côtes une par une, tout laine, laine-et-coton et laine-et-lisle. Dans les teintes de brun, fawn noir et blanc. Pointures 4 jusqu'à 6½ dans le vente.

Chics Boîtes à Chapeaux pour Dames

$3.59

Boîtes à chapeaux de forme ronde, de matériel noir vernissé et bien bordées de véritable cuir, dans les teintes de noir, roux ou brun. Joliment doublées et avec poche froncée dans l'intérieur et le couvercle. Munies d'une bonne serrure et de bons fermoirs. Jeudi, chacune, $3.59.

Sacs Boston

75c

Faits de cuir grené phoque nouveauté, dans les teintes de noir et brun, et joliment doublés de cretonne.

Malles Boîtes Résistantes

Malles boîtes à couverture métallique, d'une confection robuste avec fond métallique et angles cuivrés. Avec plateau divisé et munies d'une forte serrure. Dimension 36 x 18 x 20 pouces. Prix de vente, jeudi, chacune. **$5.50**

Bryson-Graham — Au Rez-de-chaussée

Aubaines de Jeudi en

COUVERTES de Laine Ayers

Couvertes tout laine Ayers, légèrement défraîchies au comptoir. Qualité souple et duveteuse avec bouts ourlés. Blanches avec bordure bleue. Dimension 64 x 84 pouces. Jeudi, chacune **$3.75**

Couvertes tout laine Ayers. Souples d'une qualité d'un riche poil à ourlet simple. Dimension 56 x 76 pouces. Rég. $3.50. Jeudi, chacune **$3.15**

Bryson-Graham — Au Rez-de-chaussée

Régulier 85c et $1.00

SERVIETTES DE BAIN

Serviettes de bain à texture triple, grande dimension, en un beau fini. Qualité séchant bien. Blanches avec bordures bleues roses, vertes ou lavande. Valeurs courantes de 85c à $1. Prix de vente,

Jeudi, chacune, **59c**

Bryson-Graham — Au Rez-de-chaussée

Régulier jusqu'à $1.49

GRAVURES

Jeudi, chacune, **59c**

Un bel assortiment d'attrayantes gravures, comportant une intéressante série de paysages et de figures, dans d'attrayants cadres dorés.

Bryson-Graham—Entrée de la rue Queen

Cire à Parquets Liquid Veneer

La populair cire liquide Liquide Veneer de qualité recommandable, aux prix spéciaux comme suit:

Bouteilles de 4 onces. Rég. 35c. Jeudi. **24c**

Bouteilles de 12 onces. Rég. 60c. Jeudi. **45c**

Bryson-Graham — Rayon de la Peinture

Aubaines de Jeudi en

Attrayants Rideaux Plissés

Rideaux plissés de Marquisette Blanche, avec colant plissé double et attaches, 2¼ verges de longueur. Jeudi, la garniture.

$1.49

Rideaux plissés du genre hollandais, fait d'étamine (scrim) ivoire avec bordure de soie rose et complets avec colant et attaches. 2¼ verges de longueur. Jeudi, la garniture. **$1.69**

Rideaux plissés, blancs et ivoire. Faits de marquisette de qualité de choix et joliment finis avec attaches. 2¼ verges de longueur. Jeudi, la paire. **98c**

Bryson-Graham — Au Deuxième Etage

COUSSINS

Valant jusqu'à $7.00

Aubaine de jeudi,

$2.98

Seulement 50 coussins de bonne qualité remplis de kapok ou coton et couverts de velours français mercerisé ou de soie; dans les teintes de rose, bleu, or, mûr, brun et taupe. Dimension 18 x 24 et 22 x 22 pcs. Aubaine de jeudi chacun, $2.98.

Bryson-Graham — Au Deuxième Etage

Corselettes pour Dames

Aubaine de jeudi, **$1.59** Régulier $2 et $3.95

Un assortiment de corselettes de bonne qualité, faites de coutil rose avec dispositions superposé fleuries en rayon. Elles ont une partie des bandelettes épaulières en élastique. Quelques-unes ont un baleinage double au dos, d'autres sont sans baleines. Modèles avec ou sans ceinture à l'intérieur. Toutes les tailles dans le lot, mais non pas en chaque style.

CEINTURES DE HAUT TON POUR DAMES

Régulier $2.95 à $3.95. Jeudi, **$1.59**

Ceintures à attaches de côté et du genre fourreau (step-in), faites de brocart, satin rayon et tout d'élastique. Avec quatre jarretelles. Toutes les tailles dans le lot mais non pas en chaque modèle.

Bryson-Graham — Au Deuxième Etage

UNE APPRECIABLE AUBAINE EN BONNES CHAUSSURES

Chics Souliers pour Dames et Adolescentes

Aubaine de jeudi, **$1.98** Rég. jusqu'à $4.95

L'assortiment se compose de 205 paires de souliers de cuir verni noir avec attache boucle; souliers bruns avec découpures sur le côté; souliers bruns à lacets; et souliers sans lacets.

6 Fascinants Modèles. Pointures 3 à 7 en chaque Style

dans les talons cubains et talons militaires.

Une extraordinaire aubaine en souliers d'apparat de bonne qualité. Cette occasion commande les emplettes de bonne heure, jeudi.

Un Assortiment de Souliers Echantillons pour Dames

Pointures 3½ et 4 seulement. Régulier jusqu'à $7.50 Jeudi, la paire, ... **$2.75**

120 paires de souliers de haut ton constituant une excellente aubaine pour les dames qui portent les pointures indiquées. Ils se présentent en plusieurs différents styles et sont faits de veau, chevreau, cuir verni et suède. Souliers bien faits avec semelles à trépointe Goodyear. Talons cubains et bas. Rappelez-vous qu'ils ne se présentent que dans les pointures de 3½ et 4. Jeudi, la paire. $2.75.

Bryson-Graham — Au Rez-de-chaussée

300 verges de

CREPE CANTON

de qualité épaisse de haut ton

Jeudi, **$1.49** Valeur courante de $2.65

300 verges de crêpe canton de qualité épaisse, en un riche fini et se drapant admirablement bien. Confection française. Dans un bel assortiment des plus nouvelles teintes — vanille, soufle rouge japonais, améthyste, dahlia, San Marco, rose, Corinthien, aussi noir et blanc. 38 pouces de largeur. Jeudi, la verge, $1.59.

Bryson-Graham — Au Rez-de-chaussée

Complets de Serge Fox de 4 morceaux pour Garçonnets

$10.95

Régulier $16.95

Ce sont des complets de la meilleure qualité, faits de serge bleue Fox tout laine confectionnés au banc, en chics modèles à devant simple et croisé, avec habits à entredoublure Hymo et doublure de rayon. Ce sont tous des complets à quatre morceaux avec habit, veste et un pantalon long et une houffante du genre golf. Tailles 25 à 33 seulement. Régulier $16.95. En vente jeudi, à $10.95.

Peuvent être achetés suivant le Mode Graason de cinq paiements mensuels de $2.19 chacun, sans intérêt.

Nattes de Catalogne Tissée

En un assortiment de fascinantes combinaisons de teintes et d'une confection très résistante.

36 x 72 pcs. Rég. $1.79. Jeudi. **$1.39**

4½ pds x 7½ pds. Rég. $4.50. Jeudi. **$3.75**

6 pds x 9 pds. Rég. $5.95. Jeudi. **$4.95**

Bryson-Graham — Au Deuxième Etage

Nattes de Catalogne du Genre Soutaché

à Moitié Prix

Un assortiment d'attrayantes nattes de catalogne, forme ovale, attrayantes et d'une confection résistante, en sept dimensions de 18 x 30 pcs à 36 x 72 pcs. Très attrayantes pour chambre à coucher et chambres de bain. Rég. $1.45 à $7.75. A votre choix, jeudi, à Moitié Prix. La quantité en est limitée. En quelques dimensions, il n'y en a qu'une.

Aubaine de Jeudi au Rayon de la

Vaissellerie

Tasses et Soucoupes de Porcelaine. Epaisseur moyenne en attrayantes combinaisons de vert-et-tan et tan-et-bleu. Tasses de forme bol. Régulier $3 la douzaine. Jeudi, la douzaine. . . . **$2.19**

Pots à Bonbons en Verre de Couleurs. D'une attrayante forme, pots de verre mince en dispositions optiques et dans les couleurs de rose, bleu ou ambre. Régulier 39c. Jeudi, chacun. **19c**

Pots de Semi-Porcelaine anglaise. Contenance de 1½ pintes. Tout blanc, ou blancs avec disposition de feuille de trèfle dorée. Régulier 45c. Jeudi, chacun. **25c**

Bryson-Graham—Au Troisième Etage

Valeurs Extraordinaires

OXFORDS POUR HOMMES ET GRANDS GARÇONS

Jeudi, **$3** la paire, Venez de bonne heure.

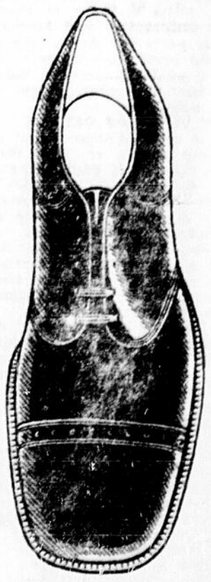

Confortables oxfords noirs faits en nouveaux modèles blucher très chics avec bouts carrés. D'un très bel ajustement aux talons et avec véritables semelles à trépointe Goodyear et talons caoutchoutés. Pointures 6 à 10. Jeudi, la paire, $3.

Bryson-Graham — Au Rez-de-chaussée.

PEINTURES "CROWN & ANCHOR"

La chopine, régulier 70c. Aubaine de jeudi **39c**

Une quantité limitée de boîtes d'une chopine de peinture "Crown and Anchor", en diverses couleurs, mais non pas en assortissant complet de couleurs. Si la couleur que vous désirez est ici, achetez, jeudi, et profitez de cette aubaine.

Bryson-Graham Limitée

Angle des rues Sparks et O'Connor

"Le mariage n'est pas une institution humaine. Il s'enracine dans les instincts les plus profonds de notre nature, et remonte ainsi jusqu'au Créateur lui-même. Antérieur à l'Etat, il n'en dépend nullement quant aux principes essentiels qui le régissent."

L'Episcopat de la province de Québec.

LE DROIT

"L'AVENIR EST A CEUX QUI LUTTENT"

CALENDRIER

JEUDI, 20 FEVRIER 1930 — 51e jour de l'année.
Lever du soleil 6.54 — Lever de la lune 1.21
Coucher du soleil 5.24 — Coucher de la lune 10.16
QUARANTE-HEURES
Hospice de la Providence: 18, 19 et 20 février.
St-François d'Assise: 20, 21 et 22 février.
FETE DU JOUR — S. Eleuthère, évêque et martyr.

Journal indépendant en politique et totalement dévoué aux intérêts de l'Eglise et de la Patrie.

Fondé le 27 mars 1913.

Publié par le Syndicat d'Oeuvres Sociales (Ltée)
SIEGE SOCIAL: 98, RUE GEORGES

Services télégraphiques:
PRESSE ASSOCIEE ET PRESSE CANADIENNE

Correspondants dans les principales villes et les campagnes.

Membre de l'Audit Bureau of Circulation et de l'Association Canadienne des Quotidiens.

ABONNEMENTS:

Quotidien

Canada	$5.00	Etats-Unis	$ 7.00
Ottawa, par poste	3.00	Union Postale	10.00

Hebdomadaire

Canada	$2.00	E.-Unis et Union Postale,	$3.00

OTTAWA, LE 19 FEVRIER 1930

M. Dunning, libre-échangiste

On a beaucoup écrit sur l'hon. Charles-A. Dunning, principalement depuis qu'il est devenu ministre des Finances, en remplacement de M. James-A. Robb, décédé. Il est certain que l'avénement de cet immigré, de la condition d'humble cultivateur des Prairies aux sphères les plus hautes de la politique canadienne, a de quoi étonner l'esprit qui s'y arrête quelque peu; mais on comprend très tôt que tant de mérites et de capacités, réunis en une seule personne, devaient produire de pareils résultats.

En politique commerciale internationale M. Dunning est libre-échangiste. C'est du moins la seule conclusion à tirer du passé politique du ministre des Finances, tant en Assemblée législative de la Saskatchewan que devant la Commission Royale des Céréales, siégeant à Régina, de même aussi de ses déclarations en Chambre des Communes canadienne. Pareils principes peuvent différer de ceux que préconisait le prédécesseur de M. Dunning, et les conséquences sur notre politique canadienne deviendront sans doute de plus en plus apparentes.

Si nous remontons jusqu'en 1923 nous trouvons comme premier ministre de la Saskatchewan M. Charles Dunning. Or voici la résolution que la Chambre provinciale adoptait, cette année-là:

RESOLU que les députés de cette Chambre sont d'avis que le gouvernement a le devoir de passer des mesures législatives qui auraient les effets suivants:

1—Une réduction immédiate et substantielle dans toute l'étendue du tarif douanier;

2—La réduction des droits sur les importations de la Grande-Bretagne jusqu'à la demie du tarif général, de façon à viser éventuellement au libre-échange complet entre le Grande-Bretagne et le Canada;

3—Qu'on entreprenne avec les Etats-Unis des négociations en vue d'en arriver à un système de réciprocité semblable à celui de 1911;

4—Qu'on enlève tout droit douanier sur les articles suivants: vivres, instruments agricoles, machines pour fermes et maisons, véhicules, bois de construction, ciment, gazoline, huiles d'éclairage et autres, sur toutes les matières premières et les machines pour les travailler.

Cette résolution est d'une éloquence de première force, pour montrer la direction qu'ont eue, il y a six ou sept ans, les idées commerciales du présent ministre des Finances. Cependant M. Dunning, dans les témoignages donnés par lui devant la Commission Royale des Céréales, séance de Régina, affirme de nouveau ses principes libre-échangistes, et de la façon suivante. On lui avait fait remarquer qu'il y avait eu abaissement des taux de fret sur le charbon, des provinces des Prairies à l'Ontario, et voici la remarque de M. Dunning:

Je crois que le cas qui nous occupe en est un qui devrait obliger l'Ontario à avaler une portion du remède même préparé par elle... La seule manière d'obliger les Ontariens à brûler du charbon de l'Alberta, est de frapper de droits prohibitifs les importations américaines et de laisser au National-Canadien la liberté de charger, pour le transport, ses taux réguliers. C'est la première fois que les gens de l'Est ont l'occasion de goûter à leur propre médecine, et je crois qu'on ne devrait pas les en priver.

Cette réponse déborde de sarcasme, et ne fait que toucher du doigt un des multiples inconvénients de la protection, comme politique commerciale internationale: la hausse dans le niveau des prix.

C'était encore en 1923, la même année que la résolution citée précédemment. Mais en 1926 M. Dunning est ministre des Chemins de fer, aux Communes fédérales. Le Dr Edwards, décédé depuis, s'adresse alors à tout le cabinet et demande: Y a-t-il un seul ministre, occupant un fauteuil dans la première rangée, qui soutienne encore que notre pays ne s'en porterait que mieux, si nous avions adopté le programme de réciprocité de 1911?

—Certainement, répond M. Dunning.

L'année suivante M. Dunning prononçait, à Ottawa, un important discours sur le budget de M. Robb. A cette occasion il disait:

Nous n'avons pas semé de ruines dans l'industrie, et nous n'en avons aucune intention. Nos abaissements tarifaires aident actuellement les industries auxquelles ils ont été appliqués... Nous mettrons beaucoup de prudence pour empêcher que notre tarif pèse le moins possible sur la production, l'industrie et le peuple en général, gardant toujours devant nos yeux la meilleure prospérité de toutes les industries nécessaires au Canada.

Après ces citations nous savons à quoi nous en tenir sur les idées de M. Dunning, en fait de tarif douanier. Mais est-ce à dire que le nouveau ministre des Finances va se mettre à son bureau, le tarif canadien devant lui, et tout le barbouiller de ratures?

Nous ne le croyons guère.

Mais comme le premier ministre a besoin de l'appui des Prairies, pour sa prochaine victoire, et que ces provinces sont libre-échangistes, il faut bien s'attendre à des réductions assez générales, s'il n'y en a pas de sensationnelles. Il est certain, du moins, que les budgets successifs de M. Dunning se rapprocheront toutes les années davantage du libre-échange. Les provinces que cette politique pourrait mécontenter: l'Ontario et la Colombie-Britannique, trouveront des compensations dans les efforts qu'entreprendront les autorités fédérales pour encourager le commerce impérial....

Quant à la doctrine même du libre-échange, elle est autrement soutenable, en théorie comme en pratique, que la protection, comme politique internationale de commerce. Le libre-échange est l'idéal, comme politique générale, tandis que la protection ne peut régler correctement que certains cas particuliers. Les protectionnistes prennent l'exception à la règle pour la règle elle-même.

Charles MICHAUD.

AU JOUR LE JOUR

Le R. P. Philémon Bourassa, O. M. I.

La vision de l'avenir n'existe pas seulement dans les esprits exercés à le prévoir. Des actes d'un homme, un esprit droit et juste, même s'il est moins cultivé au sens précis du mot, sait souvent en tirer la conclusion logique.

Ainsi, du R. P. Philémon Bourassa, O. M. I., nommé provincial des Oblats de langue française de l'est du Canada, l'un de ses anciens paroissiens disait, il y a déjà longtemps, qu'il ne resterait pas éternellement à la tête de la cure de Hull, parce qu'il y avait en lui l'étoffe d'un provincial. Cette vision de l'avenir s'est réalisée.

Au cours des dix années pendant lesquelles le R. P. Bourassa a dirigé la paroisse Notre-Dame de Hull, il s'est révélé un homme supérieur. Sous un extérieur un peu froid et distant, impression due probablement à une certaine timidité, il cachait un esprit droit, ferme, organisateur, et un coeur d'apôtre.

Ses frères en religion ont été les naturels témoins de son esprit religieux exemplaire. Celui-ci ne pouvait pas, cependant, complètement échapper à ses ouailles.

C'était un religieux d'un sens social averti. Rien n'échappait à sa sollicitude. Les syndicats catholiques du diocèse d'Ottawa lui doivent beaucoup. Il faut en dire autant des retraites fermées. Il s'est constamment montré le défenseur du repos dominical dans cette région et l'apôtre du bon journal. Là, où il a donné le meilleur de lui-meme, croyons-nous, c'est aux problèmes scolaires de Hull. La commission scolaire de cette ville doit beaucoup à son zèle pour l'instruction de la jeunesse hulloise et à ses solides connaissances pédagogiques.

S'il lui était donné d'entendre, comme nous avons eu ce bonheur, ces regrets sincères et simples que, dans les différents milieux hullois, suscite son départ, il en serait à la gêne. Ces regrets forment son meilleur éloge. C'est aussi celui qui touche le plus délicatement la sensibilité d'un homme qui s'est dépensé, pendant dix ans, pour le bien-être religieux, moral et intellectuel de ses semblables.

Achetons chez nous.

Le comité du produit canadien de l'Association des manufacturiers canadiens, ayant été informé que, sur l'île de Montréal, plusieurs importants édifices publics devaient être construits avec des matériaux importés dès Etats-Unis, a adopté la résolution suivante, afin de l'envoyer au gouvernement provincial de Québec.

"Que le gouvernement provincial et les municipalités de la province de Québec insèrent, dans tous leurs contrats de travaux publics, une clause similaire à celle qui se trouve dans chaque contrat du ministère fédéral des Travaux publics."

Or la clause des contrats accordés par le gouvernement fédéral exige que les entrepreneurs achètent de Canadiens tous les matériaux requis pour ces constructions, si ceux-ci peuvent être obtenus au Canada à d'aussi bonnes conditions qu'ailleurs et s'ils sont de qualité convenable. En cette matière, c'est le ministre des Travaux publics qui est juge lui-même. Si les entrepreneurs veulent acheter de l'étranger certains matériaux qu'ils croient nécessaires aux constructions dont ils ont reçu le contrat du ministère des Travaux publics, ils doivent obtenir auparavant la permission écrite du ministre lui-même des Travaux publics.

Dans cette demande de l'Association des manufacturiers canadiens, il n'y a rien d'exagéré. On exige simplement que le gouvernement de la province de Québec pratique lui-même la politique: Achetons d'abord chez nous. C'est d'ailleurs celle que devraient suivre manufacturiers et consommateurs canadiens. Hélas! ce n'est pas ce qui se fait toujours chez les uns comme les autres.

D'où vient le mal?

Il y a, à Montréal, une Association des ouvriers de la confection pour dames. Cette association qui compte plus de 300 employés canadiens-français veut obtenir, à tout prix, un jour de repos hebdomadaire pour tous ses membres.

Or, dans certains établissements de la rue Bleury et de la rue Sainte-Catherine, on n'accordait point ce jour de repos hebdomadaire. L'Association protesta. Les patrons, au nombre d'une dizaine firent fi de ces démarches.

Les officiers de l'Union s'adressèrent successivement au conseil municipal, à la police et à M. Taschereau lui-même, procureur-général de la province. Celui-ci demanda les noms des manufacturiers en cause et promit une enquête.

Entre temps, les officiers de l'Association réussirent à empêcher plus de 200 ouvriers à se rendre au travail. Le président général de l'Association est attendu de New-York. On organisera un emanifestation. Des pourparlers, espère-t-on, s'engageront entre l'Association et les patrons pour régler la question.

Dans le cas présent, il est difficile de voir comment il soit nécessaire que les ouvriers de la confection, employés dans ces manufactures, soient forcés de travailler le dimanche après avoir donné six jours de dix, douze et treize heures. C'est un travail inhumain qui ne ressemble ni plus ni moins qu'à une exploitation commerciale.

La violation de la loi du dimanche parait bien résider dans la faiblesse de la justice à sévir contre les coupables.

Si cela s'exportait...

L'Angleterre aurait un nouvel article d'exportation, si cet article pouvait s'exporter: ce sont ses prisons. Le gouvernement possède un grand nombre de prisons à moitié remplies. L'entretien de ces bâtisses coûte cher. Pourquoi ne pas économiser? La conclusion de ce simple raisonnement, c'est que l'Angleterre réduira le nombre de ses prisons et vendra celles qui ne esront plus affectées à la détention des prisonniers.

Savez-vous combien l'Angleterre a fermées de prisons depuis 1911? Exactement 27. La nouvelle mesure en diminuera encore le nombre. Dans l'histoire moderne de l'Angleterre, jamais celle-ci n'aura eu moins de prisons.

Si les prisons de l'Angleterre étaient démontables, Londres pourrait s'aboucher avec le département de la Justice américaine. De l'autre côté de la ligne 45e, les prisons regorgent de prisonniers et ne sont plus en nombre suffisant. C'est le témoignage que donnait, dernièrement, quelque personnage américain. Mais les prisons de l'Angleterre ne sont pas démontables.

Cette diminution constante des prisons en Angleterre et leur nombre croissant aux Etats-Unis, symbolisent l'administration de la justice dans ces deux pays. En Angleterre, la justice est forte et rapide. Aux Etats-Unis, elle s'anémie et traîne en longueur. C'est la raison de cette différence dans le nombre des prisons de ces deux pays.

Le vendredi soviet

Le vendredi catholique est caractérisé par l'ordre que l'Eglise donne à ses sujets de ne pas manger de la viande à aucun des repas pris en ce jour. Malgré son attention à prohiber tout ce qui peut même de loin rappeler les cérémonies catholiques, les autorités moscovites se voient dans la nécessité de retenir la pratique catholique du vendredi, au moins trois fois par semaine. Moscou, en effet, décrète que tous les restaurants de la ville devront avoir neuf repas sans viande de chaque mois.

Cet ordre de s'abstenir de viande à certains jours du mois de l'Eglise catholique et de Moscou n'est pas inspiré par les mêmes idées. Moscou veut économiser sur la viande. L'Eglise catholique veut honorer la mort de son fondateur.

Puisque les soviètes ont la phobie de tout ce qui rappelle les cérémonies catholiques, ne devraient-ils pas se garder de l'observance matérielle du vendredi catholique?

C. L'H

CHRONIQUE FINANCIÈRE

SPECULATION ET INSTRUCTION

Une remarquable conférence de M. Beaudry Leman devant les membres du Canadian Club de Montréal. — Deux facteurs ont provoqué le ralentissement actuel des affaires: les pertes subies en Bourse et la situation désavantageuse de notre blé.

De temps à autre on fait écho aux événements qui ont marqué la Bourse au cours du mois de novembre dernier. Même quand on se félicite que la réaction soit arrivée, on regrette que les conditions aient exigé qu'elle vint. Le sujet principal de la conférence que M. Beaudry Leman a prononcée lundi devant les membres du Canadian Club de Montréal, ne portait pas sur la spéculation, il n'y a fait qu'une allusion passagère en guise d'introduction à son idée principale: la stabilité des affaires au Canada.

Pour aujourd'hui contentons-nous de nous arrêter un peu sur les graves pensées de sa préface. Il a été démontré en maintes occasions, et le krach de novembre en fut une nouvelle preuve, que la spéculation excessive avait de mauvais résultats et de pénibles répercussions sur la structure économique d'une nation. A l'heure actuelle il est peut-être difficile de dire au juste lequel de ces deux facteurs: la panique de la Bourse ou l'immobilisation de notre blé, a la plus grande part du ralentissement des affaires. S'il est certain que l'immobilisation du blé est la principale cause du marasme, les pertes subies en Bourse y ont aussi leur part.

De tout temps on a considéré une crise spéculative comme un avertissement que les affaires "allaient trop bien". Ceux qui ont cette nécessaire habitude de vérifier les tendances économiques et de surveiller le cycle des affaires, interprètent le moment d'une aveuglante prospérité comme un signe de danger.

On rapporte à ce propos quelques citations d'un article écrit en 1820 par Washington Irving au sujet de l'inflation du crédit. De temps à autre, écrivait l'éminent écrivain, le monde est visité par l'une de ces périodes où le crédit s'étend dans toutes les activités de vie; tout le monde a une confiance illimitée dans tout le monde, les mauvaises dettes n'existent plus, devant tous les regards se déroule le ruban large de la route vers la richesse et les hommes éprouvent la tentation de s'y engager sans hésitation, à cause de la grande facilité du crédit. Les billets promissoires échangés entre les individus sont escomptés par les banques et bientôt ils sont mis en circulation. Ce ne sont que des promesses mais celui qui croit en elles s'étonne de l'opulence générale et de la prospérité sans égale qui existe.

C'est l'heure attendue des ruses et des hâbleurs qui ont le don de faire croire à leurs châteaux et à leurs rêves. "La spéculation, dit Irving, est la romance de commerce et elle méprise toutes les sobres réalités." Mais le rêve est aussi bref qu'il est brillant. Tout l'échafaudage élevé sur le crédit et sur la spéculation s'écroule.

Voilà ce qu'écrivait un écrivain il y a cent dix ans. Il conseillait ses compatriotes d'interpréter une crise spéculative comme un présage des mauvais jours et de se préparer pour la tempête. Mais le public d'alors a probablement accueilli ces sages paroles comme le public de nos jours a reçu les conseils de prudence qui lui ont été donnés pratiquement tous les jours pendant trois ans.

M. Beaudry Leman déclarait que si la spéculation était un mal, combien l'ignorance des principes fondamentaux de l'économie politique était un mal plus grand. Aussi en arrivait-il à cette conclusion qu'il fallait prêcher les principes sûrs et répandre la vérité.

Pour notre part, si nous retournons en arrière pour revoir ce qui s'est passé avant la crise de l'automne dernier, nous nous rendons compte que la plupart des gens ont commencé à se lancer dans la Bourse et dans la spéculation, à croire dans une prospérité sans égale et à voir devant eux la large route qui conduit à la richesse, sans se donner la peine d'étudier les principes de la Bourse, ses avantages et ses inconvénients.

Si alors ils avaient cherché à connaître parfaitement le mécanisme de la Bourse et à vérifier les faux principes économiques jetés dans la circulation et que l'on prenait pour des vérités reconnues, ils n'auraient pas été des victimes aussi faciles.

Instruits par l'expérience qui est encore la meilleure maîtresse d'école, il n'est guère possible que ceux qui se sont laissés prendre retournent encore à la Bourse comme ils y étaient allés la première fois, avec cette foi invincible dans leur bonne étoile, et dans l'opulence qui devait nécessairement leur échoir.

L'expérience est excellente mais elle ne dispense pas de l'étude. L'économie politique est maintenant une science nécessaire. Que nos gens soient plus soucieux de se renseigner et de s'armer pour les luttes économiques et ils s'en loueront.

Léopold RICHER.

Leurs Excellences
le Gouverneur Général
et la
Vicomtesse Willingdon
TIENDRONT
UN LEVER
ANS LA CHAMBRE DU SENAT
A 9 h. p.m.
Vendredi, le 21 Février, 1930

Les règlements suivants seront en vigueur:—

1.—Les autos entreront sur la colline du Parlement par l'entrée de l'est et quitteront la colline par en arrière de l'Edifice du Parlement, par l'entrée du centre ou de l'ouest.

2.—Les Messieurs jouissant du droit d'entrée privée, avec leurs épouses, filles non-mariées et soeurs non-mariées, sont priés d'entrer à l'ENTREE PRIVEE DE L'HONORABLE PRESIDENT DU SENAT.

3.—Les députés de la Chambre des Communes les Officiers qui ont des sièges sur le parquet de la Chambre et leurs épouses, filles non-mariées et soeurs non-mariées sont priés d'entrer par l'entrée de la Chambre des Communes.

4.—Les membres du Conseil Exécutif et le Président et les Membres du Conseil Législatif de Québec et des Assemblées Législatives des diverses provinces du Dominion, les principaux officiers du Service public, les Sous-ministres et les officiers détenant le rang de Sous-ministres, les Commissaires de la Commission des Chemins de fer, les Commissaires des Douanes, de l'Accise et de l'Impôt sur le Revenu, les Officiers en fonction, le Vicaire Général, le Shérif du Comté de Carleton, le Maire d'Ottawa, et les épouses, filles non-mariées et soeurs non-mariées des Messieurs susmentionnés, sont priés d'entrer par l'ENTREE PRIVEE DE L'HONORABLE PRESIDENT DU SENAT.

Note. — LES AUTRES PARENTS OU HOTES NE SONT PAS COMPRIS DANS LES PARAGRAPHES SUSMENTIONNES ET SONT PRIES D'ENTRER SUIVANT LE PARAGRAPHE 5.

5.—LES DAMES ET MESSIEURS AUTRES QUE CEUX MENTIONNES CI-DESSUS SONT PRIES D'ENTRER LA OU SE TROUVE DES LUMIERES ROUGES.

6.—Toilette pour les Dames: Robes de soirée. Leurs Excellences permettent que l'on porte les voiles, les plumes et les traines. Si l'on porte une traine, elle devra être portée droite des épaules à terre et ne devra pas dépasser deux verges de longueur ni s'étendre à plus de dix-huit pouces du talon de la dame. Le voile de tulle blanc attaché aux plumes ne devra pas dépasser 45 pouces.

Toilette pour Messieurs: Habit de soirée ou de gala.

7.—Dans le cas des Dames qui seront présentées pour la première fois, il est nécessaire qu'une demande soit faite PAR ECRIT à l'aide-de-camp en fonction à l'Hôtel du Gouverneur, Ottawa, AVANT LE 12 FEVRIER. APRES LADITE DATE, ON NE POURRA PLUS FAIRE DE DEMANDES.

8.—Les Dames et Messieurs devront avoir deux Cartes d'Entrée, sur lesquelles devront être écrits leurs noms lisiblement en lettres blocs, dont une sera laissée à la porte de la Chambre du Sénat et l'autre sera remise à l'aide-de-camp en fonction. Les Dames qui feront usage de Cartes de Première Présentation n'auront pas besoin de Cartes d'Entrée. Les Cartes d'Entrées susmentionnées pourront être obtenues sur demande à la Chambre 210 au bureau du Secrétaire du Gouverneur Général, Edifice de l'Est, Edifice du Parlement, de 10.00 h. a. m. à 5.00 p. m., et les samedis de 10.00 h. a. m., à 1.00 p. m. Elles peuvent aussi être obtenues alternativement de MM. James Hope and Sons, rue Sparks, Ottawa. Pas n'est besoin de demander par écrit les Cartes d'Entrée.

Par Ordre,
ERIC C. MIEVILLE,
Secrétaire du Gouverneur Général.

Lueurs sur le passé

Par le R. P. John E. Burke, C.S.P.

X

En 1856 le Bureau des Ecoles séparées de Toronto adressait, en marge des débats qui avaient lieu au Parlement, la lettre-circulaire qui suit:

L'ACTE DE LA CAPITULATION garantissant aux Catholiques la liberté de conscience, et, d'autre part, les Ecoles mixtes blessant les catholiques dans leur conscience, ils ont confié aux Ecoles séparées des droits précis, et d'autant mieux que les Protestants, en Bas-Canada, jouissaient de pareils privilèges.

C'est sur ce principe d'égalité dans les droits et de ne pas faire au voisin ce qu'on ne voudrait pas qu'on fit à soi-même, que les honorables J. Rolph, à Norfolk, F. Hincks, à Oxford et W. Richards, en Chambre, sont devenus, en 1863, les avocats des Ecoles séparées.

Actuellement, dans le Bas-Canada, les municipalités distribuent leurs fonds scolaires en tenant compte du nombre de ceux qui supportent une école dissidente. Ne devrait-il pas en être de même aussi dans le Haut-Canada, où les catholiques, rudes travailleurs, sont devenus l'ossature et les tendons de la prospérité? Encore une fois, dans le Bas-Canada, les Ecoles dissidentes ont leur part de tous les fonds scolaires.

Mais puisque, dans le Haut-Canada, on a jusqu'ici nié aux Catholiques, et toujours, des avantages égaux et d'autres droits, au moins ne devraient-ils pas avoir la jouissance entière de leurs propres taxes scolaires par le moyen du bill présenté par M. Bowes? Ce bill, premièrement, supprime la contribution injuste des Catholiques aux écoles et bibliothèques protestantes, ainsi qu'une note annuelle, très difficile, qui arrive aux municipalités l'hiver; deuxièmement, il rend aux Catholiques le droit d'appliquer leurs taxes scolaires à n'importe quelle école séparée des environs.

Donc, loin de demander de l'argent protestant, les Catholiques ne demandent qu'une exemption de support aux écoles et bibliothèques protestantes, et qu'une jouissance libre et entière de leurs propres taxes scolaires. Plus même, ils pourraient, en justice, réclamer le remboursement des sommes qui leur ont été ôtées, pendant plusieurs années, à cette fin.

Dans une lettre de l'honorable F. Hincks on constate clairement le désir de voir le système des Ecoles séparées donner entière satisfaction aux parties intéressées. Et loin de trouver les demandes des Catholiques exagérées, il a souligné, en pleine session (juin 1853), d'une façon très élogieuse leur modération en cette matière, comme l'avait fait précédemment l'hon. A.-N. Morin en présence du Dr Ryerson lui-même.

Tant que durera l'inégalité de statut, entre les deux minorités, devant les lois scolaires et leur application, la paix de la société restera exposée: C'est ce qui ressort de la correspondance de l'hon. F. Hincks.

Charles ROBERTSON, président des Ecoles séparées;
John ELMSLEY, secrétaire des Ecoles séparées de Toronto.
Toronto, premier avril 1856

En 1875 (le 6 de février) l'abbé J.-J. Shea, comme président du Bureau des Ecoles séparées de Toronto, écrivait au "Globe", une lettre montrant que les Ecoles publiques étaient en réalité des Ecoles protestantes. Il cite certains manuels en usage dans ces écoles:

Prenez la "General History", par Collier, page 67: "Le Concil de Nicée, en 787, a déclaré bon et juste le culte des images", ce qui est une fausseté abominable. Le même manuel, pages 187 et 204, et ailleurs, parle du commerce des indulgences, et on parle des Papes en termes très irrévérencieux. Nous passerons vite sur les autres ouvrages de Collier, autorisés actuellement dans cette province. Son histoire de la littérature anglaise fourmille en pareils faussetés. Qu'on juge de tout le livre par cette citation (Chap. III, page 47): "Les frères mendiants, en même temps, essaimaient dans toute l'Angleterre. Par le commerce des reliques et des absolutions — fort chaudes de Rome — ils ont dépouillé les pauvres gens du pays de leurs sous amassés péniblement. L'un d'eux a été le dispensateur des pardons des Canturbury Tales! et échangeait des torchons et des os de cochon, qu'il présentait comme des reliques, contre de l'argent, de la laine, du fromage et du blé— escroquant à la veuve la plus indigente même son denier; et tout ce temps-là, au milieu de tout un fatras d'histoires avec lesquelles il plaisait à des auditeurs bouches bée, il s'écriait hypocritement: Radix malorum est cupiditas — la cupidité est à la racine de tous les maux."

Qui peut lire pareil chapitre, et soutenir ensuite que l'école qui s'en sert ou le professeur qui le met dans les mains de ses élèves n'est pas partial dans sa foi religieuse? Dans l'Histoire d'Angleterre de Collier nous trouvons encore ce qui suit (page 160): "Les indulgences ont tout d'abord été inventées par Urbain II, au temps des Croisades". C'en est assez sur le sujet des tendances religieuses.

L'abbé Shea a discuté aussi les épreuves financières des Ecoles séparées. Il en a cité une qui existe encore, et qui coûte actuellement, au Bureau des Ecoles séparées de Toronto, environ cinquante mille dollars par an, et sans aucun revenu de taxes. Il a dit: "Sûrement le père ou tuteur protestant qui désire, du consentement de la mère catholique, une éducation catholique pour ses enfants qui, pour cela, fréquentent les écoles séparées, devrait pouvoir payer ses taxes en faveur de ces écoles."

La "Tribune" était un journal bi-hebdomadaire de Toronto, et dont le rédacteur était M. T.-A. Anglin, père du juge en chef actuel de la Cour Suprême du Canada. Les Catholiques de Toronto ont encore à la mémoire les premiers mots de l'article éditorial du numéro du 24 janv. 1885, de cette feuille: "Le TELEGRAM continue ses attaques contre le Bureau des Ecoles séparées". La conclusion de cet article est d'un grand intérêt, aujourd'hui:

"Si ceux qui professent que la propriété du payer doit payer l'éducation des enfants du pays pratiquaient comme il convient ce principe, il n'y aurait pas de fonds des Ecoles séparées. Il y aurait une taxe uniforme rapportant l'argent nécessaire à toutes les écoles du district mis en fonds unique, puis distribué aux écoles suivant le nombre des élèves de chacune et la quantité de travail qui s'y fait.

"Parce que les Catholiques désirent que l'enseignement des principes religieux soit fait avec celui des principes séculiers, et que leurs enfants, à l'école comme au foyer, reçoivent l'enseignement de la religion, la majorité arrête que ces écoles n'auront plus de secours financiers, excepté ceux que les catholiques eux-mêmes paient.

"Après pareille décision on devrait, en simple justice, diriger tous les revenus des taxes imposées aux Catholiques dans le fonds des Ecoles séparées. S'il en était ainsi le Bureau des Ecoles séparées ne serait pas si souvent aux prises avec des difficultés d'argent.

"Les catholiques possèdent des actions dans les banques et autres corporations. Le montant payé en taxes scolaires sur ces actions va au fonds des Ecoles publiques.

"C'est là une injustice effarante, palpable, et il faut y apporter remède incontinent.

"Faut-il s'attendre à ce que le TELEGRAM, qui s'intéresse tant aux affaires financières du Bureau des Ecoles séparées, admette le fait de cette injustice, et nous aide à obtenir les amendements nécessaires pour y mettre fin dans les statuts qui existent en ces matières?"

L'année suivant (1886) on a amendé la loi de façon à permettre à certaines compagnies de payer leurs taxes aux Ecoles séparées; mais cet amendement était loin de donner satisfaction à M. Anglin, même à cette époque. On n'a jamais permis aux grosses banques de partager leurs taxes, et les effets de l'amendement se sont mis à disparaître graduellement, si bien qu'après quarante-quatre années l'amendement est lettre morte. Nous avons ici fait l'histoire du traitement injuste fait aux catholiques de 1856 à 1930, qui regrettent que des taxes scolaires payées par des contribuables des Ecoles séparées soient toujours allées, en proportion toujours grandissante, au soutien des écoles de la majorité.

Le Nouvel **ESSEX** *Challenger*

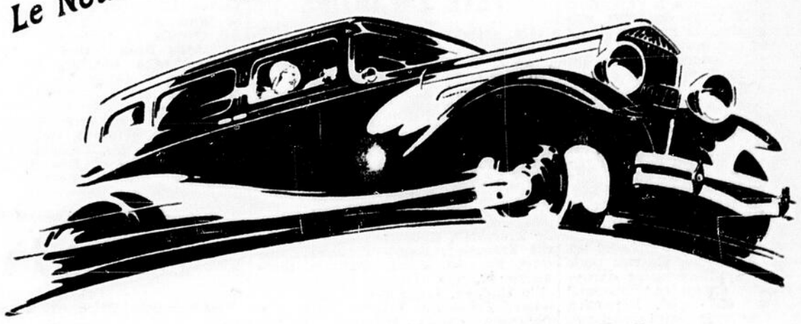

Une fois que vous vous serez promené dans cet auto vous n'en voudrez point d'autre

Il vous faut vous promener dans le Nouvel Essex Challenger pour vous rendre compte de ce que ce prix achète. Vous serez vraiment impressionné par le fait qu'il donne beaucoup plus — PLUS de vitesse — accélération PLUS prompte — PLUS de spaciosité, de place et de commodité en confort personnel — PLUS en complétion, belle apparence et fascinants agencements.

Vous ne sauriez jamais être satisfait d'un autre auto. Il diffère grandement de tout autre auto à bas prix.

C'est pourquoi c'est l'auto dont on parle le plus, l'auto qui jouit de la préférence des automobilistes. . . . . .

Le premier Challenger fut victorieux. Le Nouvel Essex Challenger jouit du succès dès son début.

En toutes les épreuves qui comptent — le rendement, l'apparence, la valeur, le prix.

Avec des nouvelles lignes, du radiateur et des garde-boue à la lumière d'arrière et de la capote à son point de suspension le plus bas, il défie l'intérêt. Sa belle apparence triomphe absolument.

En fait de perfection et de supériorité en tous les détails à l'extérieur et à l'intérieur, en fait de suprématie et de fascination, il se compare avec les autos les plus coûteux.

A propos du rendement, le Nouvel Essex Challenger va de l'avant. Il a plus de pouvoir. Il donne plus en toute la gamme de performance. Cette marge supplémentaire évite tout effort, assure une plus longue durée. Son défi capte la préférence de tous les automobilistes. Le Nouvel Essex Challenger est un auto supérieur qui exige son droit de démonstration. Son prix est à la portée de toutes les bourses.

Plus de Pouvoir
Plus Grande Vitesse
Accélération plus Prompte
Plus d'Economie
Carrosseries plus longues, plus larges, plus spacieuses

Lignes de capotes plus basses, avec plus de place pour la route et la tête. Nouvelle quincaillerie artistique, riche capitonnage et fascinants agencements. Tous les contrôles d'un accès facile et d'un fonctionnement qui ne laisse rien à désirer. Choix de couleur sans frais supplémentaires

Coupé $888 (avec siège de secours, $905) — Coach, $925—Sedan Standard, $995—Sedan Touring, $1055; Brougham, $1080—Sunsedan $1195.

Prix f. à b., à Windsor, impôts en plus.

Compris dans l'équipement régulier: Quatre amortisseurs de chocs deux directions — démarreur sur le tablier — volets de radiateur — électro-serrure—indicateur électrique de combustible et d'huile sur le tablier.

DEPOSITAIRES

Légaré Automobile & Supply Co. Ltd.

245, RUE QUEEN, Ottawa
A. Thoms, Arnprior, Ont.
D. & I. Murray, Barry's Bay, Ont.
Bay Stewart Motors, Brockville, Ont.
J. D. Berthel, Buckingham, P. Q.
A. N. Mousseau, Calabogie
Albert Mercier, Casselman, Ont.
Arthur Davidson City View, Ont.
Alex. Hurley, Cornwall, Ont.
J. Goulet, Eganville, Ont.

591, RUE BANK, Ottawa
W. J. Bronwlee, Finch, Ont.
E. C. Lighthall, Hawkesbury, Ont.
R. J. Ellis, Iroquois, Ont.
J. A. Dobson, Kemptville, Ont.
I. D. Woods, Lascelles, P. Q.
W. Galipeau, Messines, P. Q.
Thos. J. Thompson, Perth, Ont.
H. G. Fleming, Prescott, Ont.
A. Gemmill, Renfrew, Ont.

93, RUE DU PONT, Hull
G. A. Howard, Shawville, P. Q.
Smiths Falls Motor Sales, Smiths Falls, Ont.
Eber Franklin, Vankleek Hill, Ont.
A. E. Morris, Vars, Ont.
W. J. Porteous & Sons, Vernon, Ont.
Westboro Garage, Westboro, Ont.
J. L. Kincaid, Winchester, Ont.

Le journal quotidien spécialement dévoué aux intérêts de Hull et de la région.

LE DROIT

Le journal qui a le plus fort tirage dans Hull et la région.

HULL, MERCREDI 19 FEVRIER 1930

NOTRE-DAME PERD SON CURÉ

La nouvelle s'est vite répandue lundi que le R. P. Bourassa, curé de Notre-Dame depuis dix ans, allait quitter cette paroisse pour occuper le poste de provincial des Oblats de l'Est du Canada.

Elle a causé partout de la surprise et du regret. On ne pouvait pas s'attendre évidemment à ce qu'il demeurât toujours curé de Notre-Dame, d'autant plus que les changements sont surtout fréquents chez les religieux, mais même un événement ou un départ prévu pour un avenir lointain n'est pas sans surprendre au moment toujours inattendu où il se produit.

Le regret provient sans doute de l'habitude que l'on avait maintenant d'être en relation avec le R. P. Bourassa, mais surtout l'appréciation que l'on a pour ses qualités de prêtre, d'éducateur, d'apôtre social, de citoyen éclairé.

Et l'on peut dire que ce regret dépasse les bornes de la paroisse pour s'étendre à toute la ville.

En plus d'être le chef spirituel de la plus importante paroisse de Hull, qui embrasse la grosse moitié de la population de cette ville, le R. P. Bourassa fut commissaire de nos écoles presqu'aussi longtemps qu'il a été curé, et comme tel action bienfaisante, faite de vision, d'initiative, de réalisations a rayonné dans tout Hull.

Rien ne lui était plus cher que nos écoles; il n'avait rien de plus à coeur que les progrès de l'éducation. Il en sentait bien toute la nécessité et l'importance. Il est intéressé non seulement à la construction des nouvelles écoles dont on avait besoin, à leur aménagement convenable, à l'agrandissement et à l'amélioration des anciennes, mais il a suivi aussi de près la marche de l'enseignement et s'est appliqué, avec succès du reste, à hausser le niveau des études dans nos plus grandes maisons d'enseignement primaire, en faisant ouvrir des classes plus avancées.

Il a aussi contribué largement à l'inauguration et au développement de l'enseignement ménager dans nos écoles de filles.

Lorsqu'il s'est agi de savoir si l'anglais était suffisamment enseigné chez nous, il s'est mis à l'étude de la question, il a enquêté et les résultats de ses recherches forment une documentation dont la valeur a été reconnue.

Dirons-nous que c'est à lui que nous devons l'érection dans Hull de la Maison du Sacré-Coeur, destinée aux retraites fermées, ce qui nous valu d'ajouter une bienfaisante et importante oeuvre aux trop rares institutions qui sont sises ici?

C'est aussi dès ses premières années de cure que fut construite et aménagée la Bourse du Travail, le siège social du syndicalisme catholique et national dans la région, devenu aujourd'hui un mouvement diocésain, de par la décision de Sa Grandeur Mgr l'archevêque d'Ottawa.

Ce n'est pas précisément un éloge que nous avons voulu faire de celui qui nous quitte. Sa modestie égale le mérite de ses activités, ses vertus sacerdotales et ses talents d'hommes supérieur. Nous savons fort bien qu'il a supplié ses collègues de la Commission scolaire, il y a quelques années, de ne pas donner son nom à une école nouvellement construite, suggérant lui-même de l'appeler Lauzon, ce qui fut finalement accepté, mais non sans aimable et forte pression des autres commissaires.

Nous voulons simplement faire écho au regret général causé par ce départ, en donner quelques motifs et rappeler quelques faits justifiant pleinement l'appréciation et la reconnaissance de la paroisse de Notre-Dame et de la population de Hull à l'égard de celui qu'elle perd.

Mais c'est de l'inévitable qui arrive et il est entendu qu'en bons chrétiens et en bons citoyens que nous sommes le remplaçant du R. P. Bourassa é Notre-Dame sera cordialement accueilli et peut être assuré de recevoir l'accueil de la meilleure volonté, les plus heureuses dispositions en présence d'événement voulus par la Providence.

Henri LESSARD.

LES ALPINS VONT EN EXCURSION À VALLEYFIELD

LS ENVOIENT AUSSI UN DELEGUE A QUEBEC POUR LES FETES DU 25e ANNIVERSAIRE D'EXISTENCE DU CLUB DES "ZOUAVES." — UNE REUNION INTERESSANTE ET AGREABLE.

Notre club des raquetteurs "Les Alpins" va en excursion à Valleyfield dimanche et il vient de tenir une réunion d'organisation du voyage qui a été marquée par beaucoup d'intérêt et d'agrément. L'assemblée a été un succès quant au nombre des assistants et à la gaieté qui n'a cessé de régner.

Les billets pour l'excursion ont été mis en vente aux endroits suivants: la salle B & B, rue Laurier, au salon de toilette E. Grenier, rue Principale, et chez M. Ed. Laramée, boucher, Boulevard St-Joseph.

Le départ se fera dimanche matin à 8 h. 20 et le retour le soir, à la même heure.

Il a aussi été décidé d'envoyer un représentant officiel à Québec pour les fêtes du 25e anniversaire d'existence du club confrères les "Zouaves." M. Os. Massé a été choisi. Il partira samedi pour revenir lundi prochain.

Ces questions étant réglées, ainsi que les choses de routine, on servit des rafraichissements dont tous les assistants se prévalurent avec plaisir et il y eut du chant, de la musique et d'autres divertissements.

La réunion a été tenue chez un des membres du club et tous ont promis de travailler à faire un véritable succès du voyage de dimanche.

PARTIE DE CARTES

Organisée par Mme Miliette

CE SOIR

A LA SALLE MONETTE

2 Prix d'Entrée

135 PRIX. BILLET: 25c.

Cours de SOUDURE AU GAZ

EN 20 LEÇONS

Commencera jeudi soir, à 7 h. 30, à l'Ecole Technique de Hull.

Prix du cours: $10.

Le temps est arrivé d'entrer vos chars pour peinture et réparages du printemps.

LEGER ACOMPTE

Balance à terme

Pour renseignements s'adresser à

La HULL BODY & FENDER WORKS

J.-H. Poitras, prop.

162-164, rue Montcalm - Hull

Tél: Sher. 2244-W.

Peinturage d'autos au duco, remplacement de vitres, couverture de capotes, soudure à l'acétylène.

Soyons à la partie de cartes pour l'hôpital

A 8 h. 30 précises ce soir, à la salle Notre-Dame de Hull commencera la partie de cartes annuelle organisée par les Dames patronnesses de l'hôpital du Sacré-Coeur en faveur de cette institution qui vient de se relever de ses cendres. La soirée est sous le patronage de Mme Th. Lambert, mairesse. Les prix sont en nombre et très alléchants, de sorte qu'il devrait y avoir foule. On jouera le euchre, le bridge et le 500. Pour ces derniers jeux, les assistants sont priés de vouloir bien apporter cartes, crayon et papier.

FÊTE ENFANTINE

Un grand nombre de petits enfants se réunissaient dimanche aprèsmidi à la demeure de M. Aldège Tremblay pour fêter le cinquième anniversaire de son enfant Jeannette. Il y eut chants, déclamations, et tous se séparèrent enchantés de l'hospitalité de M. Tremblay et de Mme Fréchette.

Un bouquet de cinq roses fut présenté à la fillette ainsi que de nombreux et jolis cadeaux.

Etaient présents: Jeannine Tremblay, Jeannette Tremblay, Jacqueline Tremblay, Honoria Tremblay Gloria Tremblay, Reina Tremblay, Colette Paradis, Cécile Paradis, Germaine Paradis, Carmen Duguay, Lucille Duguay, Lucie Bond, Rhéa Pelletier, Fernande Pelletier, Laurette Pelletier, Cécile Pelletier, Bertha Fournier, Gisèle Lafontaine, Béatrice Lafontaine, Georgette Pelletier, Jeanne d'Arc Girouard, Léa Girouard, Roland Tremblay, Florian Tremblay, Gaston Tremblay, Oscar Tremblay, Armand Paradis, Alexis Côté, Roland Pelletier, Aldège Girouard, François Girouard, Arthur Girouard, Aldège Girouard, Lucien Germain.

Les frais de la musique furent fait par M. Alexis Côté, Lionel Tremblay, Allen Boucher.

Pour la partie de cartes de ce soir

En rapport avec la partie de cartes qui a lieu ce soir pour l'hôpital du Sacré-Coeur, on nous prie d'avertir ceux qui y ont déjà pris part dans les maisons, par anticipation, et qui ont gagné, d'apporter leurs billets à la salle Notre-Dame, ce soir, pas plus tard qu'à 10 heures, en mentionnant le nom de la personne qui leur a vendu ces billets.

On commencera le jeu ce soir à 8.30 heures précises et on le finira à 10.15 heures, afin de donner les prix et de terminer la soirée à une heure pas trop tardive. Les joueurs de bridge et de 500 devront apporter cartes et marqueurs.

ENFANT DECEDEE

Marie-Claire Sabourin, enfant de M. Actance Sabourin et de Maximilienne Therrien, 14 Frontenac, est décédée mardi à l'âge de 3 ans et 4 mois. La cérémonie de sépulture a eu lieu à 3 heures cet après-midi en l'église Notre-Dame et l'inhumation a été faite au cimetière St-Rédempteur. Nos sincères sympathies aux parents.

Tél: Queen 211

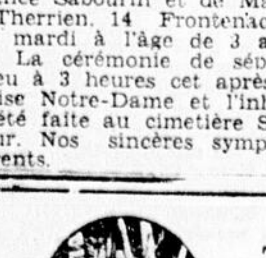

Tél: Rés. Sher. 2155

H. A. BERTHIAUME

Manufacturier de Fourrures

Satisfaction Garantie.

113½, RUE BANK - OTTAWA

Le projet d'un arsenal n'est pas abandonné

A MONTREAL

M. l'abbé J.-A. CARRIERE, vicaire forain et curé de la paroisse du St-Rédempteur, qui aura le plaisir de fraterniser avec les membres de sa classe de 1892, ce soir, au banquet des Anciens Elèves de l'Université d'Ottawa, qui aura lieu à l'hôtel Queens de Montréal.

Il parait beaucoup plus près de sa réalisation maintenant. — Les démarches vont se continuer par le régiment de Hull.

LES ASSOCIATIONS

Il appert que d'une façon ou de l'autre, le Régiment de Hull sera doté dans un avenir plus ou moins proche de quartiers-généraux plus vastes et plus appropriés que ceux dont il dispose maintenant.

Il y a environ deux mois, une importante délégation du régiment et d'un grand nombre d'associations de la ville se présentait au ministère de la Défense nationale pour en obtenir la construction d'un manège dans Hull, mais la réponse donnée alors paraissait plus ou moins favorable pour des raisons qui furent mentionnées dans le temps.

Depuis les choses paraissent prendre un aspect plus prometteur, attendu que le projet a été appuyé non seulement par le Régiment de Hull mais par les nombreuses associations et personnalités de notre ville.

Une réunion du comité de publicité du régiment a été tenue hier soir au mess des officiers, sous la présidence du major L. Normandin. La question d'un arsenal, toujours sur le tapis est revenue dans les délibérations et il est entendu que les démarches vont se poursuivre pour arriver à avoir de meilleurs quartiers, d'autant plus que le Ministère de la Défense Nationale est prêt à coopérer largement dans ce sens.

Les officiers présents à la séance étaient, outre le major Normandin, le major A. Payette, commandant en second du régiment et remplaçant en la circonstance le commandant luimême, le Lt.-Col. Hadley, en voyage de noces; les capitaines Brodeur, A. Lablle, Rév. L. Gratton, O. I., capt.-aumônier, le sergent major régimentaire, L.-G. Séguin, le sergent major de compagnie M. Doran.

ON FÊTE LES 40 ANS DE M. E. LIMOGES

SES PARENTS ET AMIS LUI FONT UNE HEUREUSE SURPRISE EN LUI PRESENTANT PLUSIEURS CADEAUX A CETTE OCCASION.

Dernèrement avait lieu au Café de la Paix une présentation de cadeaux à M. Emile Limoges, propriétaire de l'établissement, à l'occasion de son 40ème anniversaire de naissance. M. Limoges sut remercier par de très belles paroles, malgré sa grande surprise. La fête était organisée par Mme Emile Limoges, Lorenzo Laroche, Mme veuve H. Limoges et fut faite sous la présidence de M. Samuel Tessier qui fut secondé par tous les invités dans l'improvisation d'un très beau programme. Il le fut aussi par M. Arthur Courville (le petit Arthur, comme on l'appelle) chef cuisinier au Café, qui avait préparé une table des plus appétissantes. Il y eut musique, chants et déclamations. Tous se séparèrent en emportant un heureux souvenir de cette réunion.

L'orchestre était sous la direction de M. Oscar Charette et composé de MM. Léo Séguin R. Allard, L. Bélisle, N. Sauvé. Il y eut chants et déclamations par A. Lallemand, L. Bélisle, S. Tessier, I. Leduc, G. Courville, Rose Limoges, H. Bédard, Josaphat Bélanger, R. M. Thérien.

Parmi les personnes présentes il y avait aussi outre M. et Mme Emile Limoges: Mme Vve H. Limoges, M. D. Cadieux, M. et Mme Donat Limoges, M. et Mme Ionel Limoges M. et M. et Mme Lorenzo Laroche M. et Mme Eugène Limoges, M. et Mme Isidore Leduc, M. et Mme Sam Tessier M. et Mme H. Bédard, M. et Mme Adélard Bélanger, M. et Mme Wilfrid Plouffe, M. et Mme Arthur Courville, M. et Mme A. Lallemand M. et Mme P. Renaud, M. et Mme L. Bernier, M. et Mme R. M. Therrien M. et Mme P. E. Guenette, M et Mme Réal Plouffe, M. et Mme C Lavoie, M. et Mme Ad. Germain, M et Mme Ad. Germain, M. et Mme Ad. Groulx, L. J. Bérubé, J. L. Vézina, Mlle Rose Limoges, Mme E Henley, Mlle Amanda Bélanger, B Renaud, Léo Goulet R. Henley Josaphat Bélanger, Mme L. Joly, C Paré, F. Godin, Mlle Y. Laviolette Royal Bélanger, Mlle Yvonne Tessier, G. Courvile, N. Courville, Mlle Pauline Limoges, Jeanne D'Arc Limoges Roméo et Florian Limoges Marcel et Robert Therrien.

Ici et là

Avez-vous le rhume de cerveau? Oui!

Eh bien, vous êtes à la carte.

Les pharmacies font d'excellentes affaires, ces jours-ci. La clientèle sans cesse croissante vient acheter le remède rédempteur: sirops, huiles, poudres, crèmes et onguents pour guérir les nez, gorges et bouches en détresse.

• • •

Les bons vieux remèdes de nos grand'mères sont en honneur dans plus d'un foyer, quand les dernières inventions de laboratoires ne guérissent pas assez vite.

• • •

Enfin, quand le mercure grimpe de quelque 60 degrés en 48 heures, chacun peut remercier le Bon Dieu de n'avoir pas attrapé une bronchite une pneumonie ou autre maladie...

• • •

Y a-t-il quelque chose de plus beau qu'un enfant bien élevé? Outre les charmes de la jeunesse, la bonne éducation n'ajoute-t-elle pas chez l'adolescent un attrait des plus aimables?

Grâce à Dieu, il y en a encore des enfants bien élevés, quoiqu'on dise. Ce matin même, un adolescent, mis proprement quoique sans recherche, aborde un monsieur d'un âge plus avancé, lui disant de la façon la plus gentille: "Pardon, monsieur, auriez-vous l'obligeance de m'indiquer... tel endroit?

Et le monsieur de prendre son jeune interlocuteur paternellement par le bras et de lui montrer l'établissement cherché, qui se trouvait à quelques pas.

L'adolescent dit un aimable "Merci, monsieur", et quitta en saluant.

Ceci est dédié en exemple à la jeunesse. La politesse lui conquerra la plus haute estime et la plus bienveillante attention de ses devanciers dans la vie.

• • •

Sujet beaucoup moins grave mais tout de saison. M. Rodolphe Séguin, barbier à la Pte-Gatineau, a rencontré une... grenouille ce matin dans son chemin, en face de l'hôtel Gatineau. Il l'a recueillie et mise dans un bocal en sa boutique.

Avec la température du jour, est-ce un signe assez évident que le printemps s'amène et que les marchands de combustible vont avoir moins à faire?

• • •

La réunion de l'exécutif des anciens élèves du collège Notre-Dame qui devait avoir lieu hier soir a été remise à jeudi soir de cette semaine.

Deschênes aura une tombola à la fin de mai

FORTS DES SUCCES REMPORTES AU EUCHRE DE SAMEDI SOIR ET LORS DES SOIREES PRECEDENTES, LES PAROISSIENS DE DESCHENES ORGANISERONT LES COMITES DE LEUR GRAND BAZAR.

On commence déjà chez les paroissiens de St-Médard de Deschênes à parler des grandes lignes du programme, qui sera préparé pour la tombola paroissiale projetée pour la fin de mai.

M. le curé Bélisle est enchanté de l'esprit de corps qui régne chez ses paroissiens. C'est ce même esprit qui jusqu'à date a assuré le succès des soirées paroissiales.

Samedi dernier par exemple, la soirée de Euchre réunissait une salle comble. Le prix d'entrée de cinq dollars fut adjugé à M. Houle, de Deschênes, et le tapis oriental fut gagné par M. Louis Gaudreau de Hull.

Une centaine de prix furent décernés aux vainqueurs de la partie de cartes. M. le curé avait eu le précieux concours des dames de la paroisse.

La tombola du mois de mai durera deux ou trois jours. Ce sera un gala par excellence qui ne manquera pas d'attirer les résidants de toute la région de Hull.

Mort de M. Sauvé survenue mardi

On apprendra avec regret la mort de M. Adolphe Sauvé, vieux citoyen d'Ottawa qui demeurait depuis deux mois avec sa fille, Mme Napoléon Ouellette, de Wrightville, survenue hier sur la rue Richer, Wrightville.

Le défunt était né à Ste-Marthe, P. Q., il y a 81 ans et avait passé la majeure partie de sa vie dans la capitale. Il laisse quatre générations de survivants.

Les imposantes funérailles auront lieu demain matin, à huit heures. Le départ se fera de la résidence mortuaire, rue Richer, chemin de la Montagne, et le service sera chanté en l'église St-Joseph de Wrightville.

Le défunt, un ancien employé de J. R. Booth, laisse deux filles, Mme Ouellette et Mme F. Farmer d'Ottawa, deux fils, Omer Sauvé de Winnipeg et Albert Sauvé d'Ottawa; trois frères, Hilaire Sauvé, Ste-Anne de Prescott; Honoré Sauvé de Green Valley, Ont., et Georges Sauvé de Montréal; deux soeurs, Mme Marie Carrière, de Montréal et Mme Mélina Gareau de Williamstown, Ont.

Il laisse dix petits-enfants et une arriere-petite-fille. Le "Droit" prie la famille éplorée d'agréer ses vives condoléances.

M. le curé Carrière à Montréal ce soir

IL VA ASSISTER A LA REUNION DE L'ASSOCIATION DES ANCIENS ELEVES DE MONTREAL DE L'UNIVERSITE D'OTTAWA.

M. le curé J. A. Carrière, V. F., du T. S. Rédempteur, va prendre part ce soir au banquet de l'Association des anciens élèves de Montréal de l'Université d'Ottawa. Le banquet est donné à l'hôtel Queen. M. le chanoine J. A. Gascon, curé de Hawkesbury, et M. le curé Raymond, de Bourget seront aussi là.

Le cours de 1892, dont faisait partie M. le curé Carrière, sera officiellement représenté par M. le Dr Alphonse Caron et Chs. Gaudet, de Montréal.

Retraite fermée pour Les jeunes gens

De samedi soir, 22 février à mardi soir, le 25 suivant, a lieu une retraite fermée pour les jeunes gens à la Maison du Sacré-Coeur de Hull. Un bon nombre ont donné leur adhésion. Mais il y a encore place pour plusieurs. Prière de communiquer avec la Maison. Sherw. 6089.

CONSEIL CENTRAL

Importante assemblée du Conseil Central des Syndicats Catholiques Nationaux, ce soir, à 8.15 heures, à la Bourse du Travail. Tous les membres sont cordialement invités.

L'implacable faucheuse finit la première dans cette course à la mort

Une course à la mort entre un groupe de bûcherons et l'implacable faucheuse s'est terminée à l'avantage de cette dernière

Il s'agissait de Jacques Courchesne, bucheron gé de 24 ans, qui a succombé dans la randonnée de 32 milles, des chantiers où il était tombé malade, au village de Chénier.

Souffrant depuis quelques jours Courchesne avertit ses compagnons de travail de son malaise. Ceux-ci attelèrent aussitôt leur cheval le plus rapide à un traineau et y placèrent le malade. Ce devait être le dernier voyage du jeune homme.

Il avait cessé de vivre à l'arrivée du groupe le village de Chénier. Le Dr Joseph Isabelle, de cette ville fut mandé de Maniwaki. Il se rendtt à Chénier et prononça un verdict de mort due à des causes naturelles.

Nouveau personnel du bureau médical de notre hôpital

Le Dr J.-E. FONTAINE, M.P. qui vient d'être remplacé par le Dr J.-R. Belisle, à la présidence du Bureau Médical de l'hôpital du Sacré-Coeur. Le député de Hull devient président honoraire du personnel médical.

Le Dr J. R. Belisle remplace le Dr Fontaine, M. P., à la présidence du Bureau Médical. — Autres officiers.—Visite de l'hôpital.

QUINZE PATIENTS

Une importante réunion du Bureau Médical de l'hôpital du Sacré-Coeur, qui vient de rouvrir ses portes après une fermeture d'une année, avait lieu hier sous la présidence du Dr J. R. Belisle, qui fut choisi comme successeur du Dr J. E. Fontaine, M. P., actuellement en convalescence.

Le Dr Fontaine a été promu à la présidence honorare du personnel médical. Les autres officiers demeurent le Dr Joseph Isabelle, secrétaire, et le Dr J. E. Champagne, vice-président.

Les autres membres du Bureau sont MM. les docteurs J. N. Boivin, J. L. Lalonde, E. Laverdure, J. M. Ravary Henri Pilon, J. A. Ste-Marie, F. A. Dumas, J. E. Perras

Les docteurs Lalonde, Belisle et Dumas font partie du personnel attitré de la chirurgie; le Dr Perras spécialise dans les rayons X; le Dr Laverdure assistera les chirurgiens et le Dr Champagne s'occupera des cas de maternité.

Les médecins ont fait une inspection de l'Hôpital restauré et se sont déclaré enchantés des améliorations qui font de l'hôpital du Sacré-Coeur une des meilleures institutions du genre dans la province de Québec.

En ce moment, l'hôpital compte quinze patients.

Au programme de la soirée de famille

Au programme de la soirée de famille à la salle paroissiale du T. S. Rédempteur, lundi soir figurait aussi Mlle Fleur-Ange Groulx, qui a rendu deux déclamations très goutées, dont "Le Vent des Forêts" de Théodore Botrel. Les organisateurs ont été très heureux d'avoir son concours bénévole.

On attend toujours des renseignements

Les autorités postales canadiennes attendent toujours des renseignements plus complets au sujet du vol de matières postales recommandées, à bord d'un transatlantique et espèrent pouvoir mettre la main sur le coupable avant longtemps.

Les Quarante-Heures à S. François d'Assise

L'ouverture des Quarante-Heures dans la paroisse St-François d'Assise, aura lieu jeudi matin à 8 heures par une messe solennelle avec diacre et sous-diacre.

Vendredi soir l'heure sainte pour les hommes est de 9 à 10 heures p.m.; pour les enfants et les femmes l'heure d'adoration sera de 7 h. 30 à 8 h. 30.

DEUX VOLS

Deux vols sur des cordes à linge commis au cours de la nuit dernière ont été rapportés aux autorités de la police d'Ottawa. Des voleurs s'emparèrent de quatre chemises neuves à la demeure de M. Eugène Dagenais, 163, rue McGillivray, Ottawa-est, et de 9 mouchoirs à la résidence de M. Thomas Taylor, 619, rue Cumberland.

La police a commencé des recherches pour retracer les coupables.

STALIN ORDONNA CETTE EXECUTION

NEW-YORK, 19 (P. A.)—Une dépêche de Berlin à l'agence télégraphique juive dit aujourd'hui qu'on a reçu la confirmation de la nouvelle que Stalin, dictateur soviétique, a ordonné l'exécution de M. Blumkin, qui retourna en Russie avec un message de Trotzky, exilé communiste russe, pour Carl B. Radek. Une autre dépêche de Londres disait que Stalin avait été si mécontent de la publication récente des mémoires de Trotzky, qu'il avait fait arrêter deux de ses filles et leurs maris.

Blumkin, dit-on, portait des projets sur les moyens à prendre pour mettre fin au régime de Stalin. Radek menaçait de dénoncer Blumkin s'il ne rapportait pas ce qu'il avait fait à la police secrète.

Blumkin tua le 16 juillet 1918 l'ambassadeur d'Allemagne en Russie, le comte Mirbach.

LA COOPERATION DE L'ESPAGNE

GENEVE, 19 (P.A.) — Pablo Garnica, d'Espagne, a promis aujourd'hui à la conférence de paix tions que son gouvernement coopérerait à la réorganisation économique proposée de l'Europe, que la conférence a à coeur. L'Espagne se rend compte que la condition économique européenne est un problème urgent auquel elle s'efforce de remédier.

M. Bottai, ministre des corposations d'Italie, fit connaître les vues de son gouvernement, à savoir que le projet de trêve semble prématuré et impraticable.

ETUDES RELIGIEUSES

Le droit de propriété

LE R. P. LAJOIE TRAITE CE SUJET AU CERCLE MONTFORT

Depuis l'an dernier fonctionne à Eastview un cercle d'études religieuses, le Cercle Montfort. Fondé pour répondre à une directive de S. G. Mgr Forbes, archevêque d'Ottawa, ce cercle tient des réunions mensuelles. Le R. P. Lajoie, S.S.M., en est l'âme, et il offre aux membres son presbytère comme local. A ces assemblées, on donne un travail, sous forme de conférence, et la discussion s'engage ensuite sur le sujet traité, et même en dehors du sujet, le conférencier répond à toutes le, objections.

Le R. P. Curé a donné lui-même toutes les conférences, il a entrepris un cours de sociologie, auquel assistent plusieurs habitués et de nombrex paroissiens.

Jusqu'à date le R. Père avait fait l'historique de la sociologie. Hier soir, il a parlé du "droit de propriété". Comme introduction il donna la définition de la propriété et dit que le droit de propriété comprenait la jouissance, l'exclusion, la disposition et la stabilité.

Le conférencier passa ensuite à l'exposition de la thèse chrétienne sur le droit de propriété, thèse qui établit la légitimité du droit de propriété et ses limites.

La légitimité du droit de propriété a surtout retenu l'attention des auditeurs. Après avoir considéré la propriété en soi, la preuve de déduction tirée de la nature de l'homme a été donnée, puis celle d'induction ou d'expérimentation.

La propriété au concret qui a l'occupation pour fondement, est légitime: la raison le demande, elle est en plus essentielle à la société, comme le démontre l'histoire d'ailleurs.

La question des limites du droit de propriété a été à peine abordée, on a cité le cas d'extrême nécessité où pour sauver sa vie, l'homme a droit de prendre la propriété d'autrui. A la prochaine réunion, le cours se continuera avec les thèses libérales et socialistes.

Une trentaine de personnes assistaient hier soir à la conférence qui a été fort goûtée.

Il se fracture la jambe gauche

M. Ludger Lachaine, 354, rue Water, s'est fracturé la jambe gauche à midi et trente aujourd'hui en faisant une chute sur la glace à l'angle des rues Stewart et Charlotte. M. Lachaine est vendeur de pains pour la boulangerie Renaud. Il allait entrer dans des appartements au moment où il perdit pied sur une étendue de glace.

Il se blessa péniblement. Quelques témoins se portèrent à son secours, et on appela sur les lieux le docteur J.-M. Laframboise. Ce dernier lui prodigua les premiers soins et le fit transporter à sa résidence sur la rue Water. Le docteur Laframboise nous apprend cet après-midi que M. Lachaine sera probablement transporté à l'hôpital de la rue Water. L'état du blessé est satisfaisant.

LES MUNICIPALITÉS PAYERONT

QUEBEC, 19.—Le comité des bills privés de l'Assemblée Législative de Québec a approuvé hier le bill autorisant le comté de Hull à faire le partage entre les municipalités intéressées du coût de construction du pont Alonzo Wright sur la rivière Gatineau.

Prix Remarquables pour Jeudi

Nous venons de recevoir d'un fabricant une grosse consignation de coton que nous vous offrons à des prix ridicules.

COTON JAUNE

Pouvant servir pour draps, taies d'oreillers, tabliers, etc. Très facile à blanchir. 40 pouces de largeur.

Rég. 30c. Jeudi . . 20c Rég. 23c. Jeudi . . 15c Rég. 21c. Jeudi . . 14c

Toile Cirée pour Tapis de Table

Dans les dessins les plus nouveaux de 1930. 54 pcs de largeur. La verge 39c - 59c

Edmond Allard

174-178, rue Du Pont, Hull Sher. 6813

Lest tramways de ceinture Nord et Sud arrêtent à nos portes.

CONFÉRENCE À AYLMER DEMAIN

A 10 heures demain matin, au presbytère d'Aylmer, aura lieu la conférence ecclésiastique du vicariat forain dont M. le curé J.-A. Carrière, du T. St-Rédempteur, est le président. Cette conférence se fait à chaque trimestre.

QUATRE...

Suite de la premiere page

le théatre du sinistre, il a rendu un verdict de morts accidentelles.

COMTOIS EST EN VIE

Les rumeurs à l'effet que Joseph Comtois, de Bois Franc, un visiteur habituel à l'hôtel incendié, avait peut-être été brûlé à mort, ont reçu un démenti aujourd'hui par des personnes qui ont vu la prétendue victime jouissant de toute sa santé et ce, quelque temps après le désastre.

Les appréhensions sur la mort de M. Comtois étaient basées sur le fait qu'il avait quitté son foyer à Bois Franc, la veille de la tragédie, pour se rendre en cette municipalité. Seule Mme Galarneau aurait pu savoir si le résident de Bois Franc avait retenu une chambre ou non. Aussi croyait-on que la victime avait emporté dans la tombe le secret de cette prétendue tragédie. On nous assure aujourd'hui que M. Comtois est sain et sauf.

LES RECHERCHES

Les recherches commencèrent dès sept heures, hier matin. Dans les ruines fumantes de la bâtisse incendiée, le constable spécial Yves Tremblay et le maire Stephen McSheffrey, du canton Egan, furent les premiers à diriger la lugubre besogne. Quatre des corps furent recouvrés au cours de la journée. Ajoutons que le policier Tremblay se dépensa sans compter pour s'assurer que les restes d'aucune victime inconnue ne demeurent sous les décombres et ruines de l'ancien hôtel Galarneau.

LE CINQUIEME CADAVRE

Au moment où cette dépêche était envoyée à Ottawa, de bonne heure cet après-midi, un autre cadavre manquait encore à l'appel. Le chef de police F.-X. Labelle et ses assistants redoublent d'efforts pour exhumer les restes méconnaissables de la cinquième victime. Seraient-ce ceux du jeune Nelson Bertrand, fils, âgé de 25 ans, de M. et Mme Eugène Bertrand, de Gracefield? Seraient-ce ceux de Jean Marenger, 26 ans, qui fit héroïquement le sacrifice de sa vie dans l'espoir de sauver la famille Galarneau? L'énigme sera très difficile à résoudre.

TRAITS MECONNAISSABLES

Les traits et les membres des quatre victimes exhumées des ruines sont méconnaissables. On a pu identifier Mme Galarneau et ses enfants, à cause de certaines caractéristiques, mais les formes calcinées de Bertrand et de Marenger constituent un problème de tout premier ordre.

VERSIONS DES SURVIVANTS

Le Dr Isabelle a pu réunir très peu de détails importants dans ses conversations avec les survivants de l'holocauste. Il apprit que Mlle St-Pierre et Mlle, Rolande Desneiges, du canton de Kensington, arrivèrent en compagnie des frères Bertrand, de Gracefield, vers les trois heures, hier matin. Les couples avaient fait une longue randonnée en traineau et pendant que les deux victimes du désastre étaient allés conduire le cheval dans l'écurie, les jeunes filles s'étaient retirées à leur chambre, à l'étage supérieur.

Les frères Bertrand — Nelson trouva la mort et Romain est en danger de mort — entrèrent à leur tour dans la maison qui devait, une heure et demie plus tard, devenir la proie des flammes.

Paul Larivière et les deux jeunes filles expliquèrent au coroner que les frères Bertrand ne fumaient pas au moment où ils gagnèrent leur chambre pour la nuit.

Mlle St-Pierre constata que la poèle au rez-de-chaussée était surchauffé. Elle dit au Dr Isabelle qu'il n'y eut pas de fête dans le foyer de l'hôtellerie après que les deux couples eurent retenu leurs chambres.

"AU FEU! AU FEU!"

Les survivants déclarèrent qu'ils furent éveillés en sursaut par feu Jean Marenger, qui criait: "Au feu! Au feu!" Ils entendirent Mme Galarneau lui demander sur le même ton: "Est-ce que c'est un gros feu?" Marenger de répondre: "Oui! Oui!" Un silence de mort suivit ces cris d'horreur. Ce fut un sauve-qui-peut général pour tous les locataires excepté M. Marenger, qui brûla vif plutôt que d'abandonner à la merci de l'élément destructeur sa soeur et ses trois neveux.

LE JEUNE GALARNEAU

Le petit Magloire Galarneau, 12 ans, seul survivant de sa famille, qui périt dans les flammes, est encore souffrant du choc nerveux, résultat de cete nuit d'horreurs.

Au moment où son oncle, Paul Larivière le saisissait dans ses bras pour le mettre hors de danger sur le balcon de l'hôtel, le pauvre bambin aperçut sa mère qui descendait en titubant l'escalier rempli de fumée se dévoré par les flammes. Mme Galarneau, dit-il, serrait dans ses bras ses deux petits frères. La mère et les fils devaient périr dans cete suprême étreinte.

L'ALERTE A 4 H. 20

Se réveillant d'une bonne nuit de sommeil, vers 4 heures 20, hier matin, Joseph Nault, pensionnaire à l'hôtel Ethier, voisin de l'hôtellerie Galarneau, s'alarma du reflet des flammes dans sa fenêtre. A cent verges, en avant de lui M. Nault vit tout le rez-de-chaussé de l'hôtel voisin en flammes!

Au moment où des colonnes de fumée émanaient des fenêtres de la cave, M. Nault sonna l'alerte. Les locataires de l'hôtel Galarneau étaient tous de se amis intimes. Il avertit les personnes dans l'hôtel Ethier du danger qui les menaçait et courut sur le théatre de l'holocauste pour donner l'éveil.

MARENGER UN HEROS

M. Nault dit aux journalistes qu'il trouva la porte de l'hôtellerie Galarneau grande ouverte. Là, sur un arrière fond rouge feu, il vit John Marenger, le frère de Mme Vve Galarneau, mais celui-ci ne l'aperçut point.

Au lieu de fuir comme les autres pensionnaires, Marenger tourna sur ses pas et s'enfonça dans cete fournaise ardente. Criant "feu, feu", ce héros tout embrasé par les flammes disparut sous les yeux des spectateurs frappés d'épouvante.

M. NAULT SE DISTINGUE

M. Nault fit tout ce qu'il put pour aider les sinistrés. Il courut chez Robert Bambridge pour avertir le chef Xavier Labelle de Maniwaki par téléphone, se rendit à la maison de Joseph Venette, garde forestier, pour obtenir le concours de se employés et avertit ensuite le sacristain de la paroisse, le Frère Laporte.

LES CLOCHES SONNENT

Le Frère Laporte sonna le tocsin et en un clin d'oeil 200 villageois étaient sur pied pour combattre l'élément destructeur qui menaçait de prendre des proportions d'une conflagration. L'hôtel Galarneau était une masse de flammes. On trouva sur la neige Romain Bertrand et Mlle Louise Robillard. Bertrand sauta d'une fenêtre au dernier étage et Mlle Robillard du second étage. Nelson Bertrand, le seul pensionnaire ou visiteur à périr dans les flammes, était arrivé de Sudbury la veill edu désastre. Il avait alors rejoint son frère, Romain, dans notre village.

Les pompiers de Maniwaki puisèrent l'eau nécessaire dans la rivière Désert pour circonscrire le progrès des flammes. Les pertes matérielles se chiffrent à dix mille dollars pour l'hôtel Galarneau, $2,000 pour l'hôtel Ethier et $300 au salon de barbier de M. John Bienvenue. Le Dr eBaner prodigua les soins aux blessés et le feu fut mis sous contrôle parfait à sept heures, hier matin.

Une délégation de l'ouest au sujet du chômage

On se prépare dans la Capitale à accueillir l'importante délégation qui rencontrera le gouvernement, le 26 février, et qui viendra des provinces des Prairies pour discuter la question du chômage.

Le maire Webb, de Winnipeg, fera partie de cette délégation. Une quinzaine de villes des Prairies q esront représentées. Le problème discuté, sera la part de la responsabilité fédérale dans la situation actuelle du chômage.

Pas de feu.

Un arrosoir automatique s'est brisé à 6 h. 39 ce matin aux établissements de M. James Hill, manufacturier de portes et châssis, sur la rue Isabella. Une alarme a été donnée. Il n'y eut cependant pas de feu.

• • •

Tuyaux gelés

Un plombier a mis le feu accidentellement avec une torche à gazoline en voulant dégeler des tuyaux à l'eau dans la cave de la résidence de M. A. St-John, 77 Echo Drive, ce matin. Le feu se communiqua à une poutre et causa de légers dommages. Il a été éteint avec des seaux d'eau. Les pompiers du poste numéro 9 ont été appelés sur les lieux.

Si Vous Toussez

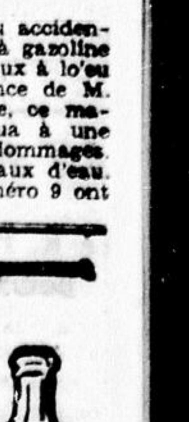

Achetez une bouteille d'*Anatussol*. C'est un Sirop pour le Rhume dont vous apprécierez l'efficacité dans les cas de rhumes, bronchites et autres affections des voies respiratoires.

En vente partout au prix de la bouteille, ou expédié franco sur réception de cette somme par ROMUALD PICARD, Pharmacien, 164, rue du Pont - Hull, Qué.

Anatussol

Carnet Mondain

Son Excellence M. Jean Knight a reçu à dîner hier soir, en l'honneur de M. et de madame Pierre de Malglaive et de M. et madame Maurice Tillier. Les autres convives étaient: le consul général de Pologne à Montréal, M. Steraszewski, M. et madame Georges Gonthier, l'hon. M. et madame Rodolphe Lemieux M. Henri Coursier.

* * *

Madame Ernest Lapointe, madame Peter Heenan, Mme Rodolphe Lemieux, madame R. J. Manion, madame Thibaudeau-Rinfret, madame H. A. Fortier, madame H. A. Fortier, madame E. R. E. Chevrier, madame F. W. Perras, madame Walter Hose, madame G. J. Desbarats, madame T. D'Arcy McGee, madame W. L. Scott madame L. N. Poulin, madame W. J. Quinn et madame F. A. Parent ont gracieusement accepté d'être chaperonnes, à la réception qui sera donnée par les membres de l'Ottawa Junior Subdivision of the Catholic Women's League du Canada sous le haut patronage, de Leurs Excellences, le gouverneur-général et la vicomtesse Willingdon, lundi soir, au Château-Laurier.

* * *

Le capitaine Victor Blundell, est arrivé à Rideau-Hall, pour agir comme aide de camp, de Son Excellence le gouverneur-général.

* * *

L'hon. M. et Mme C. J. Doherty et mademoiselle Elizabeth Doherty, de Montréal, sont les hôtes de M. et de madame Georges Gonthier.

* * *

Mademoiselle E. Magee, de Toronto, est l'invitée de sa tante madame Plunkett Taylor, pour l'ouverture du Parlement.

* * *

Mademoiselle Joséphine Thivierge est allée passer quelque temps à Pembroke, chez son grand-père, M. A. J. Fortier.

* * *

Mademoiselle Laurette Dumais et mademoiselle Vivianne Jolicoeur sont parties ces jours derniers, pour Montréal, où elles passeront quelques semaines, les invitées de mademoiselle Germaine Dumais.

* * *

Mademoiselle Christine E. Dolan a passé une quinzaine, à New-York.

* * *

Madame J. H. Laframboise, avenue Blackburn, recevait dimanche, à un shower de verrerie et au thé en l'honneur de mademoiselle Gabrielle DeGagné, dont le mariage aura lieu prochainement. Les salons et la table de thé, étaient ornés de fleurs printanières. Madame J. N. Charlebois et mademoiselle B. Demers ont servi le thé et les glaces, aidées de madame Laframboise.

* * *

Mesdemoiselles A. Lefebvre, de Casselman et mademoiselle Marie-Louise Coupal, de Plantagenet ont passé quelques jours, à Ottawa et à Hull, chez leurs parents, M. et madame Gustave Lefebvre.

* * *

Le thé et money-shower, donné hier à la résidence de madame J. C. Woods, par l'Auxiliaire des Dames de l'Hôpital Général, rue Water, au bénéfice des patients des salles publiques a été des mieux réussis et a obtenu un beau succès financier. Madame Woods et madame J. A. MacCabe recevaient les invités. Monseigneur Chartrand Monsignor Lalonde, le R. P. L. K. Laflamme, O. M. I., M. l'abbé René Martin et le Dr J. C. Woods, honoraient de leur présence, cette réception. Les salons étaient décorés de fleurs printanières et la table de thé, ornée de roses et de lys d'eau. Madame Ernest Lapointe, madame Charles Stewart madame J. H. King, madame Peter Heenan, madame M. J. Lyons, madame H. A. Fortier, madame R. E. Valin madame A. Allard, et madame H. S. Hesser ont servi le thé, aidées de mesdemoiselles Margaret Heenan, M. Maloney, B. Bouchard M Courtnay, Mme Fred Bryson, mesdemoiselles R. Bélanger, Madeleine et Marguerite Charlebois, Madeleine O'Farrell, Madame Emile Laverdure, était en charge de la salle de thé. Madame R. S. Low et madame D. J. Harris percevaient les offrandes.

* * *

Le consul général de Norvège à Montréal et madame Helmer Bryn sont en ville, et assisteront demain à l'ouverture du parlement.

* * *

Mademoiselle Yvette Paradis, de Montréal, passe quelques jours, en notre Capitale.

* * *

Mademoiselle Antoinette Joanisse donnait dimanche, à la demeure, de ses parents, M. et madame Vincent Joanisse, une soirée récréative à un groupe de sourds-muets. M. l'abbé Bélanger aumônier de l'Union Fraternelle, et la présidente madame A. B. Lacerte étaient présents. Il y eut partie de cartes. Les prix furent gagnés, par Mmes J. Forget et H. Hénault, et Messieurs A. Levesque et J. Maurice. Un goûter fut servi, par madame Armand Renaud et Mlle A. Joanisse. Etaient présents: M. et Mme A. H. McGillivray, M. et Mme A. Levesque, M. et Mme H. Hénault, M. et Mme J. Dubois, M. et Mme Jos Forget, Mme John Balzanna, Mlles A. Giroux, A. Malo A. Massicotte, J. Forget, MM. Alonzo Charron, A. Groulx, Jos Maurice, B. Seasons, V. Blanchard, T. Gauvreau, P. Savard, A. Cousineau, E. Archambault R. Bélair.

* * *

L'hon. sénateur et madame C. E. Tanner, de Picton, N. E., sont arrivés en ville et ont pris résidence au "Roxborough", pour le temps de la session.

* * *

Madame Noël A. Smith passe quelques jours, à Montréal, l'invitée de madame Frank Collins.

* * *

Avis.—Toutes nouvelles concernant le Carnet Mondain, pourront se communiquer par téléphone, le soir de 7 à 8 heures, à R. 2154 ou par écrit à Case Postale, 514, Le Droit, Ottawa, Ont.

UNE EXPLOSION FAIT NOMBRE DE VICTIMES

L'explosion se produit à la raffinerie de la Standard Oil Co., dans le New-Jersey. On comptait ce matin dix morts, et on craignait pour la vie de plusieurs autres.

LES BLESSES

ELIZABETH, N.-J., 19 (P.A.) —On estime aujourd'hui à dix le nombre des personnes qui ont perdu la vie hier dans une explosion de naphte à la raffinerie de Bayway de la Standard Oil Co. Une soixantaine d'ouvriers travaillaient dans le moment et le nombre des blessés est élevé. Une vingtaine sont encore dans un état critique et on craint que plusieurs des survivants ne soient aveugles pour la vie. La plupart des blessés portent des brûlures à la tête et aux mains. L'explosion fut causée par une fuite de gaz provenant d'une rupture.

Le plus grand nombre des blessés étaient des briquetiers, des charpentiers, etc., qui travaillaient à un bâtiment en construction tout près de l'usine.

Toutes les ambulances disponibles des trois hôpitaux de la ville se sont rendues sur les lieux. Trente-trois blessés furent transportés à l'hôpital d'Elizabeth. L'explosion se produisit environ une heure avant que les hommes cessent leur travail.

L'usine comprend trois étages et contient des appareils de distillation et d'autres pour traiter les acides et l'alcool. Les pompiers étaignirent le feu dans une demi-heure.

TARDIEU EST L'HOMME LE PLUS EN VUE

Il est fort possible que le premier ministre défait de France soit de nouveau invité à former un autre cabinet. On mentionne aussi plusieurs noms, entre autres ceux de Poincaré et de Briand.

ACCEPTERA-T-IL?

PARIS, S.P.A., 19. — L'ex-premier ministre Tardieu demeure aujourd'hui l'homme politique le plus en vue, aux yeux du président Doumergue, pour former un nouveau ministère, mais il est probable qu'il refuserait l'invitation de se succéder à lui-même, à moins d'un échec préalable de l'opposition.

Le président a discuté cette après-midi la situation avec les chefs de partis de la chambre des députés et du sénat. Léon Blum, chef socialiste et d'autres chefs des partis de la gauche, ont été mandés ce matin à l'Elysée, et toute l'après-midi, des représentants de divers groupes sont passés chez le président. On mentionne maintes fois le nom de Camille Chautemps, chef des radicaux socialistes, parti le plus important de la gauche.

Plusieurs observateurs politiques cependant sont d'avis que le président offrira pour la forme à Tardieu de réorganisr son ministère, et même qu'il le lui offrira formellement, si le chef de gauche ne peut le faire. On escompte en tous cas le retour de Tardieu, d'ici quelques jours ou quelques mois.

L'état de santé de l'ex-premier ministre s'est amélioré aujourd'hui. Il a insisté pour se rendre chez le président, afin de lui rendre compte des affaires du gouvernement, surtout pour ce qui a trait à la conférence navale. Le ministère de l'Intérieur, où demeure Tardieu, n'est qu'à quelques centaines de verges de l'Elysée.

La crise du cabinet en France ne semblait hier nullement en train de se régler, après la seconde journée, qui a été consacrée aux consultations entre le président Doumergue et les hommes d'Etat en vue. Tout indiquait que la France serait sans gouvernement pendant plusieurs jours ou même une semaine, et que la conférence de Londres ne serait pas officiellement représentée par les Français avant le règlement de la crise.

Le président Doumergue a conféré hier avec les anciens premiers ministres Poincaré et Briand, dont les noms sont beaucoup mentionnés. Le président déclarait hier soir qu'il n'avait pas mandé Briand pour l'inviter à former un ministère, bien qu'il soit sûr qu'il fasse partie du nouveau gouvernement.

Dans les milieux politiques, on ne croit pas que le président ait appelé auprès de lui Poincaré pour l'engager à former un ministère, mais seulement pour demander son avis.

Doumergue était hier soir en présence de trois alternatives: un gouvernement de la gauche, avec Camille Chautemps comme premier ministre et Briand comme ministre des affaires étrangères; un gouvernement Briand hybride, avec une majorité recrutée parmi les modérés de la gauche, de la droite et du centre; un cabinet Tardieu-Poincaré inclinant vers la droite.

LEGISLATURE DE QUEBEC

LA FEMME DE QUÉBEC SERA-T-ELLE AVOCATE?

Un débat sur le droit des femmes d'être admises au barreau.— Opinions partagées.—En justice.—La reine du foyer.— Exceptions.—On n'a pas voté.

LES ORATEURS

(Du correspondant du DROIT)

QUEBEC, 19. — La journée d'hier a été la journée des dames à la législature provinciale. Par l'entremise de M. Oscar Drouin, C.R., député de Québec-Est, les femmes ont réclamé le droit d'être admises au Barreau de la Province et la deuxième lecture du bill a soulevé un très intéressant débat. A diverses reprises une mesure analogue est venue devant la législature et a été renvoyée à six mois, ce qui équivaut à un rejet. Mais l'idée fait son chemin. Si le vote avait été pris à l'issue de la séance, le résultat du vote aurait été surprenant. Certains partisans du bill prétendent que le principe du projet de loi aurait été adopté. Nous en doutons, mais ce qui est certain, c'est que le vote aurait été partagé plus également que d'habitude. L'hon. J.-N. Francoeur, qui a toujours voté contre l'admission des femmes au barreau, a modifié sa manière de voir et s'est déclaré favorable au bill. Il a prétendu que le temps était venu de reconnaitre au sexe faible le droit d'exercer la profession d'avocat. Plusieurs députés émettent l'opinion que puisque les femmes ont le droit de suivre les cours à la faculté de droit et d'obtenir un diplôme, il est logique qu'elles aient le droit d'être avocates. Mais la majorité des représentants du peuple semblent d'avis que la femme a sa place toute marquée au foyer et que ce serait une erreur de lui faire partager toutes les misères des avocats.

EN FAVEUR

Ont parlé en faveur du bill MM. Drouin, Bercovitch, McMaster, Francoeur et contre le bill, MM. Dugas Bédard et Blain. La parole est maintenant à M. William Tremblay, qui est en faveur du projet de loi.

En présentant son bill modifiant le code civil relativement à l'admission des femmes au barreau, M. Oscar Drouin, député de Québec-Est demande tout d'abord s'il ne lui serait pas permis, puisque c'est la première fois qu'il parle sur un sujet aussi important, de féliciter l'orateur pour sa récente nomination. La chambre, dit-il, a confiance en votre expérience et en votre esprit de justice. Si vous eussiez su que j'allais présenter une mesure aussi discutée, je suis sûr que vous ne m'auriez pas placé ou je suis présentement. (On sait que M. Drouin a son fauteuil à l'extrême gauche juste au-dessous des galeries des dames et des journalistes.)

REVENDICATIONS

"Le député de Québec-Est fit remarquer que son éloignement du centre de la salle lui faisait perdre plusieurs mots d'esprit des députés de la chambre. Il ajouta que même en se penchant, les dames dont il défend les droits en ce moment auraient de la difficulté à l'apercevoir. Je risque ainsi, dit-il, de perdre l'appui moral dont j'ai besoin. Il rappela que les femmes avaient une "âme", qu'elles avaient de l'inspiration, du jugement, des goûts artistiques et littéraires, du dévouement et bien d'autres qualités dont elels voulaient faire bénéficier leurs concitoyens. On m'objectera, dit-il, qu'elles feraient mieux de rester au foyer. C'est pour répondre à cette objection que je me lève aujourd'hui en chambre.

PREJUGES

Le député de Québec-Est fait la revue des pays où les femmes jouissent du droit de vote, et sont admises au barreau. Dans notre province, ajouta-t-il, la femme a le droit de déserter le foyer pour être sténographe, fille de magasin, marchande, sénateur, conseiller législatif même, dit-on, et médecin pour soulager les misères physiques, mais elle n'a pas le droit d'être avocat pour soulager les misères morales. N'ai-je pas le droit alors de dire à cette chambre pourquoi tant se défier en présence d'un projet qui rencontre des adhésions presque universelles? Pourquoi aborder la question avec des préjugés? Ce qui est bon pour les autres pays civilisés, peut être également bon pour le nôtre.

"M. Drouin rappela ensuite qu'un bill avait été pressé par l'hon. M. Lucien Cannon en 1916 pour revendiquer les droits de la femme, et que l'an dernier, au conseil général du barreau, Mme Eugène Lafleur, C.R., avait fait une motion pour faire décider la question de principe au sujet de l'admission des femmes au barreau. La réponse avait été la suivante:

"Si certaines réformes étaient apportées dans notre droit civil, nous n'aurions aucune objection à admettre les femmes au barreau." Le vote fut de 8 à 8, et le bâtonnier général d'alors, M. Louis St-Laurent, C.R., donna son vote prépondérant en faveur de la motion. M. Drouin insista sur le fait qu'en deuxième lecture la chambre a, à se prononcer sur le principe d'un bill, et qu'après la décision du conseil du barreau, il espérait qu'elle ferait au présent bill l'honneur de l'envoyer au comité pour plus ample étude. Il déclara ensuite que la principale question à régler serait celle de l'autorisation. Si, dit-il, le principe du bill est adopté, je soumets qu'il ne reste plus qu'une question d'autorisation. Dans ce bill, nous l'avons résolue selon la loi française et la loi de Belgique en disant que cette autorisation pourrait être obtenue du mari ou d'un juge. Si le barreau n'a pas d'objection à l'admission des femmes, je me demande pourquoi la chambre lui refuserait ce droit. Je sais qu'on aura encore recours à l'épouvantail du féminisme. Il ne s'agit pas ici de féminisme. Il n'y a qu'une question juridique.

CAPACITES

Le député de Québec-Est tenta ensuite de prouver que les femmes avaient les capacités physiques, intellectuelles, et administratives requises pour être avocats.

Garder la femme au foyer, c'est très bien, dit M. Drouin mais, à toute règle il y a des exceptions.

Il ne faut pas perdre de vue la question de justice. Refuser à une femme qui a du jugement, de l'inspiration, des capacités, un diplôme, le droit d'être admise au barreau, ce serait une injustice flagrante. Dès 1916, M. Ferdinand Roy, aujourd'hui magistrat en chef de la province, en réponse à une question du secrétaire du barreau, a exprimé une opinion que vous me permettrez de citer, et qui peut se résumer comme suit:

UNE OPINION

"La femme qui étudiera le droit pour le pratiquer aura tort. Notre métier est trop rude pour elle. Au surplus, la femme n'a généralement pas les aptitudes spéciales requises. Il pourrait y avoir des exceptions, mais la femme ne sera jamais chez elle au palais. Cependant, est-ce une raison suffisante pour qu'on lui refuse son admission au barreau. Quand bien même il n'y en aurait qu'une par mille qui aurait les aptitudes requises, de quel droit pourrait-on lui refuser l'entrée des grandes professions?" Et M. Roy ajoutait que s'il était législateur, il exigerait qu'on lui démontre en vertu de quel principe on pourrait refuser à la femme d'être dans la profession d'avocat une concurrente comme elle l'est ailleurs à l'homme. Le savant juriste concluait en disant que la femme commet une erreur en étudiant pour devenir avocat mais qu'on commettait une non moins grande erreur en lui refusant un droit que la morale ne lui a pas refusé."

Avant de conclure, M. Drouin, cita une opinion de Mme Pierre Casgrain dont il fit un bel éloge, et demanda à la chambre d'approuver le principe du bill qui lui était présentement soumis.

M. LUCIEN DUGAS

Le député de Joliette, M. Lucien Dugas, fut l'orateur suivant dans le débat.

Il prétendit tout d'abord que l'admission de la femme au barreau était de nature à favoriser la désertion du foyer Il ajouta que les carrières professionnelles sortaient les femmes de leur rôle naturel et les rendraient malheureuses au lieu de leur donner du bonheur Le député de Joliette prétendit que la femme descendrait fatalement de son trône si on lui permettait de devenir la rivale de l'homme et il demanda le renvoi du bill à six mois.

M. P. BERCOVITCH

M. Peter Bercovitch, député de St-Louis prit ensuite la parole. Il rappela le rôle joué par la femme à travers les âges dans les divers domaines, cita de nombreux exemples pour démontrer que la compagne de l'homme s'est distinguée dans des rôles généralement remplis par le sexe fort et ajouta que dans nombre de cas, la femme avait été supérieure à l'homme. M. Bercovitch tenta de prouver que le foyer ne serait nullement affecté par l'admission de la femme au barreau et il réclama pour elle ce droit d'exercer la profession d'avocat. Il ajouta que les femmes faisaient déjà une partie du travail des avocats, et qu'il n'y avait pas de raison logique pour les empêcher d'être admise au sein de la profession.

M. E. BEDARD

M. Ephrem Bédard, député de Québec-Comté, encouragea les femmes à étudier le droit pour le plaisir que peut leur procurer une telle étude, mais non dans le but de devenir avocates. Il ajouta que si les sténographes faisaient, il est vrai, une partie du travail des avocats dans leurs bureaux, elles quittaient leur emploi pour fonder un foyer. M. Bédard rappella qu'il y avait 1,356 avocats dans la province, 911 à Montréal, et 283 à Québec, et que la profession était suffisamment encombrée. Il prétendit que la commission du status matrimonial, qui a fait récemment une étude à ce sujet, refuse, dans ses conclusions, de changer le status actuel de la femme, et qu'on ferait bien de ne pas aller à l'encontre des désirs de cette commission de savants juristes nommés par le gouvernement l'année dernière pour faire une étude approfondie du droit civil de la femme.

M. Bédard affirme que l'admission de la femme au barreau serait un accroc à notre code civil et que l'on ne doit pas pour cela adopter le présent bill. Son objet ne s'adopte pas à la mentalité de nos femmes. On nous a cité des exemples des autres pays, mais on ne nous a pas prouvé que la mesure aurait obtenu un succès ailleurs. Je crois, dit M. Bédard, que c'est rendre un service à la femme de la province en la plaçant à l'abri de nos maux, et en la limitant au rôle naturel qu'elle remplit du reste si bien.

L'HON. M. MACMASTER

L'orateur suivant fut l'hon. M. A.-R. MacMaster, trésorier provincial, M. MacMaster revendiqua avec énergie le droit pour la femme de pratiquer le droit au nom des principes de justice et de liberté. Il fit remarquer que si ce droit leur est accoré dans plusieurs autres pays, nous pourrions bien avoir tort de le leur refuser ici. Il ajouta que la femme ne perdra pas ses charmes du seul fait qu'elle se livrera au dur labeur du barreau. Il y a des femmes, dit-il, qui ont une vocation pour exercer la profession d'avocat et nous n'avons pas le droit de leur refuser d'être admises au barreau.

M. MacMaster rendit hommage au jugement et au sens des affaires de la femme québecoise, et déclara qu'à la campagne, tout particulièrement le cultivateur ne conclue aucune transaction sans consulter sa femme. Il n'est pas dans la mentalité de la femme de cette province, poursuivit M. MacMaster, pas plus que dans la mentalité des femmes des autres pays de désirer de devenir avocats. Mais s'il se trouve ici une femme qui a les aptitudes et les qualifications nécessaires, de quel droit lui refuserions-nous l'admission au barreau. Je désire pour la femme de ma province tous les droits et tous les privilèges dont jouit la femme des autres provinces.

M. A. BLAIN

M. Aldéric Blain, député de Dorion se leva à la suite du trésorier. M. Blain s'étonna que le trésorier provincial eut cru bon de revendiquer pour la femme la justice et la liberté, et admit avec le député de St-Louis que la femme était douée de brillantes qualités, et souvent supérieures à celles de l'homme. Mais, il prétendit que ce que nous avions surtout besoin, dans la province, c'était des foyers bien organisés. L'orateur cita une opinion de Collette Yver, et déclara que la doctrine féminine tendait à détruire l'autorité dans la famille et dans la société. "J'admire beaucoup les femmes comme ministres de l'intérieur dit M. Blain, mais je les admire moins comme ministres des affaires étrangères qu'au foyer.

L'hon. M. J.-N. Francoeur prit également part au débat. Cette question dit-il, a été plusieurs fois soumise en chambre. J'ai voté contre, cette année je vais voter en faveur. Dans le passé il m'avait semblé que la mesure était prématurée, maintenant, je crois que l'heure est venue où le barreau doit admettre la femme dans ses rangs. On fait trop de citations de personnes mortes depuis longtemps. Le monde a évolué et il y a des faits qui ne doivent pas échapper aux législateurs. Aujourd'hui, la femme est admise partout pour gagner sa vie, même la femme non mariée doit souvent travailler pour faire vivre sa mère, ses frères et ses soeurs. Il y a quelques années, j'hésitais à accorder aux femmes le droit d'être admises au barreau. Mais il me semble que les avocats devraient être les derniers à le leur refuser. Le barreau aurait tout à y gagner. Si les procès diminuent, les contribuables en bénéficient, et s'ils augmentent les avocats en bénéficient à leur tour.

M. Tremblay demanda alors l'ajournement du débat. Il était alors 5 h. 50 et la chambre expédia quelques affaires de routine avant de s'ajourner à 3 heures cet après-midi.

IL EST TUÉ PAR LE VOLANT D'UNE SCIE RONDE

BIZARRE ACCIDENT A TREADWELL, SAMEDI DERNIER. RODOLPHE BOURBONNAIS EST TUE ACCIDENTELLEMENT.

TREADWELL, 18. — On nous communique qu'un cultivateur de Treadwell, Rodolphe Bourbonnais, a été tué accidentellement, samedi après-midi, alors qu'il aidait son père, Dosithé Bourbonnais, à scier son bois. Le volant de la scie-ronde se brisa en deux, tout à coup, et une partie frappa Rodolphe Bourbonnais à la ceinture, lui causant des blessures mortelles.

Le Dr Hector Gaboury, de Plantagenet, a été mandé en toute hâte, mais le blessé expirait deux heures après l'accident.

Le coroner, Dr Martin Powers, de Rockland, averti de l'incident, se rendit sur les lieux et constata la mort. Il a remis l'enquête à samedi prochain le 22 février, à 2 heures, dans la salle municipale de Plantagenet.

Le défunt restait voisin de son père, il était marié depuis 4 ans et laisse deux enfants.

La tuberculinisation dans Prescott et Russell

L'épreuve à la tuberculine d'après le système dit "des Zones Réservées" a commencé dans le comté de Prescott le 28 novembre 1929.

Depuis ce temps les municipalités de Hawkesbury-Est et de Hawkesbury-Ouest ont été inspectées, et le travail est maintenant commencé dans les municipalités de L'Orignal et de Longueuil. Il y a actuellement sept médecins vétérinaires à l'oeuvre.

Nous n'avons pas encore les résultats complets pour la municipalité de Hawkesbury-Ouest, mais en ce qui concerne Hawkesbury-Est les chiffres officiels sont les suivants:

No de troupeaux inspectés ...	457
No total d'anmaux	8180
No total des animaux suberculeux	274
Pourcentage d'animaux tuberculeux	3.35%
No des troupeaux où l'on a découvert de la tuberculose	103 ou 22.5%

Jusqu'ici il y a eu un excellent esprit de coopération entre les cultivateurs et les inspecteurs, et tout laisprévoir que l'épreuve se continuera à la satisfaction de tous.

L'HYDRO...

Suite de la 1ère page

lions et le gouvernement en est pour une large part, responsable. Le public ne sera pas satisfait à moins d'une enquête générale sur les opérations des cinq dernières années. M. Tweed ne voit pas pourquoi le procureur-général n'est pas en faveur d'une enquête royale

CE PONT NOUVEAU ENTRE GRENVILLE ET HAWKESBURY

Une délégation de Hawkesbury se rendra à Toronto lundi prochain, pour discuter la construction d'un nouveau pont entre Hawkesbury et Grenville. M. H. K. Carruthers, secrétaire de l'Auto Club et du Board of Trade d'Ottawa, a été demandé à présider à la délégation. Il s'agit de créer une entente entre les deux provinces pour frayer les dépenses d'une telle entreprise.

M. Carruthers devra rencontrer également le ministre de la Voirie d'Ontario, à Toronto, mardi prochain, au sujet de la construction d'une nouvelle route entre Rockfort et le chemin No 2, à l'est de Gananoque. Le tourisme dans cette région augmente d'année en année, et il est temps d'améliorer cette route, a dit M. Carruthers ce matin.

LIQUIDATION DE BROCHU ET CIE

MONTREAL, 19:—Brochu et Cie, courtiers, récemment suspendus sur le curb de Montréal, sont maintenant en liquidation. A. H. Tanner, C.R., leur procureur, a déclaré hier que leur feuille de balance au dernier janvier, préparée par un comptable public approuvé, accusait un surplus, et que pour les créanciers on ne croyait pas que la liquidation entraînât des pertes.

Un nouveau record mondial d'aviation

JACKKSONVILLE BEACH, Floride, 19.—Louis Schoenair, d'Akron, Ohio, pilote d'aviation, a établi hier un nouveau record mondial de 185,-452 milles par heure en aéroplane de passagers, transportant un poids de 500 kilogrammes sur une course de 100 kilomètres. Ce record bat celui de 174,662 milles à l'heure établi par Fernand Lasne à Etampes, France, le 7 octobre.

9 PERSONNES TUÉES DANS UNE EXPLOSION

ATHENES, Grèce, 19. (P.A.)—Neuf personnes ont été tuées et plusieurs autres blessées aujourd'hui dans une explosion qui ad étruit le spoudres et les munitions de Liosia, banlieue d'Athènes. Le feu qui a suivi l'explosion a été maitrisé. Deux cent mille grenades à main ont été détruites. Les autorités ne croient pas à un acte criminel.

LETTRES DE CRÉANCE

LE CAP, Union sud-africaine, 19.—R.-J. Totten, consul général des Etats-Unis, a présenté hier ses lettres de créance au gouverneur général du Sud-africain.

Il faut abandonner cette profession

Kathleen Goodman, alias Mme Dale, chiromancienne, trouvée coupable d'avoir entrepris illégalement de dire la bonne avanture, a été libérée en sursis par le magistrat Charles Hopewell en cour de police ce matin, à condition qu'elle cesse immédiatement de pratiquer cette profession. Elle a dû fournir une garantie de $50 à cet efeft.

Le magistrae déclara que cette pratique de prédire l'avenir a souvent des conséquences graves. Certaines personnes prennent ces prédictions au sérieux et on a eu connaissance de troubles de ménage occasionnées par cette pratique.

Me Hal Burns occupait pour la défense.

Pancartes, affiches, imprimées dans le plus bref délai.
LE DROIT.

VIOLENTE TEMPÊTE DANS L'ALBERTA

CALGARY, 19. (P.C.) — Un vent violent qui a soufflé hier en Alberta a paralysé les services de téléphone et d'énergie, démoli des bâtiments, fait tomber douze grues des carrières pétrolifères de la vallée de Turner et causé des dommages considérables aux maisons et aux magasins. Un grand nombre de fenêtres ont été cassées, le vent atteignant parfois les proportions d'un cyclone.

Les interruptions dans le service d'énergie ne furent pas de longue durée, des réparations ayant été faites immédiatement. High River a été grandement affecté par la tempête. Plusieurs petits bâtiments y ont été détruits. Un certain nombre de fenêtres de l'école publique furent brisées, mais les enfants ne furent pas blessés.

LES RELATIONS CORDIALES ENTRE LE CANADA ET LES E.-U.

BOSTON, 19.—Les relations plus que cordiales qui existent entre la Nouvelle-Angleterre et le Canada ont été exaltées hier par l'honorable M. J. G. Sargent, d'Iindlow, Vermont, avocat général des Etats-Unis dans le cabinet Coolidge et membre du bureau de direction du Vermont Central.

Parlant devant les membres du Traffic Club de la Nouvelle-Angleterre, M. Sargent dit: "De l'autre côté de notre frontière du nord, à notre porte pour ainsi dire, se trouve la vallée du Saint-Laurent qui est apparemment au début d'un grand essor industriel et dont le centre est Montréal. Dans ce pays habite une population d'environ deux millions et trois quarts qui n'a cessé d'entretenir avec nous les relations les plus cordiales."

M. Sargent trouve logique que les deux pays échangent leurs produits commerciaux. Il parle ensuite du rôle important joué par le Vermont Central qui paie $1,188,000 de salaire annuellement, et de la magnifique intervention des Canadiens lorsque ce réseau situé aux Etats-Unis fut en partie détruit par une inondation. Il termina en disant que le Vermont Central était aujourd'hui en excellent état et prospère.

LA NEW YORK

COMPAGNIE D'ASSURANCES SUR LA VIE

51 Madison Avenue, New York, N. Y.

(Constituée sous les lois de l'Etat de New-York)

COMPAGNIE MUTUELLE, FONDÉE EN 1845

DIVIDENDES
Payable en 1930
$71,775,000

NOUVEAUX CONTRATS
1929
$953,000,000

Fonds prêtés aux Assurés Canadiens ou placés en Valeurs Canadiennes
$57,000,000

ASSURANCES EN VIGUEUR
au 31 déc. 1929
$7,266,000,000

SUCCURSALES
dans la plupart des villes importantes des Etats-Unis et du Canada.

QUATRE-VINGT-CINQUIÈME COMPTE RENDU ANNUEL

A nos Assurés:

Je me demande si vous savez de quelle haute importance vous êtes devenus collectivement, vous et les autres détenteurs de Polices, dans la vie économique du monde. Vous pensez, certes, que votre assurance-vie est un facteur important dans les plans que vous avez faits pour vous-même et pour votre famille mais je doute, si vous avez jamais eu une idée exacte de ce que vous faites réellement pour le monde en général.

Je vous parle maintenant comme à un des 70,000,000 de ceux qui sont assurés auprès de toutes les diverses compagnies des Etats-Unis et du Canada. Je vous parle comme propriétaire d'une partie des $19,000,000,000 qui ont, de fait, été accumulés pour la protection des bénéficiaires du total de $110,000,000,000 d'assurance actuellement en vigueur. Jamais auparavant dans l'histoire du monde, il n'est arrivé que des particuliers aient volontairement, en coopération privée, donné en gage une telle somme pour leur protection mutuelle ou dans n'importe quel autre but.

Ce montant total d'assurance dépasse d'environ $34,000,000,000 les ressources totales de toutes les Banques des Etats-Unis et du Canada, y compris les Caisses d'Epargnes. Il est égal aux ressources combinées, multipliées bien des fois, de toutes nos Fondations et Dotations pour l'Education et les Recherches scientifiques. Nos institutions pour l'éducation, ainsi que nos institutions médicales, scientifiques et charitables, sont gouvernées par des Fidéicommissaires — Conseils d'Administration — dont les pouvoirs sont sagement limités par les termes des actes de fondation. Ces Conseils ont rarement une discrétion bien étendue quant à l'emploi des fonds dont ils sont fiduciaires. De même sont limités nos pouvoirs.

L'assurance-vie en cours ($110,000,000,000) constitue le plus grand Fidéicommis qui ait jamais été créé. Elle aussi est gouvernée par des Fidéicommissaires — les Directeurs et Conseils d'Administration des diverses Compagnies. Avec eux siègent continuellement certains personnages familiers. Ces personnages sont la Vie, la Mort, l'Invalidité, la Nécessité et la Vieillesse.

La Mort était autrefois un personnage terrible parce que la vie n'était pas organisée contre elle. Maintenant la vie est ainsi organisée. La Mort est notre sort commun à tous. Personne n'en doute et personne ne peut changer cela. La terreur de la Mort (je ne considère pas à présent la question au point de vue de la religion) provient de ce qu'elle frappe cruellement, sans remords et de façon si incertaine. C'est en cela qu'a été sa victoire.

L'Assurance sur la vie fait face à la Mort, non pas comme une Terreur mais comme un fait, et la traite de la même manière qu'elle traite des titres ou des hypothèques foncières.

Laissez-moi vous démontrer l'importance vitale de ces $110,000,000,000. A l'appui de ces milliards d'assurance en vigueur, se trouvent trois grandes forces:

1o—Les $19,000,000,000 en espèces et titres en mains;

2o—Les soixante-dix millions de gens qui se sont engagés, directement ou indirectement, à payer des primes futures;

3o—La puissance des intérêts composés.

Ensemble, elles font de ces $110,000,000,000 la force la plus vitale et la plus utile de toute la société humaine.

Maintenant, essayez d'envisager l'avenir. L'assurance en vigueur atteindra $200,000,000,000, $300,000,000,000, peut-être bien davantage, mais elle aura toujours à son appui ces trois grandes forces, les deux premières naturellement augmentées en proportion. A cause de sa relation singulière avec les faiblesses et les besoins de la vie humaine, elle vaut et vaudra toujours plus que pareille somme en espèces. Par exemple—

La Mort siège à ce grand Conseil d'Administration et la Mort continue à frapper, mais dans votre cas, pas comme jadis. La Vie aussi siège au Conseil, et par une prompte conversion du pouvoir productif individuel en argent liquide, elle prive la Mort de son ancienne et dévouée servante, la Pauvreté.

L'Invalidité, plus cruelle que la Mort, siège aussi à ce Conseil et exige et reçoit des sommes stipulées lorsque le gagne-pain défaillit et devient une charge.

La Nécessité et la Vieillesse siègent aussi à ce Conseil, mais l'assurance nous met à l'abri. Tous ces avantages sont spécifiés dans le Grand Acte Fiduciaire: les polices en vigueur.

Certains d'entre vous, la plupart, je l'espère, seront d'accord avec moi que l'Assurance sur la Vie est devenue la plus importante entreprise de bienfaisance dans les multiples problèmes de la vie.

Ce que je veux faire ressortir, c'est que vous, en commençant par pourvoir à vos besoins individuels et à vos propres obligations, avez non seulement réduit au minimum les terreurs de la Mort, de l'Invalidité et de la Vieillesse, mais que, considérés comme un groupe, vous êtes arrivés à être un des plus importants détenteurs de valeurs utiles au monde.

Vous êtes le seul groupe qui ait jamais existé ayant le courage et le bon sens, dans les problèmes courants de la vie, de dépouiller la Mort de ses terreurs en la traitant comme un fait inévitable.

Comme un groupe, vous n'êtes pas des capitalistes, et pourtant vous êtes devenus les plus grands des capitalistes.

En suivant l'impulsion qui vous portait à pourvoir à votre propre protection, vous avez créé la plus grande de toutes les institutions de bienfaisance.

En cherchant à bannir le besoin de la charité de votre propre foyer, vous avez démontré comment le besoin de la charité peut être complètement banni de tous les foyers.

New-York, le 27 janvier, 1930. DARWIN P. KINGSLEY, Président.

LA NEW YORK

COMPAGNIE D'ASSURANCES SUR LA VIE

BILAN AU 31 DECEMBRE 1920

ACTIF		PASSIF	
Biens immeubles et Prêts consentis en Première Hypothèque sur Fermes, Habitations et Propriétés Commerciales	$593,633,002.37	Réserves—amples, avec primes futures et Intérêts, pour régler toute Assurances et Rentes Viagères à mesure qu'elles deviendront exibles	$1,465,664,828.22
Obligations des Etats-Unis, autres Gouvernements, Etats, Villes, Comtés, Sociétés d'Utilité Publique, Chemins de Fer, etc.	672,665,159.31	Dividendes payables aux assurés en 1930	71,896,857.00
Actions Privilégiées et Garanties	52,414,042.00	Tout autre Passif	7,859,164.31
Prêts sur Polices, Espèces et autre Actif	346,991,407.36	Total du Passif	$1,545,320,849.53
		Fonds Généraux d'Eventualites	120,382,761.51
Fonds Totaux pour la Protection des Assurés	$1,665,703,611.04	Total	$1,665,703,611.04

LE MONTAGNARD DANS UNE SERIE MI-FINALE AVEC LES BOURGEOIS

VICTOIRE DES LEAFS SUR RANGERS - BOSTON TRIOMPHE DES MAROONS

Le Montcalm passe une rude gifle aux copains de Russell

Les Pirates remportent une victoire décisive dans la 1re joute de détail.

M. GAGNÉ BRILLE D'UN VIF ÉCLAT

RUSSELL. — La vaillante équipe du Montcalm d'Ottawa, qui a enlevé le championnat de la ligue Intermédiaire après une brillante campagne, a inauguré heureusement ses séries d'élimination sur glace locale mardi soir.

Jouant avec ensemble, possédant le talent de saisir toutes les occasions, le Montcalm a pris la mesure des Rovers, champions de la ligue de comté, au pointage de 5-0 dans la première partie de leur série.

Le match-retour a lieu à Ottawa jeudi soir.

Il n'y eut pas de point dans la séance initiale, car les deux équipes jouaient plutôt sur la défensive, mais il était évident que le Montcalm se ferait vite une trouée.

LA PRESSION

Et finalement, après treize minutes de jeu dans la deuxième strophe, les Patriotes passèrent grâce à Gagné, un des héros de la bataille, qui réussit le premier point. En deux minutes, Rockburn porta le pointage à 2-0.

Les visiteurs eurent la haute main dans la troisième session. Sans essuyer de riposte de la part des Rovers, ils enfilèrent trois points sur des coups de Gagné, Hill et Pilon. Ce fut une rude taloche aux Rovers.

Alignements

Montcalm —Lacelle, Pilon et Rockburn; Reinhart, St-Amand et Gagné; alternants, Rattez, St-Jean et Hill.

Russell — Cochrane, Gamble et Corscadden; Latour, Lamond et L. Rombough; alternants, Kinchen, Hay et Loucks.

SOMMAIRE

Première Période

Pas de point.

Punitions: Gagné, Campbell, Rockburn.

Deuxième Période

1.—Montcalm, Gagné 13.10
2.—Montcalm, Rockburn 2.20

Punitions: Rockburn, Gagné.

Troisième Période

3.—Montcalm, Gagné 9.10
4.—Montcalm, Hill 2.30
5.—Montcalm, Pilon 8.00

Punitions: Latour et St-Jean.

Arbitre: Happy Hooper, Ottawa.

Arrêts

Lacelle	6	11	9—26
Cochrane	4	8	6—18

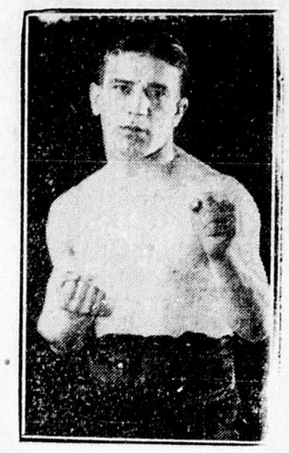

LEO KID ROY obtiendra probablement un match avec Kid Chocolate. Roy est le champion poids-plume du Canada.

QUESTIONNAIRE

M. le rédacteur sportif — Ayez donc la bonté de me donner les quelques renseignements suivants — Raymond D., Ottawa.

* * *

1— Quel est le meilleur joueur du club La Salle?

Rép— Je l'ai nommé à plusieurs reprises et, n'en déplaise à qui ce soit, je choisis toujours le capitaine de l'équipe, Jo. Verdon lui-même.

* * *

2— Est-ce que Tubby Moore fait bien avec les Maroons?

Rép— Moore n'est pas avec les Maroons. Il a été envoyé à Windsor dans la ligue Internationale. J'apprends qu'il n'y fait pas fureur.

* * *

3— Pourquoi le La Salle n'engage-t-il pas Vic Perreault comme gardien de buts?

Rép— Tout d'abord, parce que la saison est finie; ensuite parce qu'il ne pouvait pas délaisser McCann, dont le travail avait été satisfaisant l'an dernier. McCann a joué de bonnes parties cet hiver.

* * *

4— Qui va gagner le championnat de la ligue de la Cité et de la ligue Intermédiaire?

Rép— Selon toute apparence, les Burghs prendront le titre majeur. Le Montcalm a déjà gagné le championnat intermédiaire.

JOUTES ÉCOSSAISES

LONDRES. — Le Celtic a battu Ayr United par 4-0 et St-Mirren a triomphé de l'Académie Hamilton par 2-0, dans des parties de football de la ligue écossaise jouées mardi après-midi.

MOOSE CREEK GAGNE

AVONMORE. — Moose Creek a battu Avonmore par 3-2 dans une intéressante partie de hockey. W. Lalonde a brillé pour les visiteurs.

PROV. MARITIMES

Sussex, 2; St-Jean, 1.
(1ère joute de détail).
Truro, 3; Kentville, 2.
Truro gagne le titre néo-écossais.

PANTHERES GAGNENT

Les Panthères ont enlevé le championnat coq-lourd des terrains de jeux en faisant partie nulle de 1-1 avec le Pastime mardi soir. Les champions décrochent les honneurs au pointage global de 4-3.

LE DÉTAIL DES QUILLEURS

L'Institut et le Notre-Dame commencent ce soir au Monument National leur série de détail pour le championnat de la ligue de quilles Interprovinciale. Le retour a lieu à Ste-Anne jeudi.

Les parties commencent à 9 heures précises.

WEILAND ET DIT SAUVENT BOSTON

LES PUNITIONS ONT FAILLI COUTER LA VICTOIRE AUX OURS DANS LEUR JOUTE AVEC MONTREAL.

BOSTON. — Les Oursons ont obtenu la décision sur les Maroons, au pointage de 3-2, dans une partie très serrée de la ligue Nationale jouée ici mardi soir.

Les punitions faillirent être fatales aux Bruins car durant l'absence de Shore et Hitchman. Montréal égalisa les chances au début de la troisième période.

Boston doit sa victoire au travail éclatant de ses deux étoiles: Weiland et Clapper.

ALIGNEMENTS

Boston: Thompson, Hitchman, Shore; Barry, Galbraith et Oliver; Weiland, Clapper, Gainor, Owen, Carson, Connor, alternants.

Montréal: Walsh, G. Boucher, Dutton; Stewart, Siebert et Smith; Trottier, B. Phillips, Ward, M. Phillips, Northcott, Wilcox, Munro, alternants.

Arbitres: Shaver et Mallinson.

SOMMAIRE

Première Période

1—Boston, Clapper, Weiland . . 7.20

Punitions: Stewart, Boucher, Smith, Connor, Bill Phillips, Wilcox, Dutton et Clapper.

Deuxième Période

2—Montréal, W. Phillips, Ward. 6.05
3—Boston, Oliver, Barry 7.09

Punitions: Gainor, Munro, Hitchman, W. Phillips, Smith, Galbraith et Carson.

Troisième Période

4—Montréal, Stewart 5.00
5—Boston, Clapper, Weiland . . 14.45

Punitions: Hitchman, 2; Shore, Siebert et Dutton.

LES COURSES À AGUA CALIENTE

YUCCA FAIT SURSAUTER LE TALENT. — LA BELOTTE TRIOMPHE.

AGUA CALIENTE. — Voici les résultats des courses de mardi au champ local:—

Première Course

1—Yucca, Malrooney, $86.80, 9.60, 4.40. 2—Wood Face, Moran, $3.00, 2.40. 3—Busy Seth, Redding, $4.80. Temps, 1.07 2-5 pour cinq furlongs et demi.

Deuxième Course

1—Enthusiastic, Corbett, $4.80, 3.20, 3.00. 2—Trinket, Romano, $2.60, 2.20. 3—Coalescence, Trivett, $2.60. Temps, 1.48 pour le mille 1-16.

Troisième Course

1—My Alice, Luther, $5.40, 4.80, 3.60. 2—Rose Voit, Morrison, $16.40, 24.80. 3—Rose Carlaris, Cooper, $7.60. Temps, 35 3-5 pour trois furlongs.

Quatrième Course

1—Gee Whiz, Cleverly, $12.80, 4.40, 3.60. 2—Windjammer, Mulrooney, $4.20, 3.20. 3—Gertrude West, Warren, $3.80. Temps, 1.12 pour six furlongs.

Cinquième Course

1—La Belotte, Depeso, $34.40, 8.00, 3.60. 2—Poppy Field, O'Brien, $3.20, 2.60. 3—Lady Marie, Cannon, $3.00. Temps, 1.06 2-5 pour cinq furlongs et demi.

Sixième Course

1—Subway Tube, Moran, $7.40, 4.20, 4.40. 2—Conciliation, McHugh, $9.40, 5.60. 3—Raymond Dale, Greco, $7.00. Temps, 1.26 3-5 pour sept furlongs.

Septième Course

1—Polly Timber, Greco, $5.40, 3.60, 3.00. 2—Croissantanis, Cleverly, $2.80, 2.60. 3—Supervisor, Owen, $5.00. Temps, 1.48 1-5 pour le mille 1-16.

Huitième Course

1—Will Bank, Redding, $14.20, 8.60, 3.40. 2—Coat O'Mail, Mulrooney, $11.00, 5.00. 3—Cudgeller, Cannon, $3.00. Temps, 1.46 3-5 pour le mille 1-16.

LES COURSES AU PARC DE MIAMI

PLAYFELLOW'S DREAM GAGNE LE PRIX SILVER BUFF. — L'ETABLISSEMENT HATCH EN FLORIDE.

MIAMI. — Voici les résultats des courses de mardi au parc Hialeah:—

Première Course

1—All Columbia, Greenwood, 8-5, 3-5, 1-4. 2—Servitude, Workman, 11-5, 4-5, 2-5. 3—Unknown, Eaby, 6-1, 5-2, 6-5. Temps, 36 2-5 pour trois furlongs.

Deuxième Course

1—Confidential Carroll, 7-5, 3-5, 1-4. 2—Webster, Halbert, 12-1, 5-1, 5-2. 3—Manuelita, Dainty, 12-1, 5-1, 5-2. Temps, 1.53 2-5 pour le mille 1-16.

Troisième Course

1—Rose Omar, Catrone, 15-1, 6-1, 3-1. 2—Finnis, Dupuy, 15-1, 6-1, 3-1. 3—Trappy, G. Rose, 16-5, 6-5, 3-5. Temps, 1.16 pour six furlongs.

Quatrième Course

1—Playfellow's Dream Carroll, 3-1, 4-5, 2-5. 2—Sand Fiddler, Knikht, 5-1, 2-1, 4-5. 3—Royal Sable, Townrow, 7-1, 3-1, 7-5. Temps, 1.45 4-5 pour le mille.

Cinquième Course

1—Saratoga Maje, Sulloney, 6-1, 5-2, 6-5. 2—Hobcaw, Eaby, 5-1, 2-1, au pair. 3—Thunder Call, Gianelloni, 4-1, 8-5, 4-5. Temps, 1.16 1-5 pour six furlongs.

Sixième Course

1—Dowager, Knight, 8-5, 3-5, 1-5. 2—Black Friar, Dainty, 8-1, 3-1, 8-5. 3—Sunspec, Townrow, 20-1, 8-1, 4-1. Temps, 1.53 pour le mille 1-16.

C. BELL D'OTTAWA BRILLE AU TOURNOI

COURANT SOUS LES COULEURS DE McGILL, IL ENLEVE LE CROSS-COUNTRY INTERCOLLEGIAL A MURRY BAY.

MURRAY BAY. — Bryce Grayson-Bell, d'Ottawa, courant sous les couleurs de l'université McGill, a gagné le cross-country de sept milles disputé cet mercredi au tournoi intercollégial de ski. Il fit le trajet en 58 m. 11 sec., sur un tracé magnifique mais difficile.

Ed. Connolly, de l'Université d'Ottawa, arriva neuvième en 1 h. 3 m. 26 s. C. Connolly, aussi d'Ottawa, fut onzième en 1 h. 8 m. 1 sec.

Voici le classement:—

1—Grayson-Bell, McGill	58.11
2—H. Saunders, Dartmouth	58.40
3—J. Perley, N.-Hampshire	59.25
4—C. Woodward, N.-Hampshire	1.00.43
5—D. Hight, N.-Hampshire	1.00.50
6—W. Ball, McGill	1.00.59
7—L. Paré, Dartmouth	1.03.00
8—W. Barken, McGill	1.03.15
9—Ed. Connolly, Ottawa	1.03.26
10—T. Mans, Dartmouth	1.04.39
11—C. Connolly, Ottawa	1.08.01
12—Geo. Jost, McGill	1.09.46

E. FABRE TROUVE UN BON EMPLOI

LE GAGNANT DU MARATHON GREEN STRIPE N'AURA PLUS A S'INQUIETER DE L'AVENIR.

Le "Petit Journal" de Montréal annonce en ces termes que la Distiller's Corporation donne un emploi permanent à Ed. Fabre, vainqueur du marathon Green Stripe:

"Les bailleurs de fonds du récent marathon de raquettes "Usher's Green Stripe", MM. Bronfman, propriétaires de la Distillers' Corporation, dans un geste sportif qui les honore grandement, ont placé notre champion coureur Edouard Fabre sur "Easy Street" en lui donnant de l'emploi "à l'année" à leur établissement.

Pas besoin de dire que Fabre regrette la dictature du professionnalisme. Au temps de l'amcutarisme de Fabre, il reçut un tas de ferrailles qui n'ont jamais aidé à la subsistance de sa famille.

Frottez-vous les yeux, jeunes amateurs, les médailles et les coupes ne vous permettent aucun avancement dans la vie, si ce n'est que vos dirigeants amateurs tirent de vos talents athlétiques une forte somme de publicité.

La brillante performance de Fabre lui rapportera, au bas mot, environ $6,000, si l'on compte le montant de la souscription en voie de s'effectuer parmi la gent sportive. De plus, les profits qu'accusera le film pris durant la course et qui sera montré sur différents écrans de la Province de Québec, seront versés dans les trésors de Fabre. Il n'y a pas à dire, les sourires et les applaudissements, recueillis par les athlètes qui tournent le dos aux offres des professionnels, n'aident pas la pauvre souffrance humaine comme le feront les $5,000 ou $6,000 que rapportera à Edouard son éclatant triomphe."

DE BONS PILOTES DANS LE DERBY

QUINZE CONDUCTEURS S'INSCRIVENT AU GRAND CONCOURS DE CHIENS DE QUEBEC.

QUEBEC— Quinze conducteur se sont inscrits au grand derby de chiens qui aura lieu içi les 21, 22 et 23 février.

La liste comprend les experts suivants: Léonhardt Seppala de Nome, Alaska; Frank Dupuis de Québec; Earl Brydges du Pas, Manitoba; Frank Johnson de Boston; Georges Girard de Québec; Gérard Savard de Québec; O. Côté de Québec; W. Bérubé de Québec; Ovila Dupuis de Murray Bay; Antonio Routhier de Québec; Georges Chevrette de Québec; J. Morissette de Québec; Ernest Lafond de Lorette.

LA VENUE DE TROIS BOXEURS AFRICAINS

JOHANNESBURG— L'association de boxe de Johannesburgh a décidé d'envoyer trois pugilistes aux jeux de l'Empire britannique qui auront lieu à Hamilton, Ontario, pourvu qu'il s'en trouve de calibre supérieur.

LENA BLACKBURN AVEC LES BROWNS

PALMYRA N.-J., Lena Blackburn, ancien gérant des White Sox, a fait savoir qu'il venait de s'engager comme instructeur des Browns de St-Louis pour la prochaine campagne.

Il succède à Bill Killife qui vient d'être promu à la gérance.

L'HOMME QUI PENSE

Phil Scott, que l'on voit ici à droite, est à discuter la situation avec Jimmy Johnston, son gérant. Scott est pensif et ce n'est pas sans raison, car il lui faut rencontrer sous peu le rude Jack Sharkey.

UNE ÉCOLE POUR LES TENNISMEN

LA FRANCE NE NEGLIGE RIEN POUR ASSURER LE SUCCES DU TENNIS. — LA PERIODE HEROIQUE.

La semaine dernière, à Paris, devant une nombreuse assistance de joueurs de tennis, a eu lieu l'inauguration de l'école de tennis Baz.

M. Lichtenberger, ancien champion de tennis de l'époque héroique, ouvrit la séance par une allocution pleine d'esprit où il retraça les débuts ingrats d'un sport qui depuis a conquis le monde. Epoque où l'on tenait la raquette près du cadre et où certains même sciaient le manche pour éviter de s'en donner des coups dans le vente. Epoque où la partie se jouait en 72 points et où Renshaw, le champion anglais, pouvait en laisser 32 comme handicap à Claude Anet, champion français.

Puis un capitaine moniteur de Joinville expliqua les avantages de la méthode que l'école doit employer, méthode dont les résultats ont été probants parmi les élèves du centre militaire.

Enfin, ce fut une démonstration des différents appareils nécessaires à l'enseignement: le panneau oriental et à l'angle variable, le "Kum Back" perfectionné, un lance-balle simple et ingénieux, capable de décrocher ses projectiles à 240 pieds. Borotra avoua qu'il ne pourrait en faire autant. Cet appareil permet même d'envoyer des balles coupées. A cet arsenal s'ajoutent des panoplies de palettes en bois, des balles captives pour le service, etc.

Tout autant que d'un professeur, l'école aura besoin d'un mécanicien.

Et voilà pourquoi les joueurs de France sont champions tennismen du monde!

LES COURSES À LA N.-ORLÉANS

HIGH SCORE GAGNE LE HANDICAP DE LA CROIX. — LES FAVORIS SE COMPORTENT BIEN.

N.-ORLEANS. — Voici les résultats des courses de mardi au parc de l'Exposition:—

Première Course

1—Llayabit, Thomas, $12.20, 4.90, 3.80. 2—Rusticate, Palumbo, $3.30, 4.00, 3—Fair Polly, Cramer, $7.40. Temps, 1.47 4-5 pour le mille 1-16.

Deuxième Course

1—Domina, Ellsworth, $17.30, 6.00, 2.90. 2—Mother's Choice, Cimerak, $3.80, 2.40. 3—Mae Price, Russell, $2.40. Temps, 1.13 4-5 pour six furlongs.

Troisième Course

1—Fair Argument, Russell, $8.70, 4.20, 3.00. 2—Quibbler, Leyland, $7.00, 5.30. 3—Mysterious, Quackenbush, $..... Temps, 1.47 pour le mille 1-16.

Quatrième Course

1—High Score, Meyer, $4.30, 3.40, 2.80. 2—Beaming Over, Arnold, $4.10, 3.40. 3—Zida, Cimerak, $2.80. Temps, 1.12 2-5 pour six furlongs.

Cinquième Course

1—Stars-and-Bars, Russell, $3.90, 2.80, 2.10. 2—Lord Brasdalbane, Leyland, $2.30, 2.30. 3—Buttered Toast, Arnold, $2.80. Temps, 1.45 4-5 pour le mille 1-16.

Sixième Course

1—Nicodemus, Quackenbush, $4.60, 3.40, 2.40. 2—Pollywog, Russell, $3.60, 2.50. 3—Ruane, Deperini, $3.00. Temps, 1.53 1-5 pour le mille et un furlong.

Septième Course

1—Maiden's Choice, Russell, $6.40, 3.60, 3.40. 2—Heartache, Dyer, $10.20, 5.40. 3—Bill Phillips, Frye, $6.30. Temps, 1.48 3-5 pour le mille 1-16.

Son petit garçon souffrait d'un

Mauvais Rhume et d'une Toux de Croup

Mme Henry E. Lyman, West River, N.-B., écrit ceci: "Mon petit garçon prit un très mauvais rhume et avait une toux de croup.

"J'essayai plusieurs médicaments, mais aucun ne lui fit du bien.

"L'on me conseilla d'essayer le

Sirop de Pin de Norvège du Dr Wood

Il n'en avait pris que trois doses lorsqu'il sentit du soulagement et après la première bouteille son rhume disparut.

"Je ne voudrais pas m'en passer dans la maison, parce que c'est un splendide médicament pour la toux."

Prix, 35c la bouteille; gros format de famille 60c; en toutes les pharmacies. Préparé seulement par The T. Milburn Co., Limited, Toronto, Ont.

LE CANADIEN A UN AUTRE SUCCÈS

LES HABITANTS INFLIGENT UN BLANCHISSAGE AUX COUGUARS

DETROIT. — Le brillant Canadien de Montréal, a infligé une défaite de 2-0 aux Couguars dans une joute de la Nationale disputée mardi soir en présence d'une vaste foule. Ce ne fut pas une affaire brillante car Détroit, privé presque constamment des services de Noble, se tenait sur la défensive.

Wasnie et Morenz comptèrent les points du conflit. Cooper fut le seul Couguar qui ait eu quelque succès, mais il n'eut pas l'appui de ses confrères.

ALIGNEMENTS

Canadien: Hainsworth, Mantha et McCaffrey; Lépine, Wasnie, Joliat; subst., Burke, Mondou, Morenz, Rivers, Leduc, Larochelle, G. Mantha et Carson.

Détroit: Beveridge, Hughes et Rockburn; Goodfellow, Cooper, McCabe; subst., Aurie, Matte, Noble, Hay, Lewis et Herberts.

Arbitres: Cleghorn et Romerill.

SOMMAIRE

Première Période

1—Canadien, Wasnie, Lépine . 1.50

Punitions: Goodfllow, 2; S. Mantha, Hughes et Wasnie.

Deuxième Période

2—Canadien, Morenz, Larochelle 6.55

Punitions: Rockburn, Aurie, S. Mantha et Morenz.

Troisième Période

Pas de point.

Punitions: McCabe, Wasnie, Burke, Rockburn et Lepine.

LE RALLIEMENT DU MAPLE LEAF

LES RANGERS ESSUIENT UNE DEGELEE SUR LEUR PROPRE GLACE.

NEW-YORK. — Grâce à un ralliement sensationnel dans la troisième période, le Maple Leaf a pris la mesure des Rangers au pointage de 5-1 dans une partie intéressante de la ligue Nationale jouée ici mardi soir.

Les locaux se dépensèrent en vain dans la deuxième session et quand la poussée décisive des Leafs surgit, il leur fut impossible de repousser l'avalanche.

Chaque troupe fit un point dans la session initiale.

Alignements

New-York Rangers. — Roach, Reise et Bourgeault; F. Boucher, W. Cook et F. Cook; subs., Taylor, Thompson, Murdock, Keeling, Goldsworthy, Regan, Vail, Quenneville.

Toronto—Chabot, Day et Horner; Primeau, Conacher et Jackson; subs, Duncan, Nighbor, Blair, Bailey, Cotton, Pettinger, A. Smith.

Arbitres: Goodman et Stewart.

SOMMAIRE

Première Période

1.—Rangers, W. Cook (F. Cook) . .40
2.—Toronto, Bailey (Cotton) . . 5.02

Punitions: Conacher (2), Duncan (majeure).

Deuxième Période

Pas de point.

Punitions: Horner et Keeling.

Troisième Période

3.—Toronto, Cotton (Bailey) . . 1.05
4.—Toronto, Nighbor (Smith) . 3.54
5.—Toronto, Conacher (Cotton). 1.23
6.—Toronto, Bailey (Primeau) .13.21

Punitions: Smith, Keeling et Duncan.

ARCHDEACON LIBÉRÉ

ST-LOUIS. — Le Maple Leaf, de Toronto, a libéré Maurice Archdeacon, ancienne étoile de balle majeure qui portait ses couleurs en 1929.

Archdeacon fut condamné au repos pendant plusieurs semaines à cause d'une blessure qu'il se fit à la main vers la fin de la saison.

LES DÉTAILS DE LA CITÉ COMMENCENT DÈS SAMEDI SOIR

Le Montagnard et les Burghs se rencontrent dans la série mi-finale du concours local.

LE VAINQUEUR CONTRE SHAMS

Les magnats de la ligue de la Cité, réunis mardi soir en assemblée spéciale à l'Hôtel de Ville, ont fixé les dates des prochains détails qui clôtureront la campagne.

Les parties nulles du Montagnard ne seront pas reprises, mais les Grimpeurs détailleront incessamment avec le New-Edinburgh pour décider de la deuxième place, dans une série de deux parties, dont la première a lieu samedi soir à l'Auditorium; la deuxième sera jouée lundi soir et la palme ira à la troupe qui comptera le plus grand nombre de points.

Le vainqueur de cette mi-finale fera ensuite face au Shamrock dans le tournoi décisif. Ce sera une affaire de trois dans cinq qui commencera mercredi prochain et se continuera jeudi et samedi.

On s'attend à ce que ces prochaines parties soulèvent un vif intérêt dans la région, car les trois clubs en lice ont donné des preuves d'un réel talent au cours de la campagne régulière.

Les billets seront mis en vente vendredi pour le concours mi-final. Les honorables piétons feront bien de presser le pas, car il y aura foule au salon.

GODIN ET HUARD SE DISTINGUENT

BUFFALO RAMONE SANS PITIE LES MILLIONNAIRES DE TORONTO.

TORONTO. — Sammy Godin et Hurd brillèrent d'un vif éclat pour Buffalo mardi soir et les Bisons battouèrent Toronto par 6-1 dans une partie de la ligue Internationale.

Huard compta un point et Godin donna quatre belles passes.

ALIGNEMENTS

Toronto: Fisher, Berlet et Moore; Fields, Gregg et Ouellette; subst., McBride, Teasdale, Proudlock, McCallmon, Smith et Martin; Meeking.

Buffalo: Taugher, Cain et Bogardis; Huard, Godin et Gross; subst., Lederman, Roth, Voss, Martin, Murray et Hiller.

Arbitre: Bobby Hewitson, Toronto.

SOMMAIRE

Première Période

1—Buffalo, Cain 11.00
2—Buffalo, Roth, Hiller 5.30
3—Toronto, Teasdale 2.00

Punitions: Berlet, Gross, Meeking, et McBride.

Deuxième Période

4—Buffalo, Gross, Godin . . . 8.00
5—Buffalo, Lederman, Godin. . 8.00

Punitions: Fields et Godin.

Troisième Période

6—Buffalo, Gross, Huard . . . 2.00
7—Buffalo, Gross, Godin . . . 1.30

Punition: Aucune.

Choisissez !

D'une part, la charité ou la générosité de vos parents. De l'autre, l'indépendance, l'aisance, une vieillesse entourée du respect de vos concitoyens... Choisissez ! Le Système de Rentes Viagères du Gouvernement Canadien vous offre la seconde alternative.

Mettez ce Coupon à la poste dès aujourd'hui
FRANC DE PORT

RENTES VIAGÈRES du GOUVERNEMENT CANADIEN

Service des Rentes Viagères, Ministère du Travail, Ottawa

L'HON. PETER HEENAN
Ministre

"Le Pays Tout Entier Est Leur Garantie!"

Service des Rentes Viagères, 00000
Ministère du Travail, Ottawa

Veuillez m'envoyer des **RENSEIGNEMENTS COMPLETS** sur les Rentes Viagères du Gouvernement Canadien.

Nom.....
Ecrire lisiblement
Adresse.....

Voyez les Nouveaux Modèles 1930

PONTIAC (Nouvelle Série Gros Six)
MARQUETTE SIX
BUICK SIX
CADILLAC et LA SALLE
CAMIONS G. M. C.

RÉPARATIONS D'EXPERTS

Il y a une différence dans les diverses réparations d'autos. L'ordinaire, à tout prix, qui n'est pas économique. Mais, ici, vous profiterez d'une attention des plus effectives qui met les moteurs en parfait état, assurant un fonctionnement doux, silencieux et puissant pour plusieurs milles. Mettez notre service à l'épreuve et vous serez satisfaits.

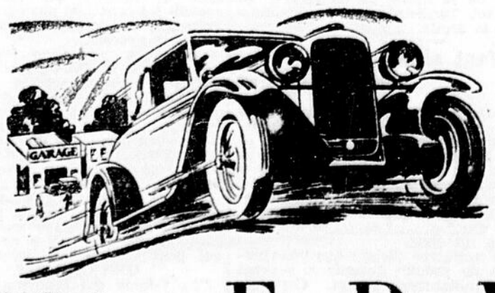

Notre Poste de Service

est muni des plus récentes facilités pour exécuter tout ouvrage mécanique, de réparation de carrosseries et de garde-boue, d'accumulateurs, de peinturage Duco, etc. Nous pouvons aussi vous donner toute satisfaction pour ce qui a trait aux pneus, chambres à air, accumulateurs, etc.

LA DIRECTION

vient d'arriver des Salons d'Autos de New-York, Montréal et Ottawa où tous les plus récents autos de 1930 étaient en montre. Venez discuter avec nous vos problèmes d'auto.

Plus Gros et Meilleur que Jamais

E. D. WARNER

Plus Gros et Meilleur que Jamais

29, Deuxième rue, est — CORNWALL — Téléphone: 14

Une Tasse de BOVRIL chaque jour vous aide à éloigner la "grippe"

Bovril fait des Forces Sans Graisse

19F

OTTAWA PREND LA MESURE DE PITTSBURG DANS UN COMBAT SERRE

LE MONTCALM CONTINUE SON JEU - CANADIEN BLANCHIT DETROIT

Les Sénateurs ne font pas d'efforts et gagnent facilement sur Pirates

Ottawa obtient la décision au pointage de 3-2 dans un combat qui finit de façon sensationnelle.

LAMB ENFILE UNE COUPLE DE POINTS

Ce ne fut pas, en général, la partie la plus sensationnelle que nous ayons jamais vue dans nos parages, mais ce duel de mardi soir qui, à l'Auditorium, mettait aux prises les Corsaires et l'Ottawa, intéressa vivement les quelque 3,500 piétons réunis autour du tapis de glace.

Comme on pouvait bien s'y attendre, les Sénateurs obtinrent la décision au pointage de 3-2, après avoir pris une avance de 3-0 au début de la période intermédiaire.

Nos gars avaient tout l'air de vouloir déclasser les pauvres Pirates, qui en étaient à leur dernière visite de la campagne courante. C'était cruel. Mais, soudain, le vent changea et la situation sénatoriale devint critique.

CE REVEIL SOUDAIN

Il ne restait qu'une minute de la deuxième épopée quand les envahirent brandirent la hache de guerre et se mirent en frais de lever des chevelures. Jarvis se faufila jusqu'à la ligne bleue d'où il poussa un rude coup sur Connell. La rondelle tomba à l'entrée de la cage et, avant que le terrain ne fût déblayé, Jarvis passait outre pour hisser la pilule dans le sac.

La troisième période se poursuivit à chances égales jusqu'à une dizaine de secondes du grelot final. A ce moment, Fraser et McKinnon se combinèrent heureusement et, malgré tous les efforts locaux, passèrent outre pour torpiller encore une fois le sieur Connell.

LES POINTS LOCAUX

La cloche vint mettre fin à ce ralliement aussi dangereux qu'inattendu.

Les Sénateurs avaient débuté à vive allure. En quatre minutes, Lamb avait reçu une belle passe de Kilrea pour culbuter Joey Miller. Douze minutes plus tard, Clancy avait porté à 2-0 l'avantage local. La rondelle qu'il voulait passer à Kilrea atteignit le patin de McKinnon et ricocha devant le filet. King tomba dessus comme un vautour affamé pour l'insinuer dans la soupière.

Lamb fit l'autre point d'Ottawa au début de la deuxième strophe, après s'être combiné avec Clancy et Kilrea.

Tous nos gars se sont dévoués; le travail de Starr, Hutton et Howe a impressionné les critiques.

Miller a donné une belle performance dans le but des Corsaires; en fait, il sauva son équipe d'un désastre au début du combat.

Denneny et Daigneault ont arbitré avec talent.

Alignements

Ottawa — Connell, Starr et Clancy, Lamb, H. Kilrea et Finnigan, Hutton, A. Smith, W. Kilrea, Howe, alternants.

Pittsburg — Miller, Milks et McKinnon; Fraser, Darragh et Lowrey, Jarvis, Drury, R. Smith, Barton, Manners, alternants.

Arbitre: Cy Denney, Ottawa; juge, E. Daigneault, Montréal.

SOMMAIRE

Première Période

1—Ottawa, Lamb (H. Kilrea) . 4.50
2—Otawa, Clancy 12.00
Punitions: McKinnon (2), Starr, Milks.

Deuxième Période

3—Ottawa, Lamb (Clancy, H. Kilrea) 5.00
4—Pittsburg, Jarvis 14.00
Punitions: Lowrey.

Troisième Période

5—Pittsburg, Fraser (McKinnon) 19.50
Punitions: Starr, Gagné.

Arrêts			
Connell	11	13	6—30
Miller	12	12	9—33

CARDINAL VA BIEN

CARDINAL— Cardinal s'est maintenu en tête de la ligue du St-Laurent grâce à sa victoire de 10-3 sur Brockville dans une partie très rude jouée ici mardi soir.

ASS. AMÉRICAINE

Tulsa, 2; St-Louis, 0.

LIGUE CANADIENNE

Guelph, 1; Brantford, 1.

Le porrigo, les pustules disparaissent vite

"Je souffris de porrigo sur le visage des mois durant. Rien ne me soulagea avant que j'eusse essayé le "Sootha-Salva". Le porrigo disparut vite."—May Hand, Montréal.

Le "Sootha-Salva" débarrasse promptement la peau de toute tache. Les clous sont éliminés en quelques heures. Les pustules en quelques jours. La peau rouge et rugueuse devient claire et douce. Découverte du même médecin qui produisit "Fruit-a-tives". Procurez-vous du "Sootha-Salva" en toute pharmacie, aujourd'hui. Vous jouirez d'une nouvelle beauté demain. SS

CROISIERES

HAVANE-NASSAU-BERMUDES

11 jours—$175 (et plus), Lapland de la Ligne Red Star (28,000 tonnes)

Départs le 22 février et le 8 mars. Arrêts en cours de route.

Aussi réservations pour la Havane—$85 pour l'aller

À LA MÉDITERRANÉE

par la Ligne White Star—46 jours

Arrêt aux principaux ports intéressants pour les touristes, $695 (et plus), 1ère classe — $420 Troisième Cabine de Touriste; les deux comportant les excursions sur terre. S. S. Laurentic, 27 février — S. S. Adriatic, 8 mars.

WHITE STAR LINE
RED STAR LINE
INTERNATIONAL MERCANTILE M... COMPANY

Pour avoir de plus amples renseignements s'adresser à C.-F. Mason, gérant, 55, rue King est, Toronto, Canada, ou à tout agent autorisé de voyages par bateaux.

BROCKVILLE CHAMPION

BROCKVILLE. — Brockville a décroché le titre du groupe Rideau en battant Smith's Falls par 4-2, mardi soir, dans la deuxième partie de la série décisive.

Le titre leur revient au pointage global de 9-6.

QUILLEURS DU GROUPE RIDEAU

L'INSTITUT CANADIEN-FRANÇAIS GLISSE UN BLANCHISSAGE A FREIMAN.

Voici les résultats des parties de petites quilles jouées mardi soir dans la ligue Rideau:—

INST. CAN.-FRANÇAIS				
Charron, B.	167	113	130—	410
Gravel, L.	125	145	*157—	427
Darcy, T.	131	126	141—	398
Catellier, E.	164	121	142—	427
Totaux	587	505	570—	1662
FREIMAN				
Racine, P.	156	120	114—	390
Mondoux	107	118	141—	366
Luner	125	127	139—	391
Joyce	136	119	123—	378
Totaux	524	484	517—	1525
Inst. Can.-Français gagne 3 séries.				
NOTRE-DAME				
Chéné	121	110	159—	380
Goyette	105	120	155—	380
Verdon	155	120	120—	395
Gariépy	150	131	129—	410
Totaux	521	463	563—	1565
STRATHCONA				
Boehmer, A.	118	161	145—	424
Schelling, F.	104	116	119—	339
Kuske, L.	140	126	130—	396
Heltz, O.	200	126	163—	489
Totaux	562	529	562—	1648
Strathcona gagne 2 séries.				
Géants				
Roncari	144	104	131—	389
Hogan	115	118	128—	361
Lamarche	147	143	121—	411
Castonguay	176	137	153—	466
Totaux	582	502	533—	1617
RACICOT				
Dorion, M.	101	99	103—	303
Renaud	126	122	122—	370
Piché	102	141	132—	375
Lacroix, R.	144	138	141—	423
Totaux	473	500	498—	1471
Géants gagnent trois séries.				
BUREAU				
Tarrington, T.	110	147	106—	363
Murray, L.	132	142	133—	407
Kritch, W.	92	106	107—	305
Normayle, P.	123	127	128—	378
Totaux	457	522	474—	1453
WILTER COLLEGE				
Channing, W.	157	125	222—	504
Dunbar, G.	113	116	144—	373
Donadson, M.	119	159	125—	403
Mills, R.	137	113	116—	366
Totaux	526	513	607—	1646
Wilter College gagne 2 séries.				

BAIE DU TONNERRE

Fort William, 4; Port Arthur, 0.

O. H. A. JUNIOR

Parry Sound, 2; Newmarket, 0.
Parry Sound gagne la série par 4-1.

N.-ONTARIO JUNIOR

Sault, 3; Sudbury, 2.

Toute formule pour comptabilité sera exécutée avec soin.
LE DROIT.

Ces Canadiens-Français souffraient

d'ASTHME

. . . terribles nuits de tortures incessantes. Crainte de se coucher. Lutte pour réussir à respirer. Accès violents de suffocation . . .

La première, Mme Adjutor Jacques, de St-Basile, P.Q., écrit, à la louange de RAZ-MAH: "Les capsules ont été assurément une bénédiction pour moi." . . . Le second, M. Jean-Baptiste Dufresne, de St-Calixte, P.Q., est tout aussi enthousiaste. "Votre remède RAZ-MAH, dit-il, m'est indispensable."

Ce que RAZ-MAH a fait pour ces personnes il peut le faire pour vous. Faites-en l'essai. Pas de vapeur, ni vaporisation, ni prise nasale: de simples capsules propres. Soulagement garanti avec une boîte de $1 ou argent remis. Chez tous les pharmaciens. Bienfaisantes aussi contre bronchite chronique, rhumes de cerveau et des bronches. 131F

Le merveilleux remède de Templeton
Templetons Limited, 56, rue Colborne, Toronto.

RAZ-MAH

HERBIE FLACK, brillant patineur junior de 1929, et champion nord-américain. Il a échoué dans le récent tournoi au Lac Placide.

LE RÉVEIL DES NEW-YORKS YANKS

HIMES COMPTE TROIS POINTS ET LES AMERICAINS BATTENT CHICAGO 6-4.

CHICAGO.—Les Américains jouèrent comme des champions mardi soir et, quand la cloche sonna à la fin de leur joute avec les Black Hawks, ils tenaient le gros bout d'un pointage de 6-4.

Les Yanks prirent une avance de 4-2 dans la première session et Chicago égalisa les chances dans la deuxième. Il semblait que la victoire allait leur sourire, mais Himes et Sheppard, dans le surtemps, déjouèrent encore la défense locale. Himes fit trois points durant la soirée.

Alignements

Américains — Worters, Simpson, Brydge, Himes, Sheppard, McVeigh, Conacher, Burch, Massecar, Boyd, Holmes, Burmister, Patterson, subs.

Chicago — Gardiner, Wentworth, Bostrom: Cook Miller, Ingram; Abel, Dutkowski, Ripley, March, Sommers, Couture, Arbour, Graham, Gottselig, Adams, subs.

Dave Ritchie et Bert Corbeau.

SOMMAIRE

Première Période

1.—Américains, Simpson 6.00
2.—Chicago, Cook 4.05
3.—Américains, Himes (McVeigh) 1.35
4.—Chicago, Gottselig 7.05
5.—Américain, Sheppard 55
6.—Américains, Himes 20
Punition: Simpson.

Deuxième Période

7.—Chicago, Cook 11.05
8.—Chicago, Gottselig (Somers et Couture) 5.40
Punition: McVeigh.

Troisième Période

Pas de point.
Punitions: Miller et Brydge.

Surtemps

9.—Américain, Himes 7.45
10.—Américains, Sheppard (Himes) 2.05
Punition: Bostrom.

Nouvelles de Buckingham

Séance.

Lundi soir, une séance était donnée à la Salle Larwill par les Jubilee Minstrels, d'Ottawa.

Le charroyage de la roche blanche des Mines de Cameron est partiellement terminé. Une centaine d'attelages étaient employés à ce travail.

A la pulperie.

Des travaux importants se poursuivent actuellement à la pulperie. On y enlève les machines à papier qui sont aussitôt transportées à Masson. L'espace auparavant occupé par les dites machines servira à l'installation de meules plus perfectionnées que celles en usage. Ces dernières cependant, qui serviront encore, seront placées sur une base en ciment au lieu d'être sur le bois.

NETTOYEZ VOS REINS EN BUVANT BEAUCOUP D'EAU

Prenez des sels pour nettoyer vos reins si vous souffrez des reins ou du mal de dos.

Le fait de manger trop d'aliments riches peut produire les maux de reins en une forme quelconque, dit une autorité bien connue, parce que les acides excitent les reins. Puis ils deviennent surmenés, paresseux, obstrués et causent toutes sortes de malaises, spécialement le mal de dos et les douleurs dans les reins, les tiraillements rhumatiques, les maux de tête, l'estomac acidule, la constipation, la maladie de foie, l'insomnie, les irritations de vessie et de la voie urinaire.

Dès que votre dos vous fait mal ou que vos reins ne fonctionnent pas bien ou si la vessie vous incommode, commencez à boire beaucoup de bonne eau et procurez-vous aussi quatre onces de Sels Jad en toute bonne pharmacie; prenez-en une cuillerée à soupe dans un verre d'eau avant le déjeuner quelques jours durant et vos reins fonctionneront bien. Ces fameux sels sont fait d'acide de raisin et de jus de citron, en combinaison avec de la lithine, et servent depuis des années à nettoyer les reins obstrués et à en stimuler l'activité; aussi à neutraliser les acides dans le corps, de façon qu'ils n'irritent plus, soulageant ainsi des maux de vessie.

Les Sels Jad ne sauraient être nocifs pour qui que ce soit et constituent un délicieux breuvage à l'eau de lithine que prennent maintenant des milliers d'hommes et de femmes pour maintenir leurs reins et leurs voies urinaires en bon état de fonctionnement, évitant ainsi les sérieux maux de reins.

LE CLASSEMENT OFFICIEL DE LA LIGUE NATIONALE

ZONE CANADIENNE	G.	P.	N.	Pr	Ct.	Pts
Montréal..	19	12	4	117	89	42
Canadien..	16	11	7	100	87	39
Ottawa ...	14	13	7	104	96	35
Toronto...	13	16	4	95	101	30
Américains	10	21	3	84	122	23

ZONE AMERICAINE	G.	P.	N.	Pr	Ct.	Pts
Boston....	31	4	1	142	83	63
Rangers...	16	14	5	117	111	37
Chicago...	16	14	3	90	86	35
Détroit ...	16	20	4	100	114	28
Pittsburgh	5	27	2	84	144	12

PARTIES DE CETTE SEMAINE

Jeudi — Ottawa à Chicago; Montréal à Américains; Toronto à Pittsburgh.

Samedi — Ottawa à Toronto; Montréal à Pittsburgh; Américains à Canadien.

BERG REMPORTE BELLE VICTOIRE

LE RUDE TAPOCHEUR BRITANNIQUE PASSE UN KNOCKOUT A MUSHY CALLAHAN.

LONDRES. — Jackie "Kid" Berg, sensationnel poids léger britannique, a enregistré un knockout technique sur Mushy Callahan de Chicago au dixième assaut de leur combat de quinze rondes livré ici mardi soir.

Le match avait été annoncé comme devant décider du titre welter junior.

Les seconds de Callahan jetèrent une serviette dans l'arène pour sauver leur homme d'une défaite encore plus décisive.

Berg est en train de se tailler une réputation exceptionnellement brillante et les experts lui concèdent d'excellentes chances d'atteindre le faite des honneurs.

ALFRED STATION

18 fév., 1930.

NAISSANCE.

A M. et Mme Victor St-Jean, une fille baptisée, Marie, Evelyne, Juliette. Parrain et marraine, M. et Mme Abraham Brisebois.

A M. et Mme Arthur Lavoie, une fille, baptisée Marie, Jacqueline Rita. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Duchesne, grands-parents de l'enfant.

M. Victor Marleau conduisait, mercredi dernier, son fils Jules à l'hôpital général d'Ottawa où il y subit une opération pour l'appendicite; nous lui souhaiton un prompt retour à la santé.

M. et Mme Léo Brisebois, d'Alfred, Mlle Dorinne Clément, de St-Amour, étaient les hôtes de M. Omer Lalonde, dimanche dernier.

M. Phéliza Lefebvre, de Lapraire passe un mois chez son beau-frère M.Henri Clément.

Mme E. Lauzon et son fils, d'Alexandria, visitaient Mme J. Granger, dimanche dernier.

M. et Mme Victor Clément, Wilfrid Souligny, de Montréal, rendaient visite à M. Arthur Clément, dimanche.

M. Adolphe Duhamel est revenu de Montréal cette semaine après un séjour de quelques semaines.

Jeudi dernier se réunissait chez M. Emmanuel St-Jean à l'occasion de son anniversaire de naissance, un grand nombre de parents et d'amis qui lui présentèrent deux jolies chaises; une adresse lui fut lue par sa nièce Mlle Blanche St-Jean. M. Em. St-Jean, en quelques paroles, remercia ses parents et amis de leur témoignage d'amitié à son égard et les engagea à se réjouir au cours de la fête; les assistants étaient au nombre de 77. Un plantureux réveillon fut servi par Mme Emmanuel St-Jean et Omer St-Jean. La fête se poursuivit jusqu'à une heure avancée et l'on dût, à regret, se séparer. M. et Mme St-Jean reçurent les remerciements de tous, pour leur généreuse hospitalité.

Dans la nuit de dimanche, le 16 fév., le feu détruisait la résidence et le magasin de M. et Mme Albert et Joseph Clément, de St-Amour.

CASSELMAN

18 fév., 1930.

Actuelleemnt à Casselman nous avons deux patinoires. Notre village serait monotone si ce n'était l'activité de nos jeunes gens que nous voyons tous les soirs en ces lieux d'amusements. Nous espérons que l'an prochain avec plus d'initiative nous aurons des patinoires plus convenables, et nous pourrons lancer des défis aux amateurs voisins.

Il ne faut pas oublier que notre euchre aura lieu le 26 février à la salle paroissiale. Nous comptons sur le bon vouloir de tous, sur nos amis des paroisses environnantes aussi bien que sur ceux de la nôtre

M et Mme Henri Laflèche ont été soudainement plongés dans le deuil par la mort inattendue de leur fillette Raymonde, âgée de 9 ans. Bien que malade depuis quelque temps l'on ne s'attendait pas à une fin aussi prochaine. Les funérailles eurent lieu, samedi dernier le 15 fév., au milieu d'une assistance nombreuse de parents et d'amis voulant témoigner leur sympathie à la famille si douloureusement affligée. Son service fut chanté par M. l'abbé Godin et l'inhumation se fit au cimetière paroissial. Les porteurs étaient M. Alpherie Laflèche, Oscar Laflèche Hermas Racine, Léo Racine, Emilien Sauvé et Joseph Racine. Elle laisse outre ses parents inconsolables, 4 frères, Jean-Paul, Raymond, Richard et Aurèle.

Nos condoléances les plus sincères à la famille éprouvée.

M. et Mme Alphonse Castonguay acceptent nos sincères condoléances.

Dimanche dernier à la grand'messe le sermon fut donné par l'abbé Rodrigue Glaude, drecteur des oeuvres sociales diocésaines; il convoqua une assemblée des cultivateurs après la messe à la salle paroissiale dans le but de promouvoir l'oeuvre naissante des cercles agricoles.

CASSELMAN

10 février, 1930.

Ces jours dreniers une belle fête marquait l'ouverture de l'Arena à Iroquois, Ont. M. Jos. Grenon figurait parmi les invités spéciaux. Cet Arena est l'oeuvre de la Cie Clouthier et Grenon et mesure 204 x 90 pds et abrit une couche de glace de 175 par 80 pds entourée de promenades où peuvent se loger plus de 1500 spectateurs, pouvant jouir d'une bonne vue de l'ensemble du jeu.

A l'ouverture officielle de l'Arena, M. le député local, M. A. C. Casselman, ainsi que par le colonel L. W. Mulloy ont témoigné publiquement de leur entière satisfaction d'une si imposante structure.

Ces jours derniers un groupe de parents se réunissaient à la demeure de M. et Mme Jos. Rouleau où un souper des mieux préparés les attendait. Nous mentionnons de mémoire la plupart des convives: MM. et Mmes Albert Mercier, Euclide Gagné, Dosithé Parent, Jos. Bourdon, Isidore Bourdon, Wilfrid Rousselle, D. D. Surprenant, Oscar Bergevin, tous de Casselman; MM. et Mmes Louis Primeau, Ben Bergevin, Arthur Bergevin, Rémi Bergevin, Adolphe Laframboise, M. Eustache Bergevin, MM. et Mmes Jos. Bourdon, Olivier Lamarche, Rémi Lamarche, M. Antoine Faubert, M. et Mme A. Filion, M. Ludger Faubert, M. et Mme W. Châloux, M. et Mme F. Rouleau, M. Noé Rouleau, MM. et Mmes Jos. Longtin, Arsène Pilon, T. Longtin, W. Charron, D. Faubert, Raoul Pilon, MM. Adrien Pilon, Théo. Primeau, Benj. Lamarche, E. Séguin, Mlle Laurence Séguin.

Une franche gaieté régna durant la veillée, et tous manifestèrent à M. et Mme Rouleau de vifs sentiments de gratitude pour leur bienveillant accueil.

Il ne faut pas oublier que notre euchre aura lieu le 26 février à la salle parosisale. Cette partie de cartes sera intéressante par l'assistance nombreuse qu'elle va attirer, par les nombreux et jolis cadeaux qui seront décernés aux gagnants et par l'excellent goûter qui sera servi; nous comptons sur le bon vouloir de tous nos amis des paroisses environnantes aussi bien que sur ceux de la nôtre.

FRANK BATTAGLIA de Winnipeg est un aspirant sérieux au titre welter du Canada.

CURRAN

15 février, 1930.

—Un des nôtres, M. Jimmy Lalonde, demeurant à Smoothrock, et parti depuis treize ans, est venu revoir son père, M. Léon Lalonde, âgé de quatre-vingt-treize ans. Il doit visiter Valleyfield et Montréal durant son séjour. A l'occasion de son départ pour Montréal, plusieurs parents intimes se réunissaient à la table de M. Fred Lalonde, le 12 février. On remarquait parmi les convives, M. et Mme Ovila Prévost, de Jessop Falls, M. et Mme Aletime Lalonde, de Curran, M. Léon Lalonde, père de M. J. Lalonde, M. et Mme Aimée Dupont, M. et Mme Félix Daoust et leur fille, Adrienne, M. et Mme Ovila Lalonde, de Fournier, M. et Mme J.-B. Lalonde, de Fournier, Mlels Julia Prévost de Plantagenet, Juliette Dupont M. et Mlle Lavigne. Il y eut chant, déclamation et musique, parties de cartes et sauterie; un succulent réveillon fut servi par Mme Fred Lalonde.

Tous se retirèrent souhaitant à M. J. Lalonde, un heureux voyage et prompt retour.

LA CONFIANCE DANS L'AVENIR DE NOTRE PAYS

LE DIRECTEUR DE LA FONDATION DE RECHERCHES D'ONTARIO FAIT CETTE INVITATION AUX CANADIENS, DANS UN DISCOURS AUX MEMBRES DU YOUNG MEN'S CANADIAN CLUB.

TORONTO, 18. (P.C.)—Les Canadiens devraient avoir une entière confiance en l'avenir de leur pays, disait ici hier soir le Dr E.-B. Speakman, directeur de la fondation de recherches dOntario, devant les membres du Young Mens Canadian Club, mais ils ne devraient pas négliger de faire une revue des progrès du Canada, à certains intervalles, particuliérement dans le domaine de lindustrie.

Parlant de la place que doivent occuper les recherches dans l'industrie, le Dr Speakman dit que les recherches scientifiques ne ressemblent pas aux potions qu'on se procure aux pharmacies et qui peuvent guérir certaines maladies, si on les prend régulièrement. Ces recherches ne seront efficaces que dans la mesure où elles seront appliquées d'une manière pratique par des gens capables de le faire.

L'orateur ne donne pas trop d'importance à la déclaration faite récemment par l'ex-premier ministre Baldwin d'Angleterre, sur le grand avenir industriel du Canada. Cela, dit-il, est propre à aveugler le peuple et à lui faire oublier sa situation.

Radio-Concerts

LA RECEPTION DE RADIO

Rapport officiel—Médiocre.

RESEAU NBC (WEAF)

Groupe WEAF: WEAF, New-York; WJAR, Providence; WTAG, Worcester; WRC, Washington; WGY, Schenectady; WCAE, Pittsburgh; WTAM, Cleveland.

RESEAU NBC (WJZ)

Groupe WJZ: WJZ, New York; WBZ, Springfield: WBZA, Boston; WHAM, Rochester; WJR, Détroit; KDKA, Pittsburgh; WLW, Cincinnati.

RESEAU COLUMBIA

Groupe Columbia: WABC, New-York; WOWO, Fort Wayne; WBBM, Chicago; WKBW, Buffalo; WCAW, Philadelphie, KGW, Toronto.

SUR LES RESEAUX

MERCREDI, 19 FEVRIER

6.30—ORCHESTRE PARAMOUNT (COL.) —WABC, WHP, WLBW, WBBM, WISN.
7.30—CHORISTES (NBC):—WJZ.
7.45—LA QUESTION ETERNELLE (NBC): — WEAF, WGY, WCAE, WWJ, WSAI.
8.00—"YEAST FOAMERS" (NBC):—WJZ WBZ, WLW, KDKA, KYW.
"GOLD MEDAL FAST FREIGHT" (COL.):—WABC, WCAU, WCAO, WJAS, WLBW, WKBW, WGHP, WMAQ, WCCO, WISN.
A L'EST DU CAIRE (NBC):— WEAF, WJAR.
8.30—"SYLVANIA FORESTERS" (NBC) — WJZ, WBZ, WHAM, KDKA, KYW.
"FORTHY FATHOM TRAWLERS" (COL.):—WABC, WCAU, WCAO, WMAL, WJAS, WLBW, WKBW, WGHP, WMAQ.
CONCERT MOBILOIL (NBC):— WEAF, WJAR, WGR, WCAE, WWJ, WSAI, WTAM.
9.00—HEURE HALSEY STUART (NBC): —WEAF, WGY, WCAE, WWJ, WSAI, WBT, WRVA, KYW, CKGW, WHAS.
FANFARE DE LA MARINE AMERICAINE (COL.):—WABC, WMAL, WJAS, WLBW, WGHP, WIBW, WOWO, WISN.
9.30—CONCERT LA PALINA (COL.):— WABC, WCAU, WCAO, WJAS, WLBW, WGHP, WOWO, WMAQ, WISN, WCCO.
HEURE PALMOLIVE (NBC):— WEAF, WTIC, WTAG, WGY, WGR, WCAE, WTAM, WWJ, WSAI, WGN WTMJ, WET.
CUCKOO — BURLESQUE SKIT (NBC):—WJZ, WHAM, KDKA.
10.00—HEURE PHILCO (COL.):—WABC, WCAU, WMAL, WJAS, WLBW, CFRB, CKAC, WOWO, WMAQ, WISN, WCCO, WIBW.
10.30—CONCERT DE GRAND OPERA (COL.):—WABC, WMAL, WJAS, WLBW, WGHP, WOWO, WMAQ, WISN, WCCO, WIBW.
"FLOYD GIBBONS" (NBC):— WEAF, WTIC, WJAR, WRC, WCAE WWJ, WGN, WRVA.
11.00—REPRESENTATION: "LOVE AND LAW" (COL.): — WABC, WJAS, WLBW, WGHP, WOWO, WISN, WCCO, WIBW.

LE C. P. R. AU RADIO

A partir de vendredi prochain, le public radiophile du Canada aura chaque semaine le privilège d'écouter une heure de musique vocale et instrumentale irradiée sous les auspices du Pacifique Canadien par l'intermédiaire de deux postes de radio de Montréal et de Toronto. Cette entreprise artistique du Pacifique Canadien se rattache en quelque sorte au mouvement mis sur pied, par cette compagnie, il y a une couple d'années pour encourager et faire mieux connaître la musique et les artistes du Canada par l'entremise de festivals organisés à Québec, Toronto, Winnipeg, Calgary, Régina, Banff, Vancouver et Victoria.

Pour l'exécution des programmes de ces concerts, un orchestre symphonique léger a déjà été formé à Toronto sous la direction de M. Rex Battle, brillant pianiste et chef d'orchestre, autrefois de Montréal et maintenant attaché à l'hôtel "Royal York" de Toronto. Une petite troupe d'opéra a aussi été constituée pour la production d'opérettes et opéras-ballades, comme ceux qui ont été interprétés à certains des festivals du Pacifique Canadien. Alfred Heather, directeur artistique, qui vint au Canada avec la troupe du "Beggar's Opera", sera chargé de diriger les auditions de ces opérettes au radio. C'est lui qui, lors du dernier festival de Toronto, dirigea la représentation de l'Opérette "Hugh the Drover", le grand succès de ce festival. Des opéras-ballades en français, tels qu'interprétés aux festivals de Québec, seront aussi donnés sous la direction de Charles Marchand, dont le nom est connu dans tout le Canada.

Le premier concert, qui aura lieu vendredi soir, sera irradié de Toronto entre 10 et 11 heures par le poste CKGW et transmis au poste CKAC de Montréal par fil télégraphique du Pacifique Canadien.

Pionnier dans l'organisation des festivals de musique et chansons du terroir, le Pacifique Canadien sera aussi le premier à former un orchestre symphonique léger pour l'interprétation au radio de musique d'opérette et d'opéra-ballade.

La musique que fera exécuter le Pacifique Canadien sera "Bonne et Gaie", s'inspirant de la devise adoptée par les organisateurs pour cette série de concerts radiophoniques.

Mercredi, 19 février

BONS NUMEROS

MERCREDI, 19 FEVRIER

7.30—WOR, Newark: "Lucerne à Québec".
8.00—Réseau NBC (WEAF): "East of Cairo".
Réseau NBC (WJZ): "Yeast Foamers"—Lee Simms, pianiste.
8.30—Rés. COLUMBIA: "Forty Fathom Trawlers" — "Quad-Wrangle".
Réseau NBC (WEAF): Concert Mobiloil — Elsie Baker, contralto WLW, Cincinnati: Heure Walgreen à WIBO, WLS, WIL.
9.00—Rés. COLUMBIA: Fanfare de la marine des E.-U.
9.30—Réseau NBC (WEAF): Heure Palmolive.
10.00—Heure COLUMBIA: Heure Philco: Programme anniversaire — le Major C. E. Russell.
10.30—Réseau NBC (WEAF): Floyd Gibbons — "Headline Hunter".
11.00—Rés. COLUMBIA: "Show Boat" — "Love and Law".

POSTES CANADIENS

CFCA—TORONTO—840-357
7.00—Les amis de Virginie.
9.00—Théâtre Shea.
11.00—Orchestre Fogarty.
CKGW—TORONTO—690-437.8
6.00—Marchés.
6.15—Canadian Department Stores.
6.30—Heure Breay-Nash.
7.00—Heure exacte Green; Amos 'n' Andy" (NBC).
7.15—Canadian Dept Stores.
7.30—Causerie.
7.35—Choeur (NBC)
8.00—Vagabond C. G. E.
9.00—Programme Halsey Stuart (NBC)
9.30—Trio instrumental Joyce.
10.00—Heure Satin Finish Hardwood Flooring.
11.00—Romanelli et son orchestre de l'hôtel King Edward.
12.00—Nouvelles Mail & Empire et pronostics.
CKAC—MONTREAL—725-411
10.30—Musicale Columbia.
11.00—Heure exacte Bulova; menu quotidien (bilingue).
11.30—Mrachés; nouvelles; pronostics.
12.00—Carillon de la tour de la Victoire, Ottawa.
4.30—Fermeture de la bourse.
6.00—Nouvelles; marchés; pronostics; sommaire du programme de la soirée.
6.10—Ensemble musical La Presse.
7.00—Heure exacte (Bulova) Troubadours Northeastern
8.00—CHYC: Northern Electric Co.
9.00—"Buckingham Boosters" de CKNC (Réseau)
10.00—Heure Philco (NBC)
10.30—Programme d'opéra.

CNRO—OTTAWA—600-500
10.30—Studio (1 heure)
3.00—Studio (2½ hres)
CKNC—TORONTO—517
11.30—Programme de studio.
2.00—Programme Mason and Risch.
3.00—Heure Persian Balm; heure exacte Longines.
5.00—Programme des acheteurs.
5.45—Bourse (courtoisie de la Cie F. G. Oke)
6.00—Pronostics de la Cie Ewart; heure exacte Longines.
CFCF—MONTREAL—291.3
12.30—Orchestre de concert.
1.15—Causerie du Club Kiwanis.
3.00—Récital (courtoisie de la maison O'Gilvy.
7.15—Club de Sécurité de la jeunesse.
8.00—Orchestre de concert.
10.00—Musique de danse.

POSTES AMERICAINS

CENTRE

KYW—CHICAGO—1020-294
6.30—Oncle Bob
7.00—Orchestre Paanico; chantres.
7.30—Orchestre Fiorito.
8.00—Réseau NBC-WEAF-WJZ (1½ hre)
9.30—Concert Brunswick.
10.00—Orchestre Russo.
10.30—Orchestre Kassel.
11.00—Le Bouquineur; nouvelles; orchestre Herbuveaux.
11.30—Orchestre de danse; "Amos 'n' Andy". (3½ hres)
WBBM—CHICAGO—770-389
9.00—Heure Walgreen.
9.30—Pièce dramatique.
10.00—Votre jardin de fleurs.
10.30—Orchestre Weem.
1.00—Musique de danse (1¼ hre)
WCFL—CHICAGO—1280-234
5.00—Club Fédération.
6.00—Causeries.
6.15—Fanfare de musique à bouche.
6.30—Sports; programme varié.
8.00—Programme Twilight.
WENR—CHICAGO—870-345
8.15—Programme fermier.
10.00—Ménestrel
11.00—La famille Smith.
11.45—Parade musicale—surprise.
12.20—Choeur.
12.50—Mike et Herman.
1.00 a.m.—Vaudeville.
WGN—CHICAGO—720-416
6.00—Le Bouquineur; "Air Castle".
7.00—L'Oncle Quin; marchés.
7.30—Ensemble de concert; chansons.
8.00—"Floorwalker".
8.30—Rôdeurs de nuit; trio.
9.00—Collégiens Beich.
9.30—Réseau NBC (WEAF)
11.00—Nouvelles; les amuseurs.
11.30—Orchestre Goldkette; Rodeurs de Nuit.
12.00—Vaisseau de rêve; musique de danse (1½ hre)
WIBO—CHICAGO—570-526
8.00—Réseau NBC (WEAF)
8.30—Heure Walgreen.
9.30—Réseau NBC (WEAF)
10.00—Album musical.
10.30—Musique de danse.
11.00—Réseaux NBC (WJZ)
11.30—Musique de danse (3 hres)
WLS—CHICAGO—870-345
7.30—Orchestre; marchés; causerie pour fermiers.
8.30—Heure Walgreen.
9.00—Choeur masculin; sextuor à cordes; chant.
WMAQ—CHICAGO—670-447
6.00—Heure Topsy Turvey.
6.30—Causerie: "Principale Clubs"; pianiste.
7.00—Orchestre de concert.
7.45—Programme de Los Angeles.
8.00—Réseau Columbia (1 heure)
9.00—Livres; orchestre de concert.
9.30—Réseau Columbia.
11.00—Dan et Sylvie; orchestre de concert.
11.10—Orchestre de concert; Amos 'n' Andy.
12.00—Orchestre de danse (3 h.)
WLW—CINCINNATI—700-428
6.00—Programme en dinant.
7.00—Page d'album; causerie.
7.30—Orchestre Gibson.
8.00—Réseau NBC (WJZ)
8.30—Programme Walgreen
10.00—Club de nuit.
10.30—Programme Brunswick.
11.00—Heure de rêverie.
11.30—Sous le feu de a rampe.
12.00—Howard Melaney; orchestre Gibson
1.00—Insomniacs (1 heure)
WTMJ—MILWAUKEE—620-487
6.00—Sekatary Hawkins.
6.30—Programme Lamplit.
7.00—Musique en dinant.
8.00—Réseau NBC (WJZ-WEAF).
11.00—Causerie; programme musical.
11.30—Amos 'n' Andy.
11.50—Orchestre de danse; orgue (2 hres)
WISN—MILWAUKEE—1120-268
6.30—Réseau Columbia.
7.30—Studio.
8.00—Réseau Columbia (4 heures)
12.00—Orchestre Wisconsin (1 h.)
WCCO—MPLS-ST. PAUL—810-370
7.00—Orchestre Fortier.
7.30—Réseau Columbia (1 heure)
8.30—Orchestre du bon vieux temps Miller.
9.00—Orchestre Arco.
9.30—Réseau Columbia.
12.00—Fanfare William (nègres)
12.30—Orgue.
WSM—NASHVILLE—650-461
7.00—Orchestre de studio; soprano.
7.30—Orchestre Craig.
8.00—Quatuor; basse.
8.30—Programme Golden Art.
9.00—Réseau NBC (WEAF, 1½ hre)
10.30—Orchestre de concert; chant.
11.30—Orchestre de danse.

POSTES DE L'EST

WPG—ATLANTIC CITY—1100-272
8.00—Orchestre Shelburne; harmonie.
9.00—Orchestre de concert; chant.
10.00—Club d'Atlantic City.
11.30—Orchestre Silver Slipper.
WBAL—BALTIMORE—1060-283
5.15—Musique de salon.
6.00—Gais Lurons.
6.30—"Fan-Tastics".
WNAC—BOSTON—1230-244
7.00—Musique en dinant.
8.30—Réseau Columbia (3½ hres)
WKBW—BUFFALO—1460-205
6.30—Orchestre Joyland.
7.00—Ensemble Commodore.
8.00—Réseau Columbia.
9.00—Programme Brunswick.
9.30—Orchestre Albin; orgue.
10.30—Orchestre Bono.
11.00—Théâtre Shea; nouvelles.
WMAK—BUFFALO—900-333
6.30—Programme Columbia.
7.00—Ouverture Shea.
7.30—Les mariniers.
8.00—"Freddies Donuts".
8.30—Programme Gibson et Doty.
9.00—Réseau Columbia. (3 hres)
WGR—BUFFALO—550-545
6.30—Réseau NBC-WEAF (1 hre)
7.30—Programme de studio.
7.45—Réseau NBC-WEAF (3¼ hres)
WFLA—CLEARWATER—900-333
7.30—Quatuor masculin.
8.00—Nouvelles; "Connie Harrisonians".
9.00—Violoneux.
9.30—Petite symphonie.
11.15—Programme officiel.
11.45—Programme de danse (2 hres)
WHK—CLEVELAND—1390-216
6.00—Orchestre Kyser; sports.
6.30—Orchestre Jacob.
7.00—"Blue Flash Indians".
8.00—Réseau Columbia.
9.00—"Coke Twins".
9.30—Réseau Columbia (2 hres)
12.00—Orchestre Winton.
WTAM—CLEVELAND—1070-280
6.30—Réseau NBC (WEAF)
7.00—Orchestre; artistes.
8.30—Programme NBC-WEAF.
9.00—Studio.
8.30—Programme de courtoisie
9.30—Programme NBC (WEAF)
11.00—Musique de danse.
WGHP—DETROIT—1220-246
6.00—Musique en dinant.
7.30—Réseau Columbia.
WWJ—DETROIT—920-326
5.30—Réseau NBC (WEAF)
7.00—Programme en dinant.
8.30—Réseau NBC (WEAF)
WJR—DETROIT—750-400
6.30—Causerie financière.
7.00—Réseau NBC-WJZ; rêverie
7.30—A être annoncé.
8.00—Programme Staroline.
9.00—Heure Walgreen.
10.00—Chansons d'amour.
10.30—Ecole de chant.
11.00—Nouvelles; orchestre McCay.
11.30—Vagabonds Bergin.
12.00—Organiste.
12.30—Orchestre Diensberger.
WOR—NEWARK—710-422
6.00—L'oncle Don.
6.30—Orchestre Astor.
7.30—"Lucerne à Québec".
8.00—Don Juan.
9.00—Récital Barbizon.

10.00—Organiste; orchestre Mayfair.
11.00—Orchestre Palais Royal.
11.30—Rayons de lune.
WABC—NEW-YORK—860-349 (Réseau Columbia)
6.30—Orchestre Paramount.
7.00—Ensemble Levitow.
8.00—Fret rapide Gold Medal.
8.30—"Forthy Fathom Trawlers".
9.00—Fanfare de la marine américaine.
9.30—Concert boucane La Palina.
10.00—Heure Philco.
10.30—Programme d'opéra.
11.00—"Simmons Show Boat".
12.00—Orchestre Jan Garber; orgue.
WEAF—NEW-YORK—660-454 (Réseau NBC)
6.00—Orchestre en dinant.
6.30—Banquet.
7.00—Ecossais; comédie.
7.45—Acteur Wilbour Coon.
8.00—L'est du Caire.
8.30—Symphonie Mobiloil.
9.00—Programme Halsey Stuart.
9.30—Heure Palmolive.
10.30—Floyd Gibbons.
11.00—Orchestre Risman.
12.00—Orchestre Palais d'Or.
WJZ—NEW-YORK—760-394 (Réseau NBC)
6.00—Orchestre Cummin.
7.00—"Amos 'n' Andy".
7.15—Causerie humoristique.
7.30—Choeur.
8.00—"Yeast Foamers".
9.00—La voie Romaine.
9.00—Fête à l'Univ. de Columbia.
9.30—Burlesque; danse.
10.00—Organiste.
10.30—Orchestre Lopez.
11.00—Musique de rêverie.
WCAU—PHILADELPHIE—1170-256
7.00—Les amuseurs.
8.00—Réseau Columbia (2.30 hres)
9.00—"Jump Wreckers".
9.30—Réseau Columbia.
10.30—Orchestre Warwick.
11.00—Les amuseurs; chantres.
11.30—Orchestre Walton.
WIP—PHILADELPHIE—610-492
7.00—L'oncle Wip; orchestre.
8.00—Programme de studio.
9.00—"Radio Forum".
10.00—Orchestre de danse.
11.30—Orgue
KDKA—E. PITTSBURGH—980-306
7.30—Pièce.
6.30—Programme Jamesway.
7.00—Réseau NBC (WJZ)
7.15—Les amuseurs.
8.00—Réseaux NBC (WJZ)
11.30—Orchestre Gerun.
WCAE—PITTSBURGH—1240-242
6.00—Réseau NBC (WEAF)
7.30—Récital.
7.45—Réseau NBC (WEAF)
8.30—Artistes.
9.00—Programm eNBC (WEAF)
11.00—Orchestre Kenin.
WHAM—ROCHESTER—1150-261
6.00—Orchestre; marchés.
7.00—Réseau NBC (WJZ)
7.00—Réseau NBC (WJZ); programme Paine.
9.30—Réseau NBC (WJZ); école de musique Eastman.
WRVA—RICHMOND—1110-270
6.00—Trio Byrd.
7.00—Réseau NBC (WJZ)
7.15—Rimes; nouvelles
8.00—Ténor; conseils aux commerçants.
9.00—Réseau NBC (WEAF)
9.30—Club des fumeurs.
10.30—Réseau NBC (WEAF)
11.00—Orchestre Richmond.
12.00—Programme du bon vieux temps.
WGY—SCHENECTADY—790-379
6.00—Musique en dinant.
6.30—Réseau NBC (WEAF)
7.30—Causerie sur la santé.
7.45—Réseau NBC (WEAF)
8.00—Orchestre G. E.
8.30—Réseau NBC (WEAF)
11.00—Orchestre Ten Eyck.
WRC—WASHINGTON—950-316
6.15—Réseau NBC (5 hres)
11.00—Orchestre Meyer Davis.
WTAG—WORCESTER—580-317
7.00—Programme en dinant.
8.30—Programme NBC-WEAF (2½ hres)
11.00—Orchestre de danse.

ST-PHILIPPE D'ARGENTEUIL

13 février 1930.

Ces jours derniers ont eu lieu à St-Philippe d'Argenteuli les funérailles de Mme Alphonse Ouellette, née Rose-Anna Rochon, décédée à l'âge de 59 ans. Le levée du corps fut faite par M. le curé A. Bazinet, qui chanta aussi le service, assisté des abbés Bouchard, de Brownsburg, et Leclair, de Chute à Blondeau. La défunte laisse son époux, un fils, Lauréat, et deux filles, Mme Ubald Sauvé, de Montréal, et Mme Prudent Tessier, de Lachute, un petit-fils, Gaëtan Sauvé, sa belle-mère, Mme J.-B. Ouellette; ses frères, MM. Adrien, Josaphat, Hector Rochon; ses soeurs, Mmes Lapierre, de Montréal, A. Clément, de Papineauville. La défunte faisait partie du Tiers-Ordre et de la Congrégation des Dames de Ste-Anne.

Les porteurs ont été MM. Adrien, Josaphat, Hector Rochon, ses frères, Joseph, Wilfrid et Nelson Ouellette, ses beaux-frères. Portaient les rubans Mmes Nelson Ouellette, Wilfrid Leclair, Onéziphore Guay, J. Rasmusson.

Conduisaient le deuil, le fils de la défunte, Lauréat, son époux, ses gendres, MM. Ubald Sauvé, Prudent Tessier.

La collecte fut faite par des Dames de Sainte-Anne, Mmes A. Rochon et A. Maisonneuve.

On remarquait dans le cortège, MM. Neil Leclair, Elzéar Leclair, Mme Dumas, T. Lapierre, Mme Wilfrid Bigras, Mme T. Gauthier, tous de Montréal; M. et Mme Joseph Fauteux, Mlle Maria Fauteux, M. Ovila Pagé, de St-Hermas, M. et Mme Hector Rochon, M. et Mme E. Dallaire, MM. Bruno Rochon, Armand, Jean-Louis Rochon, Jos. Lemay, Mme Gagné, MM. Laurin, R. Fournier, J. Lemay, Mlle Yvonne Marcil, Mme E. Lacasse, MM. O. Foucault, H. Lefebvre, A. Larocque, N. Dumas, L. Lamarche, tous de Lachute; Mlle Paulette Lacelle, d'Hawkesbury, Mme A. Clément, Mme E. Clément, M. D. Clément, de Papinéauville, M. et Mme W. Ouellette, d'Ottawa, M. et Mme Joseph Ouellette, de Sarsfield, Joseph Lacasse, de Wendover, M. Zoël Lamarche, Ludivine Lamarche, de St-Thomas d'Alfred, etc., etc.

Offrandes de messes: M. l'abbé Donat Lacelle, M. et Mme T. Lapierre, de Montréal, la famille Hector Rochon, de Lachute, M. W. Bigras, de Montréal.

Bouquets spirituels: M. et Mme Louis Foucault, Brownsburg; Mlle Albéa Pilon, Léa Daoust, Yvette Hutt, Louisa Rochon, toutes de Brownsburg; les familles Jos. Fauteux, de St-Hermas, T. D. Larose, Mlle Jeanne d'Arc Larose, de St-Philippe, Mlle Marie-Berthe Lalande, M. Claudio Robert, Paulette Lacelle; les familles Napoléon Plouffe, Siméon Laurin, de St-Hermas, Mlles Laura Dumas, Yvonne Dumas, M. Aldéric Dumas, de Montréal, Mlle Yvonne Marcil, de Lachute.

Sympathies: M. l'abbé Donat Lacelle, M. et Mme Alfred St-Onge, M. et Mme Olivier Langevin, de Sturgeons Falls, Mme Jos. Lemay, de Eastview, Adrien Lacasse, de Montréal, Cyprien Durocher, de Lachute, M. et Mme Jos. Sauvé, de Montréal, M. et Mme Henri F. Sauvé, M. et R. Palement, Joseph Bertrand, de St-Hermas, M. le notaire Z. N. Raymond, de Lachute, Ernest Dumas, de Montréal.

Télégramme: M. et Mme Antonio Bussière.

Circulaires, billets de toutes sortes imprimés avec soin.
LE DROIT.

Qu'est-ce que la chambre des Communes ?

M. Arthur Beauchesne, greffier de la chambre des Communes, a donné hier soir au CNRO, sous les auspices du Professionnal Institute of the Civil Service of Canada une causerie en français, intitulée: "Qu'est-ce que la Chambre des Communes".

En voici le texte:

Il n'y a qu'un seul Parlement au Canada; c'est celui qui siège à Ottawa. L'article 17 de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord dit: "Il y aura, pour le Canada, un Parlement qui sera composé de la Reine, d'une Chambre Haute appelée le Sénat, et de la Chambre des Communes." Les provinces n'ont que des Assemblées Législatives. A Québec, il y a, de plus, un conseil législatif.

La Chambre des Communes nommée par les mêmes électeurs que les Assemblées provinciales comprend actuellement 245 sièges, la province de Québec ayant droit à un nombre invariable de 65 députés. La population de chaque comté de cette province donne la base aux autres 180 comtés du Dominion. Une nouvelle répartition des sièges a lieu après chaque recensement décennal, mais quelles que soient les augmentations ou les diminutions, le nombre des députés de Québec ne varie jamais.

Il y a une différence qu'il est important de signaler entre les pouvoirs de notre parlement et ceux du parlement de l'Angleterre. Celui-ci est la résultante d'une longue évolution basée sur des déclarations assez vagues et des traditions auxquelles on a donné une certaine dignité sacramentelle; le nôtre a été constitué par un statut anglais dit l'**Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867.** Notre juridiction est circonscrite par cette loi; mais dans les limites qui nous ont été données, nous avons des attributions assez larges, comme le fait voir le premier considérant du préambule de ce statut où il est déclaré que l'union fédérale des provinces existera "avec une constitution reposant sur les mêmes principes que celle du Royaume-Uni".

Il semble que cette phrase incidente a placé notre constitution écrite sur la même base que le régime constitutionnel en vigueur en 1867 dans le Royaume-Uni. De plus, le premier article du règlement de la Chambre des Communes décrete que dans tous les cas imprévus, elle suit, en tant qu'elle lui sont applicables, "les règles, usages et coutumes de la Chambre des Communes du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et de l'Irlande du Nord".

Dans les bornes fixées par l'**Acte de l'Amérique Britannique du Nord**, notre Chambre des Communes exerce son autorité d'après un code dont une partie est originale et l'autre copiée des ordres permanents de la Chambre anglaise. Les articles du règlement sont au nombre de 120 seulement; mais il faudrait écrire plusieurs volumes pour traiter de façon complète les questions d'interprétation auxquelles ils donnent naissance.

La procédure de chaque séance est indiquée sur quelques feuillets imprimés quotidiennement dont l'aspect est bien inoffensif, mais dont l'agencement ménage de profondes surprises aux personnes non initiées: Je veux parler du feuilleton des ordres du jour. A moins d'une question fort urgente où il s'agit de prévenir un grand danger ou de revendiquer "instanter" les privilèges immuables du parlement, rien ne peut être débattu ou résolu avant d'être inscrit à sa place dans ce feuilleton. Il y a ensuite le tour de rôle, la préséance des matières et tous les délais qui permettent de bien mûrir les questions. Le gouvernement a ses jours privilégiés où ses mesures occupent le premier rang. Au commencement de la session, il se réserve deux jours sur cinq: les mardi et vendredi, (il n'y a pas de séance le samedi). Après quatre semaines, il prend le jeudi: plus tard, il accaparera le mercredi, et, comme il est le plus fort, il finit par tout prendre et même par s'ajouter le samedi.

Le programme de chaque jour de la semaine est fixé par le règlement qui donne à chaque question sa place à l'ordre du jour. Si vous avez quelque proposition de loi à soumettre, attendez votre tour!

Faire disparaître de ce feuilleton une motion ou un bill, ou les placer assez loin pour qu'on ne puisse jamais les atteindre, est surtout ce que cherchent les députés qui veulent en empêcher l'adoption.

L'opposition, par la demande de production de documents, a un moyen très avantageux de critiquer l'administration. Un avis d'au moins deux jours est donné à cette fin et quand la motion est appelée, le député intéressé prononce son discours. On peut de cette façon tourner de fond en comble tous les ministères. Personne, cependant ne doit parler deux fois sur la même question à moins que ce ne soit pour expliquer une partie importante de son discours qui aurait été mal comprise. Mais le député qui a fait une motion de fond a droit à une réplique et alors celle-ci clôt le débat. La durée de chaque discours est restreinte à quarante minutes, excepté ceux du premier ministre, du chef de l'opposition, d'un député faisant une motion de défiance, du ministre qui lui répond et de tout ministre proposant une mesure du gouvernement. En comité général, le règlement est moins sévère: les députés peuvent adresser la parole aussi souvent qu'ils le désirent, pourvu qu'ils ne parlent pas au-delà de quarante minutes à la fois.

Le règlement de clôture permet au gouvernement de faire cesser un débat et, sur la fin d'un parlement, peut empêcher l'opposition de parler jusqu'à l'expiration de celui-ci. Il n'y aura probablement plus de ces séances de huit à quinze jours, en comité général, où les députés s'exerçaient à qui parlera le plus longtemps soit en lisant des chapitres entiers de la bibles ou des extraits du Talmud. Aujourd'hui, quand il y a nécessité de mettre fin à une discussion oiseuse, une ministre peut donner avis qu'à la séance suivante, il proposera que le débat ne soit pas ajourné davantage. Cette motion sera décidée sans discussion ni amendement, et si elle est résolue dans l'affirmative, nul député ne parlera ensuite plus d'une fois ou plus de vingt minutes sur la question, et à deux heures du matin, il faudra prendre le vote. Lorsque l'avis a été donné, si, à deux heures, le débat ajourné n'a pas été repris, personne ne pourra se lever et il faudra voter.

Cette règle donne un grand avantage au cabinet car elle n'est mise en vigueur que sur motion d'un ministre. Un simple député n'a pas le droit de s'en servir. Comme il peut arriver quelquefois que l'on essaiera d'empêcher qu'un ministre ait la parole pour faire cette motion il y a l'article 35 qui déclare: "Si plusieurs députés se lèvent, l'orateur donne la parole à celui qui s'est levé le premier; mais il peut être fait une motion portant que l'un des députés qui se sont levés "soit maintenant entendu" ou "qu'il ait maintenant la parole" laquelle motion est mise aux voix sans débat."

L'orateur est le président de la Chambre, mais il n'en est pas le dictateur. Il peut bien dans un cas de désordre signaler un député à la censure en le nommant; mais il n'a pas lui-même le pouvoir d'imposer une punition. D'après une ancienne coutume du parlement anglais, lorsqu'un député a été appelé par son nom, la Chambre étudie son cas et décide s'il doit être suspendu, expulsé ou puni d'autre façon. L'initiative dans l'espèce doit être prise par le leader de la Chambre qui est généralement le premier ministre. A Westminster, le Speaker peut suspendre un député.

La procédure de la Chambre est basée sur le fait que les députés sont d'honnêtes gens, des "gentlemen" dont le savoir-vivre ne saurait être mis en doute. Il n'y a aucun règlement imposant une punition quelconque pour infraction aux usages ou mépris des règles de pratique. On a décrété ce qui doit se faire ou ne pas se faire et l'on présume que cela suffit. Si quelqu'un s'oubliait au point d'être insubordonné, la Chambre s'emparerait de l'affaire et la traiterait à son mérite. On peut dire sans crainte que la majorité des députés sera toujours du côté de l'ordre et de la dignité qui doivent régner dans un corps public d'une si haute importance.

Lorsque cette auguste assemblée siège en tant que Chambre des Communes, avec l'Orateur au fauteuil — et non en comité plénier — elle a un caractère exclusif et solennel que nos tribunaux même ne sauraient égaler. Son parquet est un sanctuaire que les députés seuls ont le droit d'occuper. La personne non élue qui persisterait à s'y aventurer serait expulsée et pourrait être jetée en prison Tout ce qui n'est pas représentant d'un comté est alors étranger. Les galeries seraient-elles remplies de la crème des électeurs les plus influents que l'un des députés pourrait signaler "la présence des étrangers" et on leur commanderait de se retirer. En Angleterre, cependant, un tel ordre ne s'adresserait pas aux dames dont la galerie n'est pas supposée faire partie de la Chambre. On fait connaître à ces dames la nature du débat et on laisse à leur discrétion le soin de décider si elles doivent se retirer La Chambre peut sommer tout citoyen du pays de comparaître devant elle sous peine d'emprisonnement; mais personne ne peut, de son chef, s'y présenter, ni personnellement, ni par procureur, pour exposer quoi que ce soit. Si vous ne trouvez pas un député pour s'emparer de votre cause, elle n'arrivera jamais sous les yeux de M. l'Orateur.

Cet exclusivisme n'a rien qui doive nous effrayer car si nos honorables représentants sont haut huppés entre deux élections, ils ne perdent jamais de vue que, pour un député prudent, la crainte des électeurs est le commencement de la sagesse. Ils n'ont pas les moyens de braver l'opinion.

C'est ainsi que ce tribunal, qui surveille l'administration de la chose publique, exerce une juridiction quant à la conduite des juges de nos hautes cours, décide de la paix ou de la guerre, contrôle notre commerce, impose la peine de mort, annule les mariages, ne doit son existence qu'au sens pratique de la nation et à cet esprit public dont les Anglais ont été les pionniers en Europe et qu'ils ont importé au Canada.

Notre Chambre des Communes n'est pas l'idéal car elle subit lourdement le poids du statut de 1867, l'**Acte de l'Amérique Britannique du Nord.** Elle a été obligée par exemple, de s'adresser au parlement impérial pour prolonger son existence en temps de guerre. Mais elle contient le principe du gouvernement responsable et cela donne toutes les garanties que peut exiger un peuple libre. Guidés par des chefs éclairés, elle n'a jamais commis d'abus. La plupart des lois qu'elle a adoptées démontrent qu'il y a toujours eu dans notre députation assez de talent et de sagesse pour encourager le progrès et conserver l'harmonie parmi les éléments hétérogènes de notre vaste pays.

ÉTABLISSEMENT DE MISE EN CONSERVE POUR ROCKLAND?

GRANDE ASSEMBLEE DE CULTIVATEURS A ROCKLAND HIER SOIR. PLUSIEURS REPRESENTANTS DU GOUVERNEMENT FEDERAL PRESENTS.

(Spécial au "Droit")

ROCKLAND, 19 fév.— Une assemblée réunissait hier soir, à l'hôtel de ville de Rockland, quelque soixante cultivateurs, en vue de l'installation d'une manufacture de conserves dans la petite ville de Rockland. M. le maire Zéphirin F. Chénier, présidait. Ont porté la parole MM. Ferdinand Larose, de Plantagenet, agronome pour les comtés unis de Prescott et Russell, T. L. Ritchie, de la ferme expérimentale d'Ottawa, assistant dans le département des plantes maraîchères; W. L. Chauvin, surintendant des fermes fédérales de démonstration pour Québec et Ontario; Joseph Cyr, de Cyrville, vice-président des maraîchers de l'Ontario; Alfred Goulet, député de Russell au fédéral; Adrien Duhamel, gérant de la Banque Canadienne Nationale à Rockland; le Dr M. Powers, coroner et président de la Chambre de Commerce, était aussi présent.

Au début de l'assemblée, M. le maire expliqua le but de la présente réunion, savoir si les cultivateurs de Rockland étaient en faveur de la culture de plantes maraîchères et de combien d'arpents de terrain, ils pouvaient disposer à cet effet.

Après avoir reçu quelques renseignements par les orateurs sur l'industrie de la mise en conserve et la culture des légumes, on décida de former un comité qui fera enquête pour fixer un chiffre approximatif sur la quantité de terrain qu'on pourrait affecter à la culture des légumes à Rockland et dans les paroisses voisines.

Font partie de ce comité MM. Z. E. Chénier, maire, A. Duhamel, gérant de banque, S. Mayer, Omer Lalonde, Avila Levesque.

Il y aura, aussi à Rockland, comme l'a annoncé l'agronome Larose, les soirs du 10 et 11 mars, dans la salle municipale, des conférences données par des experts sur les volailles, élevage, alimentation et marché ou vente de la volaille.

Les cultivateurs de Rockland et des environs ont appris hier soir, que M. Sheriffe, de la ville de Rockland, vient de faire l'acquisition d'un crible, moderne pour le nettoyage du grain, ce crible ou vanneur est pourvu d'un séparateur spécial pour les différents grains. Dans la 1ère semaine de mars, cette machine sera à la disposition du public.

L'agronome et les experts de la ferme expérimentale ont dit qu'ils n'étaient pas des promoteurs d'industries, qu'ils étaient venus simplement pour instruire les cultivateurs sur la production des plantes maraîchères qui conviendraient à la région de Rockland, blé-d'inde, pois, fèves et tomates et ont parlé des industries de conserves qu'ils connaissaient seulement pour donner une idée à la population, on a aussi parlé de la mise en conserve domestique, qui se pratique sur une haute échelle à Bourget.

M. Jos. Cyr a recommandé aux cultivateurs présents d'être très prudents, dans la décision qu'ils allaient prendre, et à titre de jardinier, il a offert ses services aux cultivateurs qui seraient intéressés dans les jardinages.

M. Joseph Goulet, M. P., dit qu'il serait heureux de voir une industrie s'implanter à Rockland, que le gouvernement fédéral serait prêt à leur aider comme ils pouvaient le voir par la présence des trois membres du département de l'agriculture, il a demandé aux cultivateurs de lire les publications du gouvernement sur l'agriculture, enfin si un cercle agricole se forme vous n'aurez qu'à demander si vous désirez avoir des conférences par des experts sur n'importe laquelle des cultures. Il a exprimé l'avis qu'actuellement le mieux serait la formation d'un comité, pour ce qui en est de l'industrie de conserve à établir. M. Adrien Duhamel, gérant de Banque a dit l'intérêt que lui et tous les gens de la ville de Rockland portaient à la question, il a opiné en faveur de la formation d'un comité pour faire enquête sur la production possible de jardinages dans la région.

Le mouvement pour doter Rockland, d'une industrie quelconque, date de la disparition des moulins à bois, et surtout depuis deux ans où les autorités de la ville et la Chambre de Commerce font des efforts pour réaliser cette idée. Le projet d'une manufacture de misc en conserve a commencé, il y a quinze jours.

M. C. S. McGillivray, inspecteur général dans la division des fruits à la ferme expérimentale d Ottawa a rencontré le conseil et la Chambre de Commerce pour discuter des possibilités d'une pareille industrie. La "Canadian Canners" ou la "Dominion Canners" ouvrirait volontiers une succursale à Rockland, pourvu que les cultivateurs de la région leurs garantiraient une production suffisante.

Le mouvement est lancé, espérons qu'il réussira.

L'ENLÈVEMENT DE LA NEIGE CAUSE UN PROBLÈME ÉPINEUX

LES TRAVAUX PUBLICS D'OTTAWA VONT METTRE A L'ESSAI UN NOUVEAU SYSTEME. — LA PART DES CONTRIBUABLES. — ACCUSATIONS INJUSTES.—PASSAGES A NIVEAUX.

Le service des travaux publics de la corporation d'Ottawa a l'intention de mettre à l'essai un nouveau système pour l'enlèvement de la neige, un système qui, de l'avis de M. Lafortune, sera agréable à tous les intéressés tout en coûtant moins cher que le système actuel.

Le problème, qui est sur le tapis depuis assez longtemps, parce que les citoyens de la rue O'Connor ne veulent pas payer les 30 sous du pied que la corporation leur impose pour l'enlèvement de la neige, a été étudié longuement par les Commissaires, réunis mardi après-midi dans les salons du maire.

Après une longue discussion, MM. Lafortune et Askwith déclarèrent que leur département se proposait: 1o.— de déblayer toutes les rues et dans celles que longent un boulevard au delà du trottoir, de repousser la neige sur ce boulevard qui, quoique appartenant à la ville, sert de pelouse aux maisons de la rue. La neige ne serait pas enlevée et le travail ne coûterait que 5 sous le pied; 2o.—enlever la neige des rues où, sur pétition, on demanderait ce service. Le coût en serait partagé également entre la ville et les intéressés.

C'est une excellente solution à un problème qui devient très sérieux à cause des réclamations de certains échevins.

PAS D'INJUSTIVE

L'échevin Lewis a déclaré au Conseil lundi soir que les propriétaires de certaines rues ne payaient rien pour l'enlèvement de la neige et M. Allen a approuvé au Bureau cette déclaration.

"C'est absolument faux, dit M. Lafortune et je demande à M. Askwith de préparer un rapport à ce sujet.

M. Allen.—La rue O'Connor n'a pas été nettoyée comme elle aurait dûe l'être.

M. Lafortune.—Nous avons donné un excellent service; un service vraiment trop bon. En 1929 nous avons déblayé 180 milles de rues.

M. Askwith ajouta que l'enlèvement de la neige avait coûté en réalité, 30.8 sous du mille.

M. Sims dit que cela valait bien 30 sous du pied pour faire enlever la neige de devant sa maison, car il n'y aura aucune inondation des pelouses au printemps.

M. Tulley suggéra de payer à même le fonds général le coût de l'enlèvement de la neige dans les rues directes, mais comme il faudrait, selon M. Plant, adopter la même politique pour l'huilage et l'arrosage, le taux de la taxe augmenterait nécessairement.

M. Allen déclara que les citoyens de la rue O'Connor étaient victimes d'une injustice qu'il fallait faire cesser immédiatement.

"Ils sont peut-être victimes des circonstances, répondit M. Tulley, mais non pas d'une injustice, car l'avocat-consultant donne en cette affaire plein droit à la corporation.

DOIGTS DANS LA SOUPE

MM. Plant et Tulley expliquèrent que la corporation tente des expériences, que les contribuables doivent réaliser la chose et coopérer.

"Il y a trois ans que vous faites ces expériences, s'écria M. Allen; agissez donc".

"Pas du tout, riposta M. Lafortune. L'enlèvement de la neige ne date que de l'an dernier. Donnez-nous donc une chance. Si chacun doit intervenir, rien de pratique ne sera possible".

M. Plant reprocha à M. Lewis d'avoir porté des accusations injustes.

M. Lafortune reprit que le règlement était en vigueur et que si cela tient de lui, les contribuables de la rue O'Connor paieront pour l'enlèvement de la neige, tant qu'un autre système n'aura pas été adopté.

Le Bureau ne voulant pas être aussi sévère demandera à M. Proctor s'il n'y a pas moyen de soulager quelque peu les protestataires.

LE POSTE DE FILTRATION

Le Bureau a approuvé les plans et devis du poste permanent de filtration que lui soumit l'ingénieur Macallum. Des soumissions seront demandées pour la construction de ce poste, dès le 3 mars, et elles devront être inscrites à l'Hôtel de Ville pas plus tard que le 18 mars à midi.

M. Alfred-E. Mcintyre a écrit aux autorités que son comité spécial chargé de faire enquête au sujet des explosions dans nos égouts, fonctionnait, en dépit d'interruptions inévitables. Il compte soumettre un rapport intérimaire la semaine prochaine. L'hon. Charles Stewart a fait savoir à la corporation qu'il mettait M. Macintyre à la disposition de la ville.

Le Bureau étudiera avec les estimés la requête de la société d'horticulture pour un octroi de $1,000, et celle de la société de l'aide à l'enfance pour une appropriation de $6,300; la société ne recevant que $4,700 l'an dernier, essuya un déficit de $1,600. MM. Lyle Reid, Taylor et Munro présentèrent la requête.

POUR LA PUBLICITE

M. Ed. McVeigh, président de la commission de publicité, a soumis au Bureau ses estimés pour 1930. Il demande $25,100, dont $10,000 seront affectés à boucler le budget du carnaval.

La corporation écrira au Canadien National, à la demande de M. Tulley pour s'informer s'il achèterait le surplus de terrain qui appartient présentement à la compagnie Swift et que la ville veut exproprier pour élargir la rue Besserer. Comme elle n'aura pas besoin de tout le terrain, elle serait sans doute très heureuse de pouvoir vendre le surplus au C. N. R., dont les cours y sont attenantes.

PASSAGES A NIVEAU

La question de l'enlèvement des chemins de fer du centre de la ville n'est pas encore réglée et il est assez douteux qu'elle le soit dans un avenir rapproché.

A la suite d'une entrevue qu'ils eurent vec MM. Gzowski et Irving, ingénieurs du Canadien National, MM. Cauchon et Macallum, écrivirent au Bureau que la compagnie ne promet pas de donner à la ville des ouvertures de rues sur les voies industrielles qui, elles, ne disparaîtront pas. Ils ajoutent que la ville n'ayant pas jugé à propos d'affecter $350,000 à ce vaste projet, fournit à la compagnie une excuse pour en retarder la réalisation. Les autorités du C. N. R., se disent en somme satisfaites de la situation actuelle et ne voient aucun avantage aux changements projetés, car leur commerce ne s'est pas suffisamment accru pour que l'établissement de nouvelles cours soit économiquement avantageux.

Comme solution de la difficulté, les ingénieurs de la corporation suggèrent la création d'un terminus commun pour le fret, tout comme il en existe présentement à la gare Union pour le service des passagers.

UNE CAMPAGNE

Ce projet pourrait se réaliser, avec l'aide des autorités fédérales, par la formation d'une compagnie commune pour les passagers et le fret, dans laquelle le gouvernement et les deux compagnies de chemins de fer auraient représentation équitable.

Nos ingénieurs continuent leurs négociations avec le Canadien National. En attendant leur rapport final, le Bureau ne prend aucune décision.

AU SERVICE SOCIAL

M. Ford a fait rapport qu l'administration du Service Social a coûté $48,446 en 1929 contre $61,232 en 1928 et $55,910 en 1927. Il attribue cette économie à un meilleur équilibre dans la distribution de la charité publique.

En 1929 le Service a secouru 3650 familles avec 12,600 enfants.

Nouvelles de Cornwall

(Par C.-E. BELANGER)

POUR L'INFLUENCE DU BON JOURNAL. — NOS PERTES COUPABLES; UN EXAMEN DE CONSCIENCE. — LA PROCHAINE SESSION. — CONNAISSANCES GOUVERNEMENTALES. — MENUS FAITS. — DIVERS.

POUR L'INFLUENCE DU BON JOURNAL

On s'en va, le répétant depuis longtemps; le journal est une force invincible, et le bon journal est aujourd'hui, au sein, des populations catholiques, un complément d'apostolat, le plus nécessaire, le plus urgent. Notre siècle est témoin d'une ruée vers la presse: les feuilles, les revues, les magazines, les papiers, les chiffons, les journaux hebdomadaires, quotidiens, bi-quotidiens, supervolumineux, vous inondent, flairant pour la plupart, en plus de l'odeur âcre de papier fraîchement imprimé, celle, encore plus désagréable et néfaste, du naturalisme, du matérialisme, du paganisme.

Toutes les causes ont leur feuille: les mauvaises comme les bonnes; et, entre toutes, ce sont les mauvaises qui ont les plus puissantes, pour la bonne raison qu'elles ont le bon moyen d'arracher de l'argent aux lecteurs, en les prenant par les passions les plus populaires et d'ailleurs, les moins nobles de notre nature.

Contre ces formidables adversaires, le bon journal doit faire des efforts inouïs appuyé sur l'honnêteté, l'incorruptibilité.

Mais le grand malheur, ce n'est pas encore la lenteur du succès; le bien a le temps, le mal se hâte. Le bien a l'éternité pour lui, et il aura finalement le dessus. Le grand malheur, c'est que cette lenteur s'explique trop souvent par l'apathie de ceux-mêmes intéressés les premiers au succès de leur journal.

On pardonnera tout au mauvais journal ou au journal neutre, peut-être pour ce fait qu'il ne s'émouvra pas de nos critiques et qu'il compte pour peu un de ses lecteurs, s'inquiétant plus des recettes générales que du bien à faire à chaque individu en particulier.

Mais le bon journal, lui, il sera facilement criminel: un oubli une erreur jettera peut-être à ce point l'aveuglement que la somme immense de bien qu'on y pourrait opposer, disparaîtra.

Allons donc. Ne nous laissons pas aveugler et aigrir par une imperfection qui ne peut discréditer l'oeuvre entière. Aimons le bon journal, soutenons-le, sachons comprendre, expliquer et au besoin oublier ses oublis, ses fautes mêmes. Ainsi, une fois accepté et aimé, le journal fera tout ce bien qu'on en attend.

NOS PERTES COUPABLES

Un examen de conscience

Un récent rapport d'une commission centrale des Ecoles Séparées d'Ottawa révélait le fait déplorable suivant, pour la région dont il s'agit: Les catholiques qui ont payé leurs taxes scolaires aux écoles publiques ont fait perdre aux écoles séparées, cette année, la somme rondelette de $50,643.

Ce fait fait réfléchir, surtout quand on sait les lourds sacrifices que font à Ottawa le grand nombre de catholiques pour la fondation et l'entretien des Ecoles Séparées. Cornwall en sait quelque chose! A bon entendeur, salut!

Que chaque contribuable de chez nous fasse en particulier son examen de conscience.

LA PROCHAINE SESSION

La session du parlement fédéral s'ouvrira bientôt, c'est-à-dire, jeudi de cette semaine. Chacun s'y intéresse et se laisse aller, en face de l'avenir de cette session, à des prédictions. Prophétie omise, cette session sera, en effet, importante, et d'une importance qui n'est pas sans avoir un intérêt particulier pour les gens de Cornwall. Bien des problèmes y seront étudiés qui nous intéressent: les radiophiles de chez nous auront peut-être intérêt à savoir qu'on veut mettre à l'étude le projet d'étatisation de la radio. Qu'en sera-t-il? Qu'en faut-il penser?

La Presse, de Montréal, s'oppose à ce projet. Son intérêt l'y pousse: CKAC. Faudrait-il donc conclure que l'intérêt du public est de le soutenir?

Vous savez que le "Droit" donne chaque jour un rapport désintéressé et très bien fait des délibérations de la Chambre.

LE CHOMAGE

Le chômage sera ensuite mis, ou au moins, proposé à l'étude. Il serait grandement à souhaiter que la session actuelle du parlement fédéral puisse procurer de l'ouvrage à tous les ouvriers de Cornwall, condamnés à une oisiveté forcée, et faire marcher nos manufactures six jours par semaine.

Nous lui faisons grâce du dimanche dont certaines lignes de l'industrie semblent tant avoir besoin.

Il s'agira ensuite de la fameuse question mixte du creusage de la canalisation du St-Laurent. La question est trop perplexe pour en entreprendre l'exposé en quelques lignes. Elle prend même à Cornwall un intérêt particulier, en raison du lit du fleuve inégal en profondeur du côté américain et du côté canadien.

Mais attendons que le gouvernement fédéral se soit prononcé ou se soit au moins bien battu, avant d'étudier la question au point de vue de Cornwall.

CONNAISSANCES GOUVERNEMENTALES

Une organisation d'Ottawa vient de prendre une louable initiative: celle de donner par radio, de brèves conférences en français, pour mettre les canadiens au courant de l'organisation administrative du pays. Nous invitons tous les radiophiles de Cornwall qui ont conscience que ces renseignements pourraient leur servir, à bien suivre sur le "Droit", d'ici à quelque temps, les programmes du CNRO. Tout est à notre profit. Bien souvent, une plus grande connaissance légale et administrative se manifestant dans nos requêtes, pourraient leur donner plus de valeur, en les mettant en bonne et due forme.

FEU-M. G. PRIMEAU

Mardi matin, à 9 h. 30, avaient lieu à l'église de la Nativité les funérailles de M. Georges Primeau, âgé de 50 ans, résident sur le chemin de la voie ferrée: Track Road. M. Primeau est décédé à sa demeure, dimanche, après une maladie relativement courte. M. l'abbé D. McDonald, curé de la paroisse, fit la levée du corps et officia aux funérailles. Quelques membres de la chorale paroissiale chantèrent la messe des défunts. Mme Auguste Hamel, organiste de la paroisse, touchait l'orgue.

Les porteurs étaient les frères du défunt, MM. William, Hugh, Edouard, Louis et Charles Primeau, et un beau-frère, M. Charles Blanchour. M. Georges Primeau laisse pour le pleurer, en plus de son épouse: 10 enfants; six garçons et 4 filles; ses frères ci-haut mentionnés et son père.

Un nombreux cortège de parents assistait aux funérailles, de même que plusieurs amis de la ville de Cornwall et des alentours.

M. Primeau était membre de la cour 227 de l'Ordre des Forestiers Catholiques.

Le "Droit" offre à la famille cruellement éprouvée le témoignage de sa plus sincère sympathie.

MENUS FAITS

Incendie

Un incendie qui se déclara mystérieusement à 1 h. 30 mardi matin, dans la demeure de M. Arthur Villeneuve, 32, avenue McDonald, força les résidents, M. et Mme Villeneuve à sortir à la hâte. Brusquement réveillés par la fumée qui emplissait la maison et les suffoquait, ils sortirent précipitemment de leur demeure et se retirèrent dans une maison voisine.

Les pompiers appelés sur les lieux, eurent vite fait de maîtriser l'incendie, pris dans un garde-robe.

M. Villeneuve évalue à près de $300 les dommages infligés à la propriété par le feu et au mobilier par la rudesse forcée du sauvetage. Comme c'est la deuxième fois que l'incendie l'éprouve depuis deux ans, M. Villeneuve craint que ses assurances ne couvrent que partiellement les pertes.

LE CANADIEN TRIOMPHE

La brillante équipe du Canadien, de la ligue junior, triomphe après une chaude lutte, de son adversaire, le Maple Leaf, dans une rencontre, lundi soir, à l'aréna Victoria. Cette victoire lui vaut le magnifique trophée Gadbois décerné au champion de la ligue junior de Cornwall et des environs.

La lutte fut chaude et il fallut avoir recours à une quatrième période de 10 minutes pour permettre aux dieux du Canadien de lui assurer la victoire.

McAteer, du Canadien, fit un point dans la première période: le deuxième fut nulle; les buts semblaient hermétiquement fermés. A. Laperle, du Maple Leaf, imposa un point à ses adversaires, dans la troisième, annulant ainsi la partie. On décida d'ajouter une quatrième période. Le Canadien avait vraisemblablement gardé de la poudre sèche, ou bien le Maple Leaf avait épuisé la sienne.

En tous cas, E. Leroux, du Canadien, se fâcha contre le sort et força Dame Victoire à accorder deux nouveaux points à son club. Que le Canadien poursuive donc sa destinée et qu'il échange cette coupe pour une autre plus glorieuse encore.

DIVERS

En route—

Lundi matin, un fort groupe de l'élite canadienne-française de Cornwall, accompagnée de ses pasteurs, se rendirent à Alexandria, pour témoigner leur reconnaissance et dire un dernier adieu à leur ancien vicaire. M. l'abbé J.-A. Huot, décédé samedi dernier et inhumé lundi à Alexandria, après d'imposantes et émouvantes funérailles, dans son église paroissiale du Sacré-Coeur.

Dimanche était de passage à Cornwall, chez M. Phéliza Meilleur, M. Joseph Ménégette, de Montréal.

Lundi soir, M. Pierre Sabourin, aujourd'hui de Montréal, et autrefois d'Alexandria, arrivait ici, pour faire une visite à ses nombreux parents.

Le capitaine L.-E. Maynard, pilote-instructeur du club d'aviation d'Ottawa, vient à Cornwall pour y donner des classes d'aviation. La section de Cornwall fera dorénavant partie du club d'aviation d'Ottawa.

Les citoyens de Cornwall, ont le plaisir de remercier et de féliciter la Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises, d'Alexandria, qui, sous la présidence de Mme Euclide Rouleau, a eu la délicatesse de préparer et de servir le dîner, à la salle St-Jean-Baptiste, aux personnes venues de l'étranger pour assister aux funérailles de M. l'abbé J.-A. Huot.

Miettes—

Si tu ne peux pas écrire, tu peux parler. Si tu ne peux parler aux hommes, tu peux parler à Dieu et le prier. Si tu ne peux pas donner de leçons, tu peux toujours au moins donner l'exemple. — Palau, S. J.

L'homme s'incline devant le talent, mais devant la vertu, il s'agenouille.—Gounod.

On se plaint souvent que notre siècle est stérile en hommes de caractère. Qu'on ressuscite les moeurs chrétiennes en pratiquant les enseignements chrétiens: du même coup, on rendra aux coeurs leur dignité, leur force, leur constance. Car ce n'est pas l'humain qui manque à l'homme aujourd'hui, mais le divin.—Léon XIII.

Bureau du "Droit": Cornwall, rue Arthur, No 6.

L'exemption des taxes à Eastview

Le conseil municipal de la ville d'Eastview tiendra son assemblée spéciale, à l'hôtel de ville, à 8 heures ce soir. Entre autres questions, on parlera probablement du bill privé, actuellement devant la législature de Toronto, à l'effet de l'exemption de taxes pendant 10 ans à Eastview sur les nouvelles propriétés qui se construiront. Ce bill, prévoit-on, sera présenté à la fin de février ou au commencement de mars. Une délégation se rendra alors à la capitale torontonienne. Cette délégation se composera du maire G. H. A. Collins, de l'aviseur légal, l'avocat Hill, ex-député, du pro-maire Petersgorsky et peut-être du greffier R. Bégin.

A la dernière réunion de la commission scolaire d'Eastview, tenue lundi soir, il ne s'y discuta aucune question de première importance.

LES UNIVERSITAIRES A TORONTO

Messieurs François Côté et Joseph McVicker, président et vice-président du Conseil des Etudiants de l'Université d'Ottawa, affilié à la Fédération Nationale des Etudiants des Universités Canadiennes sont partis ce matin pour représenter leur institution à l'assemblée modèle de la Société des Nations tenue à Toronto sous les auspices de l'Université de cet endroit. Tous les étudiants des Universités Canadiennes seront représentés.

Sir W. Clark parlera à Toronto le 3 mars

Sir William Clark, H.-C. de Grande Bretagne au Canada, parlera lundi le 3 mars, devant les membres du "Young Men Canadian Club" à Toronto. Le sujet de sa conférence sera: "L'or de l'empire."

Le lendemain, mardi le 4 mars, il parlera à Kitchener devant le même club et la société "Daughters of Empire". Le sujet de cette seconde conférence est encore inconnu.

10% D'ESCOMPTE SUR TOUS LES

Radios Usagés

Des Aubaines Exceptionnelles
Jusqu'au Bas Prix de $15

HARKNESS, 3 lampes	$15
FRESHMAN, 3 lampes	$16
ERLA, 4 lampes	$25
SUPERDYNE, 4 lampes	$29
SHUTT, 4 lampes	$29
CROSLEY, 4 lampes	$39
FADA, 4 lampes	$39
MORWOL, 5 lampes	$35

CONDITIONS FACILES
$6 Comptant
et
$5 par Mois

LINDSAY'S
C. W. LINDSAY & CO. LIMITED
120, rue Sparks
OTTAWA

Maintenant!

UNE

LAVEUSE

CONSTRUCTION

EASY

avec

Cuve en Aluminium

pour

$110

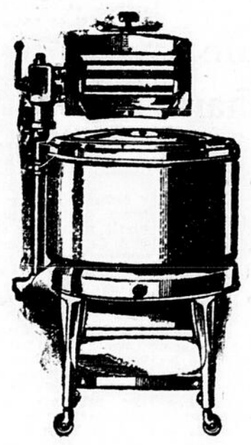

LA nouvelle Laveuse Electrique EASIETTE est produite et construite au Canada par les fabricants des célèbres Laveuses Electriques Vacuum EASY. Elle est du genre gyratoire. Aucune autre machine d'un genre semblable ne saurait s'y comparer au prix de $110.

Entrez, voyez-en une démontsration et vous vous rendrez compte que la Nouvelle EASIETTE est justement ce que vous désirez... une laveuse de premier ordre... se vendant à un étonnant bas prix.

Voyez, aujourd'hui, notre étalage dans la vitrine

The OTTAWA ELECTRIC Co.

56, RUE SPARKS Q. 5000

LES ACTIVITÉS DES ANCIENNES ÉLÈVES DE NOS COUVENTS

ACTIVE REUNION DU COMITE D'ORGANISATION DE L'A. F. A. C. C.— MME GEORGES TERRIEN PRESIDE.

Le comité d'organisation a tenu une séance dans une salle de l'Université d'Ottawa, sous la présidence de madame Georges Terrien. Assistaient également à cette réunion, le R. P. Robert, chapelain du comité, Mlle A. Séguin, secrétaire temporaire, de l'Académie Ste-Marie, Mlle Laurette Larocque, secrétaire du cercle Notre-Dame de la Merci, Aylmer; Mme J.-C. Woods, présidente de l'alumnae du couvent de la rue Rideau; Mlle Beaudry, président du cercle Notre-Dame de la Merci; Mme Sylva Kipp, présidente de l'amicale de l'école Normale de Hull; Mlle Reina Renaud, secrétaire de l'Association des Anciennes de Ste-Marie. Après la prière, la secrétaire fait lecture du procès-verbal de la réunion du 20 janvier, lequel est accepté sur proposition du R. P. Robert. Mme la présidente fait lecture du procès-verbal de la réunion du Bureau Central des A. F. A. C. C., tenue à Montréal, le 24 janvier dernier. Suit ce rapport. Minutes de la séance du Bureau de direction des Associations fédérées des anciennes élèves des couvents catholiques du Canada tenue à Montréal, le 24 janvier, 1930.

LES ASSISTANTS

Etaient présentes: mesdames A.-R. Bélanger, présidente, G.-L. Marsolais, vice-présidente, T. Jodoin, trésorière, A. Letellier, de St-Just, directrice du district de Québec; J.-W. Déziel, directrice du District de Montréal; Geo. Terrien, directrice du District d'Ottawa; Paul Brisset des Nos, présidente de la commission d'action nationale; J.-P. Lamarche, présidente du comité de publicité; Amédée Rufiange, présidente du comité du cinéma; Mlles Hayda Denault, présidente de la commission d'éducation; Marie-Claire Daveluy, présidente de la commission du livre; Clotilde Mathys, présidente du comité d'art chrétien; et madame Paul Martel, secrétaire-correspondante.

Il est fait lecture des minutes de la dernière assemblée, lesquelles sont adoptées.

LA PRESIDENTE

Madame la présidente fait rapport au Bureau de direction d'une entrevue accordée par Monseigneur McNeil, archevêque de Toronto, au cours de laquelle Sa Grandeur lui a fait part de ses vues au sujet de l'entrée d'un certain nombre de couvents de son diocèse dans les Associations fédérées des anciennes élèves des couvents catholiques du Canada. Madame Bélanger nous fait remarquer que le projet de Sa Grandeur ne coincide pas parfaitement au plan général de nos Associations fédérées tel que soumis et accepté par notre congrès de février 1929, où il avait été stipulé que la fédération comprendrait deux sections autonomes et indépendantes, une française et l'autre anglaise. Considérant que les associations de langue anglaise de nos couvents bilingues seront invitées, si tel est leur désir à s'affilier à cette section anglaise, actuellement en formation, il est de première importance que l'organisation générale rencontre l'approbation entière de Son Eminence le cardinal Rouleau, de Sa Grandeur Monseigneur Gauthier, archevêque de Montréal, de Monseigneur Forbes, notre aumônier général, et des autres évêques qui ont eu la bonté de bénir notre oeuvre à ses débuts. Comme conséquence, madame la présidente nous soumet un mémoire sur certains détails de l'organisation des Associations fédérées qui est approuvé par le Bureau de direction, et qui sera soumis à Sa Grandeur Monseigneur l'archevêque coadjuteur de Montréal, pour faire suite à une visite de Mme la présidente, où Sa Grandeur a exprimé le voeu d'étudier la question plus à fond et de la présenter à une réunion d'évêques qui aura lieu au mois de février.

EN SASKATCHEWAN

Madame la présidente attire l'attention du Bureau de direction sur la situation scolaire actuelle dans la Saskatchewan, où des personnages officiels en vue dans le gouvernement provincial ont annoncé leur détermination d'abolir l'école confessionnelle, d'interdire l'enseignement du français, de prohiber dans les classes tout emblème religieux et le port de l'habit religieux. Considérant qu'une telle attitude dans un pays chrétien est une injustice et une insulte à notre race, il est proposé par Mme la présidente et adopté à l'unanimité que la présidente de la commission d'action nationale, Mme Brisset des Nos soit chargée de rédiger une protestation au nom des A. F. A. C. C., et l'adresse au premier ministre de la Saskatchewan, l'hon. J.-T.-M. Anderson.

Il est résolu que cette protestation soit rédigée en anglais et en français et qu'une copie en soit envoyée par Mme Lamarche, présidente du comité de publicité, aux journaux de langue française, y compris ceux du Manitoba, de l'Alberta et de la Saskatchewan.

Une lettre sera aussi adressée à Monseigneur Prud'homme lui faisant connaitre notre protestation, assurant Sa Grandeur de toute notre sympathie dans cette épreuve, et de notre gratitude pour l'approbation qu'elle avait accordée à notre oeuvre naissante.

CHEZ MGR BRUNAULT

Madame Bélanger nous fait part de sa visite à Monseigneur Brunault, évêque de Nicolet et de la paternelle bonté avec laquelle Sa Grandeur l'a accueillie et l'a assurée de sa protection au sujet de l'entrée des Rvdes Soeurs de l'Assomption dans nos associations fédérées.

Madame la présidente souhaite la bienvenue à Mme Amédée Rufiange, présidente du comité du cinéma, que des raisons de santé avaient empêchée jusqu'ici de se joindre à nous. Le comité du cinéma est invité séance tenante à commencer ses activités. Mme la présidente attire notre attention sur une statistique indiquant que, au cours des derniers 60 jours, 150 pelicules cinématographiques ont été rejetés par les bureaux de censure au Canada et en Australie. Devant ces chiffres, les agents de cinéma américains ont fait une pression dans le but d'arrêter la censure. Comme conséquence, il est résolu de charger Mme Rufiange, présidente du comité du cinéma, de présenter au nom des A. F. A. C. C., une résolution aux directeurs du bureau de censure dans les provinces de Québec et d'Ontario, pour les féliciter de leur attitude et les engager à continuer. Il est aussi résolu que le comité du cinéma adresse une protestation aux autorités municipales de Québec, de Montréal et d'Ottawa contre le manque de décense des costumes dans certains théâtres de vaudeville.

UN CONCOURS

Au sujet d'une invitation faite aux couvents où existent des associations d'anciennes de faire entrer leurs élèves actuelles dans un concours organisé par le bureau de direction des A. F. A. C. C., une réponse a été adressée à Mme Bélanger par Mlle Alice Bilodeau, présidente de la commission d'action sociale, chargée d'organiser ce concours. Il semble que certaines objections faites à une réunion du comité de District de Québec résumaient l'attitude de la plupart des directrices de couvent à ce sujet. D'autre part, mesdames Déziel et G.-L. Marsolais ont recueilli à peu près les mêmes opinions lorsqu'elles ont fait part de ce projet à certaines institutions du district de Montréal. Comme conséquence, Madame la présidente qui avait proposé ce concours retira sa proposition.

LAIT

Ottawa Dairy

Pasteurisé, Nutritif.

Téléphone: QUEEN 1188

Le succès permet de donner confort et bonheur aux êtres aimés.

LE Département d'Epargne de la Banque de Montréal vous offre amicalement ses services afin de vous aider à réaliser ce que vous rêvez pour ceux qui vous sont chers.

BANQUE DE MONTRÉAL

fondée en 1817

L'actif dépasse $960,000,000

Il y a 7 SUCCURSALES à OTTAWA et dans les environs

Grand Concours de l'"Oiseau Bleu"

La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal a organisé l'été dernier deux promenades historiques, l'une à Chambly-Canton, l'autre à Verchères. Ces excursions, instructives en même temps que récréatives, se poursuivront au cours des vacances prochaines, car elles sont un plaisir pour l'oeil, pour l'esprit et pour le coeur.

Le Directeur de l'Oiseau bleu, avec l'approbation du Conseil général de la Société, institue un concours pour connaitre l'endroit, ville ou village, qui conviendrait le mieux à l'organisation d'une pareille promenade. L'endroit choisi ne devra pas être éloigné de Montréal de plus de 50 milles.

Une somme de $15 sera donnée en prix: un premier de $7, un deuxième de $5 et un troisième de $3. Cinq autres prix, un abonnement d'un an à l'Oiseau beu, seront attribués aux autres oncurrents vainqueurs.

Le choix de l'endroit devra être motivé: souvenirs historiques, beautés naturelles, etc. Les compositions ne devront pas compter plus de 700 mots; il sera tenu bon compte de leur valeur littéraire.

Les réponses devront être écrites et signées très lisiblement et porter au long l'adresse du concurrent. Elles devront être accompagnées d'un coupon de concours. Chaque coupon donne le droit de proposer un nom seulement, sauf, dans le cas des abonnés; ceux-ci, en se faisant connaitre comme tels sur le coupon même, auront le droit de proposer au moins trois noms.

Un jury de trois membres sera incessamment constitué et sa décision sera sans appel.

Les réponses au concours qui ne seront pas accompagnées d'un coupon ou du prix d'un abonnement d'un an, ou celles qui contiendront plus qu'un seul nom par coupon de concours, sauf bien entendu dans le cas des abonnés, ne seront pas prises en considération.

La limite d'âge pour pouvoir concourir est fixée à celle de 17 ans inclusivement.

Le concours s'ouvre avec la publication du numéro de février de l'Oiseau bleu. Les réponses seront reçues jusqu'au 15 mars, à midi. Les résultats du concours seront annoncés dans l'Oiseau bleu de mai 1930 et dans les journaux.

Les concurrents pourront se procurer ce coupon de concours en achetant l'Oiseau bleu de février 1930 (5 sous) ou en s'abonnant à la revue (50 sous par année) au Secrétaire de la Société, 1182 rue Saint-Laurent à Montréal.

Madame Paul Martel, secrétaire-correspondante, fait rapport des cartes de souhaits de bonne année adressées au nom du bureau de direction, et d'un très grand nombre de réponses reçues.

UN PELERINAGE

Madame la secrétaire fait part au bureau de direction d'une proposition faite aux A. F. A. C. C., par une agence de voyage au sujet d'un pèlerinage en Europe qu'on pourrait organiser. Il s'agirait d'assister à la représentation de la Passion à Oberammergau, que l'on donne cette année, de visiter Rome, Paris et autres villes, et cela pour un prix relativement bas. Mesdames les directrices de district sont priées de soumettre la proposition à leurs comités.

Madame Tancrède Jodoin, trésorière, fait son rapport financier pour l'années. Depuis la fondation des A. F. A. C. C., les montants perçus pour affiliations, etc., ont été de $454.62; les montants déboursés sont de $351. 93. Total en banque, à date: $104.42.

Ce rapport est accepté.

STATISTIQUES

Madame A. Letellier, de St-Just, directrice du district de Québec, fait le relevé des couvents de son district en vue de compiler nos statistiques. 90 couvents sont répartis comme suit:

Soeurs de la Charité de St-Louis	6
Ursulines	6
Soeurs de la Charité	22
Congrégation de Notre-Dame	17
Soeurs du Bon Pasteur	18
Soeurs du St-Rosaire	2
Soeurs de Jésus-Marie	6
Soeurs de St-Joseph, de St-Valier	4
Soeurs du Perpétuel Secours	1
Filles de Jésus	6

MME DEZIEL

Madame J.-W. Déziel, directrice du district de Montréal, fait part au bureau de direction d'une organisation locale destinée à faire de la propagande pour les A. F. A. C. C., et dont les revenus aideront à établir une caisse de district. Madame Maurice St-Jacques (Padette), de l'Association des Srs de la Présentation, de St-Hyacinthe, fera une conférence suivie d'un concert, Madame la directrice du district prévoit un bon succès.

Madame Geo. Terrien, directrice du district d'Ottawa, nous fait part des activités de son district. A une réunion de comité de son district, des souhaits de bonne année ont été votés à l'unanimité à l'agresse de Mme la présidente et du bureau de direction.

LES INSTITUTRICES

Madame Terrien propose que dans les comités de district chaque représentante donne un compte rendu des activités du district à l'association qu'elle représente. Les associations pourront entretenir ainsi avec les comités des relations étroites qui seront utiles. Elle nous fait part d'une initiative du district d'Ottawa, au sujet de la campagne entreprise par M. A. Godbout, député de l'Islet, au parlement provincial, demandant le relèvement des salaires des institutrices dans le Québec. Une résolution a été adressée à M. Godbout pour le féliciter, et Madame Terrien propose que le bureau de direction des A. F. A. C. C., prenne la même initiative.

Le soin de rédiger cette résolution est confiée à Mlle Denault, présidente de la commission d'éducation.

JOURNEE D'ETUDES

Mme Terrien nous fait part d'une journée d'études fixée au 1er juin organisée par les A. F. A. C. C., de son district. Le programme comporte une messe solennelle, des séances pour les rapports des différents couvents, des causeries, discussions et conférence-concert le soir.

Madame Marsolais, vice-présidente, qui avait été chargée d'organiser une réunion dans le district de Montréal, pour les comités des associations et qui devait de plus compiler les statistiques, demande du répit pour remplir ce programme à cause de raisons personnelles.

Madame la présidente convoque pour le dimanche 26 janvier, une réunion du comité pour la rédaction du procès-verbal du congrès et la séance est levée.

Une résolution a été adressée à Mgr Forbes, aumônier, pour lui exprimer les voeux du bureau de direction à l'occasion de son voyage *ad limina* et prie Sa Grandeur d'obtenir pour notre oeuvre la bénédiction du Saint-Père.

Signé: Florence-F. Martel.
Secrétaire-corresp.

Pour ce qui a trait au comité de cinéma des A. F. A. C. C., le R. P. Robert suggère qu'il demande une représentation au bureau de censure de la province de Québec.

ORGANISATION

On demande qu'une liste des noms des officières des comités d'associations de couvents soit adressée à Madame la Présidente du district d'Ottawa. Madame la présidente de l'alumnae du couvent de la rue Rideau accepte d'être seconde vice-présidente du comité d'organisation des A. F. A. C. C. On propose que toutes les présidentes et secrétaires d'alumnaes affiliées du district deviennent membres du comité d'organisation de ce district.

On étudie le programme du 1er juin: 8 h. 30, messe au couvent de la rue Rideau; sermon sur Marie-Médiatrice. 10 h., causerie par une religieuse sur "la solidarité entre nos couvents par la Fédération". 10 h. 25, discussion. 11 h., causerie par une dame sur "les principes catholiques défendus dans la famille par le bon journal". 11 h. 20, discussion. Midi, ajournement. 2 h., à l'Université d'Ottawa, causerie par une demoiselle sur "les principes catholiques défendus au moyen du livre et de la brochure". 2 h. 20, discussion. Rapport et statistiques. 3 h., causerie par un prêtre sur "les principes catholiques défendus par la parole". 3 h. 20., discussion. 4 h., dans la chapelle de l'Université: salut et bénédiction du T.-S. Sacrement. 8 h. 30, conférence par Fadette — Mme St-Jacques, Montréal. Programme musical par des artistes locaux. Mademoiselle Laurette Larocque prend la direction du comité des chants religieux.

Le comité organise une partie de cartes en vue de défrayer les dépenses de la journée d'études, qui aura lieu à l'Université d'Ottawa, le lundi de Pâques, dans l'après-midi. Les dames ou les présidentes d'alumnaes qui désirent former des tables de cartes dans leurs groupements respectifs auront le loisir de le faire. Il est bien entendu qu'il y aura un prix par table; que le billet est de 50 cents et que les billets seront mis en vente lors de la réunion du 5 avril prochain.

On fixe la réunion prochaine au premier samedi d'avril.

SYMPATHIES À LA FAMILLE HUOT

Parmi les témoignages de sympathie que reçut la famille de feu M. l'abbé Huot, mentionnons les suivants:

Offrandes de messes: — M. et Mme David Lalonde, Institution l'école des Garçons de la Nativité, Cornwall, Ont., M. l'abbé J.-H. Bougie, Les Soeurs de la Congrégation et les fillettes de la Nativité, Cornwall, La Paroisse de la Nativité, Cornwall, M. et Mme J. Quesnel, Mlle Katherine McLellan, M. l'abbé J.-A. Goulet, M. l'abbé R.-J. MacDonald, Mlles Francis et Eileen Clancy, M. et Mme Curtis Deruchie et famille, M. et Mme Max Seger, Mlle Emma Charlebois, Les Religieuses Hospitalières de St-Joseph, Cornwall, Ont., Mme C.-H. Wood, Cornwall, Ont., M. et Mme Jos. Lalonde, Ambrose et Albert Lalonde, D. Mulhern, Mlle Gertrude McMillan, M. et Mme Ovila Dufresne, Mme A. McGillis et famille, le Dr et Mme Geo. Monfette, Mlle Angelina Sabourin, M. et Mme Rodolphe Danis, Cornwall, Ont., M. et Mme D. Donovan, Mme J. A. McMillan, Mlle Katherine Macdonald, Mlle Georgina Sabourin, Mlle Camilla Cavanagh, Mme D. A. McDonald (Derby Street), Mme I. Laurin et Mlle Fabiola Laurin, Cornwall, Ont., Mlle Annie Massia, M. et Mme Dan Leroux, M. l'abbé Albert A. McRae, Mme William Prendergast, M. et Mme Charles Leger, Les Soeurs de la Charité, Apple Hill, Ont., M. l'abbé J.-E. Secours, Mlle Margaret Kelly, M. et Mme Archie Danis, Mlles May Gallinger et Dorilla Davidson, M. et Mme V. G. Chisholm, M. et Mme Dan B. MacDonald, Glen Sandfield, Ont., M. l'abbé D. Secours, La Famille J.-N. Lapointe, M. et Mme Donat Dignard et Rosa Dignard, Mme J.-H. Charlebois, Mlle Marie-Anne Charlebois, M. l'abbé J.-A. Goulet, M. et Mme J.-N. Trottier, Cornwall, Ont., Mlle Helen Cavanagh, Institutrice et élèves de l'école séparée de Moose Creek, Ont., Rose-Anna Sabourin, Mme D. Danis, M. et Mme J.-E. Leduc, M. et Mme Eug. Laurin, Hawkesbury, Ont., M. l'abbé C. D. McRae, M. et Mme Geo. Bougie, La R. S. St-Joseph, Les enfants de M. et Mme J.-A.-C. Huot, M. René-A. Danis, M. et Mme Nap. Proulx, 4 Kenyon, Mlle Elizabeth MacDonald, Cornwall, Ont., P.-A. Charlebois, M. et Mme H. Sneath, M. et Mme John D. Campbell, Mlle Lucy O. Donohue, Mlles Hélène, Annette et Irène Huot, M. l'abbé J. J. Macdonald, Mme J.-F. Sauvé, M. et Mme Hector Sauvé, M. et Mme William Périard, M. et Mme Ulric Lalonde, Mlle Irène Blair, Mlles Madeline Wattie et Alice Wilson, M. et Mme Paul Dapratto, M. Patrick Chénier, Mme Edmond Billette, Valleyfield, M. et Mme Réal Huot et leurs enfants, M. et Mme J.-A.-C. Huot, J.-A.-C. Huot et personnel, Les Enfants de Mme J.-Ed. Huot, M. et Mme J.-Ed. Huot, Mlles Leduc, Montréal, Qué., Les Enfants de Choeur de l'église du Sacré-Coeur, Mme A. Flannagan, La Famille Louis Guillard, Aubry, Qué., M. et Mme Arthur Sabourin et famille, Famille Oscar Lapointe, Montréal, Qué., Le juge et Mme F. T. Costello, Mlle Emiliana Decoste, Mme D. A. McArthur et Angus L. MacArthur, M. et Mme D. A. MacDonald, Mme Joseph Benoit, Mme Paul Decoste, M. l'abbé J.-A. Raoul Rouleau, Chrysler, Ont., le Dr et Mme Cavanagh, Cornwall, Ont., la R. S. Alexandre de Rome, Détroit, Mich., Mme John Larocque, Col. et Mme A. G. F. Macdonald, les Dames de Ste-Anne, Mme J.-J. Sabourin, M. et Mme J.-B. Chénier, Mme Charles Leroux, Armand Thibert et famille, Beauharnois, Qué., Euclide Rouleau et famille, Féd. des Femmes Canadiennes-Françaises, Ovide Leduc et famille, Beauharnois, Qué., J.-E. Lapointe et famille, Montréal, Qué., Mme Lillian McCutcheson, Cornwall, Ont., Mlle Alice Huot, Rita et René Lecompte, le Dr et Mme Alex. Lalonde, Mme L. Laferrière, Mme Lapointe et Mme Côté, Montréal, Qué., M. l'abbé W. J. Smith, M. et Mme Duncan A. MacDonald, Mlles Gabrielle et Simone Huot, Mlle Maria Montpetit, M. et Mme P. V. Chisholm, Pearl Leger, M. et Mme Arthur Lortie, Emery Ouimet, la famille J. Goulet, M. et Mme Fred Degan, Cornwall, la Société des Artisans C.-F., M. et Mme Oliver Charlebois, Mlle Augustine Laurin, M. et Mme Arthur Chevrier, M. et Mme J.-C. Gauthier, 4e Ken., M. et Mme Hor. Filion et leur famille, Greenfield, M. et Mme I. Leduc, les Dames de la Fédération C.-F., Cornwall, M. et Mme H. Filion, Glen Roy, The Catholic Womens League, Cornwall, Ont., la chorale de l'église Sacré-Coeur, Emery Ouimet, M. et Mme John Ruddy et leur famille, Chrysler, M. et Mme Jules Delâges, M. Edgar-P. Chevrier, Cornwall, Ont., Lionel Chevrier, Cornwall, Ont.

Bouquets spirituels: — Les Garçons de l'école de la Nativité, Cornwall, M. et Mme Thomas Prouix et leur famille, la famille Girard et Portelance, Mlle Marceline Massia, Mlle Stella Tanguay, Immates St. Pauls' Home, Cornwall, la famille Nap. Legault, Mme Cariste Périard et sa famille, M. et Mme Damase Legault, Mlle F. Quesnel et ses élèves, de l'école de St-Raphaël, M. et Mme Arthur Cuerrier et leur famille, Mlles Annette Lortie, Gabrielle Pilon, Jeanne Goulet, Annette Goulet, J.-A. Lalonde et sa famille, Mlle Roseline Doré, M. et Mme A. Meloche et leur famille, M. et Mme Jules Cuerrier, la famille Z. Clément, Les Religieuses et les élèves de St-Raphaël, Mlles Rachel Lalonde, Josephine Sabourin, Laura Sabourin, Jeanne Secours, Béatrice Pigeon, Laurence Portelance, Louise Beauchamp, Jeanne d'Arc Lortie, Mlle Yvette Trottier, Mme P.-E. Beauchamp et sa famille, Master Lionel, Bruno et Georges Billette, M. et Mme Eddie Poirier et leur famille, M. et Mme Antoine Secours, St-Isidore, M. et Mme Raoul Trottier, la Rév. Soeur Marie-Alban, S. J. C., les Révérendes Soeurs Duffy et McMillan, les Soeurs et les enfants de l'orphelinat de Nazareth, Cornwall, Mlle Dorina Secours, les RR. Soeurs de Ste-Croix, Crysler, Mlle Marguerite Dumouchel, Mlles C. et E. Wood, M. et Mme D. Courville, M. et Mme S. Filion, Student Nurses, Cornwall, la famille Eugène Huot, M. et Mme T.-H. Proulx, Mlle Alma Cholette, le Dr et Mme J.-E. Courville, M. et Mme Arthur Pilon, M. et Mme O. Reeves et leur famille, M. et Mme D. Ravary, la famille J.-A.-R. Huot, M. et Mme Antoine Doré, Jr., Mlle Béatrice Sabourin, M. Arthur et Mlle Cordelia Gauthier, Montréal, M. et Mme Arthur Sabourin et leur famille, M. et Mme Wilfrid Gibeau et leur famille, M. et Mme Eléâar Pigeon, Mme Tourangeau et sa famille, M. et Mme Edouard Poirier, M. et Mme Joseph Brunet et leur famille, M. et Mme Archie Gauthier, M. et Mme Jules Delâges et leur famille, Mlle M. Thomas, Mme Léo Marceux et sa famille, M. et Mme Cyril Lacombe, Pupils St. Margaret's Convent, Sisters Holy Cross, Alexandria, Ont., Mlle Aline et Jeanne Leduc, M. et Mme H. Parent, Mlle Annette Lacombe, M. et Mme Henri Allard, Mlle Hélène O'Connor.

Tributs Foraux: — Couronne: M. et Mme Jerry Gagnier et M. et Mme Joseph Marceux, le Mire et Mme J.-A. Laurin, MM. Arthur et Amédée Chevrier, Adolphe et René Lamis, les citoyens d'Alexandria, M. et Mme J.-E. Chevrier, les Drs E. Charbonneau et N. Smith, Lionel Chevrier; croix: La paroisse de la Nativité, Cornwall, Ont., la Société St-Jean-Baptiste, les paroissiens de l'église Sacré-Coeur d'Alexandria; gerbe: Frères et soeurs.

Télégrammes: — L'hon. P.-J.-A. Cardin, Ministre de la Marine et des Pêcheries, l'hon. Ernest Lapointe, Ministre de la Justice, Ottawa, J.-G. Miron, Cornwall, J.-Georges Archambault, Montréal, Eugène Dubé, Ottawa, Rev. W. L. Murray, Campbell's Bay, la famille O.-P. Beauvais, Hawkesbury, Octave-J. Beauchamp, Québec, M. et Mme G.-J. Berriault, East Templeton, la famille Geo. Campeau, Ottawa, la famille G.-C. Trudeau, Montréal, Qué., J.-P. Gauthier, Ste-Justine, Qué., P.-W. St-Louis, Kenogami, Qué., Rev. John E. McRae, Toronto, A. Church, Ottawa, J.-O. Leduc, Valleyfield, Qué., Rév. Père Chéné, Lewiston, Me., M. et Mme P.-A. Trudeau, Waterloo, Qué., D. Ménard, Hawkesbury, la famille de Elie Cholette, North Bay, Joe Corbet, Ottawa, N. Daude, Montreal.

Le "Droit" s'unit à tous les amis de la famille éprouvée par ce deuil, à tous les paroissiens du Sacré-Coeur et à tous les diocésains d'Alexandria, pour lui présenter le témoignage ému et profondément sincère de sa sympathie.

LA SÉCURITÉ DE LA FRANCE

PARIS, 18 (S. P. A.)—La conférence navale et la défaite du gouvernement Tardieu ont eu des échos aujourd'hui à une réunion d'un groupe de la gauche qui a voté à l'unanimité en faveur d'un gouvernement qui défendra à Londres un programme naval indispensable à la sécurité et l'indépendance de la France.

Soin de votre peau et de votre teint

TOILET

L'Emploi Quotidien de Cuticura

est devenu la recette approuvée pour avoir une peau naturelle et un beau teint. Il n'y a rien de mieux que l'usage quotidien du Savon, avec l'Onguent, pour tenir la peau fraiche et les cheveux sains.

Savon 25c. Onguent 25c et 50c. Talc 25c. Echantillon de chacun gratis. S'adresser au Dépôt Canadien:

J. T. Wait Company Limited, Montréal.

Bâton à Barbe Cuticura 25c.

PRES DE SEIZE MILLIONS PAYES AUX ASSURES

Une année record de la Metropolitan Life. — Près d'un billion d'assurance en vigueur en Canada.—Expansion des activités économique et sociale.

Les Canadiens, d'un littoral à l'autre, détenteurs de 2,739,358 Polices dans la Metropolitan seront vivement intéressés d'apprendre que les paiements aux porteurs de police en Canada, en 1929, se sont élevés à $15,992,826, ce qui représente une augmentation de plus de trois millions sur l'année précédente. Le montant global d'assurance en vigueur en Canada ressort presque à un billion de dollars — exactement à $947,927,397. Ces chiffres sont d'autant plus intéressants que la Metropolitan est une compagnie mutuelle, c'est-à-dire qu'elle n'a pas d'actionnaires, mais appartient intégralement aux porteurs de police eux-mêmes, et qu'à eux seuls profite l'expansion de la Compagnie. Vers la fin de l'année dernière, le public a eu l'occasion de constater la valeur de l'assurance, comme placement et comme protection, et cette réalisation s'est traduite par une augmentation du volume de nouvelle assurance, lequel pour toute l'année 1929 s'est totalisé à $232,324,966, soit une augmentation de plus de vingt millions de dollars. Ce total embrasse les polices ordinaires, les polices industrielles et les polices de groupes et chacune des trois branches accuse un substantiel accroissement.

HENRY E. NORTH
Troisième Vice-Président et Gérant pour le Canada.

Les placements canadiens de la Metropolitan Life continuent de croitre en volume et s'élèvent à $189,300,437, soit une augmentation de presque dix-huit millions en douze mois. Ces placements sont en obligations des gouvernements fédéral et provinciaux et des municipalités et en prêts hypothécaires. La croissance de la Metropolitan Life est graphiquement illustré par un état comparatif basé sur des périodes décennales. A la fin de 1929, le nombre de polices en vigueur s'établissait à 44,333,332 et correspondait à $17,933,600,452 d'assurance. L'actif se totalisait à $3,010,560,051. Intéressent particulièrement les Canadiens les activités de la Compagnie dans les domaines économique et social. Le Service Social de la Compagnie rapporte qu'il a fait 368,310 visites aux porteurs de police. De ce nombre, 206,871 se rapportaient à des cas de maternité et constituaient une importante contribution à l'oeuvre canadienne du bien-être de l'enfance. La Compagnie a distribué durant l'année presque 3,000,000 de pamphlets traitant de divers sujets d'hygiène, ce qui porte sa distribution totale, jusqu'à date, à plus de 28,000, 000. De concert avec les autorités sanitaires locales, la Metropolitan a participé à 50 campagnes de propagandes de santé. Le Bureau de Service des assurés de la Metropolitan a fait pendant l'année 40 enquêtes spéciales sur des questions de vente, de distribution et de production manufacturière. Elle a fait aussi une enquête générale sur la classification industrielle. Ces activités représentent un service économique inappréciable pour le commerce canadien.

Je vous l'ai dit
Je vous le répète

La meilleure place pour acheter vos Chaussures, Claques, Valises, etc., c'est chez

J. B. Lefebvre

Vous y trouverez toujours les meilleures valeurs aux plus bas prix.

De nouvelles occasions d'économie sont offertes cette semaine à nos succursales.

Voyez les quelques item ci-dessous en vente pour

Jeudi, Vendredi, Samedi et Lundi

Souliers Goodyear pour Hommes

Souliers pour hommes, faits sur une nouvelle forme. Cuir noir, semelles cousues Goodyear et talons de caoutchouc. Pointures de 6 à 11. Ces souliers ont une valeur réelle de $4.00. Que pensez-vous de notre prix de

$2.69

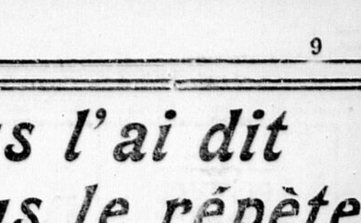

RAINETTES POUR DAMES

Couvre-chaussures "Ra In et Te", en caoutchouc, légers. Les plus nouvelles couleurs; modèles à boutons-pressions. Talons hauts ou cubains. Pointures pour dames de 2½ à 7. Valeur régulière de $2.00. PRIX DE J.-B. LEFEBVRE,

99c

SOULIERS POUR LE BÉBÉ

Souliers en cuir verni noir avec garniture en cuir doré, semelles molles.

Pointures de 0 à 3.

Valeur régulière de 75c. Notre prix réduit pour cette vente à

45c

Aucune commande par malle ne sera remplie durant cette vente

PANTOUFLES DE FANTAISIE

Pantoufles très confortables en cuir très souple, garnies d'un pompon. Semelles en cuir chrome d'excellente qualité.

Pointures de 3 à 7.

Valeur régulière de $1.00. Prix réduit de la vente,

69c

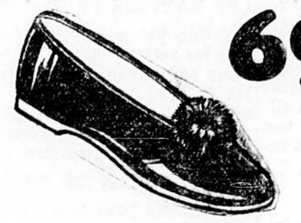

VALEUR SANS PAREILLE

Bonnes claques garanties pour garçons. Forme large.

Pointures 11, 12 et 13.

Ces claques ont une valeur régulière de 75c. Notre prix réduit pour cette vente,

49c

LE PLUS FORT DÉTAILLEUR DE CHAUSSURES AU CANADA

BOTTES POUR ENFANTS

Bottes brunes en caoutchouc de première qualité, entièrement doublées. Bonnes semelles.

Pointures de 11 à 2.

Tout le monde a besoin de bottes semblables au printemps. Notre prix réduit de la vente,

99c

PARDESSUS POUR ENFANTS

Couvre-chaussures en cachemirette noir à trois boucles, bonnes semelles garanties de première qualité.

Pointures de 5 à 9.

Valeur régulière de $2.25. Prix de la vente,

99c

26 Magasins

LA MAISON J.-B. Lefebvre PROP. OF THE MONTREAL SHOE STORES

Montréal
Verdun
Lachine
Ottawa
Québec
T.-Rivières

270 Dalhousie, angle Murray, Tél. Rideau 7297

SCIENCE
Mot d'ordre du Congrès de 1929

EXCELSIOR

PAGE DES CULTIVATEURS

PRODUCTION
Mot d'ordre du Congrès de 1929

:-: L'UNION FAIT LA FORCE :-:

Aux membres actuels des Cercles et aux futurs membres

CASSELMAN ET SAINT-ISIDORE A L'HONNEUR.

Ces deux vaillantes paroisses ont reçu avec la plus charmante cordialité M. l'abbé Glaude, directeur des Oeuvres sociales et organisateur des cercles agricoles de langue française. M. le chanoine Touchette et M. le curé Séguin ont eu à son égard des mots de la plus aimable bienvenue, et ont porté leur dévouement jusqu'à hâter la création de deux cercles, dont l'heureux choix dans le bureau de direction nous donne les plus belles espérances. Comme nous écrivons ces lignes quelques minutes seulement avant la mise en page, nous voulons qu'elles apportent à nos amis de Casselman et de Saint-Isidore, l'expression incomplète mais très sincère de notre vive admiration.

SEANCES DEUX FOIS OU UNE FOIS PAR MOIS?

Les cercles à peine nés, on se demande combien de séances tenir pendant une mois. L'expérience conseille deux séances par mois: la première d'administration; la seconde, d'études. Et ce qui est aussi recommandable, c'est que dans les difficutés on ait recours au Comité permanent, 98 Georges, Ottawa.

AUX MEMBRES DES NOUVEAUX CERCLES.

Très généreusement, lors du passage de M. le directeur des Oeuvres Sociales, des cultivateurs ont donné leur noms et versé leur cotisation pour la formation des cercles agricoles. Dès maintenant, ils devront se tracer un programme d'études et d'action. Les études, ils pourront les entreprendre avec le secours des brochures agricoles gratuites publiées par le Ministère fédéral de l'Agriculture, ou avec la collaboration de leurs aumôniers respectifs et de l'agronome. Quant à l'action, la meilleure et la plus pressante est bien celle d'amener de nouveaux membres à leurs cercles.

A MM. LES SECRETAIRES DES CERCLES.

M. l'aumônier-directeur serait heureux de recevoir les rapports de MM. les secrétaires des cercles agricoles. Prière d'adresser toutes communications à 370½, Dalhousie, Ottawa. D'autre part, votre Page agricole publierait avec plaisir les communications qui lui seraient envoyées par les cercles. — De plus, lorsque les membres des cercles et MM. les curés auraient besoin de l'aide de M. l'aumônier-directeur, il est entendu qu'ils n'ont qu'à exposer leur demande à ce dernier, qui se fera un devoir d'y répondre dans le plus court délai possible.

CHEZ NOS AMIS DE KAPUSKASING.

Lu dans le courrier de Kapuskasing, le "Droit", 12 février, cette petite nouvelle très réjouissante qui a pu échapper à votre attention:

Une quinzaine de cultivateurs de Fryatt, Ont. se sont constitués en société d'affaires dans le but de tenir un magasin à leur profit. Le président de cette société légalement formée, est M. Arthur Brouard, et le gérant, M. Adélard Ruel. Chacun des membres de la société participe aux profits après le paiement des frais d'administration. Le prix de vente est donc ainsi réduit au prix d'achat majoré par ces mêmes frais d'administration.

Note du courrier. — D'après informations prises au sujet de cette union, on nous assure que ce système réussit à merveille à Fryatt. Pourquoi alors ne se formerait-il pas d'autres unions dans tous les petits villages du comté?

QUELQUES SUJETS D'ETUDES.

Les cercles trouveront profit à étudier les points suivants: Les Coopératives, le drainage, l'assolement, la rotation, les engrais chimiques, l'aviculture, les petites industries, l'hygiène des animaux, la préparation des semences, les pacages, la préparation du lard à bacon, la lutte contre les insectes et les mauvaises herbes, les cultures propres à leurs localités, l'embellissement rural, l'organisation de fêtes rurales paroissiales, la visite des cercles voisins, les encouragements aux cercles scolaires, l'aide aux jeunes éleveurs, les marchés, la fondation de cercles de jeunes, l'alimentation du bétail laitier l'utilisation ou le redressement des cours d'eau, les causes générales ou locales de succès ou d'insuccès, etc.

DEUX ENGRAIS BONS A CONNAITRE.

Pour le tabac. Avec 20 tonnes de fumier, la Station expérimentale des tabacs à Farnham, P.Q., ajoute le mélange suivant: 308 livres de nitrate de soude, 560 de sulfate d'amoniaque, 864 de superphosphate et 268 de sulfate de potasse. — Pour la patate. La patate doit recevoir une abondante fumure composée: 1o de fumier de ferme, 10 à 15 tonnes à l'arpent; 2o de 600 à 1,000 livres d'un mélange d'engrais chimiques contenant 5 pour cent d'azote, 8 pour 100 d'acide phosphorique et 7 pour 100 de potasse, que l'on pourra mélanger soi-même, en employant comme ingrédients: 500 livres de sulfate d'ammoniaque, 100 livres de superphosphate, 300 livres de muriate de potasse, 200 livres de sable ou tout autre matière inerte.

LECTURE POUR LES PETITS ET POUR LES GRANDS.

Dans nos grandes soirées d'hiver, souvent difficiles à remplir, il y a des heures propices à des lectures. Je vous recommande instamment le "Petit catéchisme agricole", de M. l'abbé Ad. Michaud, curé de Saint-Roch des Aulnaies, que la Libraire du "Droit" vous offre à quinze sous l'exemplaire. Ce sont 85 petites pages, présentées aimablement sous forme de questions et de réponses, avec des citations appropriées. Le but de ce manuel est "d'aider à former une haute et juste opinion de la valeur du travail de la terre et de la profession agricole dans le coeur des enfants (de cultivateurs), pour les attacher au sol, pour le leur faire aimer et pour conserver les traditions de leurs familles". Les mamans, les directeurs de cercles, les instituteurs et institutrices y trouveront une mine d'idées et de renseignements.

LE MILLION DE L'HON. M. PERRON.

On sait que la législature de Québec a voté un million au nouveau ministre de l'Agriculture, pour lui permettre de réaliser son programme. Nous y applaudissons des deux mains; l'agriculture mérite qu'on la traite comme la première industrie du pays. Mais ce million ne fera-t-il pas réfléchir ceux qui disent à tout bout de champ: "Si le gouvernement donnait des subsides à chaque cultivateur, tout irait mieux", car il y a ceci à considérer: Si le gouvernement partageait ce million entre les 150,000 cultivateurs de la province de Québec, chacun ne recevrait que... $6.66 et une fraction! Tandis que le million attribué à des subsides aux coopératives, aux unions, à l'achat des animaux de race, à certaines industries comme l'élevage du mouton dans les régions montagneuses de Labelle et du Nominingue, la culture du tabac dans Montcalm et Joliette, la production du sucre d'érable dans la Beauce, la production du miel dans les Cantons de l'Est, la récolte des petits fruits au lac Saint-Jean, la fabrication des conserves domestiques par toute la province, ce million-là sert des intérêts généraux. De plus, il va créer de grands mouvements de coopération, il va fortifier des organismes existants, il va permettre d'en créer au besoin. Eparpiller de l'argent dans les mains de n'importe qui, c'est s'exposer à des pertes. A ces conditions seulement l'argent public rapporte. D'ailleurs pour les cultivateurs qui ont un besoin légitime d'argent, le crédit agricole est là. On répondra que le taux est un peu haut; alors, qu'on s'organise en cercles, qu'on proteste, qu'on ne cesse de demander du soulagement: les cercles sont pour ça. Un cercle court risque de n'être pas entendu, deux ont plus de chances, dix précipitent les choses, cent et mille cercles emporteront le morceau. Au fond, mes bons amis, tout dépend de ce que les cultivateurs voudront ou ne voudront pas s'unir pour agir. Quant au million que le ministère de l'Agriculture de la province de Québec va donner à nos confrères de là-bas, demandons-en un "pareil" pour la province d'Ontario. Demandons, demandons, demandons... mais ensemble.

POUR LES CERCLES DE JEUNES.

Je pourrais ajouter: Pour les cercles des vieux, aussi. Il s'agit ici du Guide des Jeunes Agriculteurs, écrit par M. Adrien Desautels, du ministère de l'Agriculture de la province de Québec. Ce livre est spécialement destiné aux directeurs et membres des cercles de jeunes. Vous y trouverez la matière de quatre ans d'études, présentée sous forme de plans très simples et très clairs. Le volume ne se vend que 75 sous à notre Librairie, case postale 554, Ottawa.

LA VERITE FAIT SON CHEMIN.

Nous avons écrit deux articles, assez récemment, qui ont pu faire sourire. Nous disions que le "bois" allait manquer, et que notre production est insuffisante. Certes, de pareilles affirmations (nous y ajoutions des preuves) étonnent toujours, excepté ceux qui regardent deux fois avant de se lancer dans une critique. Mais, chose qui semble la meilleure confirmation de nos dires, nos avancés ont été repris et cités par nombre de journaux de la campagne. C'est encourageant, cela, pour les journalistes, et pour ceux qui les honorent de leur confiance. Quoi qu'on fasse, la vérité va son chemin.

DE L'ARGENT BIEN PLACE.

Pour aider l'Union catholique des Cultivateurs de la province de Québec à publier les Cours à domicile, tels qu'ils paraissent dans la "Terre de Chez Nous", leur vaillant et intéressant organe, le ministre de l'Agriculture de la province de Québec lui a versé une somme de $4,000. On ne pouvait mieux placer cet argent, qui, d'ailleurs, suffira à peine pour combler les dépenses de l'U.C.C. à ce sujet, les frais de correspondance, les impressions, etc. Avec nos amis de l'U.C.C., nous n'avons qu'à souhaiter que le budget prochain à la disposition de M .Perron lui permette des placements plus considérables et aussi avantageux.

LA GRAINE DE TREFLE.

Tout dernièrement, des cultivateurs nous ont fait savoir que la graine de trèfle rouge a produit peu et pendant un an seulement. Nous avons cherché à en trouver la cause. On nous informe que la semence de trèfle a dû venir des pays du Sud. Elle ne pouvait pas supporter le froid de nos hivers. Pour réussir dans la culture du trèfle, il faut donc acheter de la graine de trèfle provenant de climats aussi froids que le nôtre. La graine de trèfle récoltée sur vos fermes ou sur celles des fermes avoisinantes est toute aussi bonne, meilleure même que la graine provenant des Etats-Unis et même du sud de la province.

C'est le conseil que donnait récemment aux présidents de nos comités paroissiaux, notre Comité permanent. C'est aussi le conseil que M. l'agonome Larose vous répète chaque année: Produisez votre propre graine de trèfle.

PRODUISONS DAVANTAGE.

Après la guerre, la France se vit écrasée par une dette énorme, 227 milliards de francs. Après 12 ans de paix, la France est encore le pays le plus riche du monde. Chaque Français peut se vanter de posséder $40.00 en or, tandis que l'Américain, qui vit pourtant dans un pays où l'or semble dominer, n'en a que $37.00. Le secret du Français courageux et actif, c'est la production. Notre journal vous disait dernièrement qu'il n'y avait pas 500 chômeurs en France au mois dernier. Et l'or français rentre au pays. La production sous toutes ses formes, de la ferme à l'usine, a été la cause du salut. Pourquoi n'en serait-il pas ainsi au Canada, et, d'abord, chez les cultivateurs, qui détiennent la principale industrie?

LES RATIONS POUR ANIMAUX.

Une petite enquête, faite par le Comité permanent, montre que les rations sont trop abondantes, et partant trop coûteuses. Nous conseillons aux cultivateurs de lire attentivement le feuillet (gratis) distribué par le ministère fédéral de l'Agriculture sur l'alimentation du bétail en hivernement. (Si vous écrivez pour avoir ce feuillet, demandez la liste complète des publications gratuites, au même ministère. Réclamez toujours les copies françaises).

POUR LE BIEN DE TOUS.

Chacun pour tous et tous pour chacun, telle est la devise qui convient aux cultivateurs associés ou isolés. L'expérience démontre que, sans aide de la part de ses confrères, un cultivateur ne peut réussir. La profession rurale est celle où l'égoïsme a le moins de chance de vivre. Tout de même, de l'égoïsme, il en pousse comme les mauvaises herbes dans les jardins les mieux entretenus. Continuons à donner le coup de pioche à la bonne place, et travaillons ensemble, chacun pour tous et tous pour chacun, étant bien sûrs de retirer des uns et des autres de précieux avantages. Ainsi, puisque nous avons maintenant un centre d'information et de direction, je vous pose la question suivante: Quand l'un de vous fait une expérience qu'il pense devoir être avantageuse à ses confrères, pourquoi ne la ferait-il pas connaitre au Comité permanent, qui, lui, la ferait connaitre à tous les membres de l'Union? Bien entendu, les colonnes de cette Page sont ouvertes à tous les cultivateurs qui aimeraient faire profiter les autres de leur expérience.

NOS CERCLES PAROISSIAUX

Depuis quelques mois, plusieurs cercles paroissiaux ont été fondés. Cependant, certains n'ont pas encore demandé leur affiliation. Leur intérêt, croyons-nous juste de rappeler, est de s'affilier au Comité permanent, afin de pouvoir communiquer avec lui plus facilement et recevoir ses renseignements et ses directions. Au sujet de renseignements, il est bon de savoir que le Comité permanent est en rapport quotidien avec le ministère de l'Agriculture à Ottawa; il est donc excellement placé pour répondre sûrement et vite aux demandes des cercles.

LES EFFETS DE LA COOPERATION.

Voici un fait que relève la Coopérative Fédérée de Québec: Depuis la création des coopératives dans la province de Québec, le fromage de la vieille province a battu le produit de la Nouvelle-Zélande, son grand concurrent, par la différence de prix que voici:

1925	0.52 sous par livre
1926	0.56 sous par livre
1927	1.48 sous par livre
1928	1.09 sous par livre

Cette différence de prix montre bien la réputation excellente que se taille, d'année en année, l'industrie de la province de Québec.

Toujours comme suites de l'établissement de fromageries en coopératives, la qualité des produits s'est grandement améliorée, tellement que le fromage québécois lutte avantageusement sur le marché mondial.

Quant à la quantité, elle a suivi les progrès des Coopératives. En 1910, le Canada ne fabriquait que 36,000,000 de livres de beurre; en 1927 il livrait 176,000,000. La province de Québec offrait, en 1900, 24,000,000 de livres de beurre; en 1927, elle mettait en vente 55,000,000, plus du double.

Ce qui fait le succès des ventes par les coopératives se résume en trois mots: Qualité, Quantité, Régularité.

DISONS NOTRE MEA CULPA.

"De toutes les mesures qui ont été prises à cet effet en ces dernières années, l'une des plus utiles, sans contredit, est l'introduction du classement des produits laitiers, c'est-à-dire du beurre et du fromage. Tous les beurres et fromages exportés du Canada sont aujourd'hui classés par catégories ou qualités, et il en est de même de la presque totalité des beurres et fromages sortant des fabriques et destinés à la consommation au Canada. Depuis l'application de ce système, la qualité de ces deux grands produits fondamentaux de notre industrie s'est améliorée à tel point que c'est à peine si l'on peut les reconnaître aujourd'hui sur les marchés domestiques, et nous avons réussi à mettre notre fromage au tout premier rang pour les produits de ce genre et à nous faire une réputation qui ne le cède à aucune autre sur notre grand marché d'exportation, le Royaume-Uni." (Le Bulletin de la Ferme.)

Et, chose inexplicable, au moment où nous trouverions mille avantages à "bourrer" le marché, nous n'augmentons pas notre production!

LA VALEUR DES ENGRAIS CHIMIQUES.

Les engrais chimiques trouveront toujours des adversaires. Cela s'explique par l'insuccès de gens qui s'en sont servis, un peu au petit bonheur. Ces accidents n'arriveraient plus si l'on songeait qu'il en est des engrais chimiques comme des remèdes; chaque remède, pour apporter un soulagement, doit s'appliquer à la maladie pour lequel il est préparé. Ainsi les engrais chimiques ne doivent pas être employés à peu près. Avant d'en acheter, il serait bon de consulter l'agronome, puis d'en faire l'épandage suivant les recettes, qui accompagnent ces marchandises. Un exemple de judicieuse application des engrais chimiques nous est donné par un cultivateur de Saint-Eugène de Grantham, Drummondville, P. Q. M. Pierre Forcier — c'est le nom de ce confrère — a récolté, en 1929, 300 minots de patates sur un arpent légèrement fumé, mais qui avait reçu 800 livres d'un engrais chimique 4—10—10. Sur un quart de cet arpent, il a rajouté 50 livres de muriate de potasse qui a donné un surplus de 12 minots. D'où l'on voit que c'est l'emploi "en connaissance de cause" qui fait la valeur payante des emplois chimiques.

Louis HEBERT.

WARREN

17 fév., 1930.

Hier soir nous avions une enchère d'objets au profit de la paroisse, ainsi qu'un souper "aux paniers." M. le vicaire Baker en fut l'organisateur Nous avons en vue plusieurs organisations de ce genre, étant donné le fait que nous devons ériger un monument au Sacré-Coeur sur la place de l'église d'ici quelques mois. Il y aura grande fête à la bénédiction de ce monument. Nous reviendrons sur ce sujet plus tard, avec de plus amples détails.

Mlles Dupuis et Bélanger, institutrices, passèrent la dernière fin de semaine à Chelmsford chez les parents de Mlle Bélanger.

Les gens de notre village sont reconnaissants au jeune Gérard Roy, enfant de M. et Mme Hormisdas Roy, qui, avec son "Shetland" et un chasse-neige, passe par les trottoirs et dans les cours de ses voisins, pour leur faire de belles routes dans la neige. On offre de le récompenser, mais non, il ne veut pas!

La compagnie "Ontario Minera Waters" de Toronto, a accordé à Mlle Dubeau l'agence pour la vente de son RAYSOL, ou Solution de Radium. Cette eau minérale, contenant du radium, fut découverte dans les environs de Toronto. On a percé la terre à plus de trois quarts de mille de profondeur, commençant à l'automne de 1922 pour finir au printemps de 1928. On expédie l'eau pour les bains à domicile et la même eau filtrée pour usage interne. Cette eau est tellement forte, qu'une pinte d'eau de radium dans un bain d'eau ordinaire suffit.

MM. les commissaires de notre école séparée se préparent à recevoir un congrès régional de Canadiens-français; la date sera annoncée lorsque les arrangements auront été faits avec l'Association canadienne française d'Education d'Ontario Cette même commission s'est aussi inscrite comme membre de la nouvelle association dite "L'Association Catholique d'Education d'Ontario' approuvée par NN. SS. les archevêques de Toronto et d'Ottawa. Cette nouvelle association de tous les catholiques de la province aura sa convention à Toronto pendant les vacances de Pâques. La commission scolaire de Warren aura son délégué à cette convention.

VARS, ONT.

18 fév., 1930.

Samedi soir avait lieu une joute de gouret entre Gatineau Mills et Vars; le résultat fut 4-3 en faveur de Gatineau Mills.

M. A. Desjardins, Mlle Irène Milotte, M. Sylvio Milloitte, Mlle Irène Longtin, Mlle Rosa Milotte, Mlle Rosita Milotte tous d'Ottawa, visitaient leur soeur Mme W. Martin.

M. l'abbé Charles Claude nous a quittés pour remplacer son frère, M. l'abbé R. Claude à St-Bonaventure.

M. et Mme L. Pothier et leurs enfants passèrent la fin de semaine parmi leurs parents à Beloeil, Qué.

Depuis quelques semaines, M. Cholette et sa famille nous ont quittés pour demeurer à Hull, Qué. Avant leur départ, les amis présentèrent à M. Cholette un sac de voyage ainsi qu'une lampe de bureau à Mlle Stella Cholette.

Une amusante soirée suivit entremêlée de chant, musique et déclamations. Nous souhaitons à M. Cholette et famille,g rand succès.

Mlle F. Tompkin, inst. a passé la fin de semaine chez ses parents à St-Joseph d'Orléans.

Gâteau aux Fruits Purity

½ tasse beurre, 1 tasse cassonade, 2½ tasses Farine Purity, ½ lb. raisins, ¼ lb. citron, 1 cuillerée à thé cannelle, ½ cuillerée à thé muscade, ½ cuillerée à thé gingembre, 2 oeufs, ½ tasse mélasse, ½ tasse crème sure, ½ cuillerée à thé soude. Enfarinez les fruits et faites cuire à four modéré (375°).

Comment obtenir de meilleurs résultats avec vos gâteaux

Voici ce que dit une cuisinière experte: "La Purity est une farine forte et riche qui se dilate beaucoup. Si votre recette demande de la farine à pâtisserie ordinaire, employez 1 cuillerée à soupe de Purity de moins par tasse, et s'il y est fait mention de lait, coupez-le d'une moitié d'eau tiède, car le lait seul assèche la pâte."

Pour deux croûtes de tarte, 2 tasses farine Purity, ½ c. à thé sel, ¼ tasse saindoux, ⅓ tasse eau froide. Mélanger farine et sel en ajoutant saindoux petit à petit. Bien mouiller avec l'eau. Rouler et assécher. Pour pâte très riche, moitié beurre et graisse.

Faite avec le meilleur blé dur de l'Ouest, la Farine Purity possède les qualités qui la rendent "idéale pour toutes les pâtes."

Procurez-vous-en un sac aujourd'hui chez votre marchand.

FARINE PURITY

Toujours la meilleure pour le pain

Nous adressons notre fameux Livre de Cuisine Purity sur réception de 30c. Demandez-le.

Western Canada Flour Mills Co. Limited, Toronto 916RF

"Je vais aller travailler pour toi, maman"

BELLES paroles dans la bouche d'un enfant qui se dresse pour accomplir une mission au-dessus de ses forces.

Les scènes tragiques de ce genre sont si communes qu'elles n'éveillent pas de commentaires... c'est le drame des enfants insuffisamment armés pour affronter la lutte pour la vie.

Avez-vous déjà songé aux misères que récèle la frimousse de ce gamin qui vous offre un journal ou qui vous propose de faire vos commissions pour gagner quelques sous? Avez-vous songé aux plans qu'on a dû tracer pour assurer son éducation — aux espoirs caressés pour son avenir?

Et vous êtes-vous demandé quel serait le sort réservé à *votre* fils... à votre fille... si la mort venait vous ravir à leur affection?

Car le fardeau que vous laisserez tomber retombera sur d'autres épaules... sur celles trop frêles de vos enfants...

Ou celles, robustes et solides, de l'assurance-vie.

Décidez-vous aujourd'hui... prenez assez d'assurance-vie pour assurer l'avenir des êtres qui vous sont chers.

Tout agent d'assurance-vie ira volontiers en causer avec vous.

L'Assurance Sur La Vie

La Sollicitude en Pratique

Un Placement qui n'oscille pas en valeur — l'Assurance Vie

LES PORTEURS de polices d'assurance sur la vie ont été à même, dernièrement, de mettre la stabilité de cette forme de placement en comparaison avec celle même des valeurs du plus haut ordre.

Un graphique des moyennes du cours des principales actions pour vingt ans fait voir une ligne accidentée qui s'élève et fléchit, parfois verticalement, avec les mouvements de "hausse" et de "baisse".

Il n'y a pas de "dépressions" dans les valeurs de placement des polices d'assurance vie. Ces valeurs n'oscillent pas avec les cycles du commerce.

Moyennes Quotidiennes en 1929

2,233 par jour en nombre de réclamations payées.
20,674 par jour en nombre de Polices d'Assurance Vie émises et remises en vigueur.
$11,137,296 par jour en Assurance émise, remise en vigueur et augmentée.
$ 2,026,714 par jour en paiements aux Porteurs de Police et Addition à la Réserve.
$ 1,905,881 par jour en nouveaux placements.
$ 1,039,881 par jour en augmentation de l'Actif.

D'UNE année à l'autre, les 44 millions de polices d'Assurance Vie émises par la "Metropolitan" font preuve d'un gain régulier en valeurs pour ceux qui en sont les porteurs.

Celui qui place régulièrement une partie de ses recettes en assurance vie peut s'endormir chaque soir sachant qu'il établit sa fortune sur des valeurs de tout repos avec rendement assuré pour chaque dollar du capital versé.

L'assurance vie est un placement dont la valeur est constamment à la hausse plus elle est maintenue en vigueur.

La "Metropolitan" au Canada comme partout le monde détient la première place

Assurances émises en 1929		$232,324,966
(Comprenant assurances augmentées ou remises en vigueur)		
Ordinaire	$121,831,635	
Industrielle	82,838,381	
Groupe	27,654,950	
Assurance en vigueur à la fin de l'année 1929		947,927,397
Ordinaire	499,689,064	
Industrielle	381,469,334	
Groupe	66,768,999	
Placements en Canada		189,300,437
Obligations du Gouvernement Fédéral	43,454,133	
Obligations provinciales et municipales	77,551,547	
Tout autre placement	68,294,757	
Polices en vigueur en Canada		2,739,358
Paiements aux assurés au Canada en 1929		15,967,379

BUREAU-CHEF CANADIEN: OTTAWA

Progrès par Périodes de Dix Ans
(Etat à la fin de l'année)

Année	Polices en Vigueur	Assurance en Cours	Actif
1879	12,823	$11,666,967	$2,022,482.45
1889	1,852,432	204,816,521	8,597,468.77
1899	4,980,704	800,531,009	51,070,840.74
1909	10,621,679	2,041,951,700	277,107,868.46
1919	21,914,120	5,343,652,434	864,750,023.88
1929	44,333,332	17,933,600,452	3,010,560,051.38

Rapport Financier aux Porteurs de Police
pour l'exercice se terminant le 31 décembre 1929

Actif		$3,010,560,051.38
Passif:—		
Réserve Statutaire	$2,625,110,967.00	
Dividendes payables aux Porteurs de Police en 1930	82,264,508.86	
Toutes autres Obligations	125,743,543.37	
Fonds non attribués	177,441,032.15	
		$3,010,560,051.38

Augmentation de l'Actif en 1929	$ 315,084,085.74
Recettes en 1929	818,682,519.99
Augmentation des Recettes, 1929	75,270,134.78
Assurance Vie, dont la prime a été émise, augmentée et remise en vigueur en 1929	3,374,600,626.00
Dividendes réguliers et supplémentaires aux Porteurs de Police, de 1897 à 1930 inclusivement	529,705,988.65

Assurance Vie en Cours	
Assurance Ordinaire	$8,649,002,429.00
Assurance Industrielle (primes payables hebdomadairement ou mensuellement)	6,729,181,723.00
Assurance Collective	2,555,416,300.00
Total de l'Assurance en Cours	17,933,600,452.00
Nombre de Polices en Vigueur	44,333,332
(Y compris 1,448,240 Certificats d'Assurance Collective)	
Assurance Santé et Accidents en Cours	
Capital Assuré	$1,190,131,574.00
Indemnité Hebdomadaire	13,928,139.00

Metropolitan Life Insurance Company

Siège Social NEW-YORK

Bureau-Chef Canadien: OTTAWA

FREDERICK-H. ECKER
Président

HENRY-E. NORTH
3ème Vice-Président et Gérant pour le Canada

LEROY-A. LINCOLN
Vice-Président et Avocat Général

Cette Compagnie est une organisation mutuelle. Elle n'a pas d'actions ni actionnaires. Toutes les valeurs à son actif sont gardées pour ses Porteurs de Police.

Finance - Commerce - Industries

BOURSE DE TORONTO

Cotes fournies par Mowat & MacGillivray.

Ventes	Valeurs	Haut	Bas	Ferm.
2,195	Abitibi	31¼	29¾	31
20	" prio	78½	78	78
120	Brantford prio.	22½	22½	22½
19	Bell Teleph.	158½	157	158
2,529	Brazilian	39⅝	36½	38¼
25	Build. Products	25¼	25¼	25¼
80	Burt, F. N.	51	50¼	50½
178	Cons. Bakeries	23½	23	23
17	C. C. 'A' prio	88	88	88
35	" 'B' prio.	22	21¾	22
10	Can. Wire 'A'	74¾	74¾	74¾
550	" "B"	41	36	40
100	Can. Cement	18½	18½	18¼
12	Can. Cem. prio.	94	93	93
65	Can. Dredging	34½	33¾	33¾
360	Can. Gypsum	25¼	24¼	25¼
35	C. P. R.	216	215	216
111	C. P. R. nouv.	55½	55¼	55¼
50	City Dairy	49½	48½	48½
10	" prio.	123	123	123
25	Cockshutt Pl.	21¼	21¼	21¼
261	Ford M. "A"	30½	30	30
65	Fam. Players	50⅝	49¾	49¾
5	" V. T.	46½	46½	46½
20	Goodear prio	108	107	108
5	H. Un. Theatres	7	7	7
8	Int. Mill. prio.	103⅝	103½	103½
3,830	Int. Nickel	38⅜	37¼	38
20	Laura Secord	45	45	45
75	Loblaw "A"	13½	13½	13½
387	Massey Harris	37¼	36¼	37¼
55	Moore	26	26	26
10	Ont. Eq. L. In.	37⅛	37⅛	37⅛
140	Page Hersey	98	97¾	98
10	Photo Eng.	27	27	27
20	Pressed Metals	21½	21½	21½
25	Simpsons "B"	36½	36½	36½
96	Simpsons prio.	92	92	92
105	St. Lawr. prio.	69½	68	69½
5	Standfords	3	3	3
75	Tip Top	35	35	35
2,125	Walkers	9⅞	9½	9⅞
35	W. C. Flour	22½	22	22½
50	Winnipeg Ry	45¾	45¾	45¾
	HORS-LISTE			
1,685	B. A. Oil	39	38¾	39
331	B. A. Oil nouv.	20½	19¾	20½
100	Beatty Bros.	31	31	31
20	" prio.	90	85	90
20	B. Ribbon pri.	19	19	19
50	Beath "A"	18	18	18
10	Can. Malting	17	17	17
20	Carlings	4	4	4
170	Can. Power	15	14	15
20	Can. Bud Brew.	8¼	8¼	8¼
20	Can. Vinegar	21½	21	21
95	Seagrams	10	9	9¾
260	Durant	9	8½	9
5	Dom. Tar prio.	90½	90½	90½
25	Dom. Bridge	78	78	78
150	Cr Dom. Oil	6¼	6¼	6¼
65	Ed. C. Dairy	18	18	18
70	Eng. El. "A"	41	41	41
9	Eng. El. "B"	27	27	27
526	Goodyear	175	170	175
92	Ham. Bridge	35½	34½	35½
1,145	Imperial Oil	24½	23¾	23¾
3,360	Int. Petrol	19	18¼	18¼
40	McColl	25½	25	25¼
5	Mont. Power	136½	136½	136½
20	Prairie C. Oil	9½	9½	9½
45	Power Corp.	76½	75¾	76¼
235	Super Test	29	27⅝	27⅝
400	Service Station	45½	45	45¼
20	" prio.	111¼	111¼	111¼
12	Std. Pav. prio.	89	89	89
10	Shawinigan	76	76	76
30	United Fuel	20	20	20
71	Waterloo	16	15	15
	BANQUES			
25	Commerce	265	264	265
20	Dominion	236	236	236
10	Imperial	238	238	238
4	Montreal	313	313	313
34	Nova Scotia	325	325	325
30	Royal	314	313	313
	EMPRUNTS, ETC.			
40	Can. G. Trust	79	79	79
5	National Trust	325	325	325
2	Tor. Mortgage	120	118	120

LE RENDEMENT

Revue des Rendements des Valeurs Industrielles et d'Utilités Publiques inscrits sur les Bourses Canadiennes.

	Div. Taux	App. Prix	P. C. Rend.
Abitibi prio.	6	77	7.79
Alb. P. Gr. prio.	7	90	7.78
Bawlf Grain prio.	6½	84	7.74
B. C. Power "A"	$2	37½	5.33
Belgo C. Pap. prio.	7	100⅛	6.90
Bell Telephone	8	158	5.06
Brazilian	$2	38½	5.19
Brompton	$2	26½	7.55
Build. Prod. "A"	$2	29	6.90
Can. Bronze	$2.50	54¾	4.57
Can. Bronze prio.	7	110½	6.33
Can. Car com.	$1.75	27	6.48
" prio.	$1.75	31	5.65
Can. Cement prio.	6½	93½	6.95
Can. Converters	7	75½	9.27
Can Forgings A	$1.50	18	8.33
C. Nor. Pow. prio.	7	100	7.00
C. Fairbanks M. prio	6	95	6.32
C. G. Elec. prio.	7	60	5.83
(Valeur au pair $50.00)			
*C. Ind. Alc. "A"	$1.52	10	15.20
* " "B"	$1.52	7½	20.27
Can. Loco prio.	7	76	9.21
Can. Malting	$1.50	17	8.82
C. Steamships prio.	6	71	8.45
C. P. R.	10	218	4.59
Cockshutt Plow	$1.50	21½	6.98
*Dom. Bridge	$3.60	78⅞	4.56
*Dom. Engineer.	$4	80	5.00
Dom. Glass	7	139½	5.02
" prio.	7	120	5.83
Dom. Textile	$5.00	77	6.49
" prio.	7	115	6.09
Enamel Heat. Pro.	$2.00	31	6.45
Fam. Palyers com.	$2	50¼	3.98
Goodyear prio.	7	106	6.60
Chas. Gurd	$2	28	7.14
Ham. Bridge prio.	6½	85	7.65
Holinger	13	5.50	11.82
*Imperial Oil	50c	23⅞	2.08
(Valeur au pair $5.00)			
Inter. Nickel	$1	38	2.63
Inter. Util. "A"	$3.50	38¾	9.03
Jamaica P. S. prio.	7	109	6.42
Lake of Woods	$3.20	44⅝	7.19
" prio.	7	120	5.83
Lindsay C. W.	$1	21	4.76
" prio.	6½	83½	7.78
MacKinnon Stl prio.	7	96¼	7.27
Massey-Harris	$3	37½	8.00
McColl-Frontenac	60c	25	2.40
Mont. Cottons	6	130	4.62
" prio.	7	111	6.31
Mont. Power	$2.40	138⅜	1.73
Mont. Tramways	10	175	5.71
Nat. Brick prio.	6	27	11.11
(Valeur au pair $50.00)			
National Steel Car	$2	74	2.70
*Ogilvie	$2	400	2.00
" prio.	7	124½	5.62
Ontario Steel	$1.60	20	8.00
" prio.	7	108	6.48
Ottawa Power	6	87	6.90
Page-Hersey	$5	97½	5.13
" prio.	7	250	2.80
Penmans	$4	75	5.33
" prio.	6	103	5.83
Port Alfred prio.	7	84	8.33
Pow. C. of C. prio.	6	98	6.12
Price Bros.	2	78	2.56
" prio.	6½	101½	6.41
Quebec Power	$2.50	65	3.85
Shawinigan	$2.50	76	3.29
*Sher.-Will. nouv.	$1.60	37	4.32
" prio.	7	119	5.88
Simon H. & Sons	$2.50	41	6.10
So. Can. Pow. prio.	6	105	5.71
St. Maur. V. prio.	7	85	8.24
Steel of Canada	$1.75	47	3.72
" prio.	$1.75	40	4.38
Tooke Bros. prio.	7	80	8.75
Tuckett Tobacco	4	215	1.86
" prio.	7	114	6.14
United Secur. prio.	6	104	5.77
Viau prio.	7	81	8.64
Walker-Good'ham	$1	10	10.00
Western Groc. prio.	7	80	8.75
Winn. Elect. prio.	7	101	6.93

Le niveau du marché

NEW-YORK, 19. — Cotes moyennes des titres représentatifs des groupes industriels, ferroviaires et d'utilités publiques de la Bourse de New-York:—

	50 Ind.	20 Ferr.	20 Ut. P.
Mardi	180.2	139.5	256.1
Lundi	180.3	139.0	244.7
Il y a une semaine	182.1	139.2	239.8
Il y a un an	204.3	133.7	210.5
Il y a deux ans	140.0	177.0	129.7
Il y a trois ans	108.8	113.1	102.3
Maximum, 1930	183.8	140.3	244.7
Minimum, 1930	166.5	128.1	207.9

Affaires totales: 3,795,310 titres.

Mowat & MacGillivray

AGENTS DE CHANGE

BOURSE DE NEW-YORK

Membres de la Montreal Curb Market et de la Standard Stock and Mining Exchange.

Sher 7100—Hôtel Windsor, Hull.
Bureau-chef: 128, rue Sparks, Ottawa.

ACTIONS MINIERES particuliers Fils

Bureaux: Belleville, Brockville, Cornwall et Pembroke.
COMMANDES EXECUTEES POUR TOUTES LES BOURSES.

MARCHE DES MINES

FERMETURE D'HIER

TORONTO, 18. — Ventes et fluctuations des valeurs en Bourse locale des Mines aujourd'hui:—

Ventes	Valeurs	Haut	Bas	Ferm.
1,400	Acme Oil	.21	.21	.21
2,000	Aconda	.06	.05½	.06
6,600	Ajax Oil	.85	.82	.83
1,000	Amity	.14	.14	.14
16,375	Amulet	1.56	1.45	1.51
2,000	Area	.07	.06½	.07
8,600	Arno	.18	.17	.17
10,140	Alb. Pac.	1.92	1.80	1.88
3,000	Baldwin	.02¾	.02½	.02¾
32,050	Barry Holl.	.20	.18	.19
500	Bathurst	.03¾	.03¾	.03¾
2,235	Base Metals	4.10	3.95	4.00
3,000	Bidgood	.06½	.06	.06½
1,000	Bunker H. E.	.03	.03	.03
5,985	Calmont Oil	1.55	1.45	1.55
4,200	Castle Treth.	.16	.16	.16
1,000	Cloricy	.03½	.03	.03
200	Columario	.40	.40	.40
7,000	Com. Pete	.45	.45	.45
571	Dome Mines	7.75	7.75	7.75
1,100	Falconbridge	5.20	5.00	5.15
2,000	Goodfish	.04½	.03½	.04½
1,000	Goldale	.03	.03	.03
100	Graham Bous.	.2	.02	.02
22,160	Granada R.	.13	.12	.12
14,225	Howey Gold	.94	.93	.93
345	Hollinger C.	5.60	5.55	5.60
800	Keeley	.35	.35	.35
1,475	Kirk. Lake	.85	.84	.85
1,000	Koot. Flor.	.04	.04	.04
335	Lake Shore	22.00	22.00	22.00
200	Macassa	.10	.10	.10
9,700	Man. Basin	.08	.07	.07
1,510	Mayland Oil	1.25	1.25	1.25
1,115	McIntyre	18.50	18.00	18.00
500	Merland Oil	.35	.35	.35
530	Mining Corp.	3.25	3.25	3.25
2,900	Newbec	.21	.20¼	.21
1,577	Noranda	41.00	40.25	41.00
2,000	North Can.	.40	.40	.40
2,000	Pet. Cob. C.	.10	.09¾	.10
1,200	Pioneer	.10	.10	.10
350	Premier	1.40	1.40	1.40
190	Quemont	.50	.50	.50
25	Reeves McD.	1.10	1.10	1.10
1,700	San Antonio	.16	.15	.16
6,623	Sherritt G.	2.87	2.75	2.80
7,250	Siscoe	.43	.41	.43
3,020	S. W. Petrol	.80	.80	.80
1,500	Stadacona	.03¾	.03¾	.03¾
600	St. Anthony	.19	.19	.19
3,000	Ster. Pacific	.36	.36	.36
5,900	Sudbury B.	3.75	3.60	3.70
300	Sylvanite	.70	.70	.70
1,000	Tashota	.19	.19	.19
2,600	Teck Hugh.	6.25	6.20	6.25
1,000	Thoms. Cad.	.07	.07	.07
700	Towagmac	.95	.95	.95
15,850	Vipond Cons.	.94	.93	.93
11,300	Wainwell	.08½	.07½	.08
100	Waite A. M.	4.49	4.49	4.49
5,660	Wright H.	1.95	1.90	1.90
	Total des affaires: 288,640 titres.			
	HORS-LISTE			
10,970	Abana	1.14	1.07	1.14
1,850	Assoc. Gas	1.16	1.07	1.10
400	Baltac	.87	.87	.87
4,100	Big Missouri	.70	.67	.70
415	B. A. Oil	39.25	38.85	38.85
250	Cal. & Edm.	2.10	2.10	2.10
2,000	Cen. Man.	.16	.16	.16
50	Chem. Res.	6.50	6.50	6.50
25	Coast Cop.	14.00	14.00	14.00
3,020	Dalhousie	1.66	1.65	1.65
1,400	East Crest	.68	.68	.68
200	Foothill	1.30	1.25	1.30
3,010	Home Oil	9.80	9.65	9.70
1,315	Hudson B.	13.75	13.50	13.50
969	Imp. Oil	24.25	23.75	23.75
1,612	Int. Nickel	38.25	37.45	38.25
610	Int. Petrol	19.00	18.25	18.25
500	Jack Man.	.02¼	.02¼	.02¼
890	Mandy Mines	.25	.25	.25
3,985	Pend Oreil.	3.20	3.10	3.15
31	Royalite	41.00	41.00	41.00
5,210	Ventures	2.30	2.25	2.25

CURB DE MONTREAL

FERMETURE D'HIER

MONTREAL, 18. — Ventes et fluctuations des valeurs au Curb local aujourd'hui:—

Ventes	Valeurs	Haut	Bas	Ferm.
250	Assoc. Brew.	17	17	17
350	Assoc. Oil	1.10	1.10	1.10
10	Bathurst B.	4	..	..
30	Beauharnois	12	..	..
1,080	B. A. Oil	39	38¾	38¾
100	" nouv.	19½	19½	19½
300	Calgary & Ed.	2.15	2.15	2.15
40	C. Dredge	34	34	34
50	C. F. I. prio.	90	90	90
20	C. N. P. prio.	103	..	..
25	C. Vickers	9½	9½	9½
5	Chemical R.	6.00	..	..
200	C. Alcohol	2	‡2	2
10	CurtissR. prio.	7	..	..
110	David B.	10	10	10
411	Dist. Seag.	10	9¼	10
100	Foothills	1.33	1.33	1.33
5	For. Secs.	34	..	..
775	Home Oil	9.90	9.75	9.75
15	Hydro El.	43	..	..
2,131	Imp. Oil	24	23⅞	23⅞
6	Imp. Tob.	10	..	..
2,875	Int. Pete	18⅞	18⅛	18½
3	Mitchell, R.	30	..	..
370	Mont. Ex.	3	‡3	3
10	Page-H.	98	..	..
8	P. Corp. prio.	100	..	..
175	Regent	4¾	‡3	3
25	C. Pow. prio.	104	..	..
1,250	Walker	10	9¾	10
45	W. Steel P.	29	29	29
	MINES			
657	Noranda	40.50	40.25	40.50
2,975	Siscoe	.43	.41	.43
30	Teck Hughes	6.15	..	..
100	Wright-H.	1.90	1.90	1.90
	BONS			
$2,000	Bell Tel. 5's	101	..	..
	HORS-LISTE			
62	C. Celanese	14	14	14
240	" prio.	60	60	60
5	Can. Light	38½	..	..
120	Can. Malt	18	17	18
120	L. Superior	14½	14¼	14¼
15	Perf. Glass	2	..	..
	MINES HORS-LISTE			
600	Arno	.16	.16	.16
150	B. Missouri	.70	.70	.70
500	Pend Oreille	3.15	3.15	3.15
	HUILES HORS-LISTE			
480	Alberta P.	1.80	1.80	1.80
150	Dalhousie	1.65	1.62	1.62
1,200	Wainwell	.09	.08	.09

TOTAL DES AFFAIRES

	Parts	Mines	Bons
Mardi	10,741	3,762	$2,000
Lundi	10,158	86,582	.....

‡Nouveau bas.

LES GRAINS

FERMETURE D'HIER

WINNIPEG, 18. — Pour la première fois depuis une semaine les prix ont clos à la hausse. Les gains variaient d'un sou ⅜ à deux sous ½. On a rapporté une meilleure demande pour l'exportation. Au début, le blé a touché $1.16⅛. Cotes:—

	OUV.	FERM.
BLE		
Mai	$1.16½	$1.20¼
Juillet	1.19	1.23
Octobre	1.20	1.23½
AVOINE		
Mai	0.56	0.58
Juillet	0.54	0.56¼
Octobre	0.51⅜	0.52⅜
ORGE		
Mai	0.52½	0.54¾
Juillet	0.55¼	0.57¼
Octobre	0.58½	0.59½
LIN		
Mai	$2.54	$2.56
Juillet	2.53	2.55
SEIGLE		
Mai	0.75½	0.77½
Juillet	0.78½	0.80⅜
Octobre	....	0.82⅜

PRIX AU COMPTANT:—

Blé: — No 1 dur, $1.16; no 1 nord, $1.16; no 2 nord, $1.13; no 3 nord, $1.08¾; no 4, $1.01½; no 5, 0.96¾; no 6, 0.75¼; picotin, 0.63¼; sur voie, $1.16¼; résidu, $8.00 la tonne.

Avoine: — No 2 c.w., 0.60½; no 3 c.w., 0.51¾; ex no 1 picotin, 0.52; no 1 picotin, 0.50; no 2 picotin, 0.47½; rejetée, 0.44; sur voie, 0.55.

Orge: — No 3 c.w., 0.51¼; no 4 c.w., 0.46¾; no 5 c.w., 0.52¾; no 6 c.w., 0.40¾; sur voie, 0.57¾.

Lin: — No 1 n.w.c., $2.50; no 2 c.w., $2.46; no 3 c.w., $2.11; rejeté, $2.11; sur voie, $2.50½.

Seigle: — No 2 c.w., 0.73¾.

BOURSE DE NEW-YORK

FERMETURE DE MARDI

Ventes	Valeurs	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.	Diff.
8400	Air Reduction	131	133⅞	130	132⅞	+ 4¼
39300	Allegheny Corp	33⅞	33⅞	32¾	32⅞	— ⅝
4200	Allis-Chalmers	59¼	60⅝	59	60	+ 1
800	Allied Chemical	275	275¾	273	273	.....
22000	Am Can	142⅞	143⅞	142	142	— ½
100	Am Car & F	80½	80½	80½	80½	+ ½
27800	Am & Fgn Pow	96¾	98	95¾	96⅞	+ ½
4700	Am Locomotive	100⅞	104½	100⅞	101	+ 1
2000	Am Pow & Light	96⅛	96¾	95¼	95⅜	+ ⅛
1200	Am Smelting	72¾	73¾	72	72	— 1
400	Am Sugar	62¼	62¼	62	62	+ ¼
30200	Am Tel & Tel	233	238¾	233	236	+ 3⅜
9700	Am Waterworks	105¾	107	104⅛	104⅛	— 1⅝
25400	Anaconda Cop	74⅞	75¼	72⅞	72¾	— 1⅝
1400	Atchison	235¾	235¾	233½	234¼	— 1¾
2300	Atlantic Ref Co	38⅞	39	38⅜	38⅜	— ⅜
800	Am Bank Note	86	86⅞	86	86⅞	+ ⅞
1000	Balti & Ohio	117¾	117¾	117	117⅛	— ⅝
41800	Bethlehem Steel	102⅞	103⅞	102	102	+ ⅞
1600	Borden Co	65	65½	65	65½	+ ½
1300	Briggs Mfg	16	16⅛	15¾	16⅛	— ¼
7400	Byers A M	87⅛	89⅞	87⅛	87¾	+ 1½
3100	Baldwin Loco	37⅞	38	36⅜	36⅜	— ¾
32600	Com W & Sou	17⅝	17¾	17½	17½	.....
5300	Canada Dry	73	74	72¼	72¼	— ¾
1700	Can Pacific	216	216	214	215	— 1
700	Cerro de Pasco	61¼	61½	60½	61	— ¾
18300	Chrysler	38⅞	39	37⅞	37⅞	— 1⅛
2600	Coca Cola	149	152⅞	149	150⅝	+ 1¾
7500	Columbia Carb	186¾	187	184	186	.....
29800	Columbia Gas	92¾	93⅞	92	92⅜	— ⅛
23600	Columbia Gram	29¼	30¾	29⅛	30	+ ⅞
13900	Congoleum	16⅞	18¼	16⅞	17⅝	+ ⅝
36000	Con Gas	121	121⅜	118½	119⅞	— ¾
4600	Continen Can	62⅛	62¾	61¼	62¼	+ ¾
1600	Corn Products	97	97⅜	96	96	+ 1⅞
400	Crucible Steel	90¼	90¼	89⅛	89½	— ¼
41200	Curtiss Wright	11	11⅜	10¾	10⅞	+ ¼
11600	Curtiss Wr. "A"	17½	17⅞	16⅞	17	+ ¼
3500	Davison Chem	36	36⅝	35⅜	35⅜	+ ¼
12800	Du Pont	129½	130¾	127½	127½	— 1¼
2100	Erie Railroad	62½	62⅞	62	62	+ ¼
34200	Fox Film	28¾	30⅜	28⅝	29¼	+ 1⅛
2100	Freeport Texas	41⅛	41½	41⅛	41¼	+ ¼
4200	General Food	52⅝	53	52⅛	52¾	+ ⅝
1200	General Asphalt	55	55	54½	54½	— ½
50000	General Electric	76¼	76½	75	75¼	— ¼
14200	General Motors	43⅞	44⅛	43¼	43¼	— ⅜
2500	Gen Ry Sig	95½	96⅞	94⅛	94⅜	— ½
6900	Gold Dust	43⅜	44⅛	43⅜	43⅜	+ ⅛
1100	Goodrich	47¾	48½	47½	47⅝	— 1
2800	Goodyear Tire	82½	83¾	81¾	81¾	— ¾
1600	Graham Paige	10⅜	10⅝	10¼	10¼	— ⅛
100	Granby Mining	55⅜	56	55	55	— 1
700	Great North prio.	98¾	98⅞	98⅞	98⅞	+ ⅞
2500	Houston Oil	62½	64½	62⅜	62⅜	+ ⅜
200	Howe Sound	33	38	38	38	.....
2400	Hudson Motors	59	59¼	58	58⅛	— ⅜
600	Hupp Motors	23	23	23	23	+ ⅛
9800	Int Harvester	92⅞	95⅞	92⅞	94¼	+ 2½
12500	Inter Nickel	37⅛	37⅞	36⅞	37⅜	+ ⅜
1300	Inter Paper	28¾	30¾	28¾	30	+ 2
49200	Inter Tel & Tel	71¼	72½	70½	72⅜	+ 2¼
5400	Kennecott Cop	57¾	57¾	56¼	56¾	— 1
2900	Lambert Co	103⅜	104⅜	103⅛	103⅜	+ ¼
5900	Loew's Theatre	66	68	66	66	— ¼
1100	Mack Trucks	82⅜	82⅜	81⅜	81⅜	— 1⅛
7000	Missouri K & T	56⅜	56⅝	55⅝	55⅞	+ 1½
200	Missouri Pac	90	92	90	92	.....
38500	Montgom Ward	45¼	45⅝	44⅛	44⅛	— ¾
1500	Murray Corp	21⅛	21⅛	21⅛	21⅛	+ ⅜
3200	Nash Motors	52⅞	52⅞	52	52	— ⅛
1900	Nat Biscuit	83¾	85⅜	83¾	85⅛	+ 2⅝
5000	Nat Cash Reg	75⅝	78½	75⅜	77¼	+ ⅝
2100	Nat Dairy Prod	50⅜	50½	50¼	50½	+ ¼
1800	Nat Dist	36¾	37⅜	36¾	37⅛	+ 1
5400	Nat Pow & Light	40⅞	41½	40¼	40¼	— ½
3100	New Haven	122	122⅞	122	122½	+ ½
10900	New York Cen	190⅝	192½	189½	189½	— ⅞
4200	North Amer Co	107¼	107⅞	106¾	107	+ ¼
400	Northern Pacific	93¼	93¼	93¼	93¼	— ⅜
17000	Pac Gas & El	61½	64⅝	61½	63½	+ 2
76000	Packard Motors	18⅞	18⅞	18⅛	18¼	— ¼
900	Pan-Pete-B	51¾	52	51¾	51¾	— ¼
13300	Paramount Fam	64⅞	65⅜	64⅜	65	.....
20300	Pennsylv. R.R.	84⅛	85¼	84⅛	84⅝	+ ¾
1500	Phillips Pete	30	30⅝	30	30	.....
32100	Public Ser Corp	93½	95¾	93⅜	95⅜	+ 2½
500	Pullman	85¼	85¼	84⅜	84⅜	+ ½
197100	Radio Corp	43⅝	45½	43⅝	45¼	+ 2
400	Reading	131½	133	131½	133	+ 3
11800	Reaming Rand	36⅛	37½	36⅛	37	+ ¾
5800	Reo Motors	14⅜	14½	14	14	— ¼
4500	Republic I & S	78⅞	81	78⅞	80¼	+ 1⅝
3400	Shell Union Oil	21⅞	21⅞	21⅜	21⅝	.....
10200	Sears Roebuck	92¼	92¼	90¾	90⅞	— ⅞
23500	Simmons Bed	74	75¼	72⅞	73¼	— 1⅝
5100	Sinclair Cons	22⅝	22⅞	22½	22⅝	— ⅛
1400	Skelly Oil	29	29	28⅞	28⅞	— ⅛
4500	South Cal Edison	63	64½	63	63⅞	+ 1½
900	Southern Pacific	124⅝	124⅝	124⅝	124⅝	+ ⅞
2400	South Railway	130½	131½	129⅞	131½	+ 1
10200	Stand G & El	123⅜	124	121½	122½	— ½
27500	Stand Oil N.J.	60	60	58⅝	59¼	— ½
3400	Stand Oil N.Y.	31⅞	32	31⅝	31⅝	— ⅞
4100	Stand Oil Cal	58¼	58⅜	57⅞	57⅞	— ⅞
1400	Stewart Warner	40	40	39⅞	40	+ ⅜
1500	Studebaker	44½	44½	44½	44½	— ⅝
12300	Stand Bds	27	27¼	27	27	— ⅛
6500	Tex Gulf Sulp	62¼	63⅞	62¼	62¾	— ⅛
5200	Texas Corp	51½	51½	51	51	— ⅝
9300	Timken—XD	78¾	79¾	78	79	+ ⅞
22200	Un Gas Imp	39⅝	39¾	39	39¼	.....
20600	Union Carbide	93⅛	94¼	92½	93½	+ ½
1400	Union Pacific	231½	233	231½	233	+ 1½
28600	United Aircraft	52½	53⅞	51⅞	52	+ ⅛
35400	United Corp	40¾	40⅞	40⅛	40⅛	— ⅜
	U S Cast I Pipe	33½	33⅝	32½	32½	— ⅝
13600	U S Ind Alcohol	121⅜	122⅞	119⅞	121⅜	+ 3¼
1900	U S Rubber	27¾	27¾	27⅜	27⅝	+ ⅛
107100	U S Steel	187⅞	189½	186⅞	187	+ ⅛
600	Un Freight	90⅞	90⅞	89⅝	89⅝	— 1½
9800	Vanadium Stl	71⅞	72⅝	70	70	— ⅞
81000	Warner Bros	61⅜	62⅞	61	61	— ⅜
3100	West Maryland	28⅛	28⅜	27⅝	27⅞	— ⅛
29000	Westinghouse	174¼	179⅜	174⅛	177⅞	+ 4¼
8600	Woolworth Co	63⅜	64⅝	63⅜	64⅜	+ 1⅞
15700	Yellow Cab	21⅛	22¼	21⅛	21⅝	+ ⅛
5600	Youngs S & T	133	134	133	134	+ 4

CURB DE NEW-YORK

Valeurs	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.	Off.	Dem.
Allied Power & Light	50⅝	51	50½	50½	50½	50¾
Am Superpower	31⅜	31½	30⅞	30⅞	30⅞	31¼
Durant	5¼	5⅜	5⅛	5¼	5¼	5½
Electric Bond & Sh	100⅜	101½	100⅛	100½	100½	100¾
Ford Motor of Can "A"	29⅞	29⅞	29⅝	29⅞	29⅝	30
Fox Theatre "A"	6⅜	6⅝	6⅜	6½	6½	6¾
Gen Baking prio.	40	41	39	40½	40½	40¾
Gulf Oil	134⅜	134⅞	134	134	134	134½
Hiram Walker	9¾	10	9¾	10	10	10¼
Hudson Bay	13⅝	14	13⅜	13½	13½	13¾
Humble Oil	82	82½	81⅝	81⅝	81⅝	82
Imperial Oil	24⅜	24⅜	23½	23½	23½	23¾
Intl Petroleum	18½	18½	18¼	18¼	18¼	18½
Noranda	40½	40½	39⅞	39⅞	39⅞	40¼
Stand Oil Indiana	50½	51	50	50½	50½	50¾
Vacuum Oil	89	90⅞	89	89	89	89¼
Cities Service	32⅜	32¾	32¼	32⅝	32⅝	33
Niagara Hudson	16⅞	17⅜	16⅞	16⅞	16⅞	17
C. P. R.	54	54⅝	54	54⅜	54⅜	54¾
Golden Centers	6¼	6½	6⅛	6½	6½	6¾
Sheaffer Pens	55⅞	55⅞	55⅞	55⅞	55⅞	56¼

BOURSE DE MONTRÉAL

VENTES ET FLUCTUATIONS DES VALEURS EN BOURSE, MARDI, LE 18 FEVRIER, 1930.

Ventes	Valeurs	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.	Diff.
3,402	Abitibi	29½	31	29½	31	+ 2
1,060	" prio.	76½	79	76½	77	+ 2
50	" Anc. prio.	103	103	103	103	
15	Atlantic Sugar	8	8¼	8	8¼	.....
140	Bathurst	10	10	10	10	
20	Bell Telephone	158	.....	.....	.....	.....
18,364	*Brazilian	37	39⅝	36¾	38½	+ 1⅜
220	B. C. Power	38	38	37½	37½	
110	" "B"	18½	18½	18½	18½	
275	B. E. Steel	1¾	1¾	1¾	1¾	— ¼
685	" 2e prio.	4¾	4¾	4¾	4¾	— ¼
805	Bruck Silk	24	24	24	24	+ ½
75	Bldg. Products	29	29	29	29	+ 1
625	Can. Brewing	7	7	7	7	
50	Can. Bronze	54¾	54¾	54¾	54¾	+ ¼
380	*Can. Car	27¾	28	27	27	— ¾
2	" prio.	30	.....	.....	.....	.....
500	Can. Cement	18½	19¼	18½	19	+ ¾
15	" prio.	95	.....	.....	.....	.....
5	*Can. Hy.-El. prio.	82	.....	.....	.....	.....
110	C. I. Alcohol	10	10	10	10	+ ½
40	C. Pac. Ry.	218	218	218	218	+ 1
125	" nouv.	55	55	55	55	
4,217	C. Pow. & Pa.	14	15⅜	14	15⅜	+ 1⅜
95	Can. Steamsh.	18	.....	.....	.....	.....
280	C. W. & Cable	75	81	75	81	+ 1
1,575	" B.	35	41	35	40	+ 7+
225	Cocksh. Plow	21½	21¾	21½	21½	
111	Con. Smelting	235	240	235	240	+ 5
820	Dom. Bridge	79	79¼	78	78⅞	— ⅜
15	Dom. Glass	135	.....	.....	.....	.....
30	Dom. Steel prio.	37	37	37	37	+ 2½
25	Donnacona	22	22	22	22	+ ½
370	*Famous Players	50	50½	49¾	50¼	+ ¾
25	* " Vot. Trust	46¾	47	46	47	
215	Fraser	16½	17	16½	17	+ 1
260	Gen. Steel Wares	13	13	13	13	
25	Gurd	27½	.....	.....	.....	.....
660	Gypsum	25	25	24½	25	
375	Ham. Bridge	34¾	35¼	34¾	35¼	+ ¼
5	" prio.	86¾	.....	.....	.....	.....
15	Howard Smith	16¾	.....	.....	.....	.....
8,665	Int. Nickel	37⅛	38½	37⅛	38	+ ⅝
75	Int. Power prio.	80	80	80	80	
5	*L. of Woods	45	.....	.....	.....	.....
65	*Lindsay	21	21	21	21	.....
795	Massey-Harris	36	37½	36	37½	+ 1¼
250	*McColl-Front.	24¾	25	24¾	25	+ ⅛
70	Mont. Cottons	130	130	130	130	
579	Mont. Power	137⅞	138⅜	137	138⅜	+ ½
605	Nat. Breweries	28	28	28	28	— ½
305	Nat. Steel Car	72½	74	72½	74	+ 1
1	Ogilvie	405	.....	.....	.....	.....
10	Ottawa Power	90	.....	.....	.....	.....
167	Power Corp.	76½	76½	76½	76½	— ½
10	Price Bros.	80	.....	.....	.....	.....
40	Quebec Power	65	65	65	65	
2,069	Shawinigan	75½	76¼	75¼	76¼	+ ¾
5	Sher. Williams	36	.....	.....	.....	.....
45	*Simon and Sons	41	41	41	41	+ ½
205	St. Law. Paper	10	10	10	10	
175	" prio.	68	68	68	68	
60	Stl of Canada	47	48	46½	47½	.....
20	" prio.	40	.....	.....	.....	.....
20	Simpson's B	36½	.....	.....	.....	.....
100	" prio.	91¾	91¾	91¾	91¾	— ¼
35	Twin City	30	30	30	30	+ 1
10	Windsor Hotel	25	.....	.....	.....	.....
204	Winn. Electric	46	46	45	45	— 1
	MINES					
204	Winn. Electric	46	46	45	45	— 1
54	*Commerce	265	265	265	265	
	BANQUES					
76	*Montreal	312½	312½	312½	312½	+ ½
37	Nouvelle-Ecosse	325	325	325	325	— 2
90	*Royale	311½	311½	311½	311½	+ 1½
	BONS					
$18,700	C.P. & P. D. L.S.	69	69	69	69	
500	" W. S.	70	.....	.....	.....	.....
200	Mont. Tram. C.	83¾	.....	.....	.....	.....
5,400	Victoire, 1933	101.90	101.90	101.90	101.90	—.10
200	Victoire, 1934	101.35	101.35	101.35	101.35	+.05
2,000	Renouvel. 1932	101.00	101.00	101.00	101.00	—.25
1,000	Remb. 1940	95.60	95.60	95.60	95.60	+.35

*Ex-dividende. †Nouv. haut ‡Nouv. bas.

TOTAL DES AFFAIRES

	Mardi	Lundi	Même jour l'an dernier
Parts	51,273	32,309	68,072
Bons	$29,000	$38,200	$8,850

BONS PROFITS DE LA DAVID & FRÈRE, LIMITÉE

La compagnie est dans une position financière très solide.— L'actif disponible est 60 fois plus que le passif exigible.—Gains de $2.62 sur les actions "A" et "B".

AGRANDISSEMENT

Le second rapport annuel de David & Frère, Limitée, montre que le revenu global de 1929 s'est élevé à $120,642, contre $79,372 en 1928, ce qui représente $2.62 sur chacune des 23,000 actions "A" et des 23,000 actions "B" en cours. Après le paiement de l'impôt sur le revenu et de quatre dividendes sur les actions "A", il est resté un surplus de $60,834 qui a été transporté au compte de surplus; celui-ci s'établit maintenant à $114,196.

Le rapport indique que la compagne est dans une très forte posture financière. L'actif disponible se chiffre par $269,285 en regard d'un passif exigible de seulement $4,421; ainsi l'actif disponible est de plus de 60 fois plus élevé que le passif exigible. Les comptes recevables, moins la réserve, s'élèvent à $121,672; les inventaires, à $51,272; les placements, à $86,602, et les espèces en mains, à $9,737. L'actif immobilisé est de $651,017 et l'actif global, de $923,617.

Dans son rapport, le président, M. J.-H. Bouvier, s'exprime en substance comme suit:

Les recettes nettes pour l'année écoulée, après avoir pourvu aux réserves pour dépréciation, se montent à $120,641.89, les plus élevées depuis la formation de la compagnie. Quatre dividendes formant un total de $51,750.00 ont été déclarés et payés sur les actions Classe A. Après avoir ajouté la somme de $53,361.55, surplus de l'année dernière, il reste au compte de surplus un montant de $114,196.15.

Vos directeurs sont heureux de vous informer que l'usine a marché à sa pleine capacité durant toute l'année. Les ventes ont été plus considérables que jamais; l'actif liquide se chiffre à $269,285.19, alors que le passif courant n'est que de $4,421.67, ce qui signifie que l'actif liquide égale soixante fois le passif courant.

L'usine et son outillage ont été entretenus en bon état et marchent avec efficacité. Au cours de l'année écoulée des nouvelles machines furent installées et outillées, ces additions et outillage ayant été payés à même les profits courants.

Afin de satisfaire la demande toujours croissante pour les produits de la compagnie, vos directeurs ont décidé de procéder à l'agrandissement de l'usine; cette construction et l'outillage nécessaire seront payés à même les profits courants.

Vos directeurs sont totalement satisfaits du résultat des opérations pour la période écoulée et croient que l'avenir de la compagnie est très brillant.

Voici les chiffres comparatifs de l'état des recettes et profits:

	1929	1928
Bénéfices	$228,003	$143,900
Dépenses	111,188	65,586
Profits nets	116,815	78,314
Autres revenus	3,826	1,058
Total	$120,641	$ 79,372
A soustraire:		
Impôt sur revenu	8,057	....
Dividendes	51,750	25,760
Frais d'organ.	....	251
Surplus	60,834	53,361
Surplus antérieur	53,361	....
Solde de P. & P.	$114,196	$ 53,361

Le bilan s'établit comme suit:—

ACTIF

	1929	1928
En caisse	$ 9,737	$ 7,580
Comptes rec.	121,672	102,962
Inventaires	51,272	69,272
Placements	85,602	35,296
Frais différés	3,315	2,422
Terrains et bâtisses	651,017	647,531
Total	$923,617	865,063

PASSIF

	1929	1928
Comptes paya.	$ 2,759	$ 3,566
Div. non-réci.	746	251
Frais accrus	915	2,885
Actions "A"	690,000	690,000
Actions "B"	115,000	115,000
Surplus	114,196	53,361
Total	$923,617	$865,063

ACQUISITION D'UN NOUVEAU LOCAL PAR GEOFFRION ET CIE

Une transaction immobilière importante vient de s'effectuer, Geoffrion & Cie, banquiers et membres de la Bourse de Montréal, ayant fait l'acquisition de la propriété comprenant les numéros 221, 223 et 225 ouest, rue Notre-Dame, pour y installer ses bureaux dès le 1er mai prochain. Cet immeuble appartenait à MM. W. Scott & Sons, qui en occupaient une partie depuis plus de cinquante ans. Il mesure 70 pieds sur façade par 80 en profondeur.

Tout l'intérieur du nouveau local sera restauré et les acquéreurs doivent y faire des améliorations importantes pour le confort de la clientèle ainsi que pour l'agencement de leurs services de bourse et de placement.

Les bureaux actuellement occupés par MM. Geoffrion & Cie, porte voisine, étaient devenus insuffisants pour les besoins de leurs affaires.

LES PRODUITS DE LA FERME

LES OEUFS

MONTREAL, 19:—Voici les prix que les marchands de gros demandent aux marchands détaillants:

Extras de poulettes	0.48
Frais spéciaux	0.55
Frais extras	0.52 à 0.53
Frais premiers	0.49 à 0.50
Extras d'entrepôt	0.46
Premiers d'entrepôt	0.45
Seconds d'entrepôt	0.43

LE FROMAGE

MONTREAL, 19:—Voici les prix du fromage: le fromage de l'Est est coté de 19 à 19 sous 1-2 la livre; celui de l'Ouest à 19 sous la livre.

LE BEURRE

MONTREAL, 19:—Le marché du beurre est soutenu; voici les prix au gros: le beurre de la Nouvelle-Zélande et le no 1 pasteurisé de crémerie des Cantons marchands détaillants: 35 sous 3-4 à 36 sous 1-4 la livre. Voici maintenant les prix que les marchands de gros demandent aux marchands détaillants: 39 sous la livre pour les boites solides et 40 sous pour les blocs d'une livre.

POMMES DE TERRE

MONTREAL, 19:—Le prix des pommes de terre sont sans changement; celles de la province de Québec sont cotées à $1.70 et celles du Nouveau Brunswick, $1.70 à $1.75 le sac de 90 livres.

FARINE, AVOINE ET FOIN

MONTREAL, 19:—Prix des grains de farine au comptant:—

Blé Manitobain no 6	$1.08
Blé picotin du Manitoba	0.99
Orge à picotin du Manitoba	0.65
Avoine no 2 c.w.	0.80
Avoine no 3 c.w.	0.69
Extra no 1 avoine à picotin	0.69
Avoine no 1 picotin	0.66
Avoine à picotin No 2	0.64
Maïs de l'Argentine	1.03
Maïs am. no 4, jaune	1.02
Farine de blé du printemps:—	
Première patente, le baril	8.20
Deuxième patente, le baril	7.60
Patente à boulanger, le baril	7.20

En baril, sacs, sur voie, taux de Montréal, moins 10 sous le baril pour argent comptant.

Farine de blé d'hiver:—

Qualité de choix, au char, en baril, au sac d'occasion: $5.50 à $5.70.

Qualité de choix en lots fractionnels, en baril, au marché: $6.20 à $6.40.

Farine de maïs blanc: en baril, en sac, au détail: 6.50 à 6.60.

Son du Manitoba	35.25
Gru	37.25
Moulé blanche, extra	42.25

A la tonne, comprenant les sacs, sur voie, f. à b., moins 25 sous par tonne pour argent comptant.

Avoine roulée: sac de 90 lvs, au détail: $3.45.

Foin pressé No 2, extra, de mil	$15.00
Foin press- No 2, de mil	$14.00
(A la tonne, f. à b.) No 3 de mil	13.00

VOLAILLES MORTES

MONTREAL, 19:—Les prix des volailles restent soutenus:

Poulets de choix	0.33 à 0.41
Poules de choix	0.26 à 0.36
Dindes de choix	0.36 à 0.45
Oisons de choix	0.27
Canards de choix	0.31

Ces prix valent pour les volailles de première qualité. Celles de classe "A" se vendent de deux à quatre sous meilleur marché

La commande que vous avez exécutée pour nous a été trouvée parfaite.

(Signé) Un client du service d'impression du DROIT.

À L'ASSEMBLÉE ANNUELLE DE LA CATELLI CORP.

Le rapport financier présenté aux actionnaires couvre une période de quinze mois. — Des gains de $2.50 par action.— Les remarques du président, Aimé Geoffrion.

LES AFFAIRES

MONTREAL, 19. — A l'assemblée annuelle de la Catelli Macaroni Products Corporation, Ltd., le premier état financier de la compagnie a été soumis aux actionnaires. Cet état, qui porte sur une période de 15 mois au 30 novembre 1929, montre que les profits de la période en question se sont élevés à $301,636; après soustraction de $113,986 pour la dépréciation, des taxes, etc., il est resté des profits nets de $187,741, soit l'équivalent de $2.50 par action "A". Les dividendes au taux de $2 par action "A" ont absorbé $150,000 et ont laissé un surplus de $37,741, soit un peu plus de $1 par action "B".

La compagnie est en excellente posture financière avec un fonds de roulement de $386,128; l'actif disponible s'établit à $512,246 en regard d'un passif exigible de $126,118.

M. Aimé Geoffrion, président, s'exprime comme suit dans ses commentaires: "Votre corporation a bénéficié d'un volume d'affaires intéressant durant la plus grande partie de l'année fiscale, mais la tendance à la baisse qui s'est produite dans les grains, ces derniers mois, et la situation économique en général ont quelque peu affecté notre volume de vente. Toutefois nous sommes heureux de constater que les conditions reprennent leur cours normal.

"Dans le but d'ajuster notre production à la demande, nous avons fermé les portes de notre établissement de St. Catharines, Ont., dont la compagnie n'était que locataire.

"Par contre nous avons augmenté sensiblement la production de notre usine de Winnipeg. De plus, notre nouvelle usine de Vancouver nous permet de répondre pleinement à la demande tant locale qu'étrangère."

Voici les chiffres du bilan:

ACTIF

En caisse	$ 15,289
Comptes rec.	206,484
Prêts à dem.	15,000
Effets rec.	13,870
Inventaires	259,102
Titres en portefeuille	2,500
Terrains et bâtisses	1,557,234
Charges différées	24,337
Achalandage, etc.	133,082
Total	$2,226,901

PASSIF

Comptes payables	$ 96,113
Div. payables	30,005
Actions "A"	1,800,000
Actions "B"	150,000
Surplus	37,741
	$2,226,901

COURS DES CHANGES ENTRE BANQUES

Cours communiqué par la Banque Canadienne Nationale:—

FERMETURE LE 18 FEVRIER, 1930

CABLE MONNAIE	MONTREAL
Taux d'intérêt à New-York	4½%
NEW-YORK, dollar	19-32 pr.
ANGLETERRE, livre, câble	4.88 7-8
ANGLETERRE, livre, chèque	4.88 1-2
FRANCE, franc	.0393 5-8
BELGIQUE, franc	.0280 1-4
BELGIQUE, belga	.1401 1-4
ITALIE, lire	.0526 1-2
ESPAGNE, peseta	.1218
SUISSE, franc	.1941
HOLLANDE, florin	.4034
NORVEGE, couronne	.2688
DANEMARK, couronne	.2691
SUEDE, couronne	.2697
ALLEMAGNE reichsmark	.24
TCHECOSLOVAQUIE, couronne	.0298
GRECE, drachme	.0131
BRESIL, milreis	.1132
FINLANDE, mark	.0253 1-4
CHINE, dollar H. K.	.3864
POLOGNE, zloty	.1132
YOUGOSLAVIE, dinar	.0178 1-2
JAPON, yen	.4944
AUTRICHE, schilling	.1417
MEXIQUE, dollar	.4633

MÉFAITS DE LA TEMPÊTE EN N.-ÉCOSSE

Les endroits les plus éprouvés en cette province ont été le comté de Digby et le Cap Breton. — De grands dommages ont été causés aux bâtiments. — Nombre de toits ont été enlevés.

LA CIRCULATION

HALIFAX, 18. P.C. — Les nouvelles reçues après la tempête de dimanche indiquent que le comté de Digby et le Cap Breton ont été les plus éprouvés en Nouvelle-Ecosse. Toute l'étendue du bord de l'eau à Tiverton, comté de Digby, a subi de grands dommages, entraînant des pertes de $100,000. A Meteghan, même comté, trois goélettes se sont détachées et se sont empilées sur le rivage. Ce sont les goélettes Harry A. McLennan, Avon Queen et Edwin G. Farrar. On craint que le McLennan ne soit une perte totale, mais on espère sauver les deux autres.

Au Cap Breton, les dommages aux bâtiments sont élevés et la circulation sur les routes et chemins de fer a été paralysée.

Ies murs et le toit d'un garage de chaloupes, à Sydney, ont été enlevés par le vent et transportés à 150 verges dans les airs. Au quai de Whitney, le toit d'un bâtiment a été enlevé et s'est heurté à deux résidences, brisant les fenêtres.

Plusieurs toits furent aussi enlevés à Sydney.

Le temps est calme aujourd'hui et il fait plus doux.

MARCHES A BESTIAUX

MONTREAL, 19:—Arrivages de bestiaux sur les deux marchés locaux aujourd'hui: 39 bêtes à cornes 43 veaux, 34 porcs et 17 moutons et agneaux.

Les arrivages de bêtes à cornes étaient trop peu nombreuses pour provoquer des changements dans les prix.

Les veaux de bonne qualité se vendaient à des prix soutenus, de $14.00 à $14.50.

Les prix des porcs étaient sans changement à $14.75 nourris et abreuvés sur une base classifiée.

LE MOUVEMENT DE HAUSSE EN B. AUJOURD'HUI

Les papeteries et les utilités sont vigoureuses en Bourse de Montréal. — Quelques points faibles mais ils étaient rares. — A New York après un mouvement indécis les prix se reprennent à la hausse.

B. DES MINES

MONTREAL, 19:—La montée d'International Nickel à 39 avec un gain d'un point a été le fait saillant d'une ouverture ferme de la Bourse locale. International Nickel depuis quelque temps était presque inactif. Shawinigan Water and Power a monté d'un point à 77 1-2; Brazilian Traction a monté de 3-8 à 38 7-8 et Abitibi Power nad Paper et Bruck Silk ont réussi des gains fractionnels. Canada Cement, Canada Power and Paper et Massey-Harris ont baissé fractionnellement.

A NEW-YORK

NEW-YORK, 19:—La Bourse a débuté d'une façon assez ferme avec American Telephone comme vedette; cette valeur a monté de deux points 1-4. Brooklyn Union Gas a gagné eux points, Fox Film et North American un point chacun et United States Steel, Radio-Keith, Texas Corporation, Westinghouse Electric de 1-4 à 1-2. Quelques huiles et cuprifères ont faibli; Standard Oil of New Jersey et Kennecott Copper ont tous baissé de 5-8.

Le marché est devenu plus irrégulier au fur et à mesure que les transactions se multipliaient; les spécialités et les métaux, à l'exception du fer se vendaient à la baisse. Les titres de communication ont augmenté leurs avances initiales. American Telephone a rapidement monté de trois points et demi et il a touché un nouveau sommet pour 1930 à 239 1-2; Western Union a monté de deux points et demi.

Les avis des principales maisons de courtage étaient contradictoires hier soir. La plupart d'entre elles conseillaient aux spéculateurs et aux placiers d'être prudents. L'augmentation de l'activité dans les usines de fer et acier aurait été un facteur favorable si ce n'eut été un rapport défavorbale des wagons chargés; dautre part la production de l'huile crue a augmenté et Calumet and Arizona a réduit son dividende.

Ce dernier titre a baissé de plus d'un point et il a touché un prix minimum pour l'année, mais les autres cuprifères ont été bien appuyés.

Brooklyn Union Gas a poussé son gain à cinq points et il a touché le sommet de 171 avant la fin de la première demi-heure des transactions.

Les changes étrangers ont ouvert d'une façon plus facile avec la livre sterling à $4.86 15-16 avec une perte de 1-32.

A TORONTO

TORONTO, 19:—Sous la direction de Brazilian Traction qui a monté d'un point à 39 1-4 à l'ouverture de la Bourse locale, les prix ont continué leur mouvement de hausse mais il y eut des reculs au compte de plusieurs titres.

International Nickel a ouvert à 38 avec une avance d'un demi-point. Hiram Walkers a monté fractionnellement à 10 et s'est bien vendu à ce prix. Bell Telephone a monté d'un demi-point à 158 1-2 et Durant Motors a de même avancé d'un demi-point à 9 1-2. Canada Wire and Cable "B" s'est maintenu fermement après avoir monté de cinq points hier; il a été offert à 41 et il était demandé à 40 1-4.

Les groupes des valeurs d'huile était fort. British American Oil était coté à 39, sans changement, mais la transaction portait sur un lot irrégulier. International Petroleum a monté 'un demi-point à 18 3-4 et Imperila Oil a avancé de 1-4 à 34 3-4.

BOURSE DES MINES

TORONTO, 19:—La Bourse locale des Mines a débuté d'une façon terne aujourd'hui et les changements initiaux dans les prix étaient insignifiants; le volume des transactions était restreint.

International Nickel et Noranda Mines ont peu changé et dans le groupe des valeurs de Lindsley, Sudbury Basin et Sherritt-Gordon ont toutes deux perdu cinq sous et Falconbridge Nickel était sans changement.

Barry Hollinger, Teck-Hughes et Wright Hargreaves étaient sans changement. Premier Gold a perdu cinq sous, Howey Gold Mines, un sou; Amulet Gold Mines a monté de quatre sous; les huiles étaient calmes; Acme s'est vendue avec une perte d'un sou à 20 et Imperial Oil et Associated Oil and Gas étaient sans changement.

LES UTILITES

NEW-YORK, 19:—Après un mouvement d'irrégularité, les prix se sont affermis en Bourse au cours de l'avant-midi sous la direction des utilités publiques. Les transactions étaient très peu actives à la baisse et c'est probablement ce qui a engagé les haussiers à reprendre leurs opérations.

American Water Works a monté de quatre points et North American de trois points; ils ont établi de nouveaux hauts prix pour l'année. Gulf States Steel a monté de presque sept points. Fox Film "A" a monté de plus de trois points; on a formé un nouveau comité d'actionnaires dans le but de seconder le plan de réorganisation financières soumis par M. Fox.

L'ouverture de la Bourse a été passablement vigoureuse mais peu à peu, comme nous l'avons dit, les prix ont faibli. Simmons Bed a baissé de plus de deux points et les cuprifères étaient lourds. American Can, Johns Manville et Gillette se sont vendus avec des pertes d'un point chacun.

L'argent à emande a été renouvelé à 4 1-2 pour cent.

LES PAPETERIES

MONTREAL, 19:—Sous la direction des papeteries et des utilités, les valeurs en Bourse locale avaient un meilleur maintien au cours de l'avant-midi en dépit de la tranquillité relative de la session; les ventes à midi se chiffraient par 22,000 parts.

Abitibi Power and Paper a monté d'un point à 32 après avoir touché 32 3-4 au cours de l'avant-midi. Brompton Paper a monté d'une façon fractionnelle à 26 3-4 et Canada Power and Paper a baissé légèrement à 14 3-4.

Brazilian Traction et International Nickel ont tous edux été forts et actifs. Brazilian Traction a réussi une avance d'un point à 39 1-2 et International Nickel a monté de 7-8 à 37 7-8.

Voici d'autres gains appréciables: Shawinigan Water and Power 3-4 à 77; Winnipeg Electric un point à 48; Steel of Canada, un demi-point à 48; Consolidated Mining and Smelting deux points et demi à 242 1-2; Massey-Harris un point à 36 1-2.

Montreal Power à 138 1-2 a fait une perte fractionnelle et Canaian Industrial Alohol à 10, l'ancienne astion du Canadien Pacifique à 218, General Steel Wares à 13, National Breweries à 28 et Quebec Power à 65 étaient sans changement.

Montreal Cottons, par suite de la publication d'un rapport financier peu favorable, est demeuré à 130, sans changement.

McINTYRE PORCUPINE

TORONTO, 19:—La Bourse locale des Mines au cours de l'avant-midi a été très terne; le ton général était assez bon cependant et les prix semblaient s'améliorer légèrement.

Nickel, de 38.25 à 39.00; Noranda, de 40.95 à 40.75; Base Metals, à 4.00; Falconbridge, de 5.15 à 5.00; Hollinger, à 5.60; Mining Corporation, de 3.00 à 3.10; Pend Oreille, de 3.10 à 3.15; Sherritt Gordon, de 2.70 à 2.80; Sudbury Basin, de 3.60 à 3.75; Teck Hughes, de 6.20 à 6.35; Ventures, de 2.25 à 2.20; Waite Ackerman à 4.45.

Abana, de 1.12 à 1.15; Amulet, de 1.52 à 1.55; Arno, de 17 à 17 1-2; Big Missouri, à 67; Howey, de 92 à 91; Kirkland Lake Gold, de 85 à 83; Mandy, à 30; Newbec, de 21 à 20; Premier, de 1.47 à 1.41; Siscoe Gold, de 41 à 43; St. Anthony à 20; Sylvanite, à 65; Towagmac à 1.00; Vipond de 93 à 90; Wright Hargreaves de 1.91 à 1.85.

Ajax, de 85 à 1.15; Alberta Pacific, de 1.88 à 1.82; Associated de 1.09 à 1.10; Calmont, de 1.60 à 1.55; Commonwealth, à 45; East Crest, de 65 à 69; Home, de 9.60 à 9.55; Mayland, à 1.25; Sterling à 35; Imperial, de 23.75 à 24.00; International Pete, de 18.35 à 18.50.

Les derniers rapports indiquent que les travaux à la McIntyre Porcupine continuent d'être favorables, particulièrement sur les niveaux intermédiaires. On dit aussi que la moitié de l'or qui proviendra du district de Kirkland Lake au cours de 1930 viendra de la Lake Shore.

FLUCTUATIONS DE LA MATINÉE

Cotes fournies par GEOFFRION & CIE, 18, rue Elgin, Ottawa.
19 février, 1930

BOURSE DE NEW-YORK

VALEURS	HAUT	BAS
Air Reduction	36⅞	
Allegheny Corp.	33	32¾
Allis-Chalmers	60⅝	⅛
American Can Co.	143¼	141¼
Allied Chemical	275	273
Am. & For. Power	101¼	96½
Am. & Haw. SS.	26⅜	26
A. Locomotive	100⅝	½
Amer. Smelting	72	70⅝
Am. Tel. & Tel.	239⅝	237¼
Anaconda Copper	73⅞	71⅝
Baldwin Loco.	37⅛	36⅜
Baltimore & Ohio	117⅛	116⅝
Bethlehem Steel	103	101¼
Borden Milk	65	64⅞
Canada Dry	73	72
Canadian Pacific	216	214⅝
Cerre de Pasco	60¼	
Chrysler Corpn	38¼	37⅝
Coca-Cola	150⅞	⅜
Columbia Gas	93⅜	92⅛
Com. Solv. Corp.	32	30⅝
Com. Southern	17⅝	⅝
Columbia Gram.	30⅝	⅛
Cont. Motor	7	6⅝
Congoleum	17⅜	⅛
Consolidated Gas	120⅝	118⅝
Davison Chem.	36⅛	35⅞
Dupont	130	128⅝
Fam. Players	67½	64⅝
Fox Film	32⅞	
General Electric	75⅝	74¼
General Motors	43⅝	43
Goodrich	49¼	47
Goodyear Tire	84	82¼
Graham Paige	10⅝	¼
Granby Mining	54½	
Houston Oil	62½	61½
Howe Sound	38	
Hudson Motors	58⅛	57½
Int. Comb. Eng.	7½	⅛
Intern. Harv.	95	94
Intern. Nickel	38⅞	37⅝
Inter. Tel. & Tel.	73½	72¼
Kolster Radio	3¼	3
Loew's Theatre	70	66⅝
Montgom. Ward	44⅝	43¼
Nash Motors	52⅛	
N.-York Central	190½	189½
Pennsylvania Ry	84⅜	¼
Phillips Pete	30	29⅜
Public Sec. Corp.	96¾	95¼
Radio Corpn	45¼	44
Radio Keith	30⅝	30⅛
Remington Ran	37	36⅝
Sears Roebuck	90½	88⅛
Simmons Bed	73⅝	69¼
Southern Pacific	124⅝	124
Southern Rails	131¼	131
Standard Brands	27	26⅛
Standard G. & El.	124¼	122
Satnd. Oil N.J.	59¼	58⅝
Stand. Oil N.Y.	31⅝	31½
Texas Gulf	63⅝	
T. Roller Bear. Co.	79	77⅞
United Corp.	40¼	40
U. S. Ind. Alcohol	122⅝	
U. S. Rubber	28¼	27¼
U. S. Steel	188½	186⅞
Warner Bros.	63¼	60⅝
West Maryland	27½	
Westinghouse	182	177⅝
Willys-Motor	10¼	¼
Woolworth Co.	64¼	63⅞
Yellow Cab	22	21⅛

L'argent à demande est à 4½ pour cent. Affaires à 10½ heures: 399,400; à midi: 1,560,300 titres.

BOURSE DE MONTREAL

VALEURS	HAUT	BAS
Abitibi	32¾	32
Alb. Pac. G.	77½	77
Atlantic Sugar	8¼	
Bell Telephone	158½	¼
Brazilian	39½	38½
B. C. Power "A"	38	
Brompton	26⅝	
Bruck Silk	24¼	
Can. Brewing	7½	
Can. Bronze	53⅝	
Can. Car	27⅛	27
Can. Car priv.	31	
Canada Cement	18⅝	
C. Ind. Alcohol	10	9⅝
C. Ind. Alcohol B	8	
C. Pow. & Pap.	15½	14
Can. Steamshpi	18	
Can. Wire "B"	40⅞	40
Cockshutt	21⅝	
Dom. Bridge	78⅝	
Dominion Glass	137	
Dom. Textile	77	
Famous Players	50	49½
Fraser	16½	16
Ham Bridge	35½b	
Gen. Steel Wares	13	
Int. Nickel	39¼	38¼
Lake of Woods	44¼	
McColl-Frontenac	25	
Massey-Harris	37	
Montreal Power	138½	¼
Nat. Breweries	28	27⅞
Nat. Steel Car	73b	
Power Corp.	76½	76
Quebec Power	66	65
Shawinigan	77½	76½
Smelters	243	242½
Steel Co. of Can.	48	
Steel Co. of C. pr.	40	
Twin City	29b	
Win. Electric	46	
Win. Elec. priv.	101½	

Affaires à midi: 22,356 titres.

CURB DE MONTREAL

VALEURS	HAUT	BAS
Ass. Breweries	16	
Beauharnois	11	
Can. Cel. priv.	59	58
Dist. Seagram	10	
R. Mitchell	32	
Lake Superior	14¼	
Perfection Glass	1⅝	
Walker Hiram	10¼	10
Western Steel	29	
MINES		
Noranda	41	40½
Siscoe	43	42
HUILES		
Assoc. Oil	1.10b	
B. A. Oil	39	38¾
Home Oil	9.85	9.75
Imp. Oil	24	23¾
Internat. Petr.	18½	18

Pour échanger, louer, vendre, trouver quelque chose c'est vite connu et vite fait par nos «Petites Annonces»

MANTHA — La famille O. A. Mantha remercie toutes les personnes qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion de la mort de M. Moïse Mantha, soit par offrandes de fleurs, messes, bouquets spirituels, visites ou assistance aux funérailles. 882A-2-41

6 Décès

OULIN — M. Frédéric Poulin, époux de Anaïs Marangère, décédé le 17 février à l'âge de 67 ans 11 mois. Funérailles, jeudi matin à 8 hres a.m., à l'église Notre-Dame de Hull. Départ du cortège funèbre no 331 Maisonneuve à 7 h. 30. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 880A-6-41

AUVE — M. Adolphe Sauvé, veuf, décédé le 18 février à l'âge de 81 ans. Funérailles jeudi matin à 8 h. a.m., à l'église St-Joseph de Wrightville. Départ du cortège funèbre de la rue Richer, Chemin de la Montagne à 7 h. 30. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 2382B-6-41

ILLENEUVE — Décédé à sa résidence, 219½D rue Water, le 18 février 1930, Honoré Villeneuve, à l'âge de 88 ans. Funérailles jeudi, le 20 février 1930. Départ de la résidence mortuaire à 7 h. 45 a.m. Service à la Basilique à 8 h. a.m., de là au cimetière Notre-Dame d'Ottawa. 3615-6-41

1 Monument

E PLUS beau choix de monuments de caractère artistique et religieux chez J. P. Laurin, 95 rue Georges, Ottawa. Tél.: R. 612. 11

3 Perdu-Trouvé

HAPELET en perles satin blanc, monté or, perdu hier. L'adresse et le nom suivants étaient écrits sur l'étui: "Y. Duhamel, 449A St-Patrice". Récompense. 3614-13-42

4 On demande

N DEMANDE des solliciteurs et collecteurs; salaire et commission. S'adresser Singer Sewing Machine Co., 197 Principale, Hull. 2377B-14-42

5 Servantes demandées

RVANTE d'expérience demandée. Rideau 1392, 500 Besserer. 3617-15-43

RVANTE demandée. S'adresser 75 Du Pont, Hull, Sh. 4953. 879A-15-41

6 Femmes, filles demandées

MME pour la cuisine. S'adresser le matin, 150 Stewart. 2122-16-42

7 Hommes demandés

TENEZ position au gouvernement, ou larges compagnies canadiennes comme détective. Salaire, 2,000.00. S'adresser F. Cloutier, 134 Ste-Catherine OOuest, Montréal. 5114-17

VOUS voulez améliorer votre position en 1930, entreprenez le commerce Watkins dans votre ville ou votre comté. Succès assuré sans aucun risque. La plus grande et la plus belle ligne de produits vendue dans les familles, $50 et plus de profits par semaine pour l'homme ambitieux. Réservez votre territoire immédiatement. The J. R. Watkins Company, Dept. 16, 749 Craig Ouest, Montréal. 5062-17-25

Instituteurs demandés

STITUTRICE demandée ayant certificat B, bilingue pour prendre immédiatement la charge de l'école séparée bilingue no 2 Nosbonsing. Salaire, $80 par mois. S'adresser L. A. St-Cyr, Bonfield, Ont. 2120-19-41

A louer

GASIN, coins Victoria et Champlain. Pouvant servir de salon pour vente d'automobiles. S'adresser 163 Notre-Dame, Hull, Sh. 3088. 2378B-21-43

Appartements à louer

PARTEMENT meublé, chauffé et éclairé. S'adresser A. Laroche, 61 Frontenac, Sh. 5814. 2380B-23-51

PARTEMENT chauffé, en face du parc de l'hôtel de ville, 85 Victoria. S'adresser 163 Notre-Dame, Hull. Sh. 3088. 2379B-23-43

PARTEMENT moderne, aussi magasin. S'adresser 112 Du Pont, Hull, Sh. 4178-W. 881A-21-42

25 A vendre

AUBAINES en pianos, modèles droits: Peace $35, Gulbransen $95, Newcombe $85, Heintman $125, Martin Orme $140. Conditions faciles. Orme Limited. Vente d'Occasions. 175 Sparks. 3607-25-43

LOTS, angle Fontaine et Fortier, Wrightville, rue Langevin, Hull. S'adresser J.-A. Bernier, 14 Champlain, Hull. 2071-25

AUBAINES en Pianos Automatiques: Martin Orme $200, Autopiano $200, Handel $235, Heintzman $325, Nordheimer $325, Martin Orme $400. Conditions faciles. Rouleaux et tabouret compris. Orme Limited. Vente d'Occasions. 175 Sparks. 3608-25-43

MEUBLES et tapis à vendre, bon marché. R. 2431-W ou 227 St-André. 2121-25-42

ORGUE et 15 poules à vendre. S'adresser 264 Montcalm, Hull. 2381B-25-41

PORTE (6'1" x 4'11") divisée en deux parties, sur cadre en acier. Etait placée sur trottoir et a servi d'entrée de cave. S'adresser aux bureaux du "Droit".

VOITURE à vendre "Buggy", "Waggon". S'adresser 143 Overton, R. 4770-W. 3616-25-43

AUBAINES en Orthophoniques qui ont servi comme démonstrateurs. $75 et plus. Conditions: $5 comptant, $5 par mois. Orme Limited, 175 Sparks. 3609-25-43

VENTE avant inventaires: 10% d'escompte sur pianos, phonographes et radios usagés. 10% à 25% sur autres lignes discontinuées. Harmoniums, pianos carrés; écoulement à $15, $25, $35. Conditions faciles. C. W. Lindsay & Cie Ltée, 189 Sparks. 3605-25-44

200 ACRES de terrain. 70 acres près à cultiver, autant ou plus à nettoyer. Bon terrain 1¼ mille de la bonne route. Bon chemin d'auto jusqu'à la propriété. Bonnes conditions. S'adresser M. Damase Roy, Ste-Famille d'Aumond, Qué. 2104-25-3

26 Maisons à vendre

MAISON à vendre par loyers, 7 pièces, ou échangera pour un automobile. Pour informations s'adresser 109 Leduc, Hull. 876A-26-41

30a Dactylographes

DACTYLOGRAPHES, machines à additionner, toutes les marques à louer à échanger et à réparer. J. M. Hill, 45 rue Queen. Tel. Queen 982 30

ROYAL, ordinaire et portatif rubans et papier carbon. Ventes et service N. S. Corrigan & Cie. 202 Wellington, Q. 1756. 30a

31 Argent à prêter

ARGENT à prêter sur propriété de ville en bon état, service prompt. Capital Trust Corporation, 10 rue Metcalfe. 3600-31-44

68 Coiffeurs

LA COIFFURE française au papier. Ondulation Marcel. Cours ou leçons privées. R. 386-W. 2114-68-43

Chiropraticiens

FORD STEWART, 27 Wilton Crescent, Ottawa, Carl. 1307. Ajustement d'arches tombées. Supports légers d'arches faits d'après impression en cire.

78 Architectes

BRODEUR & PILON, 18 rue Rideau Queen 3686; 2 Châteauguay, Hull, Sh. 2950

79 Avocats

AUGUSTE LEMIEUX, C.R., avocat, Ontario et Québec, 18, rue Rideau, Ottawa, Edifice Banque Nationale Tél. Queen 240. 72

C. A. E. BLANCHET, avocat, notaire, 74 Sparks. Chambre 43-44.

81 Spécialistes

DOCTEUR J. L. LAMY, 211 rue Stewart. Diplômé des hôpitaux de Paris. Spécialité: chirurgie générale. 81

Dr DE HAITRE, hôpitaux de Paris, hôpital général, rue Water. Chirurgie, Femmes, Reins, Vessie. 161 Stewart. Tél.: R. 63. 81

Dr A. DROUIN, spécialiste des hôpitaux de Paris et Lyon. Yeux, oreilles, nez et gorge. Attaché à l'Hôpital Général d'Ottawa. Consultations: 2 à 5 et 7 à 8 p.m., 197 rue Rideau. Tél.: R. 4789 81

45 Fourrures

OUVRAGES de toutes sortes dans la fourrure. Bas prix. R. 5554. 164 St-Patrice, Ottawa. 45

91 Avis

Nous apportons le plus grand soin à éliminer de nos "PETITES ANNONCES" celles qui présentent un caractère malhonnête ou équivoque. Mais elles sont reçues et insérées si rapidement que nous ne pouvons pas toujours exercer un contrôle rigoureux.

Nous conseillons vivement à nos lecteurs d'être très prudents lorsqu'il s'agit d'affaires pour lesquelles on leur demande de l'argent sous une forme ou sous une autre.

IN MEMORIAM

Le 23 janvier dernier, jour des épousailles de la Très Sainte Vierge et de saint Joseph, s'éteignait à l'hôpital des Soeur Grises de la Croix, Gertrude Lacasse, âgée de 18 ans.

Bien que d'une faible constitution, cette jeune fille avait conçu dès son bas âge, le désir ardent de se faire religieuse.

Cette faveur lui fut accordée; elle entra au noviciat des Soeurs Grises le 1er août 1928 et eut le bonheur d'y prendre le Saint Habit au mois de juillet dernier.

Sa santé s'altéra au point qu'elle dût renoncer à son pieux projet et retourner dans le monde, gardant l'espoir, cependant, que la Très Sainte Vierge lui obtiendrait une complète guérison et qu'elle serait de nouveau acceptée. Dieu en a jugé autrement et l'appela à Lui avant le terme auquel aspirait tous ses désirs.

Sa vertueuse mère, qui avait tant prié pour le rétablissement de la santé de son enfant, était à son chevet à ses derniers moments. Après sa mort, on la revêtit d'une robe blanche, marque de son angélique pureté.

La famille remercie M. l'abbé Gagnon qui l'a souvent visitée pendant sa maladie et l'a assistée à ses derniers moments. Elle remercie également les personnes qui ont envoyé des bouquets spirituels et sont venues prier à ses côtés et assister à son service.

Gertrude Lacasse laisse pour déplorer sa perte, sa mère,, cinq frères, sa grand'mère, une tante à domicile, trois tantes religieuses: deux de la Sainte-Famille et une du Précieux-Sang, des compagnes de son noviciat qui garderont longtemps le souvenir d'édification qu'elle ya laissé.

Dans la même famille, le 17 du courant, la petite Yvette, âgée de 3 ans et demie, s'est envolée au paradis, après douze heures de maladie seulement. R. I. P.

(Communiqué.)

Ces services seront encore améliorés

MONTREAL, 19. — M. Walter Pratt, gérant général du Service des Wagons-Restaurants et des Hôtels, a présidé à une conférence de ses subalternes où ont été discutés les moyens d'améliorer encore si possible le service des wagons-lits et des wagons-restaurants du chemin de fer National du Canada. Parmi les hauts fonctionnaires présents l'on remarquait: MM. E. W. Smith, surintendant général, Montréal; G. S. Jessup, assistant du gérant général; M. L. Flett, surintendant des matériels et ameublements; W. H. Stuart, surintendant des immeubles; E. Cameron, surintendant, Halifax; Y. Moody, surintendant, Montréal; J. M. Greeve, surintendant, Toronto; C. H. Worby, surintendant, Winnipeg.

A. F. Larose
112½, rue Rideau
Tél: Rid. 5422

Spécialités du printemps en fourrures.
TOURS DE COU
Entreposage et Réparations.

Edouard Levesque
122, King Edward
Tél: R. 1731-J.

PEINTRE-DECORATEUR
Tapisserie de tous genres.
Surveillant des travaux exécutés au garage Legaré.

Certains mots éveillent dans l'imagination beaucoup plus que la chose signifiée. Ce sens agrandi n'est valable la plupart du temps que dans une région bien limitée quelquefois. C'est le cas dans Kapuskasing et les alentours quand on dit: La Compagnie. Pour nous, ce mot est synonyme de grande entreprise, de développements, d'amélioration, de progrès et même de gagne-pain.

Il s'agit de la Spruce Falls Power and Paper Company, une filiale de la Kimberly-Clark Company, de Neenah Wisconsin, aux Etats-Unis.

La Compagnie Spruce Falls a déjà enfoui un capital de 37 millions dans ses constructions à Kapuskasing. La majeure partie des actions est détenue par la Kimberly-Clark et le New-York Times, cependant que 15 millions des valeurs est sur le marché.

Les propriétés de la Compagnie sont reparties comme suit: une limite forestière de 5,000 milles carrés, une fabrique d'une production de 550 tonnes de papier à journal par jour et 150 tonnes de pulpe chimique, un pouvoir générateur de 80,000 c.-v., à Smoky Falls, un chemin de fer de 50 milles reliant Smoky Falls à Kapuskasing, une ligne de transmission le long de ce chemin de fer et enfin, la plus grande partie du village de Kapuskasing.

Cette simple énumération donne une idée de la grandeur de l'entreprise.

Le moulin est une merveille du genre. Tout en béton armé, la construction offre le maximum de protection contre le feu. Dans l'installation, les directeurs ont tenu à ne faire entrer que les machines les plus perfectionnées. Les 975 ouvriers qui manoeuvrent autour de ces machines géantes, 24 heures par jour, sont protégés par tout ce que la prudence a pu inventer pour leur sûreté. Aussi a-t-on décerné au moulin de Kapuskasing le prix d'honneur dans les concours nationaux de la prévention des accidents.

Rien n'a été épargné non plus pour faire du barrage et des turbines de Smoky Falls une construction modèle. A 50 milles franc-nord de Kapuskasing, sur la rivière Mattagami, existait une chute naturelle de 86 pieds. Le barrage a élevé cette chute à 114 pieds. L'eau se précipitant de cette hauteur dans des tuyaux de 14 pieds de diamètre, actionne pour le moment trois turbines géantes produisant 60,000 c.-v. Tout est prévu pour l'installation d'une quatrième turbine qui portera la force à 80,000 c.-v.

Cette énergie est lancée vers Kapuskasing sur une ligne de transmission supportée par d'immenses tours métalliques d'une centaine de pieds de hauteur.

Avant de songer à construire le barrage à Smoky Falls, il fallait faire à travers la forêt vierge un chemin de fer de 50 milles. C'était le seul moyen de surmonter les difficultés du transport des matériaux. De la sorte, la Compagnie Spruce Falls peut se vanter de posséder le plus beau chemin de fer au monde d'utilité privée.

Enfin, la majeure partie du village de Kapuskasing est la propriété de la Compagnie. Nous en réservons la description dans un article prochain.

Notre en-tête.

Le courrier paraitra désormais avec l'en-tête qui le surmonte aujourd'hui. Il nous semble bon de mettre ce dessin de la région pour permettre à ceux qui nous lisent d'avoir une idée de la petite tranche du pays dont nous les entretenons. Nos amis pourront ainsi nous suivre plus facilement d'une paroisse à l'autre. En ayant la géographie de la majeure partie du comté de Cochrane-Nord, sous les yeux, il sera plus facile de saisir les avantages qui nous entourent, et de comprendre les difficultés que nous avons à surmonter.

Le surmenage scolaire.

Ici comme ailleurs la question du surmenage scolaire se pose.

Par une coïncidence dont nous entendons profiter, les revues et les journaux nous apportent ces derniers temps des remarques judicieuses sur le sujet.

Nous relevons avec un particulier à-propos les sages déclarations au Syndicat des professeurs du lycée Henri-Poincarré de Nancy, en France.

1—"Qu'on attribue d'une manière trop simplice le surmenage scolaire à l'étude des programmes et à l'action des maîtres;

2—"Qu'on omet en revanche, trop souvent, la responsabilité des parents qui, désireux de voir leurs enfants établis au plus tôt ou fiers de pouvoir dire qu'ils ont réalisé de brillantes performances scolaires les font entrer dans des classes trop élevées pour leur âge et les condamnent ainsi à faire, faute de maturité d'esprit, des études perpétuellement pénibles;

3—"Qu'on oublie trop souvent la fatigue imposée aux élèves, sous prétexte de délassement, par un excès de distractions mondaines ou théâtrales et par l'abus des sports." (La Croix.)

Cette dernière déclaration à elle seule donne tout un programme aux parents. Ils sont nombreux malheureusement les parents qui, sous prétexte de délassement laissent leurs enfants fréquenter les théâtres, les danses même sans se soucier des abus que les jeunes sont portés à faire.

On ne le dira jamais trop: le théâtre n'est pas pour les enfants... "aujourd'hui plus qu'hier et bien moins que demain"... car la vague du mal monte toujours.

Le théâtre a un effet narcotique sur les enfants. Pour être moins immédiats et moins visibles que les effets de la nicotine sur leur organisme, le poison de l'écran est plus funeste sur leur sensibilité. Leurs nerfs ne peuvent pas supporter les chocs de la vie enfiévrée des "étoiles" mondaines. Et quand la fatigue nerveuse se fait sentir on porte au compte de l'école les effets pernicieux qui proviennent du théâtre ou d'ailleurs.

Si l'on voulait s'en tenir à l'adage: "Chaque chose en son temps", tout irait mieux. L'enfant qui fréquente l'école, doit faire ses études et se contenter des jeux ordinaires des enfants d'école en même temps que des simples distractions des petits travaux domestiques qu'il peut rendre.

COCHRANE

M. Daniel Pomerleau, agronome du comté, a passé une partie de la semaine à Moonbeam et à Kapuskasing, dans l'intérêt des colons des deux endroits.

On nous laisse entendre que les colons du comté sont toujours heureux de rencontrer leur agronome, et que lui-même a presque toujours à se féliciter de la fidélité des colons à suivre ses conseils. Cette bonne entente ne peut produire que de bons résultats.

MOONBEAM

Mme Lorenzo Bélanger, née Clarice St-Aubin, de Sudbury, Ont., est en visite chez son père. Mme Bélanger doit aussi se rendre à Kapuskasing chez M. Ernest Bélanger, son beau-frère.

MATTICE

Mme Valère Vachon s'est rendue à Hearst samedi dernier, pour y suivre un traitement à l'hôpital. Sa soeur, Mlle Justice Pouliot, de Kapuskasing, l'accompagne.

Mlle Jeanne David, institutrice à l'école du village et sa soeur Juliette, institutrice à Fryatt, sont allées à Kapuskasing, samedi.

Deux ans sans accidents.

Les ouvriers préposés aux soins des immenses turbines à Smoky Falls viennent d'établir un record de prudence et de sûreté. Il y aura deux ans bientôt qu'il n'y a pas eu d'accident de travail parmi eux. Ce fait extraordinaire leur a valu une prime de $5.00 chacun.

Cette manière d'encourager les ouvriers à la prudence est établie dans tous les départements au moulin de la Spruce Falals.

Notes météorologiques.

On nous informe du Bureau Météorologique local que le thermomètre est descendu à 48 sous zéro dimanche matin. C'est le plus grand froid de l'année à date.

Piqué par la curiosité encore plus que par le froid, nous avons demandéles statistiques montrant les jours les plus froids depuis que l'on tient des registres dans Kapuskasing. Voici ce qu'on nous a donné:

En 1918, 52 sous zéro; en 1919, 43; en 1920, 52; en 1921, 44; en 1922, 42; en 1923, 42; en 1924 50; en 1925, 47; en 1926, 36; en 1929, 40; en 1930, 48 à date.

Les Artisans C.-F.

La succursale Immaculée-Conception des Artisans C.-F., a tenu son assemblée mensuelle lundi dernier.

Vu l'absence du secrétaire retenu à son travail, on omit les affaires de routine, pour en arriver aussitôt aux choses plus agréables et instructives.

Le programme nous ménageait deux causeries par les confrères Ernest Bélanger et J. H. Tremblay.

Le confrère Bélanger, entre autres belles choses qu'il a dites, a semé deux excellentes idées. La première porte sur la fondation d'un comité qui se chargerait de choisir des sujets à discussions pour chaque assemblée, de déterminer les orateurs et de leur faciliter la tâche en leur indiquant les livres à consulter. L'autre idée, c'est la banque scolaire. L'intérêt que ces deux idées ont suscité laisse entrevoir que la semence portera des fruits d'économie en même que d'éducation.

M. J. H. Tremblay, à son tour, ouvrit l'Histoire du Canada et nous fit une causerie des plus intéressantes sur le premier siècle de la domination anglaise. Le causeur aura atteint un noble but quand il aura fait aimer notre histoire et aura amener les confrères à la lire. C'est bien ce qu'il a réussit à faire, il s'en ait bien rendu compte lui-même, en entendant les réflexions des confrères quand il a repris son siège.

Le R. Père aumônier félicita les deux orateurs et exprima le désir de voir et d'entendre tous les Artisans dans les assemblées prochaines. Le Révérend Père a appuyé aussi sur l'idée émise par le confrère Bélanger, de fonder dans notre école la banque scolaire. Il demande à la succursale d'étudier le projet pour en faciliter la réalisation.

A ce propos, quelques membres racontèrent des petites expériences d'économie faites par les enfants à la maison tant et si bien, que l'on peut dater la fondation de la banque scolaire de l'école de l'Immaculée-Conception de ce 17 février 1930. Reste maintenant à préparer le terrain et à choisir le moment propice pour mettre la banque en opération.

Parmi la vingtaine de membres présents, il y avait M. Ch.-A. Guénette, président, et M. J. E. Yelle, représentant de la succursale auprès de l'exécutif. Tous les deux ont pris une part active aux différentes discussions.

Bref ce fut sans contredit l'assemblée la plus instructive que nous ayons eue encore chez les Artisans.

Un Membre.

Le centre d'informations.

Ceux qui s'intéressent au Courrier de Kapuskasing et du comté de Cochrane seront sans doute heureux d'apprendre qu'ils pourront désormais communiquer avec le comité en charge d'icelui. Adressez:

Service du "Droit",
Casier Postal 510,
Kapuskasing, Ont.

Si vous avez des nouvelles à annoncer, des idées à émettre, des plans à faire mousser, tout cela dans l'intérêt de la région, signez-les d'un nom responsable et adressez-les comme ci-haut. Nous nous ferons un plaisir de les faire paraître dans la chronique en vous en laissant tout le mérite et en vous en donnant tout le crédit.

Nous avertissons cependant que nous négligerons les écrits qui ne seront pas signés ou qui porteraient sur des sujets trop personnels et désobligeants.

Allons! En avant les amis!!!

Sa fillette a de belles joues roses maintenant

"Ma petite fille était pâle et maigre. Depuis qu'elle prend du Vinol elle a des joues vermeilles et a engraissé de 2 livres en une semaine." —Mme G. Henderson.

Le Vinol contient du fer, des phosphates, de la peptone de foie de morue, etc. Les médecins le prescrivent depuis 30 ans. La PREMIERE bouteille fait souventes fois engraisser de plusieurs livres les enfants et les adultes. Donne une nouvelle VIGUEUR, le sommeil et un GROS appétit. Le Vinol a un goût délicieux. En vente à la pharmacie Desjardins. 3-8

LES ÉLECTIONS À L'OTTAWA CAR MFG.

L'honorable Thomas Ahearn, C.P., a été élu hier président de l'Ottawa Car Manufacturing Company, Ltd., à la réunion annuelle de la compagnie. W.-H. McIntyre a été élu vice-président, et G.-L. Snelling, secrétaire-trésorier. Ce choix a été fait à la suite de l'élection de huit directeurs qui étaient les suivants: l'hon. Ahearn, MM. McIntyre et Snelling, MM. T. Frank Ahearn, Charles MacNab, E.-N. Soper, George-F. Henderson, Kenyon Fellowes et le colonel George-P. Murphy.

Le plus vieux directeur de la compagnie est M. MacNab, qui est âgé de 90 ans. Il était ci-devant magistrat pour le comté de Carleton.

FUNERAILLES DE M. ADOLPHE GRENIER

Les funérailles de M. Adolphe Grenier, résident bien connu de Connaught Gardens, décédé samedi à l'âge de 46 ans, au Lac-à-la-Loutre, P.Q., ont eu lieu ce matin à huit heures à la Basilique d'Ottawa.

M. le chanoine O. Lalonde, curé de la paroisse, fit la levée du corps et officia à la messe. Il était assisté de MM. les abbés Joseph Hébert et H. Bélanger, comme diacre et sous-diacre respectivement.

La chorale paroissiale sous la direction de M. Fortunat Champagne interpréta la messe de Borduas. M. Wilfrid Charette touchait l'orgue.

Portaient le deuil dans le cortège, MM. Léo Grenier, fils; B. Grenier, père; Léo Grenier, d'Arvida, P.Q., et Alfred Grenier, d'Oshawa, Ont., frères du défunt; Ed. Casault, Emile St-Louis et Adélard St-Louis, beaux-frères; L. Fournier et René Fournier, cousins..

Assistaient en plus dans le cortège, MM. L.-J.-N. Casault, Joseph Soulard, Eugène Soulard, A. Joanisse, Ernest Baril, H. Demers, A. Valiquet, E. Baril, Henri Bigras, F. Liberge, L. P. Godin, A. Lasalle, A. Major, J.-E. Hébert, J. A. Hurtibise, F. Smith, W. Laliberté.

L'inhumation eut lieu au cimetière Notre-Dame.

Le défunt succomba à une maladie de deux jours. Depuis trois semaines, il travaillait pour la cie J. R. Booth Ltée, au Lac-à-la-Loutre, P.Q., où il succomba samedi après une maladie de deux jours. Il était né à Ottawa, et était le fils de M. L. B. Grenier et de feu Mme Grenier.

Avantageusement connu dans la région d'Aylmer, feu M. Grenier avait travaillé pendant plusieurs saisons au Royal Ottawa Golf Club. Il demeurait à Connaught Gardens depuis plus de 27 ans.

La dépouille mrotelle était exposée à la demeure de la soeur du défunt, Mme A. Casault, 56 rue Water, Ottawa.

Le défunt laisse outre son père, son épouse née Edwidge St-Louis; une fille, Thérèse; un fils, Léo; trois frères, M. Grenier, de Détroit; Alfred, d'Oshawa, et Léo Grenier, d'Arvida, P.Q.; cinq soeurs, Mme A. Casault, Mlle Jeanne Grenier, d'Ottawa; Mme P. Bonnier, de Grand'Mère, P.Q., Mme Martin, de St-Jean, P.Q., et Mme George Badger, d'Ogdensburgh, N.Y.

Le "Droit" prie la famille du défunt d'agréer l'expression de sa sincère sympathie.

IL PREND SA RETRAITE

NEW-YORK, 19.—A l'occasion de son 68e anniversaire, Charles M. Schwab, annonce qu'après cinquante ans passées en affaires, il abandonne ses activités, excepté celles qui ont trait à la Bethlehem Steel Co.

ON RECHERCHE ENCORE CE MINEUR

BLAIRMORE, Alberta, 19. (P.C.)—Les mineurs travaillaient courageusement hier soir, à l'intérieur de la mine Greenhill, pour retrouver un de leurs compagnons, Frank Cheesek, enseveli lundi après-midi pendant un effondrement. Frank Bombardier a été recueilli hier après-midi. Il n'a pu, dans son état de faiblesse, donner des renseignements sur Cheesek, et on craint qu'il n'ait été écrasé à mort par des débris de roc.

Blairmore est situé à soixante milles de la frontière américaine, entre la Colombie Anglaise et l'Alberta.

Le retour prochain de l'amiral Byrd

NEW-YORK, 19 (P. A.):—Le New York Times, le St Louis Post Dispatch et les journaux qui leur sont affiliés annonçaient hier soir, dans des nouvelles de l'expédition antarctique de l'amiral Richard E. Byrd, que le City of New York, bateau de l'expédition, était à portée de la vue de la baie de Whales à minuit hier soir, heure de New-York, et qu'on s'attendait à ce qu'il franchit le mur de glace près de Petite Amérique, camp Byrd, vers trois heures ce matin. Le camp a déjà été levé, et Byrd et ses hommes devaient partir cet après-midi pour entreprendre leur voyage de retour.

Ne laissez pas le MAL DE GORGE vos faire souffrir........

Cinq minutes après vous avoir frictionné avec du Musterole votre gorbe devrait éprouver du soulagement! Continuez ce traitement à toutes les heures cinq heures durant et vous serez surpris du soulagement.

Travaillant comme les mains habiles d'un masseur, cette fameuse mixture d'huile de moutarde, de camphre, de menthol et d'autres ingrédients produit un soulagement naturel. Il pénètre dans le sang et en stimule la circulation et aide à chasser l'infection et la douleur. Des millions en font usage depuis 20 ans. Les médecins et les gardemalades le recommandent.

Ayez toujours du Musterole sous la main. En toutes les pharmacies.

MUSTEROLE
BETTER THAN A MUSTARD PLASTER

Meilleurs qu'une mouche de moutarde.

Aubaines en Autos Usagés

SEDAN DE VILLE ESSEX, 1929, en bon état mécanique $800.00

COACH ESSEX, 1929, état de 1er ordre $750.00

SEDAN STANDARD ESSEX, 1928. Parait et fonctionne comme un neuf, $625.00

Petit auto accepté en échange. CONDITIONS DE PAIEMENT SI DESIREES.

LEGARE AUTOMOBILE & SUPPLY Co. Ltd
OUVERT LE SOIR
Ventes et Service — 245, rue Queen — Téléphone: Queen 7801
SUCCURSALES:
591, rue Bank, Tél: C. 5115—93, rue Du Pont, Hull—Tél: Sh. 4724

BOIS A VENDRE

SEC OU VERT

Coupé en longueurs de 6 à 8 pieds, au bois des Pères du Saint-Esprit, chemin Cantley, Ironside.

PRIX:
Voyage simple (1 cheval) $1.50
Voyage double (2 chevaux) $2.50

THE RIDEAU LUMBER CO., LIMITED
Téléphone: Q. 363 — R. 2.

FEUILLETON DU "DROIT"

La Campagne Canadienne

par le R. P. ADELARD DUGRE, S. J.

CHAPITRE PREMIER

L'arrivée

e train de six heures quarante allait apparaitre dans quelques minutes. Dans la petite station de la Pointe-du-Lac le télégraphiste, Brunet, le charretier, Gaboury, et deux ou trois cantonniers que la pluie avait contraints d'y chercher un refuge, eint paisiblement en écoutant ber les dernières averses d'un orage de juillet. Le pied un banc, le coude appuyé sur genou, le gros Gaboury regar par la fenêtre.

Tiens! fit-il soudain, le père é qui vient aux chars."

n effet, une grosse voiture à re poteaux, entourée de toiles cirées, quittait la grand'route s'avançait en cahotant vers station. Les flâneurs s'approchent pour la voir venir: c'était bien le vieux Baptiste Barré, bas de la paroisse, qui venait apparemment chercher des voyageurs. Il était seul dans sa voiture. Arrivé à la station il se glissa de son siège, amarra son cheval avec un gros câble à l'une des crampes qui garnissaient le rebord du quai et pénétra dans la salle d'attente en frappant par terre ses grosses chaussures couvertes de rosée. D'un geste large il salua le chef de gare et les autres campagnards qui l'accueillaient d'un bonjour amical.

"Bonjour la compagnie! dit-il sur un ton de contentement.

—Beau temps pour se promener, père Barré! dit l'employé du chemin de fer sur un ton de plaisanterie.

—Joli temps, oui! fit le bonhomme en ouvrant son pardessus. Heureusement que j'étais parti de bonne heure: j'ai laissé passer le gros de l'orage chez Félix Duval. Je ne suis pas en retard, toujours? Le train n'est pas passé?

—Il arrive dans la minute, M. Barré. Il vient de partir d'Yamachiche.

—Oh! bien, dans ce cas, j'ai bien fait de ne pas me presser... Savez-vous, ajouta le vieillard, que nous avons des chances de retourner au beau temps?"

Et s'approchant de la fenêtre, il sonda l'horizon d'un oeil expérimenté. Par delà les fermes environnantes, il montra le couchant, qui déjà se débarrassait de ses nuages et laissait pressentir une barre rouge à l'horizon.

"Le temps va se repârer vite, dit Baptiste, vous allez voir."

C'était un grand vieillard au nez d'aigle, aux sourcils épais, dont la figure énergique et placide s'entourait d'un moelleux collier de barbe grise. Malgré son bel air de vigueur on le devinait âgé, dépassant de beaucoup la soixantaine. Tandis qu'il achevait de secouer ses vêtements mouillés par l'orage et qu'il bourrait sa pipe, on se dit les banalités ordinaires sur les bienfaits de la pluie et les apparences de belles récoltes. Puis Gaboury, propriétaire de l'hôtellerie voisine, en même temps postillon, cocher de place et charretier, posa la question qui intriguait tous ces curieux:

"Vous attendez des voyageurs, père Barré?

—Oui, dit Baptiste."

Et il expliqua qu'il venait recevoir son garçon, François, le docteur, qui arrivait des Etats-Unis avec sa famille.

"Docteur? dit le télégraphiste.

—Docteur, oui Monsieur, reprit Baptiste avec fierté. Vous ne l'avez pas connu, vous; c'était du temps de Poliquin. Il est parti avant votre arrivée. Il y a dix-neuf ans passés qu'il est parti, presque vingt ans.

—Où est-il maintenant? demanda l'hôtelier.

—Il est toujours à la même place, aux Etats, à Superior. C'est une grande ville, quelque part du côté du Michigan.

—Eh! machine! c'est loin.

—Ce n'est pas proche.

—Il n'est pas revenu, si je compte bien, depuis qu'il est rendu aux Etats? demanda l'un des cantonniers.

—Non, c'est la première fois qu'il vient depuis qu'il est parti.

—Il n'est tout de même pas sorteux, votre François, père Barré, lança un robuste cultivateur du voisinage, qui était arrivé sur les entrefaites. Vingt ans sans venir vous voir!...

—Dame, reprit vivement Baptiste, le Michigan, tu sais, ce n'est pas chez le voisin.

—Mais pour un homme qui fait de bonnes affaires!

—Oui, mais il a des occupations aussi. Et puis, voyez-vous? —et l'aveu paraissait être pénible au veillard—il s'est marié par là avec une Américaine qui ne sait pas beaucoup le français..."

Baptiste, qui avait fini de bourrer sa pipe, fit craquer une allumette, aspira bruyamment de longues bouffées de tabac et reprit ses confidences.

"Il nous est resté bien attaché quand même et pas fier. A tous les jours de l'an, il nous écrit et nous envoie de petites étrennes. Sa mère lui disait toujours comme ça, de venir nous voir avant de mourir... Il promettait et puis, d'une affaire à l'autre, il ne pouvait jamais laisser. En fin de compte, voilà qu'hier le petit garçon de Philippe ressoud avec une lettre de lui. Il nous annonçait qu'il arrive ce soir avec sa femme et ses deux enfants.

—Il a dû bien changer depuis vingt ans, dit le gros Gaboury. Parti jeune, et aux Etats, ça change.

—Vous comprenez... Sur son dernier portrait, on voit qu'il a vieilli. Il est gras, il a perdu des cheveux, mais il reste joli homme, bateau!

—Je le crois, dit l'hôtelier. C'était une belle jeunesse. J'ai hâte de voir s'il va me reconnaitre.

—En effet, vous étiez dans les mêmes âges, vous autres?

—Bien sûr! Les dimanches après-midi il venait au train avec les jeunes. Il allait voir une petite Pierre André, dans ses derniers temps. Il arrivait toujours sur son trente-six et le corps plein d'histoires! Il n'était pas fier avec nous autres.

—Il a maintenant de grands enfants. Son plus vieux marche sur ses dix-neuf ans. Sa petite fillle a une quinzaine d'années, quinze ou seize, peut-être dix-sept.

—C'est tout ce qu'il a?

—C'est tout.

—Aux Etats, dit le chef de gare en connaisseur, les familles ne sont pas fortes."

La conversation se poursuivait, quand un coup de sifflet plaintif et prolongé coupa court aux confidences du bonhomme en annonçant l'arrivée du train. Une minute plus tard, l'énorme machine entrait à grande allure et, tout essoufflée, arrêtait brusquement sa course, enveloppant la station de vapeur, de tapage et du mouvement.

Un oeil sur son cheval, qui dressait les oreilles, Baptiste, saisi par l'émotion et par une vague crainte d'être encore une fois déçu, cherchait de loin ses voyageurs. Dans la minute du grand calme qui suivit le grand tumulte, personne ne descendait et le train semblait devoir partir, quand à l'arrière, au bout du quai, un grand jeune homme chargé de portemanteaux dévala sur le remplai. Egalement chargé de valises, un homme d'âge moyen parut, suivit d'une jeune fille qui descendit allègrement, tandis qu'une jolie dame, faisant la moue et retroussant ses jupes, hésitait à poser ses fines chaussures sur le gravier humide.

C'était François et sa famille. Aussitôt le train s'ébranla et disparut rapidement. Baptiste, rassuré sur son cheval, s'avança d'un air à la fois hésitant et transporté, tâchant de reconnaitre son François d'il y a vingt ans. Il se sentait presque timide devant ces dames élégantes et ces messieurs bien mis. Etait-ce bien son garçon, cet Américain, rasé, aux cheveux grisonnants, aux lunettes d'or et aux chaussures rouges! De son côté, François lorgna un instant la mise peu élégante de ce vieillard à tête blanche. Baptiste, parti à la pluie, s'était à peine endimanché. François le reconnut vite, cependant, et du coeur le cri de joie jaillit aux lèvres: "Papa!"

Il avait retrouvé l'accent d'autrefois. Laissant tomber paquets et parapluies, il courut saisir la main que lui tendait son père. Baptiste étreignit longuement son fils, faisant passer dans sa vigoureuse poignée de main vingt ans de souffrances secrètes et d'inquiétudes refoulées, le regardant fixement, les larmes aux yeux, la gorge serrée, secoué jusqu'au plus intime de lui-même par cette voix, par ce regard, qui n'avaient pas changé.

"C'est bien lui", dit-il enfin, presque tout bas.

Autour d'eux, Fanny, l'épouse de François, et ses deux enfants arrivaient, un peu dépaysés dans cette campagne ouverte, où l'on avait l'impression de descendre au milieu des champs. François ne fut pas sans quelque embarras quand il eut à présenter à son père sa belle et dédaigneuse Américaine, qui savait à peine le français et n'était pas habituée aux coutumes du pays. Les manières franches et cordiales du vieil habitant contrastaient avec la froide politesse de cette jolie dame.

"C'est ma femme", dit François, en la montrant à son père,

Et Baptiste, sans façon et tout à sa joie, lui appliqua sur les joues deux baisers retentissants. Il serra la main de Harold, embrassa Gladys, puis l'on se dirigea vers la voiture. L'hôtelier, un ou deux des cantonniers qui se trouvaient là, saluèrent timidement. François les reconnut sans peine. Il était sûr, affirma-t-il, de trouver là le gros Gaboury, si sa lettre ne s'était pas rendue à temps. Baptiste, exubérant et tout excité, parlait, riait, multipliait les questions sans attendre les réponses, donnait sans suite les nouvelles qui se pressaient à son esprit. Il ne songeait pas, il s'aperçut à peine, que ni Fanny, ni surtout Harold, son fils, ne pouvaient suivre tout ce qu'il disait. Il ne fut distrait que par quelques mots de français incorrect que Gladys, la jeune fille, lui adressa, qu'il se fit répéter, et auxquels il répondit avec effusion.

Tout en ficelant les paquets à l'arrière des sièges, le brave homme s'excusait sur le mauvais temps de ce qu'il n'avait pas pris la meilleure voiture. Celle qu'il avait était moins élégante, disait-il, mais plus spacieuse et mieux aménagée contre la pluie.

"Tu dois la reconnaître? demanda-t-il à François, elle était flambant neuve à ton départ... Elle a bien roulé depuis."

à suivre

UNE FAMILLE A FAILLI PÉRIR À EASTVIEW, ONT.

LE FEU ECLATE LA NUIT DERNIERE CHEZ G. CADIEUX, DE LA RUE OGILVIE.

Depuis quelques jours les journaux sont remplis de récits d'incendies causés pour la plupart par les poêles qu'il faut surchauffer à cause du froid. Cette nuit une semblable tragédie a failli se produire à Eastview; lorsque le feu se déclara à la maison de M. G. Cadieux, 12 Ogilvie. Mme Cadieux et ses sept enfants dormaient paisiblement ainsi que son gendre M. Léo Noël. Lorenza, petite fille de 6 ans, étouffée par la fumée, s'éveilla et éveilla en même temps sa grande soeur qui s'aperçut du danger et donna l'alerte. On courut immédiatement à la station de pompes à quelques pas de là.

Le chef Adélard Lanoue arriva sur les lieux aussitôt, mais le feu était répandu partout, il a fallu une heure pour contrôler les flammes. La maison était tout en bois, et les murs recouverts de tapisserie, la propriété a des dommages qui s'élèvent à près de $600. Les assurances sont de $1,500. Le ménage a été passablement endommagé, les pertes sont de $300; l'assurance sur le ménage est de $700. On ne connait pas la cause exacte du feu, il aurait commencé entre deux planchers près de la fournaise.

La famille a trouvé refuge chez Mme Charles Légaré, 10 Ogilvie, une parente. M. Cadieux qui est sur l'équipe de nuit aux moulins de l'International à Gatineau Mills était au travail, sa famille n'avait pas réussi à l'atteindre à 11 heures cet avant-midi pour le mettre au courant.

E. JOSEPH IRA AUX ASSISES

Elias Joseph, 279 rue Rochester, accusé d'avoir reçu des bijoux volés d'une valeur de $500, appartenant au bijoutier Patrick Darcy, de la rue Bank, a été formellement condamné en cour de police ce matin à subir son procès aux prochaines assises du comté de Carleton qui commencent vers la mi-mars. Me Hal Burns occupe pour la défense.

Clarence Thompson condamné à 2 ans

Clarence Thompson, de Trois-Rivières, trouvé coupable par le magistrat, d'avoir obtenu frauduleusement pension et logement chez Patrick Donneven, 118 rue Principale, et Fanny Dufield, Eastview, dans la semaine du 7 février, vient d'être condamné par le magistrat W. R. Cummings, à deux ans de pénitencier, qu'il purgera à Kingston.

Le 4 février, le prévenu s'adressait à M. Cummings prétextant qu'il cherchait une femme, pour tenir maison sur une ferme. M. Cummings l'envoya s'informer auprès du chef de police, M. Richard Manion. Croyant avoir affaire à un cultivateur des environs le chef Manion s'informa comment il pouvait payer, etc., et pour combien de temps il comptait employer la dame en question. "Je paierais $50 par mois à part la pension, et cela pour à peu près six mois" fut la réponse de l'individu.

Il prétendait qu'on lui avait recommandé une dame Lefebvre, comme il y a plusieurs familles Lefebvre, à Eastview, on ne peut le renseigner, mais le chef de police lui suggéra quelques noms. L'accusé Thompson rencontra plusieurs personnes qui refusèrent l'offre. Enfin Mme Fanny Dufield, veuve, 20 rue Brown, Eastview accepta l'offre, seulement ce qui était un obstacle elle avait deux enfants, une fille de 15 ans et un garçon de 19 ans, qui travaillait à la Cie "Canada Bread". Thompson après avoir vu le garçon dit qu'il l'engagerait à $1.00 par jour à part la pension, pour travailler sur la ferme, quandt à la fille elle trouverait quelque occupation aux petits travaux de la ferme.

Prétextant qu'il se faisait tard, Thompson resta à coucher chez Mme Dufield. Un petit chien, que la veuve avait, mordit l'étranger à la main, si bien qu'il restait jusqu'au samedi chez son engagée, Mme Dufield, qui pendant ce temps roulait ses bibelots pour déménager et obtenait son congé à la Canada Bread.

Thompson quitta le logis Dufield samedi et n'y revient plus. Il s'en alla à Ottawa-Sud et alla à quatre ou cinq places, pour répéter le même jeu. L'un des intéressés demanda des renseignements à la police d'Eastview, sur la ferme Thompson du chemin Montréal. La police d'Eastview soupçonna l'affaire, s'informa à l'Union Mission d'Ottawa, et trouva le coupable qui pour obtenir une semaine de pension, avait fait perdre la position d'un jeune homme et causé tant de trouble à une paisible veuve.

Earl Hurley est libéré en sursis

Earl Hurley, 469 avenue Laurier-ouest, caissier pour la compagnie Royal Auto Sales, s'est avoué coupable en cour de police ce matin d'avoir converti à son usage personnel la somme de plus de $500 appartenant à la compagnie. Il a été libéré en sursis. Il fit restitution et la compagnie consent à le reprendre à son service. Me Metcalfe demanda au nom de la compagnie que l'accusation soit retirée avant que Hurley avoue. Comme l'accusation avait été déposée par la police, le magistrat déclara que la seule procédure à prendre, c'était pour l'accusé d'avouer sa culpabilité, pour jouir ensuite d'un sursis.

Retraite des SS. du Précieux Sang

Les RR. SS. du Précieux Sang seront en retraite annuelle du 24 février au cinq mars. Durant cette période, il n'y aura pas de visite aux parloirs. Les religieuses désirent faire savoir au public qu'elles remontent et réparent les chapelets.

UNE REQUÊTE EN MATIÈRE TARIFAIRE DE LA CIE WABASSO

ELLE DEMANDE DES TARIFS QUI, PENSE-T-ELLE, AURONT UN BON EFFET SUR L'INDUSTRIE DU COTON ET LE TRAVAIL AU CANADA.

Le compagnie de Coton WABASSO, des Trois-Rivières, P.Q., a demandé cet avant-midi à la commission du tarif, que le filé et le fil de la chaine entièrement de coton, dépassant le numéro quarante, à l'état simple, soit frappé du tarif douanier suivant: 10 p.c. pour la préférence britannique, 12½ p.c. pour le tarif intermédiaire et 15 p.c. pour le tarif général.

La compagnie Wabasso s'était déjà présentée en 1927 avec une requête semblable, qu'elle a cependant quelque peu modifiée cette fois, pour se conformer à la nouvelle échelle de tarif.

LA CONCURRENCE

Actuellement le filé de coton et le fil de la chaine, entièrement de coton, jouissent de la franchise quand les importations sont d'origine britannique; le tarif intermédiaire est de 10 p.c. et le tarif général, de 15 p.c. Or, toute la concurrence, pour le filé fin, vient des fileurs de la Grande-Bretagne. Ce qui signifie que le tarif actuel n'accorde, sur ce point, à la compagnie canadienne, aucune protection que ce soit, et les tarifs intermédiaire et général sont de nul effet pratique et n'existent que dans les livres.

Pour obtenir sa requête la compagnie fait valoir son long état de services.

ORGANISEE EN 1907

La Wabasso Cotton Company fut organisée en 1907 et commença ses opérations en 1909, dans le but spécial de produire du filé de coton fin et des tissus de coton blanc, dont la qualité serait égale aux meilleurs produits importés de cette nature. A cette époque on ne fabriquait pas de filé de coton fin au Canada, et ce produit était alors inscrits sur la liste des objets jouissant de la franchise.

Elle montre aussi la difficulté qu'il y a pour elle de se procurer la main d'oeuvre qualifiée dont elle a besoin, et la nécessité de la retenir, une fois obtenue.

La fabrication du filé fin demande du fileur une habileté beaucoup plus grande. Il faut qu'il puisse nouer le fil, en cas de bris, sans que le rattachage soit visible. Cette habileté est le fruit d'une longue expérience, et pluseurs fileurs supposent qu'il est impossible de produire les filés fins sans recourir aux experts fileurs anglais. Nous avons pourtant réussi à faire l'apprentissage d'employés nés au Canada, qui peuvent fabriquer des filés d'une qualité égale à ceux des meilleures filatures anglaises.

Vu la longueur du temps d'apprentissage requis pour former des experts en filés fins, ces ouvriers reçoivent des gages plus élevés que ceux qui sont en charge des filés gros.

Depuis quelque temps nos producteurs de filés fins ont travaillé moins longtemps, car les ventes étaent trop restreintes pour les employer tout le temps.

Cependant, au 31 mars de l'exercice financier 1929, les importations de filés de Grande-Bretagne au Canada, en franchise, s'élevaient à 796,-039 livres, d'une valeur estimative de $643,294. Au cours de la même période, nous avons produit 361,020 livres de filés de la même classe, d'une valeur de $263,849.67; et pendant les sept mois expirés le 31 octobre 1929, nous avons produit 220,137 livres d'une valeur de $158,038.75.

AVANTAGES

La compagnie prétend qu'avec la protection qu'elle demande une assez bonne part de l'argent qui s'en va maintenant en Grande-Bretagne resterait en Canada, pour aider au développement d'une industrie canadienne et donner du travail à un plus grand nombre de nos ouvriers.

Elle ajoute, à la fin de son mémoire, que cette protection aurait pour effets, les suivants:

a) protéger la meilleure classe de main-d'oeuvre canadienne en ces matières sans toucher au coût de l'existence de l'ouvrier à gages minimes.
b) aider à employer les ouvriers canadiens tout le temps au lieu d'une partie comme à présent.
c) encourager les achats domestiques au lieu d'envoyer notre argent aux pays étrangers.
d) encourager le placement des capitaux canadiens à la production d'une haute classe de marchandise à la grande satisfaction des travailleurs engagés en cette industrie.

LE BLE EN AUSTRALIE

Un câblogramme du Statisticien du Commonwealth à Canberra informe que la seconde estimation de la récolte de blé d'Australie pour la saison 1929-30 est comme suit: 125,000,000 boisseaux sur 14,063,000 acres comparativement à 159,497,000 boisseaux sur 14,171,000 acres en 1928-29, et 176,-604,000 boisseaux sur 10,839,000 acres, moyenne pour la période quinquemale 1923-24 à 1927-28.

THE CANADIAN DEPARTMENT STORES LIMITED

Aubaines de Jeudi!

Vente d'Irradiation de Mouchoirs

Mouchoirs blancs ou de couleurs pour dames. 3 pour 29c

Mouchoirs de coton fin pour Dames. 5c

Vente d'Irradiation de Sacoches

Sacoches de véritable cuir, $1.95

Sacoches Boston, $1.19

Chics Sacoches de cuir, $4.95

Vente d'Irradiation de Bijouterie

Bijouterie à Costumes 59c

Montres sportives de 15 pierreries pour hommes, $7.95

Montres à 2 Bracelets pour Dames $6.95

Au Rez-de-chaussée du C. D. S.

Ils avouent tous leur culpabilité en cour ce matin

QUATRE JEUNES GENS AVAIENT VOLE L'AUTOMOBILE DE M. W R. SPROULE. TROIS CHANGENT LEUR PLAIDOYER. ILS SERONT SENTENCIES MERCREDI PROCHAIN.

Thomas Sullivan, 17 ans, 118 rue Arthur; Harold Perkins, 18 ans, 945 rue Wellington; Russell Dawson, 16 ans 99 rue Rochester et John Foley, 18 ans, 56 avenue Bayview, se sont tous avoués coupables en cour de police ce matin d'avoir volé l'automobile de M. William R. Sproule. Ils seront sentenciés mercredi prochain.

A la suggestion de leurs avocats Mtres M. Doctor et C. Henderson Sullivan, Dawson et Foley avaient obtenu la permission ce matin de changer leur premier plaidoyer donné la semaine dernière, en celui de non-culpabilité. Perkins ayant avoué qu'il était l'auteur du vol de l'auto. Ils rendirent tous témoignages, et avouèrent franchement qu'il y eu préméditation et qu'ils devaient se rendre à Toronto avec la machine pour se chercher de l'ouvrage. Voyant qu'ils ne pouvaient rien obtenir en faveur des accusés, les avocats leur recommandèrent finalement d'avouer leur culpabilité. Ils demandèrent cependant un sursis pour les jeunes gens.

Les quatre copains s'étaient emparés de l'automobile de M. Sproule sur l'avenue Lakessde le 10 février et ils se dirigèrent sur le chemin de Toronto. Près de Smiths Falls, la machine surmenée refusa d'avancer plus loin, et les jeunes gens l'abandonnèrent sur la route pour être arrêtés un peu plus tard.

LES GROS CAMIONS BRISENT LES ROUTES AU PRINTEMPS

Le ministère de la voirie du gouvernement d'Ontario sera très sévère cette année pour les camions automobiles et véhicules de transport de toutes sortes durant la saison de dégèl. Les grosses pesées du ministère installées le long des routes provinciales ne seront pas inactives d'après les officiers de circulation. Dans le passé, les routes étaient tout simplement labourées par les gros camions et voitures "a gros tonnage." Cette saison n'est pas éloignée. C'est en effet durant le mois de mars que se cause le plus de dégats sur nos routes provinciales, et afin de remédier à la circulation, le ministère de la voirie, après l'installation de ces pesées, ne laisse passer sur ses artères que les véhicules de faible tonnage.

L'HYGIÈNE À EASTVIEW

Le Bureau d'Hygiène de la ville d'Eastview, s'est réuni hier soir à l'Hôtel de ville. Le médecin hygiéniste Dr Arthur Desrosiers a fait un rapport sur la situation actuelle d'Eastview, au point de vue hygiène. On a constaté que les conditions actuelles étaient excellentes, aucune contagion n'y sévit.

On a aussi procédé à l'élection d'un président.

Assistaient à cette réunion MM. le maire G. H. A. Collins, Dr. A Desrosiers, J. B. Charette, J. B. Richard, Y. J. Cheley, le greffier R Bégin, secrétaire et l'inspecteur Emile Martel.

Succès du euchre à St-François d'Assise

Le euchre organisé par la société de la conférence St-Vincent de Paul de la paroisse St-François d'Assises, a remporté un beau succès à la salle paroissiale hier soir. Environ 450 personnes ont assisté à ce euchre et 125 prix ont été distribués.

Un prix d'entrée, une demie-tonne de charbon, offert par Charles Vachon, a été gagné par Mlle Lepage. Un deuxième prix, un $5.00 en or a été gagné par M. Athanase Verdon, président de la société des voyageurs de commerce d'Ottawa.

La société de la conférence Saint-Vincent-de-Paul remercie les bienfaiteurs qui ont coopérer au succès de la partie de cartes, et plus spécialement les dames de la Fédération Canadienne-Française, et un grand nombre de donateurs d'argent pour la caisse.

LEUR ÉTAT S'EST UN PEU AMÉLIORÉ

Mme Caroline Perrin, M. Joseph Richer et son fils René ,qui ont souffert des suites de l'incendie qui a détruit leurs logements lundi matin, au-dessus du magasin Frank Slover; se portent un peu mieux aujourd'hui. Ils étaient domiciliés tous les trois dans les appartements Royal. Mme Perrin a été transportée à la demeure de son fils, M. Adrien Perrin, 178 avenue Guigues, et les deux autres sont à l'hôpital de la rue Water.

Les autres blessés se remettent aussi avec satisfaction.

Partie de cartes de l'Union Fraternelle

La partie de cartes organisée par l'Union Fraternelle, au bénéfice des sourds-muets, qui a eu lieu lundi après-midi, chez les Chevaliers de Colomb, angle des rues Friel et Besserer, a remporté un succès vraiment inespéré. Les salons et les salles étaient remplis de personnes charitables accourues pour aider à une bonne oeuvre, tout en s'amusant gaiement et franchement.

M. l'abbé H. Bélanger, aumônier de l'Union Fraternelle et des sourds-muets, et M. l'abbé E. Labrosse honorèrent la partie de cartes de leur présence.

Les prix étaient suffisamment nombreux et de fort bon goût. Mme A. Ethier fut l'heureuse gagnante du prix d'entrée; ce prix avait été offert par M. l'abbé Labrosse.

Les Dames de l'Union Fraternelle désirent offrir de sincères remerciements à tous ceux qui ont contribué au succès de leur organisation, soit en donnant des prix, soit en donnant des bonbons pour les tables, soit en assistant à la partie de cartes.

Après la partie de cartes, Mme A.-E. Lacerte annonça que vendredi soir prochain, il y aurait une autre partie de cartes chez les Chevaliers de Colomb, mais dans la salle de l'Union Fraternelle, au bénéfice de l'Oeuvre des Layettes. Les recettes iront à l'achat de flanellette, laine, etc., pour la confection des layettes. Il est à espérer qu'on encouragera cette oeuvre si utile et si belle. L'Oeuvre des Layettes, nous le disions tout dernièrement, a reçu en novembre dernier, l'approbation et le patronage de S. G. Mgr Forbes.

UNE CONVENTION DES ARCHITECTES

Montréal, 19 (P.C.)—Des architectes de toutes les parties du Canada se réuniront vendredi et samedi de cette semaine à Montréal pour assister à la vingt-troisième asemblée annuelle de l'Institut d'architecture Royal du Canada. Samedi soir, il y aura banquet auquel le titre de compagnon sera conféré à environ quarante membres de l'Institut.

LES CONCERTS

CAMILLE BERNARD

A la salle St-Jean-Baptiste, notre célèbre diseuse donne une audition de haut ton.

L'art n'a pas de pays. Il habite partout où la nature consent à se laisser peindre, l'harmonie, à répandre ses flots sonores, le coeur humain à vibrer, partout enfin où un artiste s'élève. Cette fois l'artiste est sorti de nos rangs dans la personne de Mlle Camille Bernard.

C'est à la salle paroissiale St-Jean Baptiste, un grand concert au profit de l'Oeuvre des Vocations dominicaines. M. Adrien Potvin dit la bienvenue au R. P. Lebel, Directeur de l'Oeuvre, raconte les succès de Mlle Bernard à l'étranger, ses triomphes à Paris et à Rome. Le tout bien gentiment, en homme de lettres instinctivement on se met en garde: nous verrons bien! Nous avons vu et entendu, et nous croyons ...

Mlle Bernard avait intitulé son récital: du classique au jazz. Nous avions deux heures pour goûter deux siècles de musique: jamais siècles ne parurent plus courts. Mlle Bernard nous donna peu de pièces classique: L'oiselle en peine de Haëndal, Se tu Mami, de Pergolise et nous étions déjà au romantisme de l'art avec Gabriel Gauré: sa tristess est bien de l'époque de la Nuit de Décembre: on y sent le même désenchantement s'étourdir de ses propres excès.

Puis l'artiste se cantonne en France, la France des fabliaux et des chansons, des Rabelais, des Lafontaine et des Musset: elle est à l'aise pour onus interpréter "Les petits chats blancs, la balade des gros dindons, les dansantes Séquedilles". Elle raffole de l'art parisien: elle en a toute la grâce d'expression primesautière, vive, enjouée, tout l'humour. Puisque les filles d'Apollon se réunissaient sous les mêmes ormeaux, les muses de la poésie et du chant étant soeurs, nous la comparerions volontiers à Musset: capable de goûter les grandes oeuvres, elle sait aussi batifoler, histoire de répandre sur notre monde de misère un peu de gaieté: poète, elle eut écrit "sur trois marches de marbre rose"; interprète elle nous égaye aux dépends de la pauvre Françoise:

"Elle a perdu, la Françoise, ses ciseaux:
Celui qui les trouvera,
La mariera! ..."

Elle ne dédaigne même pas, cette Parisienne de Joliette, les chansons des planteurs noirs de la Louisiane: elle voit dans l'âme de ces peuples qui ont souffert une source d'inspiration à exploiter, en la contrôlant. Tel nous semble donc l'art de Mlle Bernard: rendre vivant le passé par une extrême souplesse d'expression, de voix et de gestes; emprunter aussi à la musique moderne tout ce qu'elle a de joyeux, de léger et d'aérien, et cela pour rayonner une joie bienfaisante. Elle dit parfaitement et a dû charmer Reynaldo Hohn, si jamais il l'a entendue. Elle est particulièrement heureuse dans la chanson: c'est son genre favori, la gaieté badine, un peu follette: elle s'est peut-être surpassée dans sa légende de Nicolas.

Toute discrète, l'accompagnatrice, Mme Préfontaine, soutenant en faisant valoir à l'unisson la délicatesse du chant. Nous savons tel demi-ton, dans la tristesse de Gauré, qui fut répété avec l'accent d'expression le plus au point.

Rappelons aussi l'éloquente allocution du R. P. Lebel sur le besoin de prêtres de notre société et les aimables paroles de l'hon. Ernest Lapointe saluant en la génération dominicaine qui lève les chefs de demain.

Une magnifique assistance en harmonie avec le concert. Nommons seulement: l'hon. Ernest Lapointe et Mme Lapointe, l'hon. Thibodeau Rinfret et Mme T. Rinfret, MM. et Mmes Hadow, Taché, Ouimet, Bray, Potvin; Mlles Lusignan, Nolin, de Montréal, Garibault. On remarquait aussi le T. R. P. Bibaud, Prieur du Couvent d'Ottawa, les PP. Dion, curé de St-Jean Baptiste, Granger, de St-Hyacinthe, Mailloux, Régent des Etudes chez les Pères Dominicains, M. Laurent Beaudry.

Souhaitons qu'après avoir semé la beauté en harmonie, le R. P. Lebel voit lever les blanches beautés de nombreuses vocations!

Athena

LES MARQUEURS WAMBLU

M. William Gray, président des Colonial Traders, a demandé aujourd'hui à la Commission du Tarif d'admettre en franchise les marqueurs Wamblu pour une période de cinq années. Après cette période un droit de 30 p.c. devra être imposé de nouveau, avec, cependant, un drawback de 99 p.c. sur les tissus de coton qui pourront être importés pour servir à la fabrication de ces enseignes en Canada.

La compagnie appuie ses demandes sur les considérations suivantes, contenues dans son mémoire adressé à la Commission::

Nous voulons établir un volume d'affaires suffisant pour en permettre la fabrication au Canada.

Le produit n'entre en concurrence avec aucun article similaire fabriqué maintenant au Canada.

Les droits et brevets sont en possession d'une compagnie canadienne lui permettant la fabrication quand le chiffre d'affaires sera justifié.

La réduction de tout obstacle qui s'oppose à l'achat de ces produits revêt un caractère humanitaire, car ceux-ci contribuent à diminuer le nombre des accidents de voirie.

Les ventes de ces produits sont une taxe sur les contribuables et un fardeau sur le public en général.

Le coton employé n'est pas cultivé au Canada, et les droits: un drawback sont déjà accordés à un article d'un caractère semblable (parure d'automobile et imitation de cuir, par un arrêté du Conseil, le 21 décembre 1928, en vertu de l'article 286 de la loi des douanes.

Les fabricants canadiens de peinture et d'adhésifs en bénéficieront plus tard par les nécessités de l'industrie, quand les enseignes seront fabriqués au Canada.

Les marqueurs Wamblu sont des produits avec croisé de coton imprégné de peinture et d'une couche de matière adhésive sur l'envers.

Il peut prendre la forme d'enseigne et porter des mots, tels que "STOP", ou être sous forme de longues bandes, et il arrive aux acheteurs avec la matière adhésive collée dos à dos, à la manière du papier à mouches; une fois déroulé il est prêt à être collé aux chaussées et les véhicules peuvent y passer immédiatement.

Le départ de Broad pour le pénitencier

Bradford Broad, caissier municipal de la ville d'Ottawa, condamné à 2 ans de prison lundi par le magistrat Charles Hopewell pour culpabilité sous treize chefs d'accusation de détournement de fonds municipaux a été conduit au pénitencier de Kingston cet après-midi par le shériff Richardson du comté de Carleton.

LE SUFFRAGE FÉMININ DEVRAIT-IL ÊTRE ABOLI?

Une soirée française à Toronto. — Le cercle de Mun.

"Le suffrage féminin devrait-il être aboli?" tel est le sujet traité au cours d'un débat-concert tenu jeudi soir dernier, au sous-sol de l'église du Sacré-Coeur de Toronto, sous la présidence de M. Charles Quennevile. La soirée a été organisée par les membres du cercle De Mun composé des étudiants canadiens-français de Toronto. Malgré l'inclémence de la température, une assistance assez considérable était présente. Au nombre des invités, on remarquait M. Paul Poisson, député d'Essex, et M. C.-A. Séguin, député de Russell. Ces derniers, en compagnie de M. Bouvier ont agi comme juge de la joute oratoire. Toutefois, après délibération, il a été résolu de ne pas rendre de décision et de laisser à l'auditoire le soin d'adopter l'opinion qui lui plairait.

LES ORATEURS

MM. Adrien Létourneau et Aurèle Chartrand ont défendu le droit de suffrage féminin alors que MM. Ls Cécile et P. Lanoue occupait pour l'affirmative. Le R. P. Lamarche, curé de la paroisse, a par la suite exposé la tradition et l'enseignement de l'Eglise sur le droit de vote des femmes.

MM. C.-A. Séguin et P. Poisson ont également adressé la parole.

Le programme de la soirée a été de plus enjolivé par de nombreux morceaux de musique, chants et de déclamations. MM. Lionel Choquette, C. Goudreault, François Lemieux et E. Emery ont été fort goûtés de l'auditoire qui a manifesté son appréciation par de vifs applaudissements.

LES DISCOURS

M. Adrien Létourneau a déclaré au début de son plaidoyer, que le droit de suffrage féminin ne doit pas s'identifier avec le suffragettisme. Il fait ensuite l'historique du mouvement féminin à travers les âges, rappellant que l'Eglise a toujours promu l'émancipation féminine et constate que les divers gouvernements et la Société des Nations accordent de nos jours une attention spéciale aux affaires féminines. De là, il conclue que la femme a maintenant acquis une importance de premier ordre et affirme que son concours est des plus précieux en matière de législation domestique et sociale.

M. Louis Cecile s'attaque aux conséquences néfastes du suffrage féminin. Il déclare que ce nouveau droit tend à la désunion des familles, à la rupture de la hiérarchie domestique et à un affaiblissement outrancier de la femme. Il termine en affirmant qu'aucun droit n'est plus étranger à la véritable nature féminine dont le premier devoir véritable et la véritable grandeur sont ceux de mère de famille et reine du foyer.

M. A. Chartrand répond que le droit de suffrage féminin est une conséquence logique de notre régime démocratique. Il rappele les premiers principes de ce système de gouvernement à savoir que les gouvernés ont droit de participer à l'élection des gouvernants et les contribuables, à la gestion des deniers publics. Puisque la femme est soumise à toutes les lois pénales et civiles, puisque le Conseil Privé vient de la déclarer une personne légale et qu'elle contribue à garnir les coffres de l'Etat, l'orateur en conclue que celle-ci doit également jouir d'une réciprocité de droits politiques dont le plus important est assurément le droit de suffrage. Celui-ci note également les changements économiques survenus depuis la Grande Guerre et les exigences nouvelles créées par ceux-ci pour en tirer la conclusion que la revendication de ces nouveaux droits s'obtiendra plus rapidement avec l'exercice du droit de suffrage. Il cite à l'appui de cette thèse l'agitation féminine dans la province de Québec en vue d'obtenir le droit de suffrage et l'abrogation de certains articles du code québecquois.

M. P. Lanoue, répondant à l'orateur précédent, fait le tableau de la mère chrétienne telle que l'Eglise l'a toujours voulue. Il suit l'évolution sociale de la femme depuis le moyen âge jusqu'à nos jours et affirme que jamais on ne parviendra à convaincre la femme que ses meilleurs intérêts exigent qu'elle revendique le droit de suffrage.

Invité à porter la parole, le R. P. Lamarche a déclaré que la tradition et l'enseignement de l'Eglise s'étaient toujours opposé à la participation féminine dans les affaires de la politique.

MM. Paul Poisson et C.-A. Séguin députés à la législature ontarienne, se sont déclarés heureux d'assister à une soirée aussi canadienne-française dans la ville de Toronto et ont invité les étudiants à travailler à l'union des races et par là assurer la survivance de notre nationalité sur cette terre d'Amérique.

LE PROGRAMME

1—Morceau de piano.
M. François Lemieux.
2—Chant canadiens.
MM. C. Goudreault et L. Choquette.
3—Débat.
4—Chant: "Romance de Nadir".
M. C. Goudreault.
5—Déclamation.
M. Lionel Choquette.
6—Chant.
M. C. Goudreault.
7—Déclamation.
M. E. Emery.
8—Chant.
MM. Lionel Choquette et Charles Goudreault.
9—Allocution.
R. P. Lamarche, curé du Sacré-Coeur; MM. C.-A. Séguin et P. Poisson.

O CANADA

LE BANQUET DES ORGANISATEURS DU BAZAR ST-ANTOINE

GRATITUDE DES RR. PP. SERVITES DE MARIE.—LA KERMESSE DE 1929, SUCCES SANS PRECEDENT.

Un magnifique banquet a été offert hier soir par les RR. PP. Servites de Marie, de la paroisse St-Antoine, aux organisateurs du grand bazar qui eut lieu aux mois de septembre et octobre, au bénéfice de la paroisse.

Une centaine de convives étaient présents et on s'amusa ferme pendant toute la soirée. Au banquet, le mets national italien était à l'honneur.

La fête a été agrémentée d'un joli programme récréatif et musical. Le R. P. Jean-Marie Bertsche, O.M.S., annonça que la kermesse de 1929 a remporté le plus grand succès jamais enregistré dans les annales de la paroisse.

LE R. P. CHELI

Le R. P. Cheli, O.S.M., provincial de l'Ordre des Pères Servites, était le président d'honneur du banquet, tandis que M. M. V. Montagano, secrétaire du comité d'organisation de la kermesse, remplissait les fonctions de président actif et de maître de cérémonies.

On remarquait en otuer à la table d'honneur, le R. P. A. Prosperi, O.S.M., curé de la paroisse St-Antoine; le R. P. Jean-Marie Bertsche, O.S.M., vicaire; le R. P. R. Miglorini, O.S.M.; le R. P. Markey, O.S.M.; le R. P. C. Paré, O.S.M.; le docteur A. Gori, secrétaire du consul italien au Canada; M. James Gauvreau, président du comité du bazar; Mme J. Côté, Mme L. Gravelle et Charles Bruyère.

LE R. P. PROSPERI

Ala fin du banquet, le R. P. Prosperi se déclara heureux d'avoir l'occasion de remercier tous les paroissiens pour leur dévouement pour l'église St-Antoine, surtout à l'occasion du grand bazar annuel.

M. M. V. Montagano offre de sincères remerciements aux RR. PP. Servites, aux artistes de la soirée, aux journaux pour leur généreux appui, à la compagnie Orme Limited, pour les instruments qu'elle a gracieusement prêtés pour la soirée. Il annonce aussi que le comité d'organisation de la kermesse sera rénavant connu sous le nom de ... Anthony Social Guild".

Le R. P. Jean-Marie donne les statistiques des recettes des kermesses organisées dans la paroisse depuis sa fondation et démontre que celle de 1929 a dépassé en succès toutes les précédentes.

Les RR. PP. Cheli et Markey, M. James Gauvreau adressèrent aussi la parole. Les assistants burent à la santé du Pape, du Roi Georges V, du Roi Emmanuel et de Mussolini. Ils rendirent aussi un hymne national italien.

LES ARTISTES

Les artistes suivants se firent entendre au cours de la soirée: Mlle Muriel Berryman, les pièces de chant, accompagnée au piano par Mlle Florence Moore; Mlle compagnée au piano par Mme J. Rose Racco, danses italiennes, ac-Gauvreau; Mlle Marion Carroll, soli de piano; M. Louis Scarcella, chant, et M. E. Côté, monologue.

La soirée a été très bien réussie. M. Montagano se fit l'interprète des assistants pour en remercier sincèrement les RR. PP. Servites de la paroisse. La salle du banquet était magnifiquement décorée pour la circonstance.

FUNÉRAILLES DE Mlle LILY BODY

Les funérailles de Mlle Lily Body décédée à l'hôpital Saint-Vincent hier matin à l'ge de 32 ans avaient lieu ce matin à la Basilique d'Ottawa à 7 heures.

M. l'abbé Bélanger fit la levée du corps et officia à la messe.

L'inhumation eut lieu au cimetière Notre-Dame d'Ottawa.

La défunte est née à Sainte-Lucie Antilles, il y a 32 ans, et vint au Canada il y a une dizaine d'années Elle faisait partie du Tiers-Ordre de St-François. Durant sa longue maladie. Mlle Body était remarquée par sa grande piétée et sa résignation Elle ne laisse pas de parents car elle était orpheline de bas âge.

Dans le cortège, nous remarquions M. L.-J. Chagnon. J. M. Kennedy D. Doré, R. Strang, et E. Latrémouille, en plus de plusieurs religieuses et de dames du Tiers-Ordre de St-François.

Souffrez-vous du Mal de Tête?

Il est facile de vous en soulager et d'en prévenir les attaques futures. Evitez les narcotiques et le bromure. Ils soulagent promptement, mais affectent le coeur et sont dangereux. Ils sont déprimants et ne donne qu'un soulagement temporaire. La cause du mal de tête subsiste.

Voici la manière inoffensive. Corriger d'abord la cause, adoucissez l'estomac acidule, soulagez les intestins de la matière empoisonnante, stimuler doucement le foie, activez la circulation de la bile et les intestins évacueront la matière nocive qui cause le mal de tête. Essayez les Petites Pilules Carter pour le Foie. En toute pharmacie. 25c le paquet rouge.

Diamants
Alliances
Montres
Pendules
Coutellerie

Comptant ou à termes.

J.-A. Couture

Ch. 405, Edifice Plaza
45, rue Rideau, Ottawa
(angle Sussex)
Téléphone: Rid. 7240

NOUVELLES

Robes de Jersey "Flexsheen"

$14.95

GARANTIES NE PAS SE PLISSER

Confectionnées de Jersey "Flexsheen", un nouveau tissu soie-et-laine, ces ravissantes robes se présentent dans les conceptions en vogue. Modèles d'un et deux morceaux; chics petites touches, telles que boucles Chanel, soies et poignets de soie en teinte opposition, étroites ceintures de cuir. Tailles 13 à 19, 36 à 42. Une extraordinaire aubaine à $14.95.

Rouge japonais — Marine — Noir
Hacienda — Cacao — Vert
Améthyste — Bleu indépendant

Murphy-Gamble Limited

LA CONFÉRENCE IMPÉRIALE LE 30 SEPTEMBRE À LONDRES

LONDRES, 19. (P.A.)—Le premier ministre MacDonald a annoncé aujourd'hui en chambre des communes que la prochaine conférence impériale sera tenue à Londres cet automne. La date d'ouverture est fixée au 30 septembre.

PART DES DOMINIONS

MELBOURNE, Australie, 19.—(P.C., via Reuter).—On annonce officiellement aujourd'hui en Australie que la conférence impériale s'ouvrira le 30 septembre à Londres.

On tient d'ordinaire une telle conférence tous les trois ans, mais on a dû la retarder, il y a un an, par suite de l'état instable de la politique anglaise et des efforts du gouvernement ouvrier anglais en vue de préparer la conférence navale actuelle.

Le gouvernement anglais annonça en juillet dernier qu'on inviterait les Dominions à assister à une conférence impériale, à laquelle le principal sujet de discussion roulerait sur les voies et moyens d'étendre et de développer le commerce intermpire. A ce temps, le gouvernement ouvrier exprima l'opinion que l'extension du système de préférence tarifaire impériale n'était pas la meilleure méthode d'encourager le commerce dans l'empire.

La conférence coïncidera probablement avec la réunion des chambres de commerce de l'empire, laquelle se tiendra à Londres en octobre prochain.

AUX FUNÉRAILLES DE M. ERNEST BRAZEAU

Dans le nombreux cortège aux funérailles de M. Ernest Brazeau, hier matin à 8 heures à l'église Ste-Anne, assistaient en plus des personnes nommées dans le compte rendu d'hier, MM. le commissaire Frank Lafortune, l'échevin Eric Quéry, Wilfrid Labelle et E. A. Bissonnette.

Le capt. Maynard se rend à Cornwall

Le capitaine L. E. Maynard, pilote-instructeur du club d'aviation d'Ottawa et le mécanicien "Gerry" Lagrave, sont partis ce matin en avion pour Cornwall, Ont., où le capitane donnera des cours d'aeronautique à quelques élèves de cette municipalité. L'inauguration de ce système eut lieu la semaine dernière Les étudiants en aviation de cette dernière ville sont membres de la division de Cornwall du Ottawa Flying Club.

Le capitaine Maynard a déclaré au "Droit" qu'il espérait donner dans un avenir très rapproché, des leçons d'aâronautique dans toutes les petites municipalitées environnantes.

Le poisson manitobain est fort populaire

WINIPEG, 19 — Le poisson du Manitoba est d'une popularité de plus en plus grande sur les marchés américains. L'an dernier le service des messageries du Canadien National a exporté, durant la saison d'hiver, terminée le 14 février, 595 wagons de poissons, alors que cette année, à pareille date, il en avait expédié 769 wagons. Soit une augmentation de 174 wagons ou d'environ 2,262 tonnes. Cette augmentation est attribuée aux plus grandes facilités de transport offertes aux expéditeurs depuis l'ouverture du chemin de fer de la Baie d'Hudson.

SEPT NAVIRES SONT ARRIVÉS SAMEDI

(Spécial au "Droit")

HALIFAX, 19 — Sept navires venant des ports européens sont arrivés à Halifax, samedi dernier avec 1 000 passagers, 2,500 tonnes de fret et 5,000 sacs de courrier. Ce grand nombre de voyageurs a nécessité la mise en service de trois trains spéciaux du Canadien National, dont un était composé de 16 wagons.

Les navires arrivés sont: l'"Ascania", de la ligne Cunard, le "California" de la ligne Anchor, le "Westerland", de la ligne Red Star", l'"Albertic" de la ligne White Star.

UN AEROPLANE DETRUIT PAR LE FEU

ST-JOHN, N.-B. 19 — (P. C.) — Le feu a détruit ce matin un aéroplane de courrier de la Canadian Airways à Riverside, à environ huit milles de St-Jean, après que la machine eut fait une descente forcée sur la glace de la rivière Kennebecasis. Deux sacs de courrier de Moncton ont été sauvés. Laéroplane était monté sur des skis et était piloté par S. Simoneau. Il était en route de Moncton à Montréal. L'accident survint par une forte chute de neige. Simoneau porte une légère coupure au visage.

C'est le premier accident du genre de la route du courrier aérien entre Montréal, St-Jean et Moncton, depuis son inauguration, en décembre 1929.

HÔPITAL PRIVÉ LICENCIÉ

344, rue Elm Ouest
SUDBURY
Tél: 2411. Case Postale: 1502.

C.-R. Lafrenière Optométriste
Spécialiste pour la Vue.
99, rue Rideau Ottawa

LAROCQUE
LEADS IN VALUES
Vêtements pour toute la Famille
RIDEAU, DALHOUSIE AND GEORGE STS.

J. Laframboise tué par un trai

PEMBROKE, Ont., 19 — Jose Laframboise 363, rue Nepean, Ott wa, a été tué instantanément hi après-midi, en marchant vers l sur la voie ferrée du C. P. R., p de la gare de MacKey. Il a frappé par le train North Bay-Pe broke. La dépouille mortelle a transportée à Pembroke où une quête s'est ouverte hier soir sous présidence du coroner F. C. De hey. L'enquête a été ajournée à j di soir après l'assermentation du ry, qui se compose des Messie suivants: J. H. Kelly, F. Brunet C. A. Bailey, H. P. Middleton, C. Beal, E. B. Lacey, F. W. Chamb et J. S. Fraser.

L'accident est survenu dans passage percé dans le roc. J. framboise portait un sac sur le d On croit que la locomotive fra ce sac au moment où le malheur tentait de se blottir contre le roc long de la voie ferrée; il a été traîné sous le convoi et son co a été terriblement mutilé.

Le convoi stoppa et l'équipage c duisit la dépouille mortelle jusq Chalk River. Elle fut ensuite tra portée à Pembroke par le convoi cal hier après-midi, et déposée salons Malcolm.

On trouva sur la victime une f mule d'engagement de la Compag Abitibi Pulp and Paper, portant nom et l'adresse de Laframboise. croit qu'il se dirigeait vers Otta

M. Joseph Laframboise laisse père et sa mère, M. et Mme Gil Laframboise, d'Ottawa; quatre soe Mme Guillaume Gagné, d'Otta Mme John Séguin, Mme C. Beau de Mattawa Ont., et Mme J. glin, de Beauchesne, P. Q.; un fr M. Paul Laframboise.

Le défunt était célibataire. Ses rents appartiennent à la paroisse Jean-Baptiste. Les funérailles ront lieu demain matin à Pembr

REMERCIEMENTS

Nous recevons la lettre suiva de remerciements:

Ottawa, le 17 février 193

Monsieur le Rédacteur,
Le Droit.
Monsieur le Rédacteur:
Monsieur,

L'Association des professeurs district de M. C. A. Latour, ap cie hautement la généreuse ho talité que le "Droit" lui a do dans la publication des détails comptes rendus, relatifs au con du 14 dernier.

Le comité de l'Association pri "Droit" d'agréer ses sincères re ciements.

Bien à vous,
Lauretta Lévesque,
Secrétaire

PERDUE

Chienne policière, en grosses collier rond, perdue ce mat propriété de M. Georges C 273, Chemin de Montréal.

Récompense à la personne la retrouvera.

A Vendre ou à Lou

Tracteurs à gazoline Case
Charrues Tracteurs Case
Disques Tracteurs Case
Cultivateurs Tracteurs Case

W. A. HARE
30, rue Redpath - Otta

FROMAGE CHÂTEAU

Fait à Ottawa
Connu dans le monde ent

Chaîne de Magasir Red & White

Le propriétaire sert—
—l'acheteur épar
Avez-vous essayé le Thé Orange Pekoe?
Sinon, un régal vous attend y a un de ces magasins votre arrondissement.